

**PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN
DE LA CHARENTONNE, SES AFFLUENTS ET DES ZONES
HUMIDES DU BASSIN VERSANT DE LA CHARENTONNE**



PHASE 2

Tome 1

*Programme d'actions des
cours d'eau et zones
humides de fonds de vallées*



SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	7
II.	ENJEUX, OBJECTIFS ET PROGRAMMATION	7
II.1.	Enjeux et objectifs.....	7
II.2.	Programmation.....	8
	❖ Codification.....	8
	❖ Priorisation des actions	9
III.	CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET ESTIMATIONS FINANCIÈRES	10
III.1.	Partie ornaise : <i>Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne</i>	11
III.2.	Partie euroise : <i>Intercom Bernay Terres de Normandie</i>	12
III.3.	Financements envisagés	13
IV.	PROGRAMME D'ACTIONS	15
IV.1.	Fiches actions	15
	ENTRETIEN DE RIPISYLVE.....	15
	GESTION DES EMBÂCLES, DES ATTERRISSEMENTS ET DES DÉCHETS FLOTTANTS ET NON FLOTTANTS	16
	RESTAURATION DE RIPISYLVE (GESTION DES ESPÈCES INADAPTÉES ET DES MALADIES, PLANTATION DE RIPISYLVE).....	18
	RESTAURATION DE RIPISYLVE (GESTION DES RIPISYLVES DENSES ET/OU SÉNESCENTES ET/OU MONOSPÉCIFIQUES PRÉSENTANT UNE SEULE CLASSE D'ÂGE).....	20
	POSE DE CLÔTURES, AMÉNAGEMENT D'ABREUVOIRS ET PASSAGES D'HOMMES	21
	INSTALLATION / SUPPRESSION D'OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT	21
	RESTAURATION DE BERGES	23
	RESTAURATION D'HABITATS, RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE	25
	GESTION DES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	27
	GESTION DES ESPÈCES ANIMALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	29
	RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE.....	31
	AMÉNAGEMENT D'OUVRAGE D'ART POUR LE PASSAGE DE LA LOUTRE	34
	RECONNEXION LIT MINEUR / LIT MAJEUR	36
	ACQUISITIONS FONCIÈRES.....	37
	ENTRETIEN DE ZONES HUMIDES	38
	RESTAURATION DE ZONES HUMIDES	42
IV.2.	Programme d'actions	45
IV.2.1.	Partie ornaise : <i>Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne</i>	45
	❖ Tronçon ruisseau de Trémont - Tr01	46
	❖ Tronçon ruisseau de Chaude Fontaine n°1 – Cf01	48

❖ Tronçon ruisseau de Chaude Fontaine n°2 – Cf02	51
❖ Tronçon rivière Morte – Mo01	53
❖ Tronçon rivière de Touquettes – To01	56
❖ Tronçon ruisseau de Bréquigny n°1 – Br01	63
❖ Tronçon ruisseau de Bréquigny n°2 – Br02	66
❖ Tronçon ruisseau de Bréquigny n°3 – Br03	71
❖ Tronçon Fossé de Saint-Evroult – Fo01.....	79
❖ Tronçon Charentonne n°1 – Ch01.....	81
❖ Tronçon Charentonne n°2 – Ch02.....	85
❖ Tronçon Charentonne n°3 – Ch03.....	88
❖ Tronçon Charentonne n°4 – Ch04.....	94
❖ Tronçon Charentonne n°5 – Ch05.....	105
❖ Tronçon Guiel n°1 – Gu01	116
❖ Tronçon Guiel n°2 – Gu02	124
❖ Tronçon Guiel n°3 – Gu03	128
❖ Tronçon Guiel n°4 – Gu04	132
❖ Tronçon ravin de la Lande Cornet – Lc01.....	140
IV.2.2. Partie euroise : <i>Intercom Bernay Terres de Normandie</i>	141
❖ Tronçon Charentonne n°6 – Ch06.....	142
❖ Tronçon Charentonne n°7 – Ch07	152
❖ Tronçon Charentonne n°8 – Ch08	159
❖ Tronçon Charentonne n°9 – Ch09	164
❖ Tronçon Charentonne n°10 et Guiel n°8 – Ch10_Gu08	169
❖ Tronçon Charentonne n°11 – Ch11	180
❖ Tronçon Charentonne n°12 – Ch12	189
❖ Tronçon Charentonne n°13 – Ch13	197
❖ Tronçon Charentonne n°15 – Ch15	208
❖ Tronçon Charentonne n°16 et Cosnier – Ch16_Co	216
❖ Tronçon Charentonne n°17 – Ch17	230
❖ Tronçon Charentonne n°18 – Ch18	240
❖ Tronçon Charentonne n°19 – Ch19	252
❖ Tronçon Charentonne n°20 – Ch20	266
❖ Tronçon Charentonne n°21 – Ch21	275
❖ Tronçon Guiel n°5 – Gu05	278
❖ Tronçon Guiel n°6 – Gu06	286
❖ Tronçon Guiel n°7 – Gu07	294

V. SUIVI DES ACTIONS	301
LISTE DES TABLEAUX	303
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	304
ANNEXES	305

Avec la participation financière de :



I. INTRODUCTION

Le **Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) de la Charentonne, ses affluents et des zones humides du bassin versant de la Charentonne** est un outil permettant de planifier des actions visant une gestion durable et raisonnée des milieux aquatiques et humides tout en satisfaisant les usages anthropiques.

Le programme d'actions a été élaboré en s'appuyant sur les données acquises lors de la Phase 1 du PPRE, qui correspond à la phase de diagnostic des cours d'eau et zones humides de fonds de vallées et de mise en évidence des dysfonctionnements.

II. ENJEUX, OBJECTIFS ET PROGRAMMATION

II.1. Enjeux et objectifs

Les principaux enjeux sont :

- La restauration de la continuité écologique longitudinale et transversale (ce qui comprend la problématique des étangs),
- La mise en place d'équipements (clôtures, abreuvoirs...) pour limiter l'accès du bétail aux cours d'eau,
- Le déconcrétionnement et le décolmatage des fonds,
- La préservation des zones humides et de la biodiversité,
- La sensibilisation et la communication.

D'autres enjeux ont également été identifiés tels que le maintien ou la restauration d'une ripisylve fonctionnelle (ombrage, maintien des berges, épuration des eaux, corridor écologique...) ou la gestion des espèces exotiques envahissantes.

L'objectif est de restaurer, protéger et gérer les cours d'eau et les zones humides du bassin versant de la Charentonne afin d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau, objectif fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE n°2000/60/CE). Au-delà de cet objectif réglementaire fixé par la DCE, l'ambition est de favoriser la qualité de l'eau et la biodiversité des milieux aquatiques et humides du territoire. En effet, si certains cours d'eau du bassin versant sont déjà en bon état écologique et chimique ou l'atteignent prochainement, il n'en subsiste pas moins la nécessité d'agir en faveur de la **qualité de l'eau** et de la **biodiversité**, par exemple, grâce à la restauration de la continuité écologique et la gestion de zones humides. Enfin, le PPRE a également pour objet de participer à la prévention des inondations, par des actions telles que la gestion des embâcles et atterrissements qui pourraient entraver le bon écoulement de l'eau (au droit des ponts par exemple) ou bien l'arasement de merlons qui empêchent la mobilisation des zones d'expansion de crues par le cours d'eau.

II.2. Programmation

Les actions du PPRE seront mises en œuvre **de 2021 à 2030**. La prise de contact avec les propriétaires pouvant se faire l'année n, pour une mise en œuvre des travaux l'année n+1.

❖ Codification

Les actions ont été classées au sein de 15 catégories (correspondant aux fiches actions) ayant chacune leur code et dont le contenu est détaillé par la suite.

Tableau 1 : Codes et intitulés des fiches actions.

Code	Intitulé
E1	Entretien de ripisylve
E2	Gestion des embâcles, des atterrissements et des déchets flottants et non flottants
R1.1	Restauration de ripisylve (gestion des espèces inadaptées et des maladies, plantation de ripisylve)
R1.2	Restauration de ripisylve (gestion des ripisylves denses et/ou sénescentes et/ou monospécifiques présentant une seule classe d'âge)
R2	Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement
R3	Restauration de berges
R4	Restauration d'habitats, restauration hydromorphologique
R5	Gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes
R6	Gestion des Espèces Animales Exotiques Envahissantes
RCE	Restauration de la Continuité Ecologique
OA	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre
LM	Reconnexion lit mineur / lit majeur
AF	Acquisitions foncières
EZH	Entretien de zones humides
RZH	Restauration de zones humides

Le bassin versant de la Charentonne a été découpé en 38 tronçons représentés sur un total de 33 cartes. Chaque action est planifiée au sein d'un tronçon (une action peut cependant chevaucher plusieurs tronçons dans certains cas).

Les codes des 38 tronçons sont les suivants :

- Pour la Charentonne, les tronçons ont été nommés de l'amont vers l'aval : Ch01 à Ch21.
- Pour la Guiel, les tronçons ont été nommés de l'amont vers l'aval : Gu01 à Gu07, puis Ch10_Gu08 (tronçon correspondant à la confluence de la Guiel avec la Charentonne).
- Pour le Cosnier : Ch16_Co (tronçon correspondant à la confluence du Cosnier avec la Charentonne).
- Pour le ruisseau de Bréquigny : Br01 à Br03
- Pour le ruisseau de Trémont : Tr01
- Pour le ruisseau de Chaude Fontaine : Cf01 et Cf02

- Pour la rivière Morte : Mo01
- Pour la rivière de Touquettes : To01
- Pour le Fossé de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois : Fo01
- Pour le ravin de la Lande Cornet : Lc01

Ainsi, les actions ont été codifiées de la manière suivante : **Code de la fiche action_Code du tronçon_n°**

Exemple : L'aménagement d'un passage à gué sur la commune de Treis-Sants-en-Ouche entre dans le cadre de la fiche action R2 : « Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement » et se trouve au sein du tronçon n°14 de la Charentonne ayant la codification Ch14. En outre, il s'agit de la 7^{ème} action planifiée dans le cadre de la fiche action R2 sur le tronçon Ch14, son code action est donc : R2_Ch14_n°7.

❖ Priorisation des actions

Lors du diagnostic sur le terrain, des **priorités de gestion** ont été attribuées lorsqu'un objet renseigné nécessitait la mise en œuvre d'une action de gestion ou de travaux, par exemple, certains embâcles ou atterrissements, les érosions dues au piétinement, abreuvoirs sauvages, décharges, arbres problématiques et espèces exotiques envahissantes, ou encore les ouvrages hydrauliques et de franchissement limitant la continuité écologique.

Ces priorités vont de 1 à 3 :

- 1 : Actions à mettre en œuvre de façon urgente ou prioritaire ;
- 2 : Actions moyennement urgentes/prioritaires ;
- 3 : Actions ni urgentes, ni prioritaires.

Ces priorités de gestion renseignées sur le terrain sont subjectives et doivent être considérées avec précautions.

Lors de l'élaboration du programme d'actions, certaines priorités de gestion ont pu être modifiées par rapport aux préconisations renseignées sur le terrain, à la lumière d'une vision plus globale du territoire.

Une moyenne des priorités de gestion a été calculée par tronçon afin d'identifier ceux à traiter en priorité, cette information étant importante pour la planification annuelle des actions. Cette planification se base aussi sur un équilibre financier interannuel, pour pouvoir engager d'une année sur l'autre une masse financière équivalente. Enfin, la volonté dans la planification était également de pouvoir traiter simultanément des tronçons situés sur le cours principal (la Charentonne) et des tronçons concernant ses affluents, afin que le SMBRC et l'IBTN puissent être présents chaque année sur différents secteurs du territoire.

III. CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET ESTIMATIONS FINANCIÈRES

Comme son nom l'indique, le calendrier du programme d'actions est un **calendrier prévisionnel**. Cela signifie que chaque action est programmée une année donnée, mais pourra être réalisée une autre année au gré des opportunités ou urgences.

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne et l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont choisi de planifier les actions en procédant par tronçon. Ainsi chaque année, un certain nombre de tronçons seront traités. En parallèle, les demandes et opportunités qu'il pourrait y avoir pourront également être traitées quel que soit le tronçon auquel elles appartiennent. De cette manière, les structures pourront traiter les urgences et ne pas passer à côté de certaines opportunités, tout en sachant chaque année quelles actions mener en priorité en se référant au calendrier prévisionnel.

Concernant les estimations financières, là encore il ne s'agit que d'**estimations**. Les chiffres donnés sont donc à considérer en tenant compte d'un certain nombre d'informations.

Le présent PPRE de la Charentonne, ses affluents et des zones humides du bassin versant de la Charentonne est sans précédent sur ce territoire. En effet, aucun programme d'actions sur les cours d'eau n'a été mis en place auparavant à l'échelle du bassin versant de la Charentonne. De plus, en comparaison à d'autres territoires, ce PPRE reste relativement inédit puisqu'il vise à la fois les cours d'eau et les zones humides (de fonds de vallées dans un premier temps), contrairement à la plupart des autres PPRE qui, jusque-là, ciblaient uniquement les cours d'eau.

Par ailleurs, il faut noter que le chiffrage du programme d'actions représente le coût de toutes les actions identifiées lors de l'élaboration du PPRE, soit à un instant t. Ce chiffrage n'est donc qu'une estimation, le programme d'actions étant un document de travail qui est amené à constamment évoluer. En effet, les milieux aquatiques et humides évoluent continuellement et les actions menées par les acteurs du territoire concourent à cette évolution.

De plus, toutes les actions du PPRE ne peuvent se faire qu'avec l'accord des propriétaires. Par conséquent, certaines actions ne se feront pas.

Concernant la restauration de la continuité écologique, nous pouvons également signaler que c'est en moyenne un projet qui aboutit par an (soit 150 000 € HT de travaux environ / an) et qu'il y a en parallèle généralement plusieurs études en cours.

En outre, pour chaque type d'actions les coûts peuvent considérablement varier selon l'accessibilité du chantier notamment, le linéaire à traiter car plus le linéaire sera important et moins les coûts seront élevés, pour les travaux de restauration de berges en génie végétal s'il y a la possibilité ou non de prélever des branches de saules sur place par exemple, etc.

Notons que ce sont 1102 actions au total qui sont programmées dans la partie ornaise du bassin versant, et 1168 actions dans la partie euroise.

III.1. Partie ornaise : *Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne*

Tronçon	Année	Coûts (€ HT)	Coût total par an (€ HT)
Gu02	2021	69 208,5	69 208,5
Br01	2022	298 650	505 036,5
Gu03	2022	206 386,5	
Br02	2023	117 333	325 778
Br03	2023	208 445	
Ch05	2024	960 862	960 862
Ch04	2025	433 205	433 205
Gu01	2026	409 479	409 479
Ch02	2027	608 801,5	782 921
Ch03	2027	174 119,5	
Cf01	2028	110 557,5	510 001
Fo01	2028	60 962,5	
Gu04	2028	338 481	
Cf02	2029	27 005	282 862
Ch01	2029	141 177,5	
Mo01	2029	114 679,5	
To01	2030	170 312	424 880,5
Tr01	2030	47 238,5	
Lc01	2030	7 330	
TOTAL			4 704 233,5

III.2. Partie euroise : *Intercom Bernay Terres de Normandie*

Tronçon	Année	Coûts (€ HT)	Coût total par an (€ HT)
Ch16_Co	2021	1 005 328	1 005 328
Ch21	2022	223 880	1 134 440
Ch19	2022	910 560	
Ch06	2023	634 050	717 310
Ch08	2023	83 260	
Ch07	2024	295 670	996 670
Gu05	2024	701 000	
Ch11	2025	470 030	1 041 870
Ch09	2025	571 840	
Ch15	2026	395 810	780 560
Ch14	2026	384 750	
Ch18	2027	502 319	839 649
Ch20	2027	337 330	
Gu06	2028	790 460	1 228 630
Ch10_Gu08	2028	438 170	
Ch12	2029	376 285	1 041 185
Ch17	2029	664 900	
Gu07	2030	951 270	1 110 920
Ch13	2030	159 650	
TOTAL			9 896 562

Le montant estimatif total du PPRE de la Charentonne s'élève donc à **14 600 795,5 € HT**.

III.3. Financements envisagés

Comme indiqué dans les fiches actions ci-après, la plupart des actions du PPRE peuvent bénéficier d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et des Départements de l'Orne et de l'Eure.

Ces subventions publiques sont généralement plafonnées à 80% maximum, à l'exception de certaines actions de restauration de la continuité écologique qui sont planifiées dans le Contrat de Territoire Eau & Climat du bassin versant de la Risle et de la Charentonne 2020-2024, signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et qui sont plafonnées à 90%.

Remarque : Les financements envisagés indiqués dans les fiches actions ci-après sont basés sur le 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui prend fin en 2024. Ensuite, ce sera le 12^{ème} programme qui définira les taux d'aides.

Tableau 2: Coûts, subventions attendues et financements du SMBRC déclinés par type d'actions pour la partie ornaise.

Code action	Intitulé action	Coûts (€ HT)	Subventions attendues (€ HT)	Financements SMBRC (€ HT)
E1	Entretien de ripisylve	0	0	0
E2	Gestion des embâcles, des atterrissements et des déchets flottants et non flottants	10 180	6 108	4 072
R1.1	Restauration de ripisylve (gestion des espèces inadaptées et des maladies, plantation de ripisylve)	241 580	193 264	48 316
R1.2	Restauration de ripisylve (gestion des ripisylves denses et/ou sénescentes et/ou monospécifiques présentant une seule classe d'âge)	280 641	224 512,8	56 128,2
R2	Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement	581 290	465 032	116 258
R3	Restauration de berges	120 225	96 180	24 045
R4	Restauration d'habitats, restauration hydromorphologique	209 305,5	167 444,4	41 861,1
R5	Gestion des EVEE	6 420	5 136	1 284
R6	Gestion des EAEE	0	0	0
RCE	Restauration de la Continuité Ecologique	2 875 800	2 451 640	424 160
OA	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre	66 000	52 800	13 200
LM	Reconnexion lit mineur/lit majeur	90 000	72 000	18 000
AF	Acquisitions foncières	0	0	0
EZH	Entretien de zones humides	0	0	0
RZH	Restauration de zones humides	222 792	178 233,6	44 558,4
TOTAL		4 704 233,5	3 912 350,8	791 882,7

Tableau 3 : Coûts, subventions attendues et financements de l'IBTN déclinés par type d'actions pour la partie euroise.

Code action	Intitulé action	Coûts (€ HT)	Subventions attendues (€ HT)	Financements IBTN (€ HT)	Propriétaires (€ HT)
E1	Entretien de ripisylve	21 620	0	0	21 620
E2	Gestion des embâcles, des atterrissements et des déchets flottants et non flottants	20 340	0	0	20 340
R1	Restauration de ripisylve (gestion des espèces inadaptées et des maladies, plantation de ripisylve)	56 989	45 591,2	11 397,8	0
R2	Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement	820 795	656 636	164 159	0
R3	Restauration de berges	403 695	322 956	80 739	0
R4	Restauration d'habitats, restauration hydromorphologique	144 000	115 200	28 800	0
R5	Gestion des EVEE	26 518	0	26 518	0
R6	Gestion des EAEE	0	0	0	0
RCE	Restauration de la Continuité Ecologique	8 122 500	6 498 000	1 624 500	/
OA	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre	48 000	28 800	19 200	0
LM	Reconnexion lit mineur/lit majeur	59 800	47 840	11 960	0
AF	Acquisitions foncières	0	0	0	0
EZH	Entretien de zones humides	1165	0	0	1165
RZH	Restauration de zones humides	159 140	127 312	31 828	0
TOTAL		9 884 562	7 842 335,2	1 999 101,8	43 125

Le volet le plus important est la RCE, son montant étant de 8 122 500 € HT pour l'IBTN (partie euroise) et de 2 875 800 € HT pour le SMBRC (partie ornaise). En effet, la partie euroise comprend 159 ouvrages non référencés et 174 ouvrages référencés (ayant un code ROE), soit un total de 333 ouvrages, formant 207 sites hydrauliques (un site hydraulique pouvant être constitué d'un seul ou plusieurs ouvrages). La partie ornaise comprend 45 sites hydrauliques, pour un total de 55 ouvrages hydrauliques (dont 23 ayant un code ROE).

IV. PROGRAMME D'ACTIONS

IV.1. Fiches actions

FICHE ACTION « E1 »	ENTRETIEN DE RIPISYLVÉ																							
Objectifs :																								
La chute d'arbres sénescents et/ou inclinés peut entraîner la formation d'embâcles, perturbant l'écoulement des eaux et pouvant accentuer localement les inondations. Dans ce cas, l'objectif est d'intervenir ponctuellement sur les sujets présentant un risque de chute.																								
Description :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Élagage des branches mortes situées au-dessus du cours d'eau - Recépage et abattage ponctuels des arbres sénescents ou déstabilisés et inclinés vers le cours d'eau 																								
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc												
Précaution(s) : Une attention sera portée au maintien de bois mort en ripisylve (à condition que cela ne présente aucun danger), car il est un support pour la biodiversité, en particulier dans le cas d'arbres présentant des cavités qui peuvent accueillir la faune.																								
Coût estimatif :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Abattage : 100 à 300 € HT/unité selon diamètre 																								
Financement(s) envisagé(s) :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau Seine Normandie : 40% de subvention pour les travaux d'entretien sur le territoire ornaïs du bassin versant, plafonné à 18 983 € de travaux d'entretien par an - Département de l'Orne : 20% de subvention <p>Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.</p>																								
Illustration :																								
							Exemple de cépée désolidarisée de la berge et inclinée vers le cours d'eau																	

FICHE ACTION « E2 »	GESTION DES EMBÂCLES, DES ATERRISSEMENTS ET DES DÉCHETS FLOTTANTS ET NON FLOTTANTS																							
Objectifs :																								
Le bois mort, les débris végétaux ou encore les déchets charriés par le cours d'eau peuvent se bloquer dans les ouvrages ou en travers du cours d'eau, formant ainsi des embâcles . Ils peuvent entraver la libre circulation de l'eau et provoquer des débordements lors des crues.																								
L'objectif est d'assurer la libre circulation de l'eau. Ainsi, les embâcles problématiques (de volume important, embâcles obstruant ou bloqués dans les ouvrages...) seront retirés. Les déchets situés sur les berges ou dans le lit, flottants ou non flottants, doivent être systématiquement retirés par les propriétaires riverains afin de limiter la formation d'embâcles problématiques.																								
Les atterrissements sont des bancs formés par des dépôts de matériaux alluvionnaires érodés par le cours d'eau. Avec le temps, la végétation peut s'y établir et ainsi fixer ces bancs. Les atterrissements participent à la mobilité naturelle du cours d'eau. Cependant, dans certains secteurs, cette mobilité peut représenter une menace pour les biens ou les activités (zones urbaines, cultures agricoles). De plus, certains atterrissements peuvent perturber l'écoulement des eaux.																								
L'objectif est donc d'intervenir uniquement sur les atterrissements pouvant entraîner une mobilité latérale non souhaitable ou une limite à l'écoulement des eaux potentiellement dangereuse lors des crues, avec une analyse préalable au cas par cas. L'intervention consistera en priorité à une gestion de la végétation, empêchant ainsi la fixation de l'atterrissement et permettant au cours d'eau de remobiliser les matériaux déposés. Pour les atterrissements déjà fixés, une scarification (griffage de la surface pour broyer les racinaires consolidant la croûte du banc) pourra être réalisée.																								
La mise en place d'épi(s) végétalisé(s) sur la berge opposée, pour réorienter le courant vers l'atterrissement, pourra être envisagée après une intervention sur la végétation si elle n'a pas suffi pour remettre les matériaux en mouvement. L'évacuation des matériaux ne sera envisagée qu'en dernier recours.																								
Description :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Enlèvement d'embâcles de volume < 1m³ (intervention à la tronçonneuse, utilisation de treuils) - Enlèvement d'embâcles de volume > 1m³ ou de souches désolidarisées de la berge (intervention d'un tracteur forestier ou d'une pelle mécanique) - Réorganisation (voire fixation) éventuelle d'embâcles à maintenir - Intervention sur la végétation des atterrissements - Pose d'épi(s) végétalisé(s) sur la berge opposée à l'atterrissement - Extraction de matériaux et extraction systématique des déchets flottants ou non, d'origine anthropique 																								
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc												
Précaution(s) :																								
Il n'y aura pas d'intervention systématique sur les embâcles et les atterrissements qui participent à la dynamique des cours d'eau et à la création d'habitats. Les interventions seront donc définies au cas par cas en fonction du contexte et des enjeux (impacts).																								
Dans le cas de pose d'épi(s) pour la gestion des atterrissements, le positionnement de l'épi(s) sera défini de manière à ne pas entraîner d'érosion sur la berge.																								
Si une extraction des matériaux s'avère nécessaire pour la gestion des atterrissements (envisagée en dernier recours), la présence éventuelle de zones de frayères et de végétation patrimoniale sera prise en compte. L'atterrissement ne sera pas surcreusé mais seulement arasé.																								
Par ailleurs, quand la situation le permet, le recours à la traction animale sera privilégié pour extraire les embâcles problématiques afin de limiter la perturbation des milieux.																								

Coûts estimatifs :

- Enlèvement d'embâcle : 50 à 200 € HT/unité selon le volume
- Pose d'épi végétalisé sur la berge opposée à l'atterrissement : 50 € HT/ml
- Gestion de la végétation sur les atterrissements : 0,60 à 1,00 € HT/m²
- Scarification : 0,50 à 1,50 € HT/m²

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie 40% de subvention pour les travaux d'entretien sur le territoire ornais du bassin versant, plafonné à 18 983 € de travaux d'entretien par an
- Département de l'Orne : 20 % de subvention
Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.

Illustrations :

Retrait d'un embâcle à la pelle mécanique (Source : Magnin TP; Fauverney 21)

FICHE ACTION « R1.1 »	RESTAURATION DE RIPISYLVE (GESTION DES ESPÈCES INADAPTÉES ET DES MALADIES, PLANTATION DE RIPISYLVE)																							
Objectifs :																								
Gestion des espèces inadaptées																								
L'implantation de <u>peupliers</u> et de <u>résineux</u> en bordures de cours d'eau peut être à l'origine d'érosion et de déstabilisation de berges. En effet, leur système racinaire superficiel ne permet pas un maintien suffisant des berges. Sensibles aux déracinements, ils provoquent embâcles et érosions de berges lors de leur chute.																								
L'objectif est de prévenir les déracinements en abattant les linéaires ou les sujets isolés de résineux et de peupliers présents sur les berges. Une plantation d'essences arborées plus adaptées et locales peut être réalisée par la suite. En outre, d'autres espèces peuvent être qualifiées d'inadaptées comme les <u>lauriers</u> , les <u>thuyas</u> ou les <u>espèces ornementales</u> qui présentent un faible intérêt en termes d'habitats et de biodiversité.																								
Phytophthora																								
Certains linéaires de cours d'eau sont bordés d'une ripisylve quasiment monospécifique constituée d'aulnes. Cette espèce est touchée par une maladie qui provoque son dépérissement : le <i>Phytophthora alni</i> . Ainsi, de grands linéaires de ripisylve peuvent être menacés à long terme si la propagation de la maladie s'intensifie sur le bassin versant.																								
L'objectif est donc de maîtriser l'expansion du <i>Phytophthora alni</i> en procédant au recépage des sujets malades. De plus, des plantations d'espèces locales et adaptées autres que l'aulne peuvent être préconisées pour diversifier la ripisylve, et ce afin d'assurer la pérennité et les fonctionnalités de la végétation rivulaire (ombrage, maintien des berges, épuration des eaux...).																								
Chalarose																								
Une partie des frênes du bassin versant de la Charentonne sont touchés par la chalarose, maladie qui provoque leur dépérissement. Afin de prévenir la formation d'embâcles causée par la chute d'arbres malades, l'abattage des frênes touchés par la chalarose peut être préconisé. Ceci est également valable dans les secteurs fréquentés par du public.																								
Plantation																								
Les opérations de plantations visent à reconstituer un cordon végétal en haut de berge sur des linéaires dépourvus de végétation, dans le but d'assurer le renouvellement de la végétation arborée stabilisant les berges et apportant un ombrage au cours d'eau, ainsi que des habitats pour la faune. Ces plantations peuvent également avoir lieu en complément d'une première opération de gestion : suite à un abattage d'espèces inadaptées (peupliers, résineux) ou suite à une intervention sur des linéaires touchés par le phytophthora par exemple.																								
Description :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Abattage/élimination des essences inadaptées - Abattage des frênes touchés par la chalarose (lorsque c'est nécessaire) - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégagant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents - Plantation d'espèces locales et adaptées 																								
Abattage / Recépage / Plantation																								
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc												
Précaution(s) :																								
Pour les plantations, l'entreprise veillera à utiliser des essences locales, si possible labélisées « Végétal local », autres que l'aulne et le frêne en raison de leurs maladies respectives.																								
Pour éviter la propagation du <i>Phytophthora alni</i> , l'entreprise travaillera dans un premier temps sur les zones non contaminées. Les bottes, outils, roues et bas de caisses des engins seront nettoyés à l'eau loin du cours d'eau.																								

Coûts estimatifs :

- Abattage : 100 à 300 € HT/unité selon diamètre
- Gestion du *Phytophthora alni* : 10 € HT/ml
- Plantation d'espèces locales et adaptées : 12 € HT/ml

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention
- Département de l'Eure : jusqu'à 20% (pour les plantations)

Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.

Illustrations :

Linéaire de peupliers (Source : Bastien Greu, PPRE Risle)



Travaux de plantation (Source : Alice Perron, SYMBA, 2008)

FICHE ACTION « R1.2 »	RESTAURATION DE RIPISYLVE (GESTION DES RIPISYLVES DENSES ET/OU SÉNESCENTES ET/OU MONOSPÉCIFIQUES PRÉSENTANT UNE SEULE CLASSE D'ÂGE)																							
Objectifs :																								
Le manque d'entretien de la ripisylve provoque la banalisation des espèces et des classes d'âge. De plus, une forte densité empêche l'auto-régénération et conduit au vieillissement de la végétation arborée. La chute d'arbres sénescents peut entraîner la formation d'embâcles, perturbant l'écoulement des eaux et pouvant accentuer localement les inondations.																								
Dans ce cas, l'objectif est de rajeunir la ripisylve afin de diversifier les classes d'âge et de permettre le développement d'une diversité d'espèces, et ainsi assurer la pérennité et les fonctionnalités de la végétation rivulaire (ombrage, maintien des berges, épuration des eaux...).																								
Description :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Élagage des branches mortes situées au-dessus du cours d'eau - Recépage des aulnes - Coupe d'éclaircie des ripisylves très denses - Abattages sélectifs des arbres sénescents ou déstabilisés et inclinés vers le cours d'eau - Étêtage des arbres têtards 																								
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc												
Précaution(s) : Une attention sera portée au maintien de bois mort en ripisylve (à condition que cela ne présente aucun danger), car il est un support pour la biodiversité, en particulier dans le cas d'arbres présentant des cavités qui peuvent accueillir la faune.																								
Une restauration légère sera toujours privilégiée.																								
Coûts estimatifs :																								
Allant d'une restauration légère dans les secteurs où la densité de la ripisylve est moyenne à une restauration lourde dans les secteurs où la ripisylve est à l'abandon, très dense et vieillissante : 2,50 à 20 € HT/ml																								
Financement(s) envisagé(s) :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention - Département de l'Orne : 20% de subvention <p>Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.</p>																								
Illustrations :																								
																								
Travaux de restauration de ripisylve (Source : Loïc Boula de Mareuil, SMBRC)																								

FICHE ACTION « R2 »	POSE DE CLÔTURES, AMÉNAGEMENT D'ABREUVOIRS ET PASSAGES D'HOMMES INSTALLATION / SUPPRESSION D'OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT											
Objectifs : De nombreuses prairies pâturées bordent les cours d'eau. Certaines sont équipées de clôtures, mais celles-ci sont parfois endommagées (poteaux manquants ou couchés, etc.) ou inadaptées (clôture trop proche du cours d'eau, etc.). D'autres, dépourvues d'équipements, donnent aux animaux un libre accès au cours d'eau. Le piétinement du bétail entraîne une érosion des berges, dégradant la qualité des habitats et de l'eau, et contribuant au colmatage des fonds pierreux.												
La pose de clôtures, l'aménagement d'abreuvoirs et d'ouvrages de franchissement (pour le bétail et les engins agricoles) ont donc pour objectifs de canaliser les animaux et ainsi éviter l'érosion des berges par piétinement. De plus, pour permettre aux usagers (propriétaires, pêcheurs, exploitants, etc.) d'accéder au cours d'eau, des passages d'hommes peuvent être aménagés (dispositifs de franchissement de clôtures).												
Description :												
<ul style="list-style-type: none"> - Reprise des clôtures endommagées - Mise à distance (2 m) des clôtures trop proches des cours d'eau pour permettre l'installation d'une ripisylve et tenir compte de la dynamique des cours d'eau - Pose de clôtures et aménagement d'abreuvoirs sur les linéaires qui en sont dépourvus (+ passages d'hommes si nécessaire) - Installation d'ouvrages de franchissement des cours d'eau pour les engins agricoles et le bétail, suppression des anciennes passerelles en mauvais état et inutilisées 												
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
Précaution(s) : Bien définir l'emplacement de l'abreuvoir et son calage (niveau d'eau) s'il s'agit d'une descente aménagée. Prévoir un abreuvoir tous les 400 ml au maximum à l'échelle d'une parcelle.												
Coûts estimatifs :												
Clôtures												
<ul style="list-style-type: none"> - Clôture classique à 3 fils avec pieux en châtaigner ou en acacia : 6 € HT/ml - Clôture électrique : 6 € HT/ml + prévoir l'alimentation (batterie) de 200 à 400 € HT (à la charge de l'exploitant/propriétaire) - Clôture à mouton : 6 € HT/ml 												
Abreuvoirs												
<ul style="list-style-type: none"> - Pompe à museau (pour 15 UGB) : 600 € HT/unité - Descente aménagée : 1300 € HT/unité 												
Passages d'hommes												
<ul style="list-style-type: none"> - 100 € HT/unité 												
Ouvrages de franchissement												
<ul style="list-style-type: none"> - Passerelle agricole : 10 000 € HT/unité - Passage à gué : 2000 € HT/unité - Retrait d'une passerelle : 350 à 1000 € HT/unité (coût variable selon la longueur, le poids, les matériaux...) 												
Financement(s) envisagé(s) :												
<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention - Département de l'Eure : jusqu'à 20% - Département de l'Orne : jusqu'à 20% 												
Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.												

Illustrations :

Principe d'un abreuvoir « classique » au cours d'eau

Vue en coupe

Règles d'implantation

1. Niveau optimal de l'eau au débit moyen
2. Niveau d'eau à l'étiage
3. Excavation dans le talus de berge
4. Traverse chêne ou piquet de châtaignier ($\Phi \sim 20$ cm)
5. Traverse Chêne double de pied ou demi-piquet de châtaignier ($\Phi \sim 20$ cm) : fixation boulon 14/350
6. Lisse pleine ($\Phi 12$ cm) fixation boulon 12/240
7. Lisse demi-ronde
8. Géotextile synthétique type "bidim"
9. Remblai de cailloux (tout venant 0-120 mm 3 à 10 tonnes)
10. Fil barbelé avec raidisseurs
11. Profondeur d'eau 25 cm

Principe d'une pompe à nez

Vue de dessus

Règles d'implantation

1. Zone d'accès empierré
2. Socle bétonné ancré dans le sol par 4 tiges filetées
3. Pompe automatique boulonnée sur le socle
4. Clôture de protection
5. Piquet de maintien
6. Crépine

(Source : <http://www.smbd.fr/>)

FICHE ACTION « R3 »	RESTAURATION DE BERGES																							
Objectifs : Les techniques de restauration de berges sont généralement employées pour remplacer les protections de berges inadaptées (tôles, poteaux électriques, traverses de chemin de fer, etc.) mises en place pour limiter l'érosion des berges. L'objectif est donc de remplacer ces protections inadaptées par des techniques plus respectueuses des milieux et qui s'y s'intègrent mieux. L'objectif est également de diversifier les habitats pour permettre un meilleur accueil de la faune et de la flore. Par ailleurs, on peut avoir recours aux techniques de restauration de berges dans le cadre de projets plus conséquents tels que la renaturation d'un cours, la restauration de la continuité écologique, etc. On peut distinguer deux types de techniques : le génie végétal et le génie civil. Les techniques de génie végétal permettent davantage d'échanges entre les berges et le cours d'eau, elles s'intègrent mieux au fonctionnement des écosystèmes et aux paysages. C'est pourquoi, elles seront toujours à privilégier. Les techniques de génie civil seront, quant à elles, employées en dernier recours notamment dans le cadre d'enjeux liés aux habitations/infrastructures.																								
Description :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Suppression des éventuelles protections inadaptées - Les techniques de génie végétal seront à privilégier - Il peut être nécessaire d'associer, dans certains cas, les techniques de génie civil aux techniques de génie végétal, notamment lorsqu'il est question de garantir la stabilité d'infrastructures ou de bâtiments - Il n'est pas nécessaire de mettre en place des techniques sur tout le linéaire de berges concerné par les travaux, ni sur les deux berges (alternance possible entre les deux berges, mise en place d'aménagements seulement sur les zones sensibles) 																								
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc												
Précaution(s) :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Bien définir la technique à mettre en œuvre selon les contraintes et les enjeux. - Toujours privilégier le génie végétal au génie civil, excepté dans le cadre d'enjeux liés aux habitations/infrastructures. - Veiller à bien définir le calage altimétrique des techniques utilisées. - Minimiser les plantations et les ensemencements, au profit de l'installation d'une végétation spontanée qui sera plus adaptée au milieu. - Piéger les rongeurs nuisibles les premières années afin de préserver les aménagements et permettre leur bonne implantation. 																								
Coûts estimatifs :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Enlèvement des protections inadaptées (avec ou sans évacuation) : 25 à 50 € HT/ml 																								
Génie végétal																								
<ul style="list-style-type: none"> - Talutage (terrassement + évacuation) : 15 € HT/m³ - Ensemencement : 3 € HT/m² - Géotextile biodégradable 700g/m² (fournitures dont agrafes + mise en œuvre) : 7 € HT/m² - Fascine de saule : 100 € HT/ml - Tressage de saule : 60 € HT/ml - Couches de branches à rejets : 50 € HT/m² - Lits de plants et plançons : 40 € HT/ml par niveau de végétalisation avec ou sans enrochement en pied de berge (50 € HT/tonne, 1 tonne pour 10 ml) - Caisses végétalisées : 250 à 400 € HT/m³ de bois utilisé 																								

Génie civil

- Empierrement (pierres de petite taille) / Enrochement (pierres de grande taille) : coût très variable ; 30 à 50 € HT/tonne pour un enrochement en bas de berge avec fourniture et mise en œuvre ; 100 €/m³ pour un enrochement à sec (non percolé) avec fourniture de blocs 80/100
- Gabion / Matelas Reno : coût très variable allant de 33 €/m² à 950 € /ml
- Tunage bois : 400 €/ml

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention
- Département de l'Eure : jusqu'à 20%
- Département de l'Orne : jusqu'à 20%

Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.

Illustrations :

Fascine de saule (Source : www.geni-alp.org)



Couches de branches à rejets (Source : www.lacompaniedesforestiers.com)

FICHE ACTION « R4 »	RESTAURATION D'HABITATS, RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE											
Objectifs : La restauration d'habitats dégradés ou la création d'habitats aquatiques (zones de frayères par exemple) dans les zones qui en sont dépourvues, ont pour objectifs de favoriser la biodiversité, la préserver en veillant à ce qu'il y ait une densité et une diversité d'habitats permettant aux espèces inféodées à ces milieux de réaliser tout ou partie de leur cycle biologique.												
La restauration hydromorphologique a pour objectif de redonner aux cours d'eau des caractéristiques physiques naturelles qui passent par des variations de profondeurs, des faciès diversifiés, une sinuosité plus ou moins marquée, etc. L'expression de la biodiversité est conditionnée par la structure physique du milieu. Ainsi, en rétablissant le fonctionnement morpho-dynamique des cours d'eau, cela contribue à améliorer leur état écologique.												
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
Précaution(s) : Réaliser les aménagements en période d'étiage afin qu'ils soient correctement calés et transparents lors des crues. Assurer un suivi des aménagements après chaque crue afin de vérifier leur bonne tenue et l'absence d'embâcles. Intervenir en dehors des périodes de reproduction des salmonidés (qui s'étend de novembre à février).												
Coûts estimatifs :												
Restauration d'habitats												
<ul style="list-style-type: none"> - Épis-déflecteurs : 20 à 50 €/ml (prix moyen considérant les linéaires aménagés et les linéaires intermédiaires) - Création d'habitats aquatiques : environ 30 € HT/5 unités (pierres-blocs ou débris ligneux grossiers) - Recharge en granulats (fourniture et mise en place) : 2 000 € HT/100 m² (épaisseur 10-15 cm), soit environ 111 € HT/m³ - Décolmatage : 0,60 €/m² (main d'œuvre à ajouter) - Déconcrétionnement (à l'aide d'un cheval de trait) : 400-450 € TTC/jour (500 à 1000 m² traités par jour en fonction de la nature du substrat) 												
Restauration hydromorphologique												
<ul style="list-style-type: none"> - Reméandrage : 240 000 € /kml (hors acquisitions foncières) - Traitement des surlargeurs : cela peut faire appel à diverses techniques, notamment de génie végétal. Le coût dépend également de la largeur à corriger. 												

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention
- Département de l'Eure : jusqu'à 20%
- Département de l'Orne : jusqu'à 20%

Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.

Illustrations :

Épis-déflecteurs (Source : sbvcauxseine.fr)



Déconcrétionnement (Source : actu.fr)



Travaux de reméandrage (Source : zones-humides.org/)

FICHE ACTION « R5 »	GESTION DES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES																							
Objectifs :																								
Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sont des espèces introduites hors de leur aire de répartition naturelle et qui prolifèrent jusqu'à impacter les milieux naturels et les espèces locales, grâce notamment à une croissance rapide, de fortes capacités de dispersion et/ou l'absence de régulateur (parasite ou consommateur) naturel dans leur aire d'introduction.																								
Les principales EEE végétales rencontrées sur le bassin versant de la Charentonne sont les renouées asiatiques (<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777 ; <i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922 ; <i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtkova, 1983), le bambou (<i>Pseudosasa japonica</i> (Siebold & Zucc. ex Steud.) Makino ex Nakai, 1925), le rhododendron (<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762), la balsamine de l'Himalaya (<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833) et le buddléia (<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887). Ces espèces peuvent former des massifs denses empêchant le développement de la végétation locale.																								
L'objectif est de contrôler les foyers de ces espèces (si possible éradiquer les foyers modestes) et de limiter leur propagation le long des cours d'eau. Leur gestion est difficile et doit être programmée sur plusieurs années. Les interventions seront adaptées en fonction des espèces et du contexte.																								
Description :																								
Renouées asiatiques																								
<ul style="list-style-type: none"> - Fauches répétées plusieurs fois dans l'année (6 à 8 fauches) sur plusieurs années et semis d'espèces locales denses - Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules 																								
Bambou																								
<ul style="list-style-type: none"> - Arrachage des tiges aériennes et des rhizomes des petites stations - Tronçonnage des tiges suivi d'un bâchage et bouturage de saules sur les stations plus étendues 																								
Rhododendron - Balsamine - Buddléia																								
<ul style="list-style-type: none"> - Arrachage des jeunes sujets, éventuellement accompagné d'un bouturage de saules - Coupe et dessouchage des sujets plus âgés (ou bâchage des souches si le dessouchage est impossible) 																								
La liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie (Douville & Waymel, 2019) propose une priorisation des espèces à cibler dans le cadre de la gestion des espèces végétales envahissantes.																								
Le buddléia et le rhododendron sont concernés par la priorité 2 : « Les actions de connaissance, de gestion et d'information/sensibilisation sont à réaliser en fonction des moyens disponibles et de la pertinence des actions sur chacune des stations d'espèces. Les actions de contrôle seront mises en place sur des foyers de taille « gérable » et à proximité de zones à fort enjeux patrimoniaux. ».																								
Le bambou et les renouées asiatiques sont concernés par la priorité 3 : « Pour ces espèces, la mise en place d'action n'est pas prioritaire dans l'absolu. Néanmoins, une veille sur les populations sera mise en place dans le cadre de l'inventaire permanent des CBN de Brest et de Bailleul et pourra si nécessaire déclencher la mise en place d'actions spécifiques localement. Il est à noter que l'appréciation des priorités attribuée à chaque espèce apparaît ici comme une ligne directrice pour orienter les actions. À tout moment et en fonction de l'évolution des populations dans leurs stations, les acteurs de terrain et notamment « les brigades invasives » peuvent juger nécessaire de faire varier les niveaux de priorité. Le but étant d'être le plus réactif possible sur les évolutions des espèces en Normandie et d'en minimiser les impacts sur la biodiversité, la santé et sur les aménagements. ».																								
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc												

Précaution(s) :

Les EEE possèdent de fortes capacités de propagation. Ainsi, une attention particulière sera portée lors des chantiers afin d'éviter la propagation de fragments et de graines (nettoyage du matériel et des engins après chaque chantier). Aucun rémanent ne sera laissé sur place et les déchets seront mis dans des sacs poubelles et exportés hors du site pour être détruits.

Coût estimatif :

- Bâchage et boutures de saule : 20 € HT/m²

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 40% de subvention pour l'entretien des foyers émergeants, de petites tailles ou isolés (uniquement pour la partie ornaise du bassin versant de la Charentonne)

Illustration :

Pose de bâches sur un foyer de renouée (Source : Loïc Boula de Mareuil, SMBRC)

FICHE ACTION « R6 »	GESTION DES ESPÈCES ANIMALES ENVAHISSENTES
Objectifs :	
Les EEE animales présentes sur le bassin versant de la Charentonne sont principalement les ragondins et les rats musqués, les écrevisses exotiques et les frelons asiatiques.	
<p>Les ragondins et rats musqués ont un impact non négligeable sur l'érosion des berges, qu'ils fragilisent en creusant des réseaux de galeries. Une gestion de ces espèces est coordonnée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) dans l'Orne et l'Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs de l'Eure (AGRPE) dans l'Eure. Dans la partie ornaise du bassin versant, une lutte collective a été mise en place en 2016 par la FDGDON avec fourniture de cages aux communes (excepté pour la commune de Touquettes) afin de les mettre à disposition des personnes souhaitant piéger. Un point de collecte des cadavres est installé à Boquencé. Dans la partie euroise du bassin versant, des piégeurs agréémentés de l'AGRPE assurent le piégeage sur une partie des communes depuis 2011, dans le secteur de Broglie. Il est demandé à la FDGDON et à l'AGRPE de communiquer leur nombre de captures chaque année, afin de pouvoir suivre l'évolution des populations.</p> <p>Les écrevisses américaines, signal de Californie et de Louisiane sont une menace pour l'écrevisse à pattes blanches, espèce patrimoniale déjà fragilisée par la dégradation de ses habitats et de la qualité de l'eau. Dans l'Orne, la pêche de toutes les espèces d'écrevisses est interdite en 2020 sur la Charentonne et ses affluents y compris le ruisseau du Guiel. Le transport des écrevisses exotiques envahissantes à l'état vivant est interdit sur l'ensemble du département. Dans l'Eure, la pêche aux écrevisses américaines est ouverte toute l'année sur les cours d'eau de 2^{ème} catégorie du 2^{ème} samedi de mars au 3^{ème} dimanche de septembre sur les cours d'eau de 1^{ère} catégorie dont la Charentonne.</p> <p>Le frelon asiatique exerce une prédation sur les populations d'insectes, notamment les abeilles autochtones. Ils peuvent installer leur nid dans les arbres de la ripisylve. Le Conseil Départemental de l'Orne et certaines communes et communautés de communes du département ont engagé un plan de lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Ce plan permet aux propriétaires de solliciter une aide du Département et parfois des communes ou communautés de communes pour la destruction des nids. Pour ce faire, les propriétaires doivent déclarer le nid présent sur leur terrain sur une plateforme en ligne (www.frelonasiatique61.fr).</p> <p>Le Préfet de l'Eure, en lien avec le Conseil Départemental de l'Eure a pris un arrêté organisant la lutte collective avec la mise en place d'un guichet unique porté par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure (GDS 27), dont le rôle est de mettre en contact les propriétaires ayant un nid sur leur terrain avec un prestataire certifié via une plateforme en ligne (www.frelonasiatique27.fr). Les propriétaires pourront alors bénéficier d'une subvention pour la destruction du nid par le prestataire. Toute personne constatant la présence d'un nid doit en informer sans délai le guichet unique mis en place par le GDS 27 ou à défaut la mairie.</p> <p>L'<u>objectif</u> dans le cadre du PPRE est d'informer les propriétaires sur la réglementation en vigueur concernant la gestion des espèces animales exotiques envahissantes, sur leur possibilité d'intervention et sur les outils, interlocuteurs et infrastructures à leur disposition. Communiquer et sensibiliser sur les impacts de EEE animales à l'échelle du bassin versant auprès de différents publics (propriétaires, pêcheurs, élus...) est également essentiel.</p>	
Description :	
<ul style="list-style-type: none"> - Information/sensibilisation des propriétaires, pêcheurs, élus, grand public... - Suivi des données de captures des ragondins et rats musqués - Dans le cadre de travaux de restauration de berges, par exemple, une action de piégeage des ragondins et rats musqués peut être nécessaire le temps que les aménagements soient correctement implantés 	

- Recenser et assurer un suivi des espèces observées sur le bassin versant de la Charentonne

Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
------------------------	-------	------	------	-------	-----	------	-------	------	------	------	------	-----

Précaution(s) :

Une veille sur la réglementation en vigueur est nécessaire afin de communiquer les informations à jour. Une attention devra être portée à la communication auprès des piégeurs concernant le risque de piéger des espèces non ciblées (campagnol amphibie, etc.) et l'obligation de les relâcher, avec une redirection vers des outils d'identification (cf. plaquettes du Groupe Mammalogique Normand).

Coûts estimatifs :

- Point de collecte (environ 1 500 € d'équipement pour 10/12 communes, prévoir un local avec électricité) : congélateur (environ 430 L) : 600 € TTC ; bac d'équarrissage (environ 750 L) : 800 € TTC ; sacs en papier pour mettre les cadavres : 100 € TTC
- Cage (modèle à 2 entrées, 1m de long, 30 cm de large et 35 cm de hauteur) : 35 € à 70 € TTC
- Une paire de gants étanche et résistante : 3,20 € HT
- Indemnisation d'une douzaine de piégeurs agréés pour assurer la lutte sur une partie des communes de la partie euroise du bassin versant de la Charentonne (par an) : 4 110 € TTC

Financement(s) envisagé(s) :

- Intercom Bernay Terres de Normandie : financements possibles selon les enjeux

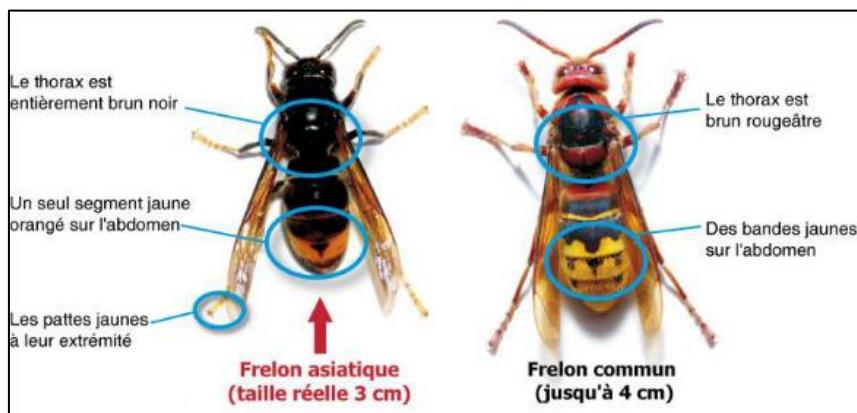
Illustrations :



Ragondin (*Source : <https://www.lejsl.com/>*)



Rat musqué (*Source : <https://www.unapaf.fr/>*)



(*Source : <http://www.eure.gouv.fr/>*)

FICHE ACTION « RCE »	RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE											
Objectifs : De nombreux ouvrages hydrauliques cloisonnent la Charentonne et ses affluents. La plupart de ces ouvrages impactent le bon fonctionnement des cours d'eau et constituent des obstacles à la continuité écologique (sédimentaire et piscicole).												
Les objectifs sont donc de :												
- Restaurer la continuité écologique longitudinale et l'hydrodynamique naturelle des cours d'eau en effaçant partiellement ou totalement les ouvrages, en renaturant certains segments de cours d'eau, etc. ;												
- Permettre le franchissement piscicole (à l'aide d'aménagements tels que les passes à poissons ou les bras de contournement lorsqu'il n'est pas possible d'effacer les ouvrages) ;												
- Améliorer le transit sédimentaire ;												
- Conserver les ouvrages ayant un usage hydraulique ou économique (production d'hydroélectricité), tout en les mettant en conformité vis-à-vis de la continuité écologique.												
Le terme d'« ouvrage hydraulique » comprend les ouvrages de taille plus ou moins importante dotés d'éléments mobiles (vannes), mais aussi les ouvrages de moindre importance tels que de petits seuils.												
Enfin, certains ouvrages de franchissement du cours d'eau ont également un impact sur la circulation des espèces piscicoles et des sédiments, voire à l'écoulement de l'eau, tels que les buses mal calées avec le lit du cours d'eau ou les ponts présentant un radier avec une très faible lame d'eau. L'objectif est donc de remplacer ou d'aménager ces ouvrages pour limiter leur impact sur le cours d'eau et les rendre transparent vis-à-vis de la circulation des espèces, des sédiments et de l'eau.												
Description : Selon le ou les ouvrages (complexe d'ouvrages) à traiter, les enjeux et les contraintes, il peut être nécessaires de réaliser des études spécifiques (hydrauliques, géotechniques, topographies, ...), ainsi qu'une étude de faisabilité.												
Plusieurs types d'actions sont envisagés afin d'améliorer l'état écologique des cours d'eau :												
- L'effacement total ou partiel des ouvrages hydrauliques												
- La renaturation totale ou partielle de segments de cours d'eau (remise en fond de vallée avec ou sans comblement du bief/bras usinier) afin de restaurer les fonctionnalités hydrodynamiques et hydromorphologiques												
- Le démantèlement des éléments mobiles (vannages et portiques), ce qui permet de s'affranchir des problèmes d'embâcles												
- L'équipement des ouvrages (passes à poissons, bras de contournement) dans le cas d'ouvrages structurants (les vannes sont conservées fermées)												
- Remplacement des buses ou des ouvrages mal calés par des hydrotubes (demi-PEHD), passerelles, dalots rectangulaires ou pont cadre selon le contexte et aménagement des radiers d'ouvrages d'art par des déflecteurs off-set pour augmenter la lame d'eau												
De manière globale, les travaux traitant des ouvrages hydrauliques comprennent à la fois des travaux sur les ouvrages, mais aussi dans le fond de vallée à l'amont et à l'aval des ouvrages. En effet, il peut s'agir de modifier le profil en long et en travers du cours d'eau (reprofilage, reméandrage, talutage), créer un lit d'étiage, apporter des substrats pour reconstituer un lit avec des habitats diversifiés, stabiliser les pieds de berges en ayant recours à des techniques de génie végétal, la plantation d'une ripisylve, la création d'annexes hydrauliques, etc.												
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc

Précaution(s) : Réaliser une étude de faisabilité et éventuelles des études spécifiques selon la complexité du projet de restauration de la continuité écologique.

Informier et sensibiliser les propriétaires concernés et le grand public.

Concernant le remplacement des ouvrages de franchissement du cours d'eau, les aménagements seront adaptés au contexte (largeur du cours d'eau, engins amenés à franchir le cours d'eau...). Dès que cela est possible, les passerelles seront privilégiées car leur mise en place a un impact limité sur le lit mineur.

Dans le cas d'ouvrages nécessitant une intervention en lit mineur, le dimensionnement de l'ouvrage sera plus large que la largeur du cours d'eau afin d'éviter un sous-dimensionnement. On veillera à reconstituer un fond naturel dans l'ouvrage en ajoutant de la granulométrie (cailloux, blocs, graviers) et à caler l'ouvrage en suivant la pente du cours d'eau de manière à conserver en permanence une lame d'eau suffisante (entre 5-15 cm selon le gabarit du cours d'eau) et ne pas créer de chute ni d'accélération des écoulements.

Coûts estimatifs :

Les coûts peuvent être extrêmement variables d'un projet à un autre selon la nature des travaux, leur emprise, les contraintes, l'accessibilité au chantier, les enjeux...

Etudes

- Étude hydraulique pour un ouvrage : 30 000 € HT
- Étude hydraulique pour un complexe d'ouvrages : 60 000 € HT
- Dossier Loi sur l'Eau : 7500 € HT
- Étude géotechnique : 8000 € HT

Travaux

- Démantèlement des éléments mobiles : 4000 € HT
- Effacement d'ouvrage : 8000 € HT/m de chute
- Renaturation totale ou partielle : 415 € HT/ml
- Remise à ciel ouvert : 400 € HT/ml
- Rampe en enrochements : 40 000 à 65 000 € HT/unité
- Passe à poissons : 90 000 à 140 000 € HT/unité
- Bras de contournement : 450 € HT/ml
- Remplacement d'ouvrages de franchissement : de 1700 € HT pour une passerelle bétail à 30000 € HT pour un pont cadre

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention (études et travaux) + 10% pour les travaux (uniquement) d'effacement total ou partiel d'ouvrages inscrits au Contrat de Territoire Eau & Climat 40% de subvention pour les dispositifs assurant la continuité écologique (études et travaux) tels que les passes à poissons
- Département de l'Eure : jusqu'à 20% (pour les études plafond maximum de 30 000 € par projet, pour les travaux plafond à 40 000 € maximum par projet)

Dans la limite d'un plafond de 80% (voire 90%) de subvention.

Illustrations :



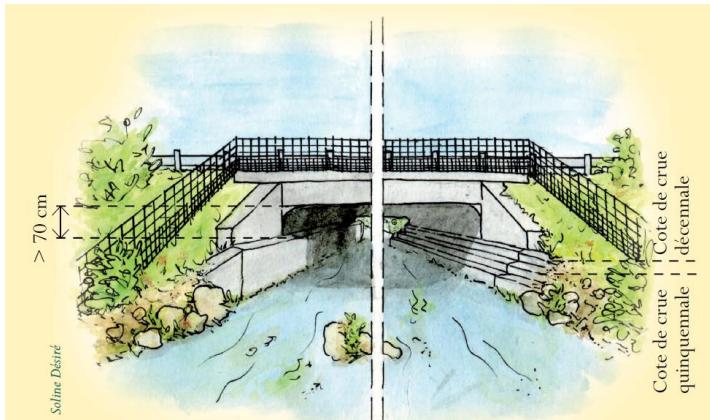
Arasement d'un seuil (Source : www.eaudumorbihan.fr)



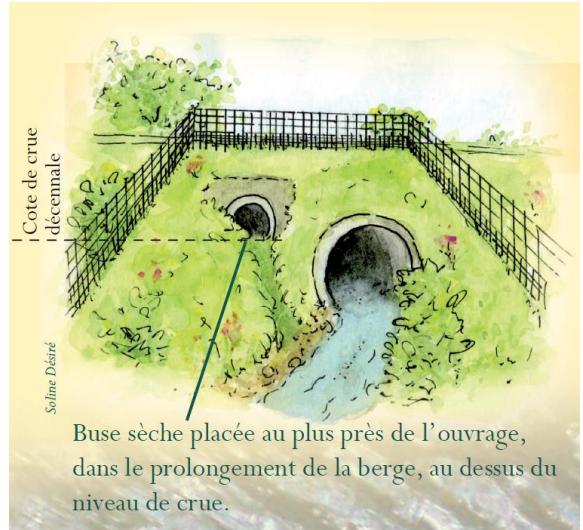
Passe à poissons (Source : www.afbiodiversite.fr)

FICHE ACTION « OA »	AMÉNAGEMENT D'OUVRAGE D'ART POUR LE PASSAGE DE LA LOTURE											
Objectifs : Le trafic routier est une cause majeure de mortalité pour la Loutre, souvent obligée de traverser les axes routiers en passant au-dessus des ponts, même hors période de crues. Certains ponts (ouvrages d'art) ont des effets négatifs pour la Loutre :												
- Effet tunnel (ouvrage de petit gabarit, trop long ou à faible tirant d'air) ;												
- Effet entonnoir (rétrécissement du lit du cours d'eau au niveau de l'ouvrage) ;												
- Effet cascade (seuil, fort dénivelé...).												
Pour sécuriser le passage de la Loutre (mais aussi d'autres animaux : renards, batraciens, hérissons...), un cheminement à pied sec doit donc être créé sous les ponts.												
Description :												
- Berges artificielles												
- Banquettes en béton (éventuellement avec marches ou en encorbellement)												
- Passerelles (en matériaux pérennes)												
- Buses sèches												
- Rampes d'accès (en enrochement ou en béton)												
- Engrillagement (en « U » suffisamment ouvert et long)												
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
Précaution(s) :												
- Placer le dispositif au-dessus du niveau de crues décennales et surdimensionner l'ouvrage en cas de modifications hydrauliques												
- Veiller à avoir un bon accès depuis l'eau et un bon raccordement à la berge												
- Privilégier les matériaux pérennes (béton)												
- Entretenir le passage (réparations, entretien de la végétation)												
- Aménager l'ouvrage sur la rive ayant le courant le plus lent												
Coût estimatif moyen :												
- Aménagement d'un ouvrage d'art : 12 000 € HT (coût variable selon le type d'aménagement à mettre en œuvre, les dimensions, l'emplacement, etc.)												
- Diagnostic de pisciculture pour la mise en place d'aménagements anti-prédation : 900 € TTC l'expertise + frais de transport et hébergement de l'expert à prévoir												
- Aménagements anti-prédation pour pisciculture : 5 200 à 14 300 € TTC (hors main d'œuvre, terrassement et transport)												
Financement(s) envisagé(s) :												
- Agence de l'Eau Seine Normandie : à définir												
- Département de l'Eure : à priori jusqu'à 20% de subvention pour l'aménagement d'ouvrages d'art (sans bénéfices pour la faune piscicole)												
- Intercom Bernay Terres de Normandie : à définir												
- Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne : à définir												

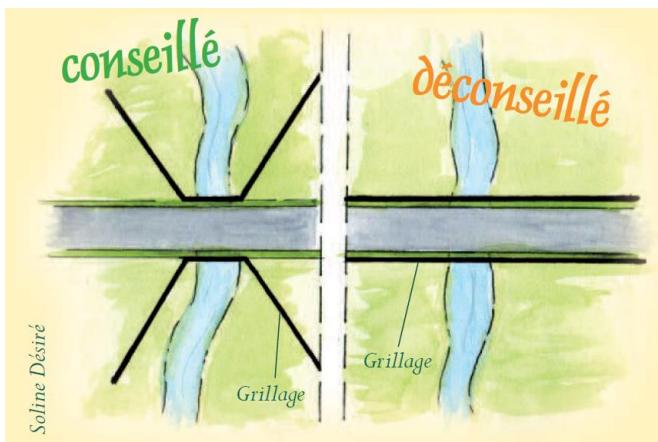
Illustrations :



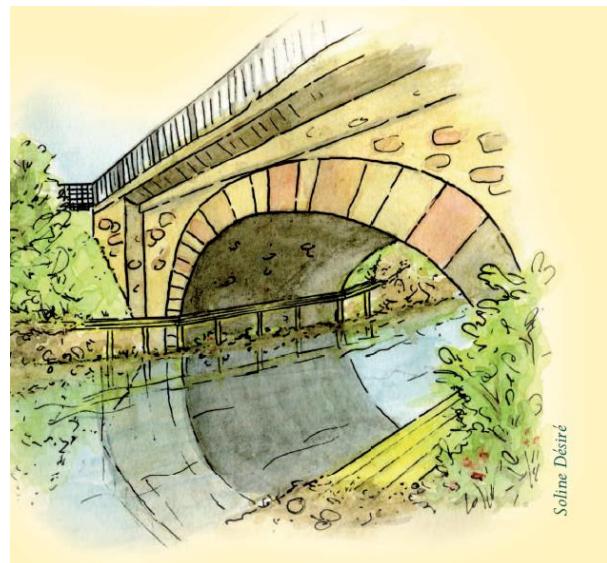
Banquettes en béton (Source : Groupe Mammalogique Breton)



Buse sèche (Source : Groupe Mammalogique Breton)



Engrillagement (Source : Groupe Mammalogique Breton)



Passerelle (Source : Groupe Mammalogique Breton)

FICHE ACTION « LM »	RECONNEXION LIT MINEUR / LIT MAJEUR																							
Objectifs : Améliorer la connectivité latérale afin de favoriser les échanges entre le lit mineur et le lit majeur (zones humides) des cours d'eau. Cela permet de maintenir ou restaurer les zones d'expansion de crues et ainsi réduire le risque inondation dans les zones urbanisées. Cela permet également de restaurer certaines zones humides et de maintenir un espace de liberté pour les cours d'eau.																								
Description :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Restauration de champs d'expansion de crues ; - Effacement de merlons ; - Suppression d'ouvrages latéraux (digues, anciennes vannes pour le baignage des prairies) ; - Maintien et restauration de zones humides ; - Maintien d'un espace de liberté/mobilité pour les cours d'eau. 																								
Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc												
Précaution(s) : La suppression d'ouvrages (latéraux ou longitudinaux) peut, dans certains cas, avoir pour conséquence de nuire au maintien d'une zone humide. Les projets de restauration de la continuité écologique sont donc à étudier à l'échelle du lit majeur en tenant compte des zones humides attenantes aux cours d'eau.																								
Coûts estimatifs :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Effacement de merlon : 9 € HT/m³ (déblais/remblais sur site) à 20 € HT/m³ (terrassement + évacuation hors site), ou 20 € HT/ml - Suppression d'ouvrages latéraux : très variable selon les cas 																								
Financement(s) envisagé(s) :																								
<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention - Département de l'Eure : jusqu'à 20% - Département de l'Orne : jusqu'à 20% <p>Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.</p>																								
Illustrations :																								
 																								
Zones humides du lit majeur connectées au lit mineur																								

FICHE ACTION « AF »	ACQUISITIONS FONCIÈRES											
Période	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
Objectifs : Il peut s'agir, d'une part, d'acquisitions foncières (permanentes ou temporaires) de zones humides/parcelles en bordure de cours d'eau nécessaires à la réalisation de travaux de restauration/effacement d'ouvrage/renaturation.												
D'autre part, il peut être question d'acquisitions foncières ayant lieu dans le cadre d'une stratégie d'acquisition foncière pouvant, par exemple, avoir pour objectifs de conserver les zones d'expansion de crues et préserver les mégaphorbiaies menacées (fermeture et perte de biodiversité de ces milieux dues à l'abandon de leur exploitation). La maîtrise foncière peut ainsi permettre de conserver des habitats et des espèces.												
Description : Une acquisition foncière peut se faire par différents moyens : l'achat, l'échange, le droit de préemption ou l'expropriation.												
L'expropriation est cependant une procédure lourde qui permet à un organisme public de contraindre un particulier ou un autre organisme à céder sa propriété, moyennant le paiement d'une indemnité. Toute expropriation doit être justifiée par une Déclaration d'Utilité Publique (DUP).												
Il est possible pour les EPCI d'avoir recours à France-Domaine afin de bénéficier d'avis sur la valeur vénale ou locative des biens immobiliers qu'ils envisagent d'acquérir, de louer ou de vendre. Cette évaluation est gratuite pour les EPCI.												
Précisions : La maîtrise foncière doit être mobilisée lorsque c'est indispensable à la réalisation de travaux, ou pour les terrains présentant un intérêt environnemental fort et où les approches contractuelles et réglementaires sont difficiles et peu appropriées.												
L'EPCI propriétaire de parcelles peut établir des conventions de gestion, des prêts à usages, des baux ruraux à clauses environnementales ou encore des baux emphytéotiques avec pour objectif d'assurer une gestion écologique des parcelles.												
De plus, un autre dispositif existe : l'obligation réelle environnementale. Avec cet outil « Les propriétaires de biens immobiliers peuvent conclure un contrat avec une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement en vue de faire naître à leur charge, ainsi qu'à la charge des propriétaires ultérieurs du bien, les obligations réelles que bon leur semble, dès lors que de telles obligations ont pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques. » (article L.132-3 du Code de l'Environnement).												
Coût estimatif :												
- Prairie humide : 4 000 à 10 000 € HT/ha												
Financement(s) envisagé(s) :												
- Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention (les acquisitions foncières peuvent inclure du bâti lorsque cela est strictement nécessaire à la réalisation du projet global)												
- Département de l'Eure : jusqu'à 20% (pour l'acquisition de zones humides en vue de restaurer la fonctionnalité dont le patrimoine naturel ; déplafonnement possible si l'action est portée par une association sur les sites ENS)												
Dans la limite d'un plafond de 80% de subvention.												

FICHE ACTION « EZH »	ENTRETIEN DE ZONES HUMIDES
Objectifs :	
<p>Les zones humides jouent un rôle primordial notamment dans la gestion qualitative et quantitative de l'eau, dans la régulation hydraulique et pour la biodiversité. En effet, elles participent à la régulation des crues et au soutien des étiages, à la recharge des nappes phréatiques, à l'épuration des eaux (en retenant matières en suspension, micropolluants et nutriments) et au ralentissement des eaux de ruissellement. Elles sont également des zones de reproduction, d'alimentation et de refuge pour la faune et accueillent des espèces et des habitats patrimoniaux. Elles représentent donc d'importants supports de biodiversité et constituent, de plus, des corridors écologiques.</p> <p>L'entretien d'une zone humide vise à la maintenir dans un état fonctionnel en ce qui concerne la gestion qualitative et quantitative de l'eau, la régulation hydraulique, mais aussi en termes de fonctions biologiques. Cet entretien nécessite le plus souvent la mise en place ou le maintien d'une gestion extensive, notamment des prairies, par les exploitants agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien/mise en place d'un pâturage adapté - Maintien/mise en place d'une fauche adaptée - Limitation des intrants - Contrôle de la fermeture du milieu (coupe des jeunes arbres, etc.) <p>Le maintien et, <i>a fortiori</i>, la mise en place de ces pratiques pourra être encouragé par la contractualisation entre exploitants et collectivités/établissements publics, grâce à différents outils.</p> <p>Note : Contrôle de la fermeture du milieu versus libre évolution ?</p> <p><i>La libre évolution est un choix de gestion qui peut tout à fait être adapté aux zones humides, par exemple dans le cas des boisements humides. Cette gestion reposant sur la non-intervention permet l'expression de la dynamique spontanée de la végétation, qui tend vers la fermeture du milieu en l'absence de contraintes et/ou de perturbations.</i></p> <p><i>Il est alors important de définir s'il est pertinent de laisser le milieu évoluer spontanément en analysant différents facteurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence ou non d'espèce(s) patrimoniale(s) liée(s) aux milieux ouverts - Diversité / équilibre entre milieux ouverts et fermés à l'échelle du bassin versant - Importance de la tendance vers la fermeture du milieu à l'échelle du bassin versant (par exemple dans le cas d'une forte déprise agricole) <p><i>tout en tenant compte de la volonté des propriétaires/exploitants et des possibilités d'intervention.</i></p> <p><i>Dans le cas où la libre évolution s'avère être un choix de gestion pertinent, il existe des outils pour pérenniser l'engagement des propriétaires en faveur de la non-intervention, qui pourront leurs être présentés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Obligations Réelles Environnementales (ORE) - Le Programme Régional des Espaces en Libre Evolution (PRELE) du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie 	
Description :	
<p>Maintien/mise en place d'un pâturage adapté</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Limiter, voire proscrire, l'apport de fourrage ○ Chargement à définir (UGB) ○ Période de mise à l'herbe ○ Traitements antiparasitaires ○ Rotation, voire mise en place d'exclos pour préserver certaines espèces ou habitats patrimoniaux/sensibles 	

Maintien/mise en place d'une fauche adaptée

- Date(s) et fréquence de fauche
- Sens de fauche

Limitation des intrants : fertilisants azotés, produits phytosanitaires

Contrôle de la fermeture du milieu : arrachage des saules (peupliers, etc.) tous les 3 à 5 ans

Entretien des fossés

- Maintien de secteurs non curés chaque année
- Fauche d'une rive sur deux par an

Faucardage des végétations amphibiennes tous les 5 à 10 ans (étangs, mares...)

❖ **Outils de contractualisation avec les propriétaires et exploitants :**

Outils liés au site Natura 2000 "Risle, Guiel, Charentonne" : charte Natura 2000, contrats Natura 2000, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques hors site Natura 2000 :

Un projet agro-environnemental pourrait être élaboré pour les zones humides du lit majeur de la Charentonne et de ses affluents (hors Guiel) situées dans la partie ornaise du bassin versant, afin de pouvoir proposer des MAEC sur ces zones humides situées hors site Natura 2000.

Les Obligations Réelles Environnementales (ORE)

Cet outil contractuel est mobilisable par tout propriétaire foncier souhaitant mettre en place une protection environnementale attachée à son bien, pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Les obligations réelles environnementales étant attachées au bien, elles perdurent même en cas de changement de propriétaire et engagent donc les propriétaires ultérieurs.

La mise en place d'une obligation réelle environnementale nécessite la signature d'un contrat entre le propriétaire et un cocontractant, qui peut être une collectivité, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement. Ainsi, le Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne et l'Intercom Bernay Terres de Normandie pourront être cocontractants d'ORE et faire naître des obligations réelles nécessaires au **maintien, à la conservation, à la gestion ou à la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques sur les zones humides.**

Les conventions de gestion liées à un plan de gestion d'espaces naturels

Le partenaire privilégié pour la mise en place de plan de gestion est le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. Cette association élabore et met en œuvre des plans de gestion sur les sites qu'elle gère en collaboration avec des propriétaires privés notamment, et ce grâce à la signature d'une convention de gestion.

Le bail rural à clauses environnementales (ou Bail Rural Environnemental, BRE)

Il s'agit d'un bail rural soumis au statut du fermage entre un bailleur (propriétaire) et un preneur (exploitant agricole), auquel on ajoute des clauses environnementales (pratiques culturales respectueuses de l'environnement) issues de l'article R. 411- 9-11-1 du Code rural et de la pêche maritime. Ce bail offre la possibilité de faire payer un loyer inférieur au minima du barème arrêté par le Préfet tout en restant dans le statut du fermage.

Les personnes morales de droit public et les bailleurs publics par assimilation de la loi disposant d'une légitimité ou d'un intérêt particulier à agir en faveur de l'environnement peuvent conclure un BRE sur leur propriété en tout point du territoire.

Les particuliers peuvent conclure un BRE sur leur propriété incluse dans un espace visé par l'article L. 411-27 du Code rural et de la pêche maritime, parmi lesquels on retrouve, à l'échelle du bassin versant de la Charentonne, les sites Natura 2000, les périmètres de protection des captages d'eau potable, les zones incluses dans une Trame Verte et Bleue (TVB), les zones visées par un Arrêté de Protection de Biotope (APB). Par ailleurs, sont aussi visées par l'article L. 411-27 du Code rural et de la pêche maritime, les Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier (ZHIEP) et les Zones Stratégiques pour la Gestion de l'Eau (ZSGE), ainsi que les zones de rétention temporaire des eaux de crues ou de ruissellement et les zones de mobilité d'un cours d'eau concernées par un arrêté instituant une servitude d'utilité publique.

Enfin, tout bailleur en tout point du territoire peut conclure un BRE sur sa propriété si les clauses environnementales se limitent au maintien d'infrastructures (mares, bosquets, etc.) ou de pratiques écologiques.

Les clauses environnementales pouvant relever de l'entretien de zones humides sont les suivantes :

- le non-retournement des prairies ;
- la création, le maintien et les modalités de gestion des surfaces en herbe (par exemple le pâturage extensif ou la fauche tardive) ;
- les modalités de récolte ;
- l'ouverture de zones embroussaillées, et le maintien de l'ouverture d'un milieu menacé par l'embroussaillement ;
- la mise en défens de parcelles ou de parties de parcelles (notamment par la mise en place de clôtures fixes ou temporaires et le respect de zones non récoltées) ;
- la limitation ou l'interdiction des apports en fertilisants ;
- la limitation ou l'interdiction des produits phytosanitaires ;
- l'interdiction d'irrigation, de drainage et de toutes autres formes d'assainissement ;
- les modalités de submersion des parcelles et de gestion des niveaux d'eau ;
- la création, le maintien et les modalités d'entretien de haies, talus, bosquets, arbres isolés, arbres alignés, bandes tampons le long des cours d'eau ou le long des forêts, mares, fossés, terrasses, murets ;
- la conduite de cultures ou d'élevages suivant le cahier des charges de l'agriculture biologique ;
- les pratiques associant agriculture et forêt, notamment l'agroforesterie.

Les paiements pour services environnementaux

C'est un dispositif permettant de rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes et services écosystémiques. Le dispositif doit définir précisément un objectif en termes de préservation ou de restauration d'un ou plusieurs services écosystémiques identifiés. Le paiement est conditionné à un résultat en matière de préservation ou de restauration de l'écosystèmes et des services écosystémiques associés.

Les agriculteurs engagés dans le dispositif sont considérés comme fournisseurs d'un service environnemental. Le financeur, qui « achète » ce service, peut être une collectivité territoriale.

Sur le bassin versant de la Charentonne, une réflexion peut être menée sur la mise en place de ce dispositif pour le maintien et la restauration des services écosystémiques liés aux zones humides.

Période d'intervention variable selon l'action	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc

Précaution(s) :

- Tenir compte de la portance des sols, ne pas faire intervenir d'engins trop lourds susceptibles de déstructurer les sols. Si possible, avoir recours à la traction animale pour limiter les impacts et pouvoir intervenir dans des zones difficiles d'accès pour les engins.

- Pour le pâturage, veiller à la présence d'équipements de prairie adaptés (abreuvoirs, clôtures) pour que le bétail n'ait pas d'impacts négatifs sur les berges ou la ressource en eau. Si possible, limiter les traitements antiparasitaires et les réaliser hors zones humides.

Coûts estimatifs :

- Abattage sélectif : 75 à 300 € HT/unité selon diamètre
- Débroussaillage avec exportation : 2 € HT/ml
- Fauche tardive avec exportation : 1,40 €/m²
- Focardage manuel : 700 à 900 € HT/ jour (pour 3 agents)

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 40% de subvention
- Département de l'Eure : jusqu'à 20% (sous réserve de la maîtrise foncière publique ou associative (association agréée pour la protection de l'environnement))
- Département de l'Orne : 20%

Illustrations :

Prairie pâturée par des bovins

**Prairie humide fauchée**(Source : <http://bassin-selune.fr/>)

FICHE ACTION « RZH »	RESTAURATION DE ZONES HUMIDES
	<p>Objectifs : La restauration vise à ramener une zone humide dégradée dans un état fonctionnel en termes de gestion qualitative et quantitative de l'eau, de régulation hydraulique et/ou de fonctions biologiques, grâce à des travaux de restauration de plus grande envergure que les opérations d'entretien.</p> <p>Les dégradations touchant les zones humides peuvent être multiples : drainage, mise en labour, plantations monospécifiques (peupleraies, pessières), remblais, abandon (fermeture du milieu), prolifération d'espèces exotiques envahissantes...</p>
	<p>Description :</p> <p>Reconversion des labours en prairies, voire en boisements humides</p> <p>Abattage de peupleraies et pessières pour une reconversion en prairies, voire en boisements humides</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coupe et abattage : débroussaillage à l'aide d'un broyeur forestier et d'un tracteur (optionnel) + bûcheronnage manuel (pour les terrains inaccessibles au matériel lourd d'abattage) ou abattage mécanisé (coupe, ébranchage, tronçonnage) à l'aide d'abatteuses à roues (pour les peuplements d'arbres de hauts jets sur des terrains en faible pente) - Débardage : Traction animale pour les distances courtes (200 m) : à privilégier dès que possible pour limiter l'impact sur les sols ou traînage mécanisé (tracteur forestier ou agricole adapté, débusqueur) ou portage (porteur forestier ou tracteur agricole avec une remorque forestière dotée d'un grappin) - Stockage + façonnage (tronçonnage et ébranchage des troncs, déchiquettage des rémanents sous forme de palettes, etc.) - Traitements des souches : Rabotage, dessouchage ou broyage des souches <p>Effacement des drainages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'obstacles dans les fossés : panneaux, planches ou rondins de bois, bouchons de matériaux extraits du sites ou issus d'autres travaux <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comblement total des fossés : Coupe et export de la végétation, apport de matériaux issus d'un décapage le long du fossé ou extérieurs au site (identification de la provenance), tassemement des matériaux <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Érastement des drains sur 1 à 2m de longueur à des points stratégiques quand le plan de récolelement est connu <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Érastement de l'exutoire des drains (débouché du collecteur) sur 1 à 2m de longueur quand le plan de récolelement n'est pas connu <p>Effacement de remblais</p> <p>Avant toute opération d'effacement de remblais, il est nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'étudier la nature du remblai et de s'assurer qu'il est constitué de matériaux inertes • d'évaluer le volume de matériaux à exporter • d'identifier le devenir des matériaux exportés (valorisation possible sur d'autres chantiers en fonction de leur nature) - Creusement et exportation des matériaux - Lissage du terrain - Apport de terre végétale (optionnel : seulement si la terre végétale d'origine a été décapée) - Implantation d'une prairie (optionnel)

Gestion de la fermeture du milieu

Broyage, débroussaillage, coupe de ligneux

Restauration de mares

- Débroussaillage / coupe de ligneux
- Curage
- Retalutage des berges en pente douce et avec un contour irrégulier
- Pose de clôtures et de pompes de prairies

Gestion des espèces exotiques envahissantes : voir fiches actions « R5 » et « R6 »**Reconversion des labours en prairie**

Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
------------------------	-------	------	------	-------	-----	------	-------	------	------	------	------	-----

Abattage de peupleraies et pessières pour une reconversion en prairie

Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
------------------------	-------	------	------	-------	-----	------	-------	------	------	------	------	-----

Gestion de la fermeture du milieu

Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
------------------------	-------	------	------	-------	-----	------	-------	------	------	------	------	-----

Restauration de mares

Période d'intervention	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
------------------------	-------	------	------	-------	-----	------	-------	------	------	------	------	-----

Précaution(s) :

Le matériel sera sélectionné pour être adapté à la portance du sol (pneu basse pression, matériel à chenille, etc). Le travail se fera sur sols ressuyés.

Coûts estimatifs :

- Reconversion des labours en prairie : 120 à 280 € HT/ha
- Abattage de peupleraies et pessières : 10 à 40 € HT/stère
- Restauration de mares : de 1 500 à 10 000 € HT/mare selon la superficie, les travaux à réaliser, le territoire

Financement(s) envisagé(s) :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% de subvention
- Département de l'Eure : jusqu'à 20% (sous réserve de la maîtrise foncière publique ou associative (association agréée pour la protection de l'environnement))
- Département de l'Orne : 20%

Illustrations :



Travaux de restauration de zones humides

En haut à gauche : enlèvement de remblai,

en haut à droite : semis d'une prairie,

en bas à gauche : débardage de bois avec traction animale,

en bas à droite : curage d'une mare

(Source : <http://www.zoneshumides29.fr/> : Guide technique d'aménagement et de gestion des zones humides du Finistère)

¹ Les coûts estimatifs de la plupart des actions dépendent des conditions d'accès aux sites. Les prix peuvent varier de manière significative selon le chemin d'accès et les travaux préalables, de débroussaillage ou abattage d'arbres par exemple, qui peuvent être nécessaires.

IV.2. Programme d'actions

IV.2.1. Partie ornaise : *Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne*



PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon ruisseau de Trémont - Tr01

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Tr01_n°1	ECHAUFFOUR	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	L OISELLERIE (AI0028) LES BRUYERES (AI0019)	2030	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Tr01_n°2	ECHAUFFOUR	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	PRE MALADE (AI0029) LES BRUYERES (AI0019)	2030	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Tr01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition artificielle (buses laissées dans le cours d'eau)	BOIS BEAUDRY ET LAUGERIE (K0009, K0011)	2030	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.2_Tr01_n°1	ECHAUFFOUR	Restauration légère	LES BRUYERES (AI0019)	2030	Octobre – mars	490	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°2	ECHAUFFOUR	Restauration légère	VALLEE HUET (AI0018)	2030	Octobre – mars	1172,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°3	ECHAUFFOUR	Restauration moyenne	PRE MALADE (AI0029)	2030	Octobre – mars	666	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°4	ECHAUFFOUR	Restauration moyenne	PRE MALADE (AI0030)	2030	Octobre – mars	642	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	TRIAGE DU VAUX RILLET (H0001)	2030	Octobre – mars	4368	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°6	ECHAUFFOUR	Restauration lourde	FOSSE AU LOUP (AI0006)	2030	Octobre – mars	530	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°7	ECHAUFFOUR	Restauration lourde	FOSSE AU LOUP (AI0013)	2030	Octobre – mars	1300	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°8	ECHAUFFOUR	Restauration lourde	VALLEE HUET (AI0015)	2030	Octobre – mars	4820	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Tr01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	BRUYERE DE MAUTAUBAN (H0031)	2030	Octobre – mars	3010	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	BRUYERE DE MAUTAUBAN (H0030)	2030	Octobre – mars	5330	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Tr01_n°11	ECHAUFFOUR	Restauration lourde	VALLEE HUET (AI0016)	2030	Octobre – mars	3130	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Tr01_n°1	ECHAUFFOUR	Pose de clôture (705 ml)	VALLEE HUET (AI0015, AI0016)	2030	Toute l'année	4230	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Tr01_n°2	ECHAUFFOUR	Pose de clôture (445 ml)	VALLEE HUET (AI0018)	2030	Toute l'année	2670	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Tr01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (640 ml)	BRUYERE DE MAUTAUBAN (H0030, H0031)	2030	Toute l'année	3840	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Tr01_n°4	ECHAUFFOUR	Abreuvoir	VALLEE HUET (AI0015)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Tr01_n°5	ECHAUFFOUR	Abreuvoir	VALLEE HUET (AI0018)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Tr01_n°6	ECHAUFFOUR	Passage à gué	VALLEE HUET (AI0015)	2030	Toute l'année	2000	AESN : 80%	Passage à gués	
RZH_Tr01_n°1 (ZH_61386_438)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (0,5 ha)	BRUYERE DE MAUTAUBAN (H0032)	2030	Octobre – mars	3200	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Tro01_n°2 (ZH_61386_402)	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration d'une lande humide (0,29 ha)	L HERMITAGE (H0029) TRIAGE DU VAUX RILLET (H0008)	2030	Septembre – décembre	3000	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	Potentiellement dans le périmètre du site ENS « Chaude Fontaine » à l'étude par CD61 : travailler avec service ENS + voir étude du Conservatoire Botanique National de Brest pour préconisations de gestion sur cette lande humide. Inventaires complémentaires (voir service ENS, CEN...).

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon ruisseau de Chaude Fontaine n°1 – Cf01

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Cf01_n°1	TOUQUETTES	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition artificielle (vestiges de buses)	FORET DE SAINT EVROULT (D0044)	2028	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_Cf01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (une vingtaine d'arbres, diamètre entre 0,25 et 0,5m)	BOIS BEAUDRY ET LAUGERIE (K0011 et K0010)	2028	Octobre – mars	4000	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Arbres inadaptés abattus	
R1.2_Cf01_n°1	CISAI-SAINT-AUBIN	Restauration légère	BRUYERE POSMONT (D0127)	2028	Octobre – mars	230	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	BRUYERE POUR EUX (H0038)	2028	Octobre – mars	222,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	BRUYERE PROMOUS (H0025)	2028	Octobre – mars	280	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°4	CISAI-SAINT-AUBIN	Restauration légère	BRUYERE POSMONT (D0183)	2028	Octobre – mars	272,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	BRUYERE PROMOUS (H0026)	2028	Octobre – mars	1237,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°6	CISAI-SAINT-AUBIN	Restauration légère	BRUYERE POSMONT (D0025)	2028	Octobre – mars	217,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°7	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	BRUYERE DE POSMONT (E0086)	2028	Octobre – mars	187,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°8	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	BRUYERE DE POSMONT (E0083)	2028	Octobre – mars	175	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°9	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	BRUYERE DE POSMONT (E0024)	2028	Octobre – mars	475	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf01_n°10	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	BRUYERE DE POSMONT (E0022)	2028	Octobre – mars	160	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Cf01_n°11	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	BRUYERE DE POSMONT (E0023)	2028	Octobre – mars	260	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Cf01_n°1	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Pose de clôture (560 ml)	LE PARC MIZERE (E0018)	2028	Toute l'année	3360	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Cf01_n°2	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Pose de clôture (90 ml)	BRUYERE DE POSMONT (E0021)	2028	Toute l'année	540	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Cf01_n°3	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Pose de clôture si pâturage (1065 ml)	BRUYERE DE POSMONT (E0022, E0083, E0086, D0025), BRUYERE PROMOUS (H0026)	2028	Toute l'année	6390	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Cf01_n°4	CISAI-SAINT-AUBIN	Pose de clôture si pâturage (105 ml)	BRUYERE POSMONT (D0183)	2028	Toute l'année	630	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Cf01_n°5	CISAI-SAINT-AUBIN ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture si pâturage (270 ml)	BRUYERE POSMONT (D0127) BRUYERE PROMOUS (H0040, H0025), BRUYERE POUR EUX (H0038)	2028	Toute l'année	1620	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Cf01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abreuvoir	LE PARC MIZERE (E0018)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Cf01_n°7	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Deux abreuvoirs	BRUYERE DE POSMONT (E0022, E0086)	2028	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Cf01_n°8	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Deux abreuvoirs	BRUYERE PROMOUS (H0026)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Cf01_n°9	CISAI-SAINT-AUBIN	Abreuvoir	BRUYERE POSMONT (D0183)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Cf01_n°10	CISAI-SAINT-AUBIN	Abreuvoir	BRUYERE POSMONT (D0127)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Cf01_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	BRUYERE POUR EUX (H0038)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Cf01_n°12	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Passage à gué	BRUYERE DE POSMONT (E0021, E0022)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Cf01_n°13	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Passage à gué	BRUYERE DE POSMONT (E0083), BRUYERE PROMOUS (H0026)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passage à gué	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Cf01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Etude et travaux plan d'eau / RCE (Plan d'eau de la Bruyère)	BRUYERE POUR EUX (H0039)	2028	Toute l'année	10000	AESN : 80%	Etude, plan d'eau effacé ou aménagé	Propriétaire contactée par DDT pour mise en conformité plan d'eau 2000m ² . Plutôt favorable à effacement. Si possible lancer étude avant 2028. NB Cours d'eau temporaire en amont du plan d'eau
RCE_Cf01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS TOUQUETTES	Remplacer la buse par un pont cadre	Chemin communal	2028	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Cf01_n°3	TOUQUETTES ST EVROULT N D DU BOIS	Etude et travaux étang/RCE (ROE19149, étang Neuf)	L ETANG NEUF (D0036, D0037), BOIS BEAUDRY ET LAUGERIE (K0011)	2028	Toute l'année	50000	AESN : 80% à 90%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RZH_Cf01_n°1 (ZH_61488_378)	TOUQUETTES	Abattage de résineux (0,68 ha)	L ETANG NEUF (D0038)	2028	Octobre – mars	4400	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Cf01_n°2 (ZH_61386_382)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (0,27 ha)	BOIS BEAUDRY ET LAUGERIE (K0010)	2028	Octobre – mars	2000	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Cf01_n°3 (ZH_61386_408)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de peupliers	BRUYERE POUR EUX (H0039)	2028	Octobre – mars	2000	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon ruisseau de Chaude Fontaine n°2 – Cf02

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Cf02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle (arbre en travers)	NOIREAU (K0125)	2029	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Cf02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS TOUQUETTES	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle (clôture dans le cours d'eau)	LA PREVEILLIERE (K0015) PRE DE TOUQUETTES (C0160)	2029	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Cf02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS TOUQUETTES	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte (grille métallique)	PRE DE LA VERGE (K0014) PRE DE TOUQUETTES (C0036)	2029	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.2_Cf02_n°1	TOUQUETTES	Restauration moyenne	L ETANG NEUF (D0034)	2029	Octobre – mars	444	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	LE TAILLIS (K0012)	2029	Octobre – mars	1200	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°3	TOUQUETTES	Restauration moyenne	L ETANG NEUF (D0033)	2029	Octobre – mars	1656	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°4	TOUQUETTES	Restauration moyenne	FORET DE SAINT EVROULT (D0032)	2029	Octobre – mars	1590	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	NOIREAU (K0057)	2029	Octobre – mars	1337,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°6	TOUQUETTES	Restauration moyenne	L HERBAGE DE MOIREAU (D0062)	2029	Octobre – mars	1596	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°7	TOUQUETTES	Restauration légère	L HERBAGE DE MOIREAU (D0061)	2029	Octobre – mars	762,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	NOIREAU (K0125)	2029	Octobre – mars	785	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Cf02_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	NOIREAU (K0088)	2029	Octobre – mars	600	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°10	TOUQUETTES	Restauration moyenne	L HERBAGE SAINT PAUL (C0044)	2029	Octobre – mars	1860	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	L HERBAGE DES MALLIERES (K0115)	2029	Octobre – mars	2778	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°12	TOUQUETTES	Restauration moyenne	L HERBAGE SAINT PAUL (C0043)	2029	Octobre – mars	1956	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	CHAMP DE LA PIERRE (K0113)	2029	Octobre – mars	1194	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°14	TOUQUETTES	Restauration moyenne	L HERBAGE SAINT PAUL (C0040)	2029	Octobre – mars	984	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°15	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	LA PREVEILLIERE (K0089)	2029	Octobre – mars	1104	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°16	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DE TOUQUETTES (C0039)	2029	Octobre – mars	450	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°17	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	LA PREVEILLIERE (K0089)	2029	Octobre – mars	1104	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°18	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DE TOUQUETTES (C0038)	2029	Octobre – mars	756	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°19	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	LA PREVEILLIERE (K0015)	2029	Octobre – mars	978	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°20	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	PRE DE LA VERGE (K0014)	2029	Octobre – mars	822	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°21	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DE TOUQUETTES (C0160)	2029	Octobre – mars	462	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°22	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DE TOUQUETTES (C0036)	2029	Octobre – mars	288	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Cf02_n°23	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DU GUE (C0155)	2029	Octobre – mars	468	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
RCE_Cf02_n°1	TOUQUETTES	Aménagement du pont sur la D13	RD13	2029	Mai – octobre	1000	AESN : 80%	OF aménagé	
RZH_Cf02_n°1 (ZH_61488_365)	TOUQUETTES	Supprimer le drainage	L HERBAGE DE MOIREAU (D0062)	2029	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon rivière Morte – Mo01

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Mo01_n°1	TOUQUETTES LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	LA CORDONNERIE (D0001)	2029	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
			LA PETITE MARE (D0157)						
R1.1_Mo01_n°1	TOUQUETTES	Plantation de ripisylve (60 ml)	BOIS MASSOT (C0242)	2029	Octobre – mars	720	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.1_Mo01_n°2	TOUQUETTES	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre 0,5-1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	PRE DU MOULIN (C0054)	2029	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Mo01_n°3	TOUQUETTES	Plantation de ripisylve (en alternance en rive droite et rive gauche sur 80 ml)	PRE DU GUE (C0157) et PRE ROUVRAY (C0230)	2029	Octobre – mars	960	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.2_Mo01_n°1	TOUQUETTES	Restauration légère	PRE DU MOULIN (C0054)	2029	Octobre – mars	647,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°2	TOUQUETTES	Restauration légère	PRE ROUVRAY (C0153)	2029	Octobre – mars	207,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°3	TOUQUETTES	Restauration lourde	PRE NEUF (C0052)	2029	Octobre – mars	3830	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°4	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DU MOULIN (C0207)	2029	Octobre – mars	1338	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°5	TOUQUETTES	Restauration légère	LA CORDONNERIE (D0001)	2029	Octobre – mars	465	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LA PETITE MARE (D0157)	2029	Octobre – mars	542,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°7	TOUQUETTES	Restauration légère	PRE DE LA FOULERIE (C0078)	2029	Octobre – mars	475	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°8	TOUQUETTES	Restauration légère	PRE DE LA NOE (C0079)	2029	Octobre – mars	127,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Mo01_n°9	TOUQUETTES	Restauration moyenne	LE MOULIN DE TOUQUETTES (C0055)	2029	Octobre – mars	168	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°10	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DU MOULIN (C0228)	2029	Octobre – mars	198	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°11	TOUQUETTES	Restauration légère	LA PICAUDIERE (C0082)	2029	Octobre – mars	670	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°12	TOUQUETTES	Restauration légère	LA PICAUDIERE (C0080)	2029	Octobre – mars	547,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°13	TOUQUETTES	Restauration légère	PRE DE LA FOULERIE (C0075)	2029	Octobre – mars	1015	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°14	TOUQUETTES	Restauration légère	PRE DE LA FOULERIE (C0076)	2029	Octobre – mars	600	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°15	TOUQUETTES	Restauration moyenne	PRE DU GUE (C0155)	2029	Octobre – mars	498	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Mo01_n°16	TOUQUETTES	Restauration légère	LE GRAND PRE (C0073)	2029	Octobre – mars	460	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Mo01_n°1	TOUQUETTES	Pose de clôture (160 ml)	LA CORDONNERIE (D0001)	2029	Toute l'année	960	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°2	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Pose de clôture (160 ml)	LA PETITE MARE (D0157)	2029	Toute l'année	960	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°3	TOUQUETTES	Pose de clôture (185 ml)	PRE DE LA FOULERIE (C0078), PRE DE LA NOE (C0079)	2029	Toute l'année	1110	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°4	TOUQUETTES	Clôture (170 ml)	LA PICAUDIERE (C0080)	2029	Toute l'année	1020	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°5	TOUQUETTES	Clôture (140 ml)	LA PICAUDIERE (C0082)	2029	Toute l'année	840	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°6	TOUQUETTES	Pose de clôture pour chevaux (305 ml) et clôture barbelée (50 ml)	BOIS MASSOT (C0242)	2029	Toute l'année	2130	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°7	TOUQUETTES	Pose de clôture (170 ml)	BOIS MASSOT (C0243)	2029	Toute l'année	1020	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°8	TOUQUETTES	Pose de clôture pour chevaux (115 ml)	PRE NOTRE DAME (C0174)	2029	Toute l'année	690	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Mo01_n°9	TOUQUETTES	Pose de clôture (120 ml)	PRE DU MOULIN (C0054)	2029	Toute l'année	720	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Mo01_n°10	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abreuvoir	LA PETITE MARE (D0157)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°11	TOUQUETTES	Abreuvoir	PRE DE LA FOULERIE (C0078)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°12	TOUQUETTES	Abreuvoir	PRE DE LA NOE (C0079)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°13	TOUQUETTES	Abreuvoir	LA PICAUDIERE (C0080)	2029	Toute l'année		AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°14	TOUQUETTES	Abreuvoir	LA PICAUDIERE (C0082)	2029	Toute l'année		AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°15	TOUQUETTES	Abreuvoir	BOIS MASSOT (C0243)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°16	TOUQUETTES	Abreuvoir	PRE DU MOULIN (C0054)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°17	TOUQUETTES	Abreuvoir	LA CORDONNERIE (D0001)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Mo01_n°18	TOUQUETTES	Retrait d'une passerelle dégradée et mise en place d'une passerelle	BOIS MASSOT (C0242), PRE NOTRE-DAME (C0174)	2029	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Mo01_n°19	TOUQUETTES	Réfection d'une passerelle d'agrément dans un jardin	PRE DU GUE (C0157), PRE ROUVRAY (C0230)	2029	Toute l'année	500	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Mo01_n°20	TOUQUETTES	Passerelle engin	LE GRAND PRE (C0073), PRE DE LA FOULERIE (C0075)	2029	Toute l'année	10000	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Mo01_n°21	TOUQUETTES	Réfection passerelle engin si nécessaire	PRE DU GUE (C0155), PRE ROUVRAY (C0153)	2029	Toute l'année	5000	AESN : 80%	Passerelles	
R6_Mo01_n°1	TOUQUETTES	Gestion d'un foyer de renouées du japon de 20m ²	PRE ROUVRAY (C0153)	2029	Mars – octobre	400	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Mo01_n°1	TOUQUETTES	Etude et travaux RCE/étang (étang de la Cordonnerie)	PRE DE LA FOULERIE (C0074) LA CORDONNERIE (D0056)	2029	Toute l'année	50000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	Etang sur affluent non classé L214-17. Cours d'eau temporaire en amont de l'étang.
RZH_Mo01_n°1 (ZH_61488_338)	TOUQUETTES	Mise en place d'un moine	BOIS MASSOT (C0197)	2029	Toute l'année	5000	AESN : 80%	étang aménagé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Mo01_n°2 (ZH_61488_331)	TOUQUETTES	Abattage d'une peupleraie (0,52 ha)	PRE DU MOULIN (C0207, C0208)	2029	Octobre – mars	3400	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Mo01_n°3 (ZH_61488_328)	TOUQUETTES	Reconversion d'une jeune peupleraie en prairie (1,2 ha)	PRE NEUF (C0052)	2029	Octobre – mars	7680	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

❖ **Tronçon rivière de Toulettes – To01**

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_To01_n°1	TOUQUETTES	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	L AUBINIÈRE (B0251)	2030	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_To01_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	PRE DU GOUFON (ZL0016) L HERBAGE DU PRE (A0039) LE PETIT PRE (A0040)	2030	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_To01_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	PRE DU GOUFON (ZL0014) L HERBAGE (A0042)	2030	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_To01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'un aulne touché par le phytophtthora (diamètre >1m)	PRE DE LA SELLE (L0045)	2030	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_To01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m)	PRE DE LA SELLE (L0045)	2030	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres malades abattus	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_To01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre 0,5-1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	PRE DE LA FONTAINE (L0047)	2030	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_To01_n°4	TOUQUETTES et ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux sur 130 ml en rives gauche et droite (voir action de restauration de zone humide)	LA CHAMPIONNIERE (B0100 et B0101) PRE DE LA SELLE (L0049)	2030	Octobre – mars	18000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_To01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	PRE DE LA FONTAINE (L0049)	2030	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_To01_n°6	TOUQUETTES	Abattage de deux peupliers isolés	PRE DE LA SAPEE (B0097)	2030	Octobre – mars	400	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_To01_n°7	TOUQUETTES	Abattage de deux frênes touchés par la chalarose si risque de chute (diamètre 0,5-1m et >1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	LE PONT ŒUVRE (B0171)	2030	Octobre – mars	600	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_To01_n°8	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Abattage de quatre frênes touchés par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m)	PRE DU GOUFON (ZL0016)	2030	Octobre – mars	1200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_To01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Plantation de ripisylve (100ml)	L ORNIERE (A0221)	2030	Octobre – mars	1200	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.1_To01_n°10	TOUQUETTES	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	L AUBINIÈRE (B0222)	2030	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.2_To01_n°1	TOUQUETTES	Restauration légère	LE BOURG (B0258)	2030	Octobre – mars	197,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_To01_n°2	TOUQUETTES	Restauration moyenne	LE BOURG (B0106)	2030	Octobre – mars	1398	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	PRE DE LA SELLE (L0045)	2030	Octobre – mars	3102	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°4	TOUQUETTES	Restauration légère	LA GRANDE NOE (B0247)	2030	Octobre – mars	1800	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE BLOT (L0046)	2030	Octobre – mars	640	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DE LA FONTAINE (L0047)	2030	Octobre – mars	595	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE PETIT HERBAGE (L0048)	2030	Octobre – mars	577,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DE LA SELLE (L0049)	2030	Octobre – mars	267,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°9	TOUQUETTES	Restauration légère	LA CHAMPIONNIERE (B0101)	2030	Octobre – mars	112,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°10	TOUQUETTES	Restauration légère	LA CHAMPIONNIERE (B0102)	2030	Octobre – mars	517,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°11	TOUQUETTES	Restauration légère	LA CHAMPIONNIERE (B0100)	2030	Octobre – mars	390	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°12	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DE LA VERDERIE (A0003)	2030	Octobre – mars	1357,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°13	TOUQUETTES	Restauration légère	L AUBINIÈRE (B0250)	2030	Octobre – mars	822,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°14	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE GRAND PRE (A0037)	2030	Octobre – mars	455	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°15	TOUQUETTES	Restauration légère	L AUBINIÈRE (B0072)	2030	Octobre – mars	62,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°16	TOUQUETTES	Restauration légère	L AUBINIÈRE (B0251)	2030	Octobre – mars	112,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°17	TOUQUETTES	Restauration légère	L AUBINIÈRE (B0071)	2030	Octobre – mars	257,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°18	TOUQUETTES	Restauration légère	L AUBINIÈRE (B0070)	2030	Octobre – mars	320	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°19	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE GRAND PRE (A0036)	2030	Octobre – mars	602,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_To01_n°20	TOUQUETTES	Restauration légère	L AUBINIÈRE (B0069)	2030	Octobre – mars	332,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°21	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DU PRE (A0038)	2030	Octobre – mars	377,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°22	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DU PRE (A0039)	2030	Octobre – mars	470	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°23	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA SIBOUDIERE (A0182)	2030	Octobre – mars	65	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°24	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU GOUFON (ZL0016)	2030	Octobre – mars	1635	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°25	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE PETIT PRE (A0040)	2030	Octobre – mars	305	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°26	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU GOUFON (ZL0015)	2030	Octobre – mars	2195	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°27	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA MESANGERE (E0077)	2030	Octobre – mars	447,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°28	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	BOIS DE LA CHAPELLE (A0043)	2030	Octobre – mars	72,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°29	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE PETIT PRE (A0041)	2030	Octobre – mars	2307,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°30	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE (A0042)	2030	Octobre – mars	185	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°31	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU GOUFON (ZL0014)	2030	Octobre – mars	1570	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°32	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES MINETIERES (ZK0024)	2030	Octobre – mars	437,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°33	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES MINETIERES (ZK0011)	2030	Octobre – mars	700	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°34	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES MINETIERES (ZK0014)	2030	Octobre – mars	407,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_To01_n°35	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	L ORNIERE (A0221)	2030	Octobre – mars	3840	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_To01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (500 ml)	L ORNIERE (A0221)	2030	Toute l'année	3000	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_To01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (200 ml)	PRE BLOT (L0046)	2030	Toute l'année	1200	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_To01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (205 ml)	PRE DE LA FONTAINE (L0047)	2030	Toute l'année	1230	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_To01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	L ORNIERE (A0221)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_To01_n°5	LA FERTE-EN- OUCHÉ	Remplacer la buse mal calée par un demi- PEHD 5m	PRE DU GOUFON (ZL0016)	2030	Toute l'année	1400	AESN : 80%	Passerelles	
R2_To01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS LA FERTE-EN- OUCHÉ	Retrait de deux buses obstruées et mise en place d'une passerelle si besoin	LE PETIT PRE (A0041) PRE DU GOUFON (ZL0015)	2030	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_To01_n°7	TOUQUETTES LA FERTE-EN- OUCHÉ	Retrait d'une passerelle en ruine	L AUBINIÈRE (B0235) LES VAUX (E0116)	2030	Toute l'année	500	AESN : 80%	OF supprimé	
R3_To01_n°1	LA FERTE-EN- OUCHÉ	Mise en place d'un peigne pour combler une érosion (20 ml)	PRE DU GOUFON (ZL0015)	2030	Octobre – février	2000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R4_To01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS LA FERTE-EN- OUCHÉ	Recharge granulométrique (15 ml)	L'HERBAGE DU PRE (A0039) LE PETIT PRE (A0040) PRE DU GOUFON (ZL0016)	2030	Août – octobre	555	AESN : 80%	ml de lit mineur restauré par recharge granulométrique	
R4_To01_n°2	TOUQUETTES	Remise à ciel ouvert sur 100 ml	LE PONT CŒUVRE (B0078)	2030	Août – octobre	40000	AESN : 80%	ml remis à ciel ouvert	
RCE_To01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS TOUQUETTES	Etude et travaux RCE / étang (ROE19158, étang du Pont-Cœuvre et ouvrage aval)	L ETANG DU PONT CŒUVRE (L0053, L0056), ETANG DE LA FORGE (B0092) LE PONT CŒUVRE (B0088, B0171)	2030	Toute l'année	150000	AESN : 80% à 90%	Etude, étang effacé ou aménagé	ZNIEFF 1. Sur inpn, données anciennes (1994)
RCE_To01_n°2	LA FERTE-EN- OUCHÉ	Supprimer un seuil en ruine	LES VAUX (E0116)	2030	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_To01_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE TOUQUETTES	Etude et travaux étangs du ruisseau des Vaux	LES VAUX (E0116) L AUBINIÈRE (B0175, B0221, B0222, B0235) L AUBINIÈRE (B0219)	2030	Toute l'année	20000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	
OA_To03_n°1	TOUQUETTES	Aménagement du pont sur la RD 659 pour le passage de la loutre	LE PONT CŒUVRE	2030	Toute l'année	30000	AESN : 80%	OA aménagé	OA accidentogène lié à l'étang de Pont-Cœuvre (vannes de l'étang sous pont). Voir action RCE_To01_n°1
RZH_To01_n°1 (ZH_6167_420)	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'un moine	LES MINETIERES (ZK0024)	2030	Toute l'année	5000	AESN : 80%	étang aménagé	
RZH_To01_n°2 (ZH_61167_288)	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'alignements de peupliers dans la mégaphorbiaie	PRE DU GOUFON (ZL0014)	2030	Octobre – mars	2000	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°3 (ZH_61386_287)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une peupleraie (0,38 ha)	LE PETIT PRE (A0041)	2030	Octobre – mars	2432	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°4 (ZH_61386_289)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une peupleraie (1,28 ha)	LE PETIT PRE (A0041)	2030	Octobre – mars	2400	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°5 (ZH_61386_291)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une peupleraie (0,56 ha)	LE PETIT PRE (A0041)	2030	Octobre – mars	3500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°6 (ZH_61167_290)	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'une peupleraie (1,68 ha)	PRE DU GOUFON (ZL0015)	2030	Octobre – mars	10752	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°7 (ZH_61386_292)	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer le drainage	L HERBAGE DU PRE (A0038), BOIS DE LA CHAPELLE (A0043)	2030	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°8 (ZH_61488_412)	TOUQUETTES	Reconvertir la jeune plantation de résineux en prairie (3,41 ha)	L AUBINIÈRE (B0067, B0068, B0069)	2030	Octobre – mars	21800	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°9 (ZH_61488_415)	TOUQUETTES	Abattage d'une peupleraie (0,53 ha)	L AUBINIÈRE (B0177)	2030	Octobre – mars	3392	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°10 (ZH_61488_313)	TOUQUETTES	Abattage d'une peupleraie (0,20 ha)	LA PROMENADE (B0093)	2030	Octobre – mars	1280	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°11 (ZH_61386_308)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une plantation de résineux (0,25 ha)	LA GRANDE SELLE (L0211)	2030	Octobre – mars	1600	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_To01_n°12 (ZH_61386_310)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une plantation de résineux (0,16 ha)	LE GRAND PRE DE LA SELLE (L0050)	2030	Octobre – mars	1024	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°13 (ZH_61488_311)	TOUQUETTES	Reconvertir la jeune plantation de résineux en prairie (0,61 ha)	LA CHAMPIONNIERE (B0098)	2030	Octobre – mars	3904	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_To01_n°14 (ZH_61488_316)	TOUQUETTES ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une plantation de résineux (0,82 ha)	LA CHAMPIONNIERE (B0100, B0101) PRE DE LA SELLE (L0049)	2030	Octobre – mars	5248	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon ruisseau de Bréquigny n°1 – Br01

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Br01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	L ESSARD (F0023)	2022	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle	LES MARGUERITES (E0111)	2022	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_Br01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (rive droite, diamètre inférieur à 0,15m)	L ESSARD (G0003)	2022	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux	L ESSARD (G0003)	2022	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (une trentaine d'arbres, diamètre entre 0,5 et 1m)	L ESSARD (F0023)	2022	Octobre – mars	6000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (trois arbres en rive droite, diamètre inférieur à 0,15m)	L ESSARD (F0023)	2022	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (rive gauche, diamètre entre 0,15 et 0,25m)	L ESSARD (F0023)	2022	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (rive gauche, diamètre entre 0,25 et 0,5m)	LES MARGUERITES (E0112)	2022	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (deux arbres en rives gauche et droite, diamètre entre 0,15 et 0,25m)	LES MARGUERITES (E0111)	2022	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (deux arbres en rive droite, diamètre entre 0,15 et 0,25m)	LES MARGUERITES (E0111)	2022	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (rive droite, diamètre entre 0,15 et 0,25m)	LES MARGUERITES (E0111)	2022	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br01_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (quatre arbres en rive gauche, diamètre entre 0,25 et 0,5m)	LES MARGUERITES (E0111)	2022	Octobre – mars	800	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R4_Br01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Reméandrage sur 170 ml	L ESSARD (F0023)	2022	Août – octobre	40800	AESN : 80%	ml reméandré	
R6_Br01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 50m ²	L ESSARD (G0003)	2022	Mars – octobre	1000	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 20m ²	L ESSARD (F0023)	2022	Mars – octobre	400	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 50m ²	L ESSARD (F0023)	2022	Mars – octobre	1000	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 5m ²	L ESSARD (F0023)	2022	Mars – octobre	100	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 3m ²	L ESSARD (F0023)	2022	Mars – octobre	60	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 1m ²	L ESSARD (F0023)	2022	Mars – octobre	20	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 2m ²	L ESSARD (F0023)	2022	Mars – octobre	40	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 3m ²	LES MARGUERITES (E0112)	2022	Mars – octobre	60	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 1m ²	LES MARGUERITES (E0111)	2022	Mars – octobre	20	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Br01_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 20m ²	ETANG DU DEBUZOT (E0110)	2022	Mars – octobre	400	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Br01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la double buse	L ESSARD (G0003)	2022	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la buse	L ESSARD (G0003)	2022	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la double buse	L ESSARD (F0023)	2022	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Étude et travaux RCE/étang (Etang de l'Essard)	L ESSARD (F0023, F0024)	2022	Toute l'année	20000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RCE_Br01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la buse	L ESSARD (F0023)	2022	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la buse	L ESSARD (F0023)	2022	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Br01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la buse	L ESSARD (F0023)	2022	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la buse	L ESSARD (F0023)	2022	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la buse	L ESSARD (F0023)	2022	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre pour remplacer la buse sur la D230	L ESSARD (F0023) LES MARGUERITES (E0112)	2022	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Étude et travaux RCE/étang (Etang de St Clair)	ETANG DE SAINT CLAIR (E0013) LES MARGUERITES (E0111)	2022	Toute l'année	50000	AESN : 80% à 90%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RCE_Br01_n°12	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre pour remplacer la buse	PRE DU DEBUZOT (E0012)	2022	Toute l'année	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS	Étude et travaux RCE/étang (Petit étang)	LES MARGUERITES (E0015, E0016)	2022	Toute l'année	20000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RCE_Br01_n°14	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre pour remplacer la buse	LES MARGUERITES (E0016)	2022	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br01_n°15	ST EVROULT N D DU BOIS	Étude et travaux RCE/étang (Etang du Buzot)	ETANG DU DEBUZOT (E0011), LES MARGUERITES (E0009)	2022	Toute l'année	50000	AESN : 80% à 90%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RCE_Br01_n°16	ST EVROULT N D DU BOIS	Étude et travaux RCE (ROE24092) /étang (Etang du Débuzot)	ETANG DU DEBUZOT (E0010)	2022	Toute l'année	50000	AESN : 80% à 90%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RZH_Br01_n°1 (ZH_61386_7)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une plantation de résineux (1,7 ha)	L'ESSARD (G0003)	2022	Octobre – mars	10880	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Br01_n°2 (ZH_61386_20)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une plantation de résineux (0,3 ha)	L'ESSARD (F0023)	2022	Octobre – mars	1920	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon ruisseau de Bréquigny n°2 – Br02

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Br02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition artificielle (rail de l'ancienne carrière)	LES MARGUERITES (E0009)	2023	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	LES MARGUERITES (E0009)	2023	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	CHAMP DE LA FONTE (D0065)	2023	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br02_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition mixte (clôture en travers du cours d'eau)	CHAMP DE LA FONTE (D0065)	2023	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br02_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	CHAMP DE LA FONTE (D0065)	2023	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br02_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition naturelle	LE CORNET DU BOIS (D0167)	2023	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Br02_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	PRE PASTELLOUP (D0048)	2023	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br02_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression de la clôture en travers du cours d'eau	LE CHAMP DES FOSSES BALLIE (D0159) LES FOSSES BALLIET (F0027)	2023	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br02_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition mixte (clôture en travers)	LE CHAMP DES FOSSES BALLIE (D0159) LES FOSSES BALLIET (F0027)	2023	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.2_Br02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	LE CORNET DU BOIS (D0167)	2023	Octobre – mars	390	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°2	LA GONFRIERE	Restauration lourde	PRE DU CORNET DU BOIS (F0016)	2023	Octobre – mars	980	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DU FOUR (D0057)	2023	Octobre – mars	617,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°4	LA GONFRIERE	Restauration lourde	PRE DU CORNET DU BOIS (F0017)	2023	Octobre – mars	760	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE GRAND HERBAGE (D0049)	2023	Octobre – mars	130	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°6	LA GONFRIERE	Restauration lourde	PRE DU PAS DE LOUP (F0018)	2023	Octobre – mars	1050	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	PRE PASTELLOUP (D0048)	2023	Octobre – mars	820	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE PASTELLOUP (D0047)	2023	Octobre – mars	147,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°9	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE PAS DE LOUP (F0019)	2023	Octobre – mars	3080	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LES TONNELIERS (D0046)	2023	Octobre – mars	427,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Br02_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LES FOSSES BALLIETS (D0201)	2023	Octobre – mars	542,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°12	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LES FOSSES BALLIET (F0025)	2023	Octobre – mars	1500	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	LE CHAMP DES FOSSES BALLIE (D0159)	2023	Octobre – mars	3070	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°14	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	PRE DU BAS DE LA COUR (D0041)	2023	Octobre – mars	220	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°15	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LES FOSSES BALLIET (F0027)	2023	Octobre – mars	1660	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°16	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LES BOUILLONS (F0028)	2023	Octobre – mars	1650	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br02_n°17	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LES BOUILLONS (F0029)	2023	Octobre – mars	1900	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Br02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Dépose des clôtures trop proches de la berge ou dans le lit et repose de clôtures (480 ml)	LA COUR DU FOUR (D0057), LES TONNELIERS (D0046), PRE PASTELOUP (D0047 et D0048), LE GRAND HERBAGE (D0049)	2023	Toute l'année	2880	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (200 ml)	LES FOSSES BALLIETS (D0201)	2023	Toute l'année	1200	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br02_n°3	LA GONFRIERE	Pose de clôture (290 ml)	LES FOSSES BALLIET (F0027)	2023	Toute l'année	1740	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br02_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (245 ml)	LE CHAMP DES FOSSES BALLIE (D0159)	2023	Toute l'année	1470	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br02_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LES FOSSES BALLIETS (D0201)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br02_n°6	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LE CHAMP DES FOSSES BALLIE (D0159)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br02_n°7	LA GONFRIERE	Abreuvoir (remplacer existant)	LES FOSSES BALLIET (F0027)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Br02_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Effacer une passerelle franchissable en poteau électrique sans utilité	LE CHAMP DES FOSSES BALLIE (D0159) LES FOSSES BALLIET (F0027)	2023	Toute l'année	200	AESN : 80%	OF supprimé	
R2_Br02_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Réfection de passerelle	CHAMP DE LA FONTE (D0065), LES MARGUERITES (E0009)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br02_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Réfection de passerelle	CHAMP DE LA FONTE (D0065), LES MARGUERITES (E0009)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br02_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Réfection de passerelle piéton	LE CORNET DU BOIS (D0173)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br02_n°12	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'une passerelle bétail	LE CORNET DU BOIS (D0173)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br02_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Réfection de la passerelle piéton et effacement des vestiges du muret	LA COUR DU FOUR (D0057) PRE DU CORNET DU BOIS (F0016)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R3_Br02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression de rails et déchets métalliques en berge (35 ml)	LES MARGUERITES (E0009)	2023	Octobre – février	3500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Br02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des vestiges d'un muret et mise en place de tunage (20 ml)	LE CORNET DU BOIS (D0173)	2023	Octobre – février	8000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Br02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des protections de berges existantes, enlèvement de gravats et mise en place de fascinage (15 ml)	LA COUR DU FOUR (D0163)	2023	Octobre – février	1500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Br02_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des anciennes clôtures et mise en place de fascinage (15 ml)	LE CORNET DU BOIS (D0167)	2023	Octobre – février	1500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R4_Br02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Recharge granulométrique (200 ml)	LE CORNET DU BOIS (D0173, D0171)	2023	Août – octobre	7808	AESN : 80%	ml de lit mineur restauré par recharge granulométrique	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Br02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer un seuil (hauteur 1,20m, largeur 1,50 m)	LE CORNET DU BOIS (D0173)	2023	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Br02_n°2	LA GONFRIERE ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer un seuil (hauteur 50cm, largeur 1,50 m)	PRE DU CORNET DU BOIS (F0016) LA COUR DU FOUR (D0057)	2023	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Br02_n°3	LA GONFRIERE	Etude et travaux étang / RCE (étang amont de la Hallière)	LA HALLIERE (ZI0024)	2023	Toute l'année	25000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	Cours d'eau = ru non classé L214-17
RCE_Br02_n°4	LA GONFRIERE	Etude et travaux étang / RCE (étang aval de la Hallière)	LA HALLIERE (ZI0023)	2023	Toute l'année	25000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RCE_Br02_n°5	LA GONFRIERE	Remplacer une passerelle infranchissable (8m) : passerelle bétail	LA HARLIERE (ZI0024)	2023	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RZH_Br02_n°1 (ZH_61386_49)	ST EVROULT N D DU BOIS	Supprimer le remblais (0,5 ha)	LE CORNET DU BOIS (D0173)	2023	Août – mars	20 € HT/m3 (volume à estimer)	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	! Attention : volume à estimer
RZH_Br02_n°2 (ZH_61193_37)	LA GONFRIERE	Abattage de résineux (0,3 ha)	LES BRUYERES (F0003)	2023	Octobre – mars	1920	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Br02_n°3 (ZH_61193_80)	LA GONFRIERE	Abattage de résineux (0,1 ha)	LA HALLIERE (ZI0023)	2023	Octobre – mars	640	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon ruisseau de Bréquigny n°3 – Br03

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Br03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Enlever les déchets de tonte (par le propriétaire)	SAINT DENIS (D0150)	2023	Août – octobre	0	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	Sensibiliser le propriétaire
E2_Br03_n°2	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition mixte (clôture en travers)	LA JOURDANIÈRE (ZH0067)	2023	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br03_n°3	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	LE MASSAY (F0050) LA MARTELIÈRE (ZI0085)	2023	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br03_n°4	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition artificielle (vestige d'ouvrage dans le lit)	LE MASSAY (F0051) PRE DE SAINT DENIS (B0085)	2023	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle	PRE DE LA RIVIERE (B0047) LE PETIT MOULIN (ZH0026)	2023	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Br03_n°6	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle (arbre tombé en travers)	LA BOURGEOISIERE (ZH0031)	2023	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Br03_n°1	LA GONFRIERE	Abattage de résineux (six arbres en rive droite, diamètre entre 0,15 et 0,25m)	LA PIECE DE ST DENIS (F0048)	2023	Octobre – mars	600	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br03_n°2	LA GONFRIERE	Abattage de résineux (deux arbres en rive droite, diamètre entre 0,5 et 1m)	LE MASSAY (F0050)	2023	Octobre – mars	400	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br03_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de deux aulnes touchés par le phytophtthora (diamètre 0,25-0,5m)	PRE DE SAINT DENIS (B0085)	2023	Octobre – mars	400	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Br03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une cépée touchée par le phytophtthora (5 brins, diamètre 0,15-0,25m)	PRE DE SAINT DENIS (B0085)	2023	Octobre – mars	500	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Br03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (dix arbres en rive gauche, diamètre 0,25-0,5 m)	PRE DU PETIT MOULIN (B0048)	2023	Octobre – mars	2000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br03_n°6	LA GONFRIERE	Abattage de deux peupliers isolés	LE PETIT MOULIN (ZH0026)	2023	Octobre – mars	600	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br03_n°7	LA GONFRIERE	Abattage d'une cépée touchée par le phytophtthora (5 brins, diamètre 0,25-0,5m)	LE PETIT MOULIN (ZH0089)	2023	Octobre – mars	1000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Br03_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre 0,5-1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	LA COUR DE LA CHOQUINIERE (B0045)	2023	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Br03_n°9	LA GONFRIERE	Retrait d'un peuplier isolé tombé dans le cours d'eau	LA BOURGEOISIERE (ZH0031)	2023	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Br03_n°10	LA GONFRIERE	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre 0,25-0,5m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	LA BOURGEOISIERE (ZH0031)	2023	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Br03_n°11	LA GONFRIERE	Abattage d'un aulne touché par le phytophtthora (diamètre 0,15-0,25m)	LA BOURGEOISIERE (ZH0031)	2023	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.2_Br03_n°1	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LA CROUTE (F0046)	2023	Octobre – mars	920	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	SAINT DENIS (D0150)	2023	Octobre – mars	1040	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°3	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PIECE DE ST DENIS (F0047)	2023	Octobre – mars	95	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°4	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LA PIECE DE ST DENIS (F0048)	2023	Octobre – mars	2310	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE PRE DE L ETANG (D0039)	2023	Octobre – mars	305	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DE SAINT DENIS (B0087)	2023	Octobre – mars	345	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°7	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE MASSAY (F0049)	2023	Octobre – mars	2290	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DE SAINT DENIS (B0086)	2023	Octobre – mars	407,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°9	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE MASSAY (F0050)	2023	Octobre – mars	1710	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DE SAINT DENIS (B0085)	2023	Octobre – mars	577,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE TREMBLAY (B0193)	2023	Octobre – mars	230	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°12	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE MASSAY (F0051)	2023	Octobre – mars	1120	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PARTIE DE LA MAISON BLANCH (B0051)	2023	Octobre – mars	87,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°14	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DE LA MAISON BLANC (B0133)	2023	Octobre – mars	510	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°15	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE PETIT MOULIN (ZH0022)	2023	Octobre – mars	2840	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Br03_n°16	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE PETIT MOULIN (ZH0023)	2023	Octobre – mars	1870	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°17	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DE LA MAISON BLANC (B0132)	2023	Octobre – mars	275	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°18	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DU PETIT MOULIN (B0048)	2023	Octobre – mars	405	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°19	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE PETIT MOULIN (ZH0026)	2023	Octobre – mars	2550	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°20	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DE LA RIVIERE (B0047)	2023	Octobre – mars	477,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°21	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DE LA CHOQUINIÈRE (B0046)	2023	Octobre – mars	285	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°22	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DE LA CHOQUINIÈRE (B0045)	2023	Octobre – mars	217,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°23	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA CHOQUINIÈRE (B0044)	2023	Octobre – mars	310	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°24	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PARTIE DU PARC (B0043)	2023	Octobre – mars	85	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°25	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PARTIE DU PARC (B0042)	2023	Octobre – mars	170	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°26	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DU TRESOR (B0041)	2023	Octobre – mars	442,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°27	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PARTIE DE LA VAILLOTE (B0040)	2023	Octobre – mars	112,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°28	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE PETIT MOULIN (ZH0089)	2023	Octobre – mars	2070	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°29	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LE PETIT MOULIN (ZH0091)	2023	Octobre – mars	1430	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°30	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LA BOURGEOISIERE (ZH0031)	2023	Octobre – mars	8450	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Br03_n°31	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE GRAND PRE (B0031)	2023	Octobre – mars	970	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Br03_n°32	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE A SOUTIF (B0030)	2023	Octobre – mars	227,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Br03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (145 ml)	LA COUR DE LA MAISON BLANC (B0133)	2023	Toute l'année	870	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (90 ml)	LA COUR DE LA MAISON BLANC (B0132)	2023	Toute l'année	540	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°3	LA GONFRIERE	Pose de clôture (290 ml)	LE PETIT MOULIN (ZH0022)	2023	Toute l'année	1740	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (155 ml)	PRE DE LA RIVIERE (B0047)	2023	Toute l'année	930	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (335 ml)	PARTIE DE LA VAILLOTE (B0040), PARTIE DU PARC (B0042, B0043), LA CHOQUINIERE (B0044), LA COUR DE LA CHOQUINIERE (B0045, B0046)	2023	Toute l'année	2010	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (415 ml)	LE GRAND PRE (B0031), PRE DU TRESOR (B0041)	2023	Toute l'année	2490	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°7	LA GONFRIERE	Pose de clôture (730 ml)	LA BOURGEOISIERE (ZH0031), LE PETIT MOULIN (ZH0091)	2023	Toute l'année	4380	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (215 ml)	PRE DE SAINT DENIS (B0085)	2023	Toute l'année	1290	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (275 ml)	PRE DE SAINT DENIS, L HERBAGE DE SAINT DENIS (B0086, B0087)	2023	Toute l'année	1650	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°10	LA GONFRIERE	Pose de clôture (215 ml)	LE PETIT MOULIN (ZH0026)	2023	Toute l'année	1290	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (125 ml)	LE PRE DE L ETANG (D0039)	2023	Toute l'année	750	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°12	LA GONFRIERE	Pose de clôture (80 ml)	LA JOURDANIÈRE (ZH0067)	2023	Toute l'année	480	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Br03_n°13	LA GONFRIERE	Pose de clôture (100 ml)	LA MARTELIERE (ZH0062)	2023	Toute l'année	600	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°14	LA GONFRIERE	Pose de clôture en rive droite et rive gauche (135 ml)	LA JOURDANIÈRE (ZH0077)	2023	Toute l'année	810	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Br03_n°15	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	PRE DE SAINT DENIS (B0085)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°16	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LA COUR DE LA MAISON BLANC (B0133)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°17	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LE PETIT MOULIN (ZH0022)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°18	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LE PETIT MOULIN (ZH0026)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°19	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	PRE DE LA RIVIERE (B0047)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°20	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LE PETIT MOULIN (ZH0091)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°21	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LA COUR DE LA CHOQUINIÈRE (B0046)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°22	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LA CHOQUINIÈRE (B0044)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°23	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	PARTIE DU PARC (B0042)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°24	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	PRE DU TRESOR (B0041)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°25	LA GONFRIERE	Deux abreuvoirs	LA BOURGEOISIÈRE (ZH0031)	2023	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°26	ST EVROULT N D DU BOIS	Deux abreuvoirs	LE GRAND PRE (B0031)	2023	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°27	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LA JOURDANIÈRE (ZH0077)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°28	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LA JOURDANIÈRE (ZH0067)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Br03_n°29	LA GONFRIERE	Passerelle bovins	LA JOURDANIÈRE (ZH0077)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Br03_n°30	LA GONFRIERE	Passerelle bovins	LA JOURDANIÈRE (ZH0067) LA MARTELIÈRE (ZH0062)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br03_n°31	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Passage à gué ou passerelle bovins	LE GRAND PRE (B0031) LA BOURGEOISIERE (ZH0031)	2023	Toute l'année	2000	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br03_n°32	LA GONFRIERE	Mise en place d'une passerelle engins pour remplacer la buse infranchissable	LE MASSAY (F0051)	2023	Toute l'année	10000	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br03_n°33	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Mise en place d'une passerelle engins pour remplacer l'ouvrage existant ou consolidation de l'ouvrage existant en rive gauche (érosion)	PRE DE SAINT DENIS (B0085) LE MASSAY (F0051)	2023	Toute l'année	10000	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br03_n°34	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Mise en place d'une passerelle bétail	LA COUR DE LA MAISON BLANC (B0132) LE PETIT MOULIN (ZH0023)	2023	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Br03_n°35	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Mise en place d'une passerelle engins ou d'un pont cadre pour remplacer l'ouvrage existant sous-dimensionné	LA COUR DE LA CHOQUINIÈRE (B0046) LE PETIT MOULIN (ZH0089)	2023	Toute l'année	10000	AESN : 80%	Passerelles	
R3_Br03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place de fascinage (20 ml)	SAINT DENIS (D0150)	2023	Octobre – février	2000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R6_Br03_n°1	LA GONFRIERE	Gestion d'un foyer de bambou de 10m ²	LE PETIT MOULIN (ZH0023)	2023	Mars – Octobre	200	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Br03_n°1	LA GONFRIERE	Supprimer le bassin de rétention pour abreuvement du bétail	LA JOURDANIÈRE (ZH0077)	2023	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	Sur cours d'eau non classé L214-17
RCE_Br03_n°2	LA GONFRIERE	Etude et travaux étang / RCE et/ou remise à ciel ouvert de la rivière de contournement (Etang de la Martelière)	LA MARTELIÈRE (ZH0062)	2023	Toute l'année	50000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Br03_n°3	LA GONFRIERE	Mise en place d'un pont cadre sur la route (entre la martelière et le petit moulin)	LA MARTELIERE, LE PETIT MOULIN	2023	Mai – octobre	30000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Br03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Effacer un seuil (hauteur 30 cm, largeur mouillée 2,50m, longueur radier 2 à 4m)	LE GRAND PRE (B0031) LA BOURGEOISIERE (ZH0031)	2023	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Br03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Destruction des buses sous le pont de la D31	LA VALLEE DU POMMIER FAL	2023	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OF aménagé	Buses sous le pont entraînant formation d'embâcles rendant le tout infranchissable
RZH_Br03_n°1	LA GONFRIERE	Mise en place d'un moine	LE PETIT MOULIN (ZH0023)	2023	Toute l'année	5000	AESN : 80%	Etang aménagé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ **Tronçon Fossé de Saint-Evroult – Fo01**

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Fo01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle (rémanents de coupe laissés sur place)	L ESSARD (F0076)	2028	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	Sensibiliser le propriétaire
R1.2_Fo01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE HAMEL (F0084)	2028	Octobre – mars	3892,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Fo01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE HAMEL (F0008)	2028	Octobre – mars	1590	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Fo01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (800 ml)	L HERBAGE, PRE DU OSIERE, PRE DE LA COMMUNE (F0012, F0037, F0039)	2028	Toute l'année	4800	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Fo01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (260 ml)	LE GRAND PRE, L HERBAGE DU MOLLIERE (F0036, F0079)	2028	Toute l'année	1560	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Fo01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (170 ml)	PRE DE LA FONTAINE (F0006)	2028	Toute l'année	1020	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Fo01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Deux abreuvoirs	PRE DU OSIERE, PRE DE LA COMMUNE (F0037, F0039)	2028	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R6_Fo01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de renouées de 50m ²	Route départementale 31	2028	Mars – octobre	1000	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	NB voir si action possible par le département (formation gestion renouées si besoin, solliciter PREEE du CEN)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Fo01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre ou d'une passerelle pour remplacer la buse	L ESSARD (F0075)	2028	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Fo01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre sur la D31	PRE DE LA FONTAINE, LE HAMEL	2028	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Fo01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacement d'une passerelle engins forestiers	LE HAMEL (F0084)	2028	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Fo01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacement d'une passerelle engins forestiers	LE HAMEL (F0084)	2028	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Fo01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Arasement du talus, effacement de la buse, mise en place passerelle engin	LE HAMEL (F0008)	2028	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Fo01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Supprimer une buse et ouvrir le cours d'eau sur 15ml	LE HAMEL (F0008)	2028	Mai – octobre	400	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Fo01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer un seuil (hauteur 30 cm, largeur mouillée 1m)	LE HAMEL (F0040, F0061) LE HAMEL (F0041) PRE DE LA COMMUNE (F0039)	2028	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Fo01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre pour remplacer la buse sur la D31	FERME DU HAMEL, PRE DU OSIERE	2028	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°1 – Ch01

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Ch01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle (poteau électrique)	VENTE GALAIS (G0032)	2029	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait de la clôture en travers du cours d'eau	PRE DE LA FONTAINE (I0021)	2029	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait de la clôture en travers du cours d'eau	FONTAINE SAINT EVROULT (I0045)	2029	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0018)	2029	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait de la clôture en travers du cours d'eau	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0018)	2029	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition artificielle (bâches)	LA COUR FAYELLE (I0028)	2029	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	Sensibiliser le propriétaire

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait de la clôture en travers du cours d'eau	LA CHARENTONNE (I0008)	2029	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0013)	2029	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0013)	2029	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 (arbre tombé dans le lit) et de composition naturelle	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0017)	2029	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch01_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 (arbre tombé dans le lit) et de composition naturelle	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0013)	2029	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1.1_Ch01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (270 ml)	VENTE GALAIS (G0028)	2029	Octobre – mars	21000	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.1_Ch01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (2 arbres, diamètre 0,25 m et 0,5m)	VENTE GALAIS (G0032)	2029	Octobre – mars	400	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Plantation de ripisylve (275 ml en rive droite et 160 ml en rive gauche)	VENTE GALAIS (G0032)	2029	Octobre – mars	5220	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.1_Ch01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (sur 100 ml, diamètre 0,25 m et 0,5m)	FONTAINE SAINT EVROULT (I0045)	2029	Octobre – mars	5000	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.1_Ch01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (200 ml)	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0018)	2029	Octobre – mars	15000	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.1_Ch01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une cépée touchée par le phytophtora (diamètre 0,15 à 0,25m)	TAILLIS PRIEUR (I0014)	2029	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Ch01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de peupliers isolés (2arbres)	LA COUR FAYELLE (I0028)	2029	Octobre – mars	400	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une cépée touchée par le phytophtora (diamètre < 0,15m)	COUR FAYELLE (I0028)	2029	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Plantation de ripisylve (290 ml, rive droite et gauche)	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0013)	2029	Octobre – mars	6960	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.2_Ch01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DE LA CHAPELLE (G0031)	2029	Octobre – mars	240	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	VENTE GALAIS (G0032)	2029	Octobre – mars	1017,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	PRE DE LA FONTAINE (I0021)	2029	Octobre – mars	1812	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	FONTAINE SAINT EVROULT (I0045)	2029	Octobre – mars	1975	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0018)	2029	Octobre – mars	1395	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0017)	2029	Octobre – mars	1158	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0016)	2029	Octobre – mars	1715	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	LA TAILLE MARAIS (I0043)	2029	Octobre – mars	1970	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	TAILLIS PRIEUR (I0014)	2029	Octobre – mars	1850	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DU MOULIN (I0015)	2029	Octobre – mars	440	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DE LA TAILLE MARAIS (I0004)	2029	Octobre – mars	145	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°12	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0013)	2029	Octobre – mars	887,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR FAYELLE (I0028)	2029	Octobre – mars	742,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch01_n°14	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA CHARENTONNE (I0008)	2029	Octobre – mars	320	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Supprimer la passerelle en ruine / Mise en place d'une passerelle	VENTE GALAIS (G0032)	2029	Toute l'année	1700	AESN : 80%	OF supprimé	
R2_Ch01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'une passerelle piéton	LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0018)	2029	Toute l'année	1700	AESN : 80%	OF installé	
R2_Ch01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'une passerelle engins	LE TAILLIS PRIEUR (I0014)	2029	Toute l'année	10000	AESN : 80%	OF installé	
R6_Ch01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de rhododendron de 50m ²	VENTE GALAIS (G0032)	2029	Mars – octobre	1000	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Ch01_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer la buse infranchissable et sans utilité et mise en place d'une passerelle si besoin	VENTE GALAIS (G0016)	2029	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF infranchissable remplacé	
RCE_Ch01_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Etude et travaux étang / RCE (Etang Saint Hubert)	SAINT HUBERT (G0027)	2029	Toute l'année	30000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	
RCE_Ch01_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer un seuil (hauteur 1m, largeur mouillée 2m)	VENTE GALAIS (G0028) VENTE GALAIS (G0032)	2029	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Ch01_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre	SAINT HUBERT (G0023)	2029	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF infranchissable remplacé	
RCE_Ch01_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un pont cadre	VENTE GALAIS (G0032)	2029	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF infranchissable remplacé	
RCE_Ch01_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacer la buse infranchissable par une passerelle ou un pont cadre	VENTE GALAIS (G0032) LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0016)	2029	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF infranchissable remplacé	
RCE_Ch01_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacer la buse infranchissable par une passerelle ou un pont cadre	LE HAMEL (F0034) LA TAILLE MARAIS ET LA TRO (I0016)	2029	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF infranchissable remplacé	

❖ Tronçon Charentonne n°2 – Ch02

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'Embâcles de volume > 2 m3 et de composition naturelle	LA COUTURE (F0053)	2027	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	LA COUTURE (F0051, F0053)	2027	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage de résineux (20 arbres, diamètre 0,25 à 0,5m)	ETANG DE SAINT PÈRE (AB0001)	2027	Octobre – mars	4000	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.1_Ch02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une cépée touchée par le phytophthora (diamètre 0,15 à 0,25m)	LA COUTURE (F0053)	2027	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Plantation de ripisyle (200ml)	LA PETITE COUTURE (F0057)	2027	Octobre – mars	2400	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.1_Ch02_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Plantation de ripisyle (200ml)	LA CHARENTONNE (F0029)	2027	Octobre – mars	2400	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.2_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA CHARENTONNE (I0039)	2027	Octobre – mars	427,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA CHARENTONNE (F0029)	2027	Octobre – mars	400	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	LA COUTURE (F0051)	2027	Octobre – mars	1062	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch02_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	LA COUTURE (F0053)	2027	Octobre – mars	6162	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Ch02_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DU PRESSOIR (AB0004)	2027	Octobre – mars	655	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch02_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DE L'ABBAYE (AB0002)	2027	Octobre – mars	740	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch02_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DE L'ABBAYE (AB0003)	2027	Octobre – mars	255	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch02_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L'ETANG DE SAINT PERE (AB0001)	2027	Octobre – mars	1180	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (575 ml)	LA COUTURE (F0053)	2027	Toute l'année	3450	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	2 abreuvoirs	LA COUTURE (F0053)	2027	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Réfection d'une passerelle mixte	LA COUTURE (F0053)	2027	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch02_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LA COUR DU PRESSOIR (AB0004)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch02_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'une passerelle si besoin, pour remplacer une passerelle dégradée	LA CHARENTONNE (F0029, I0039)	2027	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch02_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacement d'une passerelle engin	LA CHARENTONNE (F0029, F0057)	2027	Toute l'année	10000	AESN : 80%	Passerelles	
R3_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Fascine (35 ml)	L'ETANG DE SAINT PERE (AB0001)	2027	Octobre – février	3500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R4_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Recharge granulométrique (400 ml)	L'ETANG DE SAINT PERE (AB0001)	2027	Août – octobre	19980	AESN : 80%	ml de lit mineur restauré par recharge granulométrique	
R6_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de bambou (2 m ²)	LA COUTURE (AA0112)	2027	Mars – Octobre	40	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Etude et travaux étang/RCE (Etang de la Charentonne)	LA CHARENTONNE (F0029)	2027	Toute l'année	150000	AESN : 80% à 90%	Etude, étang effacé ou aménagé	ZNIEFF 1 avec <i>Austropotamobius pallipes</i> observé en 2012 selon site inpn

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

									Voir RCE_Ch02_n°3
RCE_Ch02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Etude et travaux étang / RCE (Pêcherie des moines)	LA COUR DU PRESSOIR (AB0004) LA COUTURE (AA0112)	2027	Toute l'année	20000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	Voir RCE_Ch02_n°1&3
RCE_Ch02_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Etude et travaux étang/RCE (Etang des Saint-Pères)	L ETANG DE SAINT PÈRE (AB0001)	2027	Toute l'année	350000	AESN : 80% à 90%	Etude, étang effacé ou aménagé	Voir RCE_Ch02_n°1 + OA_Ch02_n°1&2
RCE_Ch02_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer un seuil (hauteur 20cm, largeur mouillée 2m)	L ETANG DE SAINT PÈRE (AB0001) LA COUR DE L ABBAYE (AB0003)	2027	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
OA_Ch02_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Aménagement du pont sur la RD 13 pour le passage de la loutre	Bourg de Saint-Evroult, Etang des Saint-Pères	2027	Toute l'année	12000	A determiner avec les partenaires (AESN, CD61)	OA aménagé	OA accidentogène car digue étang des Saints-Pères : à étudier ensemble, voir RCE_Ch02_n°3
OA_Ch02_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Aménagement du pont sur la RD 13 pour le passage de la loutre	Bourg de Saint-Evroult, Etang des Saint-Pères	2027	Toute l'année	12000	A determiner avec les partenaires (AESN, CD61)	OA aménagé	
EZH_Ch02_n°1 (ZH_61386_57)	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts en zone humide sur le camping, 0,4 ha	Camping de Saint-Evroult, Etang des Saint-Pères	2027	Toute l'année	0		ZH gérée	Camping municipal : voir avec la commune

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°3 – Ch03

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition mixte	LE BEAUVALLON (AA0065) RUE PRINCIPALE (AA0076)	2027	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle (vestiges de passerelle métallique)	LE BEAUVALLON (AA0191) L HERBAGE DES LOUDETTE (AA0092)	2027	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage de 8 aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,5 à 1 m)	LE BEAUVALLON (AA0063)	2027	Octobre – mars	1600	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,5 à 1 m)	LE BEAUVALLON (AA0191)	2027	Octobre – mars	2000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,15 à 0,25 m)	L HERBAGE DES LOUDETTE (AC0039)	2027	Octobre – mars	1000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,15 à 0,25 m)	PRE MARTEL (AC0023)	2027	Octobre – mars	1000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,25 à 0,50m)	PRE MARTEL (AC0023)	2027	Octobre – mars	2000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,25 à 0,50m)	PRE MARTEL (AC0023)	2027	Octobre – mars	2000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,15 à 0,25 m)	LA BARUE (B0019)	2027	Octobre – mars	1000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,15 à 0,25 m)	LA BARUE (B0023)	2027	Octobre – mars	1000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Recépage d'aulnes touchés par le phytophtora (diamètre 0,15 à 0,25 m)	PR DES SAULES (B0024)	2027	Octobre – mars	1000	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch03_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'un arbre dont la chute entraîne une érosion de berge	PLANCHE DU DOS D ANE (B0027)	2027	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbre isolé abattu	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	115 RUE PRINCIPALE (AA0081)	2027	Octobre – mars	187,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	RTE DE LA FERTE (AA0084)	2027	Octobre – mars	35	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	RTE DE LA FERTE (AA0085)	2027	Octobre – mars	32,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	RTE DE LA FERTE (AA0086)	2027	Octobre – mars	47,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	RTE DE LA FERTE (AA0087)	2027	Octobre – mars	67,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	110 RTE DE LA FERTE (AA0088)	2027	Octobre – mars	186	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	RTE DE LA FERTE (AA0090)	2027	Octobre – mars	25	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration moyenne	RTE DE LA FERTE (AA0089)	2027	Octobre – mars	96	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	RTE DE LA FERTE (AC0030)	2027	Octobre – mars	520	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA COUR DU PISSOT (AA0091)	2027	Octobre – mars	487,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	RUE PRINCIPALE (AA0076)	2027	Octobre – mars	52,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°12	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE BEAUVALLON (AA0065)	2027	Octobre – mars	40	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE BEAUVALLON (AA0063)	2027	Octobre – mars	202,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°14	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LE BEAUVALLON (AA0191)	2027	Octobre – mars	422,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°15	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DES LOUDETTES (AA0092)	2027	Octobre – mars	332,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°16	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DES LOUDETTES (AA0157)	2027	Octobre – mars	60	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°17	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DES LOUDETTES (AC0022)	2027	Octobre – mars	610	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Ch03_n°18	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DES LOUDETTES (AC0020)	2027	Octobre – mars	382,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°19	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L HERBAGE DES LOUDETTES (AC0019)	2027	Octobre – mars	855	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°20	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	L HERBAGE DES LOUDETTES (AC0039)	2027	Octobre – mars	210	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°21	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	RTE DE LA FERTE (AC0031)	2027	Octobre – mars	320	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°22	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	RTE DE LA FERTE (AC0032)	2027	Octobre – mars	360	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°23	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration lourde	PRE MARTEL (AC0023)	2027	Octobre – mars	6140	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°24	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LES ACRES (AC0024)	2027	Octobre – mars	655	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°25	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE BARON (B0021)	2027	Octobre – mars	575	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°26	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA BARUE (B0019)	2027	Octobre – mars	1487,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°27	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA BARUE (B0023)	2027	Octobre – mars	897,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°28	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE DES SAULES (B0024)	2027	Octobre – mars	207,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°29	ST EVROULT N D DU BOIS	Export des déchets de taille laissés en berge par le propriétaire	GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0091)	2027	Toute l'année	0	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch03_n°30	LA GONFRIERE	Export des déchets de taille laissés en berge par le propriétaire	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0025)	2027	Toute l'année	0	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (170 ml)	LES ACRES (AC0024)	2027	Toute l'année	1020	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (140 et 215 ml)	LA BARUE (B0023)	2027	Toute l'année	2130	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch03_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (80 ml)	PRE DES SAULES (B0024)	2027	Toute l'année	480	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (530 ml)	LA BARUE (B0019)	2027	Toute l'année	3180	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (285 ml)	LA GRANDE VERTIERE (B0017)	2027	Toute l'année	1710	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch03_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (170 ml)	LE PRE ANGLAIS (AA0094)	2027	Toute l'année	1020	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch03_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Deux abreuvoirs	LA BARUE (B0019)	2027	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch03_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LES ACRES (AC0024)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch03_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	PRE DES SAULES (B0024)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch03_n°10	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	PRE DU DOS D ANE (B0025)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch03_n°11	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LA BARUE (B0023)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch03_n°12	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	LA GRANDE VERTIERE (B0017)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch03_n°13	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'une passerelle ou d'un passage à gué	LA BARUE (B0019), PRE DES SAULES (B0024)	2027	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch03_n°14	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'une passerelle ou d'un passage à gué	LA BARUE (B0019, B0023)	2027	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch03_n°15	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacement d'une passerelle mixte	LA GRANDE VERTIERE (B0017) PLANCHE DU DOS D ANE (B0027)	2027	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch03_n°16	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'une passerelle en ruine	LE PRE ANGLAIS (A0094), PRE DE LA PLANCHE (A0093)	2027	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch03_n°17	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacement d'une passerelle si besoin	LE BEAUVALLOON (AA0063) LA COUR DU PISSOT (AA0091)	2027	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des vestiges d'un muret (5 ml)	115 RUE PRINCIPALE (AA0081)	2027	Octobre – février	75	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression de protection de berges en tôle et empierrement et mise en place de fascines (35 ml)	RTE DE LA FERTE (AA0083)	2027	Octobre – février	3500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression de protection de berges en tôle et empierrement et mise en place de fascines (45 ml)	RTE DE LA FERTE (AA0084, AA0085)	2027	Octobre – février	4500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression de protection de berges en tôle et mise en place de fascines (20 ml)	RTE DE LA FERTE (AA0086)	2027	Octobre – février	2000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression de protection de berges en tôle et mise en place de fascines (30 ml)	RTE DE LA FERTE (AA0087)	2027	Octobre – février	3000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression de déchets métalliques et de vestiges d'un muret	RTE DE LA FERTE (AA0085)	2027	Octobre – février	200	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des palplanches métalliques, travail des berges en pente douce	115 RUE PRINCIPALE (AA0081)	2027	Octobre – février	200	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°8	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des palplanches métalliques, travail des berges en pente douce	116 RUE PRINCIPALE (AA0082)	2027	Octobre – février	200	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch03_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des vestiges d'un muret (5 ml)	L HERBAGE DES LOUDETTE (AC0022)	2027	Octobre – février	500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R6_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de bambou (1 m ²)	RTE DE LA FERTE (AA0086)	2027	Mars – octobre	20	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Ch03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Gestion d'un foyer de bambou (1 m ²)	RTE DE LA FERTE (AA0087)	2027	Mars – octobre	20	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Remplacement de la grille de l'évacuation du moine	RUE PRINCIPALE (AA0082), RTE DE LA FERTE (AA0083)	2027	Mai – octobre	0			Par la commune
RCE_Ch03_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer un seuil (hauteur 20cm, largeur mouillée 1m, radier <1m)	115 RUE PRINCIPALE (AA0081) RTE DE LA FERTE (AA0084)	2027	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch03_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer le vannage (hauteur 1m, largeur mouillée 1,50m), supprimer le radier (>4m), reduire la largeur du lit	LA COUR DU PISSOT (AA0091) 110 RTE DE LA FERTE (AA0088) RTE DE LA FERTE (AA0090)	2027	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Ch03_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer un seuil (hauteur 20cm, largeur mouillée 3m)	LA BARUE (B0019) PRE DES SAULES (B0024)	2027	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
LM_Ch03_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression du merlon pour reconnexion au lit majeur (300 ml sur 5 m sur 3 m)	L HERBAGE DES LOUDETTES (AC0019, AC0020, AC0022)	2027	Août – mars	90000	AESN : 80%	m3 de merlon supprimé	
RZH_Ch03_n°1 (ZH_61386_86)	ST EVROULT N D DU BOIS	Conversion d'une culture en prairie (2,5 ha)	L HERBAGE DES LOUDETTES (AC0019, AC0020, AC0022)	2027	Avril – septembre	700	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	Possibilité de réensemencement par transfert de foin : favorise espèces locales
RZH_Ch03_n°2 (ZH_61386_70)	ST EVROULT N D DU BOIS	Effacer le drainage (0,17 ha drainé)	115 RUE PRINCIPALE (AA0081)	2027	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch03_n°3 (ZH_61386_77)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une plantation de résineux (0,1 ha)	L HERBAGE DES LOUDETTES (AC0039)	2027	Octobre – mars	640	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch03_n°4 (ZH_61386_113)	ST EVROULT N D DU BOIS	Coupe des jeunes résineux (1,2 ha)	L HERBAGE DU CHEM DE LA FE, L HERBAGE SEC (B0026, B0029)	2027	Octobre – mars	7680	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch03_n°5 (ZH_61386_119)	ST EVROULT N D DU BOIS	Coupe des jeunes résineux (0,5 ha)	PRE DE LA PLANCHE (A0093)	2027	Octobre – mars	3200	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°4 – Ch04

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Ch04_n°1	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition artificiel (béton) + ramassage déchets verts par le propriétaire	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0025)	2025	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	Sensibiliser le propriétaire
E2_Ch04_n°2	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition naturelle (jeune arbre en travers)	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0025)	2025	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch04_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0028) GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0088)	2025	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch04_n°4	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0030)	2025	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch04_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	L ORNIERE (A0221) LA VALLEE (ZD0042)	2025	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch04_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	L ORNIERE (A0221) LA VALLEE (ZD0042)	2025	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch04_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition mixte	PARC LAUDON (ZI0038) SAINTE BARBE (ZC0111)	2025	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch04_n°8	LA GONFRIERE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle (arbre en travers)	LES PERRETTES (ZB0045)	2025	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_Ch04_n°1	LA GONFRIERE	Abattage d'un aulne touché par le phytophtora (diamètre 0,25 à 0,5m)	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0023)	2025	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch04_n°2	LA GONFRIERE	Abattage de résineux (50 arbres en rive droite, diamètre entre 0,5 et 1m)	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0095)	2025	Octobre – mars	10000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch04_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'un linéaire de peupliers (180 ml en rive gauche, 15 arbres)	LA VERTIERE (A0176), LES HOULETTES (A0181), PRE DE L'ENFERT (A0069, A0070)	2025	Octobre – mars	3000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch04_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Plantation de ripisylve localement pour prévenir les érosions (300 ml)	L ORNIERE (A0221)	2025	Octobre – mars	3600	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.1_Ch04_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'une cepée touchée par le phytophtora (7 brins, diamètre 0,25 à 0,5m)	LE PRE DE LA PLANCHE (ZK0009)	2025	Octobre – mars	1400	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch04_n°6	LA GONFRIERE	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m) Selon les opportunités lors des chantiers	SAINTE BARBE (ZC0111)	2025	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch04_n°7	LA GONFRIERE	Abattage d'un linéaire de peupliers (50 ml en rive droite, plus de 20 arbres)	LES BAS COURREURS (ZC0057)	2025	Octobre – mars	7500	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch04_n°8	LA GONFRIERE	Abattage d'un linéaire de peupliers (50 ml en rive droite, 5 à 10 arbres)	LES BRUYERES (ZC0140)	2025	Octobre – mars	3000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Ch04_n°9	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Abattage d'un linéaire de peupliers (40 ml en rive gauche, 5 à 10 arbres)	LE CABARET BOCQUENCE (ZI0047)	2025	Octobre – mars	3000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch04_n°10	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	LA PIERRE (ZD0018)	2025	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch04_n°11	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Abattage de deux peupliers isolés	LA PIERRE (ZD0019)	2025	Octobre – mars	600	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.2_Ch04_n°1	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0107)	2025	Octobre – mars	1070	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LES HOULETTES (A0181)	2025	Octobre – mars	205	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°3	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0030)	2025	Octobre – mars	302,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°4	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA VERTIERE (A0176)	2025	Octobre – mars	160	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	LA VERTIERE (A0161)	2025	Octobre – mars	47,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°6	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA VALLEE (ZD0082)	2025	Octobre – mars	142,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°7	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	PRE HAMERON (A0068)	2025	Octobre – mars	115	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°8	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA VALLEE (ZD0038)	2025	Octobre – mars	300	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°9	ST EVROULT N D DU BOIS	Restauration légère	L ORNIERE (A0221)	2025	Octobre – mars	1607,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°10	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LA VALLEE (ZD0042)	2025	Octobre – mars	9420	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°11	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LES MINETIERES (ZK0013)	2025	Octobre – mars	202,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°12	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LES MINETIERES (ZK0012)	2025	Octobre – mars	352,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Ch04_n°13	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA VALLEE (ZD0043)	2025	Octobre – mars	62,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°14	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE PRE DE LA PLANCHE (ZK0009)	2025	Octobre – mars	1067,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°15	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LA VALLEE (ZD0044)	2025	Octobre – mars	1320	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°16	LA GONFRIERE	Restauration lourde	LA VALLEE (ZD0045)	2025	Octobre – mars	250	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°17	LA GONFRIERE	Restauration légère	LES BRUYERES (ZC0140)	2025	Octobre – mars	597,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°18	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	BOURGEE EST (ZI0064)	2025	Octobre – mars	100	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°19	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	BOURGEE EST (ZI0065)	2025	Octobre – mars	275	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°20	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	BOURGEE EST (ZI0032)	2025	Octobre – mars	82,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°21	LA GONFRIERE	Restauration légère	LES BRUYERES (ZC0002)	2025	Octobre – mars	230	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°22	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0058)	2025	Octobre – mars	1455	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°23	LA GONFRIERE	Restauration légère	LES PERRETTES (ZB0043)	2025	Octobre – mars	827,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°24	LA GONFRIERE	Restauration légère	LES PERRETTES (ZB0042)	2025	Octobre – mars	62,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°25	LA GONFRIERE	Restauration légère	LES PERRETTES (ZB0045)	2025	Octobre – mars	860	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°26	LA GONFRIERE	Restauration légère	LES PERRETTES (ZB0044)	2025	Octobre – mars	1022,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°27	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0057)	2025	Octobre – mars	605	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°28	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE CABARET BOCQUENCE (ZI0048)	2025	Octobre – mars	782,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Ch04_n°29	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LE CABARET BOCQUENCE (ZI0047)	2025	Octobre – mars	117,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°30	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PRETRIERE (ZB0007)	2025	Octobre – mars	207,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°31	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PRETRIERE (ZB0008)	2025	Octobre – mars	125	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°32	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PRETRIERE (ZB0006)	2025	Octobre – mars	597,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°33	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA COUR AUX BOEUFS (ZD0016)	2025	Octobre – mars	1270	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°34	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA COUR AUX BOEUFS (ZD0036)	2025	Octobre – mars	435	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°35	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA COUR AUX BOEUFS (ZD0027)	2025	Octobre – mars	137,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°36	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA PIERRE (ZD0020)	2025	Octobre – mars	1380	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°37	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PRETRIERE (ZB0002)	2025	Octobre – mars	632,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°38	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PIERRE BASSE (ZA0052)	2025	Octobre – mars	590	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°39	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PIERRE BASSE (ZA0053)	2025	Octobre – mars	125	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°40	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration moyenne	LA PIERRE (ZD0018)	2025	Octobre – mars	5412	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°41	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration moyenne	LA PIERRE (ZD0021)	2025	Octobre – mars	1206	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°42	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration moyenne	LA PIERRE (ZD0019)	2025	Octobre – mars	1662	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°43	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PIERRE BASSE (ZA0054)	2025	Octobre – mars	520	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch04_n°44	LA GONFRIERE	Restauration légère	LA PIERRE BASSE (ZA0055)	2025	Octobre – mars	340	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Ch04_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (320 ml)	PRE DE LA PLANCHE (A0092)	2025	Toute l'année	1920	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch04_n°2	LA GONFRIERE	Pose de clôture (460 ml)	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0023)	2025	Toute l'année	2760	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°3	ST EVROULT N D DU BOIS	Pose de clôture (350 ml)	GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0091)	2025	Toute l'année	2100	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°4	LA GONFRIERE	Pose de clôture (330 ml)	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0025)	2025	Toute l'année	1980	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°5	ST EVROULT N D DU BOIS	Dépose de clôtures en mauvais état et pose de clôture (345 ml)	GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0088)	2025	Toute l'année	2070	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Dépose de clôtures en mauvais état et pose de clôture (430 ml)	L ORNIERE (A0221)	2025	Toute l'année	2580	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°7	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Pose de clôture (580 ml)	PARC LAUDON (ZI0038)	2025	Toute l'année	3480	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°8	LA GONFRIERE	Pose de clôture (395 ml)	SAINTE BARBE (ZC0111)	2025	Toute l'année	2370	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°9	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Pose de clôture (20 ml)	BOURGEE EST (ZI0037)	2025	Toute l'année	120	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°10	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Pose de clôture (670 ml)	BOURGEE EST (ZI0035, ZI0036)	2025	Toute l'année	4020	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°11	LA GONFRIERE	Pose de clôture (500 ml)	LES BAS COUREURS (ZC0057)	2025	Toute l'année	3000	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°12	LA GONFRIERE	Pose de clôture (200 ml)	LES BAS COUREURS (ZC0113)	2025	Toute l'année	1200	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°13	LA GONFRIERE	Pose de clôture (320 ml)	LES BRUYERES (ZC0140)	2025	Toute l'année	1920	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°14	LA GONFRIERE	Pose de clôture (55 ml)	LES BRUYERES (ZC0002)	2025	Toute l'année	330	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°15	LA GONFRIERE	Pose de clôture (295 ml)	LES PERRETTES (ZB0043)	2025	Toute l'année	1770	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°16	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Pose de clôture (480 ml)	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0058)	2025	Toute l'année	2880	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°17	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Pose de clôture (450 ml)	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0057)	2025	Toute l'année	1350	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch04_n°18	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (450 ml)	LE CABARET BOCQUENCE (ZI0048)	2025	Toute l'année	1350	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch04_n°19	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0088)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°20	LA FERTE-EN-OUCHE	Trois abreuvoirs	PARC LAUDON (ZI0038)	2025	Toute l'année	3900	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°21	LA GONFRIERE	Abreuvoir	SAINTE BARBE (ZC0111)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°22	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LES BAS COURREURS (ZC0057)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°23	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	BOURGEE EST (ZI0036)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°24	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	BOURGEE EST (ZI0035)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°25	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LES BRUYERES (ZC0002)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°26	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0058)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°27	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LES PERRETTES (ZB0043)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°28	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0091)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°29	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir (bac pour mouton)	LA PIERRE (ZD0021)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°30	LA FERTE-EN-OUCHE	Remplacer une descente aménagée existante	LA PIERRE (ZD0020)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°31	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0057)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°32	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE CABARET BOCQUENCE (ZI0048)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°33	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LES BRUYERES (ZC0140)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch04_n°34	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	PRE DE LA PLANCHE (A0092)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°35	ST EVROULT N D DU BOIS	Abreuvoir	L ORNIERE (A0221)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°36	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LES BAS COURREURS (ZC0113)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°37	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0023)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°38	LA GONFRIERE	Abreuvoir	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0025)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch04_n°39	LA GONFRIERE ST EVROULT N D DU BOIS	Passage à gué	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0023) PRE DE LA PLANCHE (A0092)	2025	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Ch04_n°40	LA GONFRIERE ST EVROULT N D DU BOIS	Passerelle bétail	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0025) GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0091)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch04_n°41	LA FERTE-EN-OUCHE LA GONFRIERE	Passage à gué	PARC LAUDON (ZI0038) SAINTE BARBE (ZC0111)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Ch04_n°42	LA GONFRIERE	Mise en place d'un passage à gué	LES BAS COURREURS (ZC0057) BOURGEE EST (ZI0036)	2025	Toute l'année	2000	AESN : 80%	Passage à gué	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch04_n°43	LA GONFRIERE	Passage à gué	LE BOURG BOCQUEENCE (ZI0058) LES PERRETTES (ZB0043)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Ch04_n°44	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Supprimer une passerelle inutile (poteau électrique)	LA PIERRE (ZD0020, ZD0021)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	OF supprimé	
R3_Ch04_n°1	LA GONFRIERE	Fascines (15 ml)	LE BOURG BOCQUEENCE (ZI0058)	2025	Octobre – février	1500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch04_n°2	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Fascines (20 ml)	LES PERRETTES (ZB0044)	2025	Octobre – février	2000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch04_n°3	LA GONFRIERE	Suppression d'un muret et mise en place de tunage (100 ml), nettoyage du béton tombé dans le cours d'eau	LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0095)	2025	Octobre – février	40000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch04_n°4	LA GONFRIERE	Suppression des vestiges d'un ouvrages en berge	SAINTE BARBE (ZC0111)	2025	Octobre – février	500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch04_n°5	LA GONFRIERE	Mise en place d'un peigne pour combler l'encoche d'érosion	LES PERRETTES (ZB0043)	2025	Octobre – février	1000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch04_n°6	ST EVROULT N D DU BOIS	Suppression des vestiges d'un ouvrages en berge	LA VALLEE (ZD0038)	2025	Octobre – février	500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch04_n°7	LA GONFRIERE	Mise en place d'un peigne pour combler l'encoche d'érosion	SAINTE BARBE (ZC0111)	2025	Octobre – février	500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R4_Ch04_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS LA GONFRIERE	Recharge granulométrique pour resserrer et diversifier les écoulements (115 ml)	GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0088), LES HOULETTES (A0181), LA VALLEE DU POMMIER FAL (ZD0028), LA VALLE DU POMMIER FAL (ZD0095)	2025	Août – octobre	3330	AESN : 80%	ml de lit mineur restauré par recharge granulométrique	
R4_Ch04_n°2	ST EVROULT N D DU BOIS	Recharge granulométrique pour resserrer les écoulements sous le pont (30 ml)	LA VERTIERE (A0161)	2025	Août – octobre	832,5	AESN : 80%	ml de lit mineur restauré par recharge granulométrique	Voir action RCE n°1

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch04_n°1	ST EVROULT N D DU BOIS	Mise en place d'un dispositif offset sur le radier du pont de l'ancienne voie de chemin de fer	LA VERTIERE (A0161)	2025	Mai – octobre	100	AESN : 80%	OF équipé	Voiraction R4 n°2
RCE_Ch04_n°2	LA FERTE-EN-OUCHÉ LA GONFRIERE	Effacer les vestiges d'un seuil (ROE24086)	BOURGEE EST (ZI0036) LES BAS COUREURS (ZC0057)	2025	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Ch04_n°3	LA FERTE-EN-OUCHÉ LA GONFRIERE	Etude et travaux RCE (ROE24079) moulin de Bourgée	BOURGEE EST (ZI0064) LES BRUYERES (ZC0140)	2025	Toute l'année	85000	AESN : 80% à 90%	Etude, ouvrage tout ou partiellement effacé	
RCE_Ch04_n°4	LA FERTE-EN-OUCHÉ LA GONFRIERE	Effacer un seuil fait de cailloux (hauteur 50cm)	LE CABARET BOCQUENCE (ZI0048) LES PERRETTES (ZB0045)	2025	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OF supprimé	
RCE_Ch04_n°5	LA FERTE-EN-OUCHÉ LA GONFRIERE	Etude RCE (ROE24067/ROE24074) : moulin de la Pierre	LA PIERRE (ZD0018) LA COUR AUX BŒUFS (ZD0016) LA PIERRE BASSE (ZA0053)	2025	Toute l'année	100000	AESN : 80% à 90%	Etude, ouvrage tout ou partiellement effacé	
RZH_Ch04_n°1 (ZH_61167_153)	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Effacer le drainage (4,9 ha drainé)	PARC LAUDON (ZI0038)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°2 (ZH_61167_156)	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Effacer le drainage (2,1 ha drainé)	BOURGEE EST (ZI0035)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°3 (ZH_61193_155)	LA GONFRIERE	Supprimer le remblais (1,9 ha)	LES BAS COUREURS (ZC0113)	2025	Août – mars	20 € HT/m3 (volume à estimer)	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°4 (ZH_61193_150)	LA GONFRIERE	Gestion de l'enrichissement : déssouchage et fauche (5ha)	LA VALLEE (ZD0042)	2025	Septembre – décembre	32000	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°5 (ZH_61386_128)	ST EVROULT N D DU BOIS	Abattage d'une jeune peupleraie (2,5 ha)	GRAND PRE DE LA VASALLIERE (A0239)	2025	Octobre – mars	16000	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Ch04_n°6 (ZH_61193_159)	LA GONFRIERE	Effacer le drainage (3,1 ha drainé)	LES BRUYERES (ZC0140)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°7 (ZH_61167_162)	LA FERTE-EN- OUCHÉ	Effacer le drainage (2,5 ha drainé)	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0058)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°8 (ZH_61167_163)	LA FERTE-EN- OUCHÉ	Effacer le drainage (0,65 ha drainé)	LE BOURG BOCQUENCE (ZI0057)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°9 (ZH_61167_173)	LA FERTE-EN- OUCHÉ	Effacer le drainage (5,1 ha drainé)	LA PIERRE (ZD0018)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch04_n°10 (ZH_61167_175)	LA FERTE-EN- OUCHÉ	Effacer le drainage (2,6 ha drainé)	LA PIERRE (ZD0020)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°5 – Ch05

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	LA SIFLETIERE (E0169)	2024	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch05_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	LES PETITS CHAMPS VILLERS (C0591)	2024	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch05_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	PRE DU MANOIR (E0155) GUITOT (F0152)	2024	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch05_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	PRE DU MANOIR (E0155) GUITOT (F0152)	2024	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch05_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition naturelle	GUITOT (F0152)	2024	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Ch05_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte pris sur un atterrissement	LA MECANIQUE (ZK0027)	2024	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch05_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle (grille en travers du lit)	BRICOURT (C0274) BRICOURT (C0277)	2024	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'un linéaire de peupliers (200 ml en rive gauche, 50 arbres de diamètre 20 cm)	LA GRANDE COTE (ZN0010)	2024	Octobre – mars	5000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch05_n°2	LA GONFRIERE	Abattage d'un linéaire de peupliers (200 ml en rive droite, 50 arbres de diamètre 20 cm)	LA PIERRE HAUTE (ZA0058) LA TRIGARDIERE (ZA0004) LA TRIGARDIERE (ZA0106)	2024	Octobre – mars	5000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Ch05_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	PRE DE FER (E0016)	2024	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch05_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'un frêne touché par la chalarose si risque de chute (diamètre >1m) <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	PRE DU MANOIR (E0155)	2024	Octobre – mars	600	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch05_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Élagage d'un frêne touché par la chalarose, voire abattage si risque de chute (diamètre 0,5-1m et >1m)	PRE DU MANOIR (E0155)	2024	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Ch05_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Plantation de ripisylve (270 ml)	LE BOURG ANCEINS (F0102, F0103, F0104)	2024	Octobre – mars	3240	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.1_Ch05_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Plantation de ripisylve (45 ml)	LE BOURG ANCEINS (F0371)	2024	Octobre – mars	540	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	
R1.1_Ch05_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Plantation de ripisylve (195 ml)	BRICOURT (C0277)	2024	Octobre – mars	2340	AESN : 80%	ml de ripisylve plantée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Ch05_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Gestion de la végétation touchée par le phytophtora et la chalarose (130 ml)	LA MECANIQUE (F0361)	2024	Octobre – mars	1300	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DE FER (E0016)	2024	Octobre – mars	647,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA GARE (E0176)	2024	Octobre – mars	197,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DE FER (E0304)	2024	Octobre – mars	622,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA BRUYERE DES MEAUX (C0618)	2024	Octobre – mars	252,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU MANOIR (E0034)	2024	Octobre – mars	72,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA GARE (E0033)	2024	Octobre – mars	92,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU MANOIR (E0032)	2024	Octobre – mars	107,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA NOE ANCEINS (E0031)	2024	Octobre – mars	162,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA NOE ANCEINS (E0283)	2024	Octobre – mars	517,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU MANOIR (E0159)	2024	Octobre – mars	1202,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES PETITS CHAMPS VILLERS (C0591)	2024	Octobre – mars	132,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°12	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA BROUSSE VILLERS (ZD0081)	2024	Octobre – mars	137,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°13	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	GUITOT (F0375)	2024	Octobre – mars	350	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°14	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU MANOIR (E0155)	2024	Octobre – mars	257,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°15	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE AU VILLERS (E0154)	2024	Octobre – mars	227,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°16	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU MANOIR (E0179)	2024	Octobre – mars	95	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°17	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	GUITOT (F0152)	2024	Octobre – mars	595	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Ch05_n°18	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Débroussaillage et Restauration légère	LA MECANIQUE (ZK0027)	2024	Octobre – mars	1100	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°19	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Débroussaillage et Restauration légère	PRE DU VILLERS (F0332)	2024	Octobre – mars	25	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°20	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	PRE DU VILLERS (F0333)	2024	Octobre – mars	25	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°21	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Débroussaillage et Restauration légère	PRE DU VILLERS (F0334)	2024	Octobre – mars	502,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°22	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LA MECANIQUE (F0270)	2024	Octobre – mars	375	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°23	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Débroussaillage et Restauration légère	LA MECANIQUE (ZK0024)	2024	Octobre – mars	427,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°24	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE BOURG ANCEINS (F0144)	2024	Octobre – mars	337,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°25	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE BOURG ANCEINS (F0310)	2024	Octobre – mars	307,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°26	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE BOURG ANCEINS (F0285)	2024	Octobre – mars	187,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°27	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration moyenne	LE BOURG ANCEINS (C0315)	2024	Octobre – mars	1836	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°28	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration moyenne	LE BOURG ANCEINS (C0316)	2024	Octobre – mars	1056	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°29	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration moyenne	LE BOURG ANCEINS (C0313)	2024	Octobre – mars	390	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°30	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE SIFLET (C0406)	2024	Octobre – mars	1192,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°31	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE SIFLET (C0310)	2024	Octobre – mars	365	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°32	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Restauration légère	LE SIFLET (C0303)	2024	Octobre – mars	377,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Ch05_n°33	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LE PLESSIS ANCEINS (C0298)	2024	Octobre – mars	375	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°34	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration moyenne	BRICOURT (C0291)	2024	Octobre – mars	600	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°35	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	BRICOURT (C0277)	2024	Octobre – mars	975	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°36	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	BRICOURT (C0280)	2024	Octobre – mars	82,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°37	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	BRICOURT (C0276)	2024	Octobre – mars	807,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Ch05_n°38	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	BRICOURT (C0274)	2024	Octobre – mars	607,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture si pâturage (615 ml)	LA GRANDE COTE (ZN0013)	2024	Toute l'année	3690	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (50 ml)	LA GRANDE COTE (ZN0012)	2024	Toute l'année	300	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (450 ml)	LA GRANDE COTE (ZN0010)	2024	Toute l'année	2700	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (560 ml)	LE PRE DE LA SIFFLETIERE (C0407)	2024	Toute l'année	3360	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (230 ml)	PRE DE FER (E0016)	2024	Toute l'année	1380	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (440 ml)	LA SIFLETIERE (E0169)	2024	Toute l'année	2640	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture pour protéger la source (30 ml)	LA SIFLETIERE (E0169)	2024	Toute l'année	180	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (375 ml)	PRE DU MANOIR (E0155)	2024	Toute l'année	2250	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Clôture (370 ml)	PRE DU MANOIR (E0159)	2024	Toute l'année	2220	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (260 ml)	LA MECANIQUE (ZK0028)	2024	Toute l'année	1560	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (425 ml)	LA MECANIQUE (ZK0027)	2024	Toute l'année	2550	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°12	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (680 ml)	LA MECANIQUE (ZK0024)	2024	Toute l'année	4080	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch05_n°13	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture à mouton (270 ml)	LE BOURG ANCEINS (F0144, F0285, F0310)	2024	Toute l'année	1620	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°14	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (270 ml)	LE BOURG ANCEINS (F0102, F0103, F0104)	2024	Toute l'année	1620	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°15	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (150 ml)	LE BOURG ANCEINS (F0113)	2024	Toute l'année	900	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°16	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (415 ml)	LE PONT GAILLARD (ZK0016)	2024	Toute l'année	2490	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°17	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (110 ml)	LE BOURG ANCEINS (F0127, F0128, F0371)	2024	Toute l'année	660	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°18	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (700 ml)	LE SIFLET (C0310, C0406)	2024	Toute l'année	4200	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°19	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (480 ml)	LE BOURG ANCEINS (C0315)	2024	Toute l'année	2880	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°20	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (375 ml)	LE SIFLET (C0303), LE PLESSIS ANCEINS (C0298)	2024	Toute l'année	2250	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°21	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (250 ml)	LE SIFLET (C0302)	2024	Toute l'année	1500	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°22	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (540 ml)	LE PLESSIS ANCEINS (C0299)	2024	Toute l'année	3240	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°23	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (515 ml)	LE SIFLET (C0301), LE PLESSIS ANCEINS (C0292, C0300)	2024	Toute l'année	3090	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°24	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (225 ml)	BRICOURT (C0291)	2024	Toute l'année	1350	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°25	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture à mouton (1170 ml)	BRICOURT (C0277)	2024	Toute l'année	7020	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°26	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (215 ml)	BRICOURT (C0274)	2024	Toute l'année	1290	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°27	LA FERTE-EN-OUCHE	Pose de clôture (10 ml)	BRICOURT (C0273)	2024	Toute l'année	60	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Ch05_n°28	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA GRANDE COTE (ZN0013)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°29	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA GRANDE COTE (ZN0012)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch05_n°30	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA GRANDE COTE (ZN0010)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°31	LA FERTE-EN-OUCHE	Deux abreuvoirs	LE PRE DE LA SIFFLETIERE (C0407)	2024	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°32	LA FERTE-EN-OUCHE	Deux abreuvoirs	LA SIFLETIERE (E0169)	2024	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°33	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	PRE DE FER (E0016)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°34	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	PRE DU MANOIR (E0155)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°35	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	PRE DU MANOIR (E0159)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°36	LA FERTE-EN-OUCHE	Deux abreuvoirs	LA MECANIQUE (ZK0028)	2024	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°37	LA FERTE-EN-OUCHE	Trois abreuvoirs	LA MECANIQUE (ZK0024)	2024	Toute l'année	3900	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°38	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA MECANIQUE (ZK0027)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°39	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE BOURG ANCEINS (F0144)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°40	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE BOURG ANCEINS (F0103)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°41	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE PONT GAILLARD (ZK0016)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°42	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE BOURG ANCEINS (F0113)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°43	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE BOURG ANCEINS (F0285)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°44	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE BOURG ANCEINS (C0315)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°45	LA FERTE-EN-OUCHE	Deux abreuvoirs	LE SIFLET (C0406)	2024	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°46	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE SIFLET (C0302)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°47	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE SIFLET (C0303)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch05_n°48	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE PLESSIS ANCEINS (C0298)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°49	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE PLESSIS ANCEINS (C0299)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°50	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE SIFLET (C0301)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°51	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE PLESSIS ANCEINS (C0292)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°52	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	BRICOURT (C0291)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°53	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	BRICOURT (C0277)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°54	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	BRICOURT (C0274)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Ch05_n°55	LA GONFRIERE LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une passerelle (poteau électrique) et mise en place d'une passerelle si besoin	LA PIERRE HAUTE (ZA0058) LA GRANDE COTE (ZN0012)	2024	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch05_n°56	LA FERTE-EN-OUCHE	Passerelle bétail	LE PRE DE LA SIFFLETIERE (C0407) LA SIFFLETIERE (E0169)	2024	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch05_n°57	LA FERTE-EN-OUCHE	Passerelle bétail	LE PRE DE LA SIFFLETIERE (C0407) PRE DE FER (E0016)	2024	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch05_n°58	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une passerelle en ruine	PRE DU MANOIR (E0155) GUITOT (F0152)	2024	Toute l'année	500	AESN : 80%	OF supprimé	
R2_Ch05_n°59	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une passerelle en ruine	PRE AU VILLERS (E0154) GUITOT (F0152)	2024	Toute l'année	500	AESN : 80%	OF supprimé	
R2_Ch05_n°60	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'un demi-PEHP pour remplacer la buse	LA MECANIQUE (ZK0028)	2024	Toute l'année	1400	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch05_n°61	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'un demi-PEHP pour remplacer la buse	LA MECANIQUE (ZK0028)	2024	Toute l'année	1400	AESN : 80%	Passerelles	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch05_n°62	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Passage à gué	LA MECANIQUE (ZK0028, ZK0024)	2024	Toute l'année	2000	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Ch05_n°63	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Passerelle engin 10m	LE PLESSIS ANCEINS (C0297, C0374)	2024	Toute l'année	10000	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch05_n°64	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Demi-PEHD 8m	LE PLESSIS ANCEINS (C0297, C0299)	2024	Toute l'année	1400	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Ch05_n°65	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Passerelle bétail	BRICOURT (C0277)	2024	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passerelles	
R3_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Réfection de berge sur 50 ml	PRE DU MANOIR (E0159)	2024	Octobre – février	5000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch05_n°2	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Remplacement d'une protection de berge en tôle par des fascines (50 ml)	LA NOE ANCEINS (E0283)	2024	Octobre – février	5000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch05_n°3	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Fascines (70 ml)	LE PONT GAILLARD (ZK0018)	2024	Octobre – février	7000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch05_n°4	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Remplacement d'une protection de berge en tôle par des fascines (70 ml)	LE PLESSIS ANCEINS (C0374)	2024	Octobre – février	7000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Ch05_n°5	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Suppression d'un muret et mise en place de fascines (55 ml)	LE PRE DE LA SIFFLETIERE (C0324, C0407)	2024	Octobre – février	5500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R6_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Gestion d'un foyer de bambou de 20m ²	LA SIFLETIERE (E0027)	2024	Mars – octobre	400	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Ch05_n°2	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Gestion d'un foyer de renouées du japon de 5m ²	BRICOURT (C0289)	2024	Mars – octobre	100	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHÉ LA GONFRIERE	Effacer un seuil (hauteur 20 cm, largeur mouillée 7m)	LA GRANDE COTE (ZN0013) LA PIERRE HAUTE (ZA0056)	2024	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch05_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Etude et travaux RCE (ROE19034, moulin de la Mécanique)	Moulin : LA MECANIQUE (F0339), PRE DU VILLERS (F0332, F0333) Déversoirs : PRE DU MANOIR (E0155) LA BRUYERE DES MEAUX (C0618), PRE DU FER (E0304)	2024	Toute l'année	150000	AESN : 80% à 90%	Etude, ouvrage tout ou partiellement effacé	
RCE_Ch05_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Etude sur l'alimentation des étangs de la Siffletière	LA SIFLETIERE (E0281), PRE DE FER (E0287)	2024	Toute l'année	10000	AESN : 80%	étude	
RCE_Ch05_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Effacer un vannage en ruine	GUITOT (F0152) PRE AU VILLERS (E0154)	2024	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Ch05_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Etude et travaux RCE (ROE19036/ROE23964, moulin d'Anceins/déversoir de crue)	LE BOURG ANCEINS (C0269, C0267)	2024	Toute l'année	270000	AESN : 80% à 90%	Etude, ouvrage tout ou partiellement effacé	
RCE_Ch05_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Création d'une échancrure dans le seuil du lavoir	LE BOURG ANCEINS (C0314)	2024	Mai – octobre	100	AESN : 80%	OH aménagé	
RCE_Ch05_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Etude et travaux RCE (ROE19035, ouvrage de la Clouterie)	LE SIFLET (C0308)	2024	Toute l'année	270000	AESN : 80% à 90%	Etude, ouvrage tout ou partiellement effacé	
RCE_Ch05_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Effacer le seuil (hauteur de chute <0,20m)	LE SIFFLET (C0302, C0303)	2024	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Ch05_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Effacer le seuil (hauteur de chute <0,20m)	LE PLESSIS ANCEINS (C0298, C0299)	2024	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Ch05_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Etude et travaux RCE (ROE19053, manoir du Plessis)	LE PLESSIS ANCEINS (C0374)	2024	Toute l'année	50000	AESN : 80% à 90%	Etude, ouvrage tout ou partiellement effacé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch05_n°11	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Effacer le seuil en tronc d'arbre	BRICOURT (C0277, C0278)	2024	Mai – octobre	200	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Ch05_n°12	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Effacer les vestiges de l'ouvrage en ruine (largeur mouillée 3m, radier 2 à 4m)	BRICOURT (C0277, C0278)	2024	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
OA_Ch05_n°1	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Aménagement du pont sur la D252 pour permettre le passage de la loutre Mise en place d'une buse sèche au dessus du niveau de crue ?	Anceins	2024	Toute l'année	12000	A determiner avec les partenaires (AESN, CD61)	OA aménagé	Ouvrage infranchissable car faible tirant d'air (donnée GMN)
RZH_Ch05_n°1 (ZH_61167_209)	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Effacer le drainage (0,9 ha drainé)	LE PONT GAILLARD (ZH0018)	2024	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch05_n°2 (ZH_61193_180)	LA GONFRIERE	Effacer le drainage (5,9 ha drainé)	LA PIERRE HAUTE (ZA0058)	2024	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Ch05_n°3 (ZH_61167_181)	LA FERTE-EN-OUCHÉ	Effacer le drainage (0,9 ha drainé)	LA GRANDE COTE (ZN0013)	2024	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Guiel n°1 – Gu01

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Gu01_n°1	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	CHEMIN DE LA FONTAINE (C0010)	2026	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu01_n°2	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition artificielle	LE FRENE (B0094)	2026	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu01_n°3	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte	LE FRENE (A0268)	2026	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu01_n°4	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Enlever déchets	PRE PARRACHON (A0118)	2026	Août – octobre	0		Déchets supprimés	Par le propriétaire, à sensibiliser
E2_Gu01_n°5	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	LE NOYER MENARD (ZA0013)	2026	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Enlever déchets (propriétaire)	LE NOYER MENARD (ZA0014)	2026	Août – octobre	0		Déchets supprimés	Par le propriétaire, à sensibiliser

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Gu01_n°7	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'un Embâcle de volume> 2 m3 et de composition artificielle	LE NOYER MENARD (ZA0014)	2026	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°8	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'un Embâcle de volume 1- 2 m3 et de composition mixte	LE BOIS HUE (ZA0001)	2026	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°9	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Enlever clôture sur atterrissement	LE BOIS HUE (ZA0001)	2026	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°10	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition mixte	LE BOIS HUE (ZA0002)	2026	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°11	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Enlever déchets (propriétaire)	LE BOIS HUE (ZA0002)	2026	Toute l'année			Déchets supprimés Par le propriétaire, à sensibiliser
E2_Gu01_n°12	LE SAP-ANDRE	Retrait de deux Embâcles de volume > 2 m3 et de composition mixte	LES HULLIERS (ZD0026)	2026	Août – octobre	400	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°13	LE SAP-ANDRE	Retrait d'une clôture en travers et retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle + enlever les déchets	LES HULLIERS (ZD0024)	2026	Août – octobre	100	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Gu01_n°14	LE SAP-ANDRE	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	LES HULLIERS (ZD0025)	2026	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°15	LE SAP-ANDRE	Éloigner les matériaux stockés de la berge	TREIZE FIN (ZC0047)	2026	Toute l'année	0	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°16	LE SAP-ANDRE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte et retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition mixte	TREIZE FIN (ZC0048)	2026	Août – octobre	280	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°17	LE SAP-ANDRE	Enlever déchets	TREIZE FIN (ZC0058)	2026	Toute l'année	0	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
E2_Gu01_n°18	LE SAP-ANDRE	Enlever déchets	LE BOURG (ZC0027)	2026	Toute l'année	0	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé
R1.1_Gu01_n°1	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage résineux 0,5-1 m (haie de résineux, remplacer par haie sp. locales)	LE FRENE (A0255)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus
R1.1_Gu01_n°2	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage frêne touché par la chalarose si risque de chute Selon les opportunités lors des chantiers	LE GREE (A0114)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus
R1.1_Gu01_n°3	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage linéaire de peupliers	LE FRENE (A0242)	2026	Octobre – mars	1200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus
R1.1_Gu01_n°4	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage peupliers 0,15 - 0,25 m	PRE PARRACHON (A0118)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Gu01_n°5	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage linéaire de peupliers	LE NOYER MENARD (ZA0013)	2026	Octobre – mars	7000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage linéaire de peupliers	LE NOYER MENARD (ZA0014)	2026	Octobre – mars	16000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°7	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage linéaire de peupliers	PRE DES AUNETTES (ZA0021)	2026	Octobre – mars	5000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°8	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage résineux 0,5 - 1 m	PRE DES AUNETTES (ZA0021)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°9	LE SAP-ANDRE	Abattage résineux 0,5 - 1 m	LES HULLIERS (ZD0033)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°10	LE SAP-ANDRE	Abattage peupliers > 0,15 m	LA FOSSE (ZD0001)	2026	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°11	LE SAP-ANDRE	Abattage linéaire de peupliers	TREIZE FIN (ZC0046)	2026	Octobre – mars	2600	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°12	LE SAP-ANDRE	Abattage linéaire de peupliers	TREIZE FIN (ZC0047)	2026	Octobre – mars	3200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°13	LE SAP-ANDRE	Abattage linéaire de peupliers	TREIZE FIN (ZC0048)	2026	Octobre – mars	10000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°14	LE SAP-ANDRE	Abattage linéaire de peupliers	TREIZE FIN (ZC0058)	2026	Octobre – mars	5000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°15	LE SAP-ANDRE	Abattage frêne touché par la chalarose si risque de chute	TREIZE FIN (ZC0058)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°16	LE SAP-ANDRE	Abattage résineux 0,5 - 1 m	LE MOULIN (ZB0023)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°17	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage linéaire de peupliers	LE NOYER MENARD (ZB0005)	2026	Octobre – mars	14000	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu01_n°18	SAINT-EVROULT-DE-MONTFORT	Abattage frêne touché par la chalarose si risque de chute <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	L ENFER (F0035)	2026	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.2_Gu01_n°1	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LE FRENE (A0108)	2026	Octobre – mars	430	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°2	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LE FRENE (A0241)	2026	Octobre – mars	472,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°3	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LE FRENE (A0242)	2026	Octobre – mars	807,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°4	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LE FRENE (A0255)	2026	Octobre – mars	145	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Gu01_n°5	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LE FRENE (A0268)	2026	Octobre – mars	570	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LE GREE (A0114)	2026	Octobre – mars	522,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°7	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	PRE PARRACHON (A0118)	2026	Octobre – mars	490	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°8	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration légère	LE BOIS HUE (ZA0002)	2026	Octobre – mars	377,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°9	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0028)	2026	Octobre – mars	365	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°10	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0029)	2026	Octobre – mars	120	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°11	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0030)	2026	Octobre – mars	105	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°12	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0027)	2026	Octobre – mars	122,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°13	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0026)	2026	Octobre – mars	542,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°14	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0032)	2026	Octobre – mars	150	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°15	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0033)	2026	Octobre – mars	187,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°16	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0034)	2026	Octobre – mars	827,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°17	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LES HULLIERS (ZD0024)	2026	Octobre – mars	625	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu01_n°18	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LA FOSSE (ZD0001)	2026	Octobre – mars	135	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Gu01_n°1	SAINT-EVROULT-DE-MONTFORT	Clôture	L ENFER (F0035)	2026	Toute l'année	804	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°2	LE SAP-ANDRE	Clôture	LE MOULIN (ZB0024)	2026	Toute l'année	3102	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°3	LE SAP-ANDRE	Clôture	LE MOULIN (ZB0025)	2026	Toute l'année	2886	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°4	LE SAP-ANDRE	Clôture	TREIZE FIN (ZC0049)	2026	Toute l'année	1278	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°5	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE FRENE (A0108)	2026	Toute l'année	966	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE GREE (A0114)	2026	Toute l'année	1278	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°7	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE FRENE (A0241)	2026	Toute l'année	1080	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°8	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE FRENE (A0255)	2026	Toute l'année	348	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°9	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE FRENE (A0268)	2026	Toute l'année	1368	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°10	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE BOIS HUE (ZA0001)	2026	Toute l'année	774	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°11	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE NOYER MENARD (ZB0002)	2026	Toute l'année	1158	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°12	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Clôture	LE NOYER MENARD (ZB0005)	2026	Toute l'année	1896	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu01_n°13	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abreuvoir	LE NOYER MENARD (ZB0002)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°14	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abreuvoir	LE FRENE (A0241)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°15	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Deux abreuvoirs	LE NOYER MENARD (ZB0005)	2026	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°16	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abreuvoir	LE GREE (A0114)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°17	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abreuvoir	LE BOIS HUE (ZA0001)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°18	LE SAP-ANDRE	Abreuvoir	LE MOULIN (ZB0024)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°19	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abreuvoir	LE BUISSON (ZB0001)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°20	SAINTE-EVROULT-DE-MONTFORT	Abreuvoir	L ENFER (F0035)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu01_n°21	LE SAP-ANDRE	Réfection d'une passerelle	LES HULLIERS (ZD0032) LES HULLIERS (ZD0033)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Gu01_n°22	LE SAP-ANDRE	Mise en place d'une passerelle pour remplacer le poteau électrique	TREIZE FIN (ZC0048) TREIZE FIN (ZC0058)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passerelles	
R2_Gu01_n°23	LA TRINITE-DES-LAITIERS SAINT-	Mise en place d'une passerelle pour remplacer le poteau électrique	LE GREE (A0126) L ENFER (F0035)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passerelles	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

	EVROULT-DE-MONTFORT								
R3_Gu01_n°1	LE SAP-ANDRE	Fascines	LES HULLIERS (ZD0032)	2026	Octobre – février	1000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Gu01_n°2	LE SAP-ANDRE	Enlever pieux bois et remplacer par fascines	LE MOULIN (ZB0024)	2026	Octobre – février	1000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Gu01_n°3	LE SAP-ANDRE	Enlever briques en berges	LES HULLIERS (ZD0033)	2026	Octobre – février	50	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R6_Gu01_n°1	LE SAP-ANDRE	laurier 10 m ²	TREIZE FIN (ZC0058)	2026	Mars – octobre	20	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
R6_Gu01_n°2	LE SAP-ANDRE	bambou 1 m ²	LE MOULIN (ZB0023)	2026	Mars – octobre	20	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Gu01_n°1	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Réfection du pont pour permettre la continuité écologique	Pont sur la D721 (le Frêne)	2026	Mai – octobre	30000	AESN : 80%	OF aménagé	
RCE_Gu01_n°2	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Réfection du pont pour permettre la continuité écologique	Pont sur la D721 (le Noyer ménard)	2026	Mai – octobre	30000	AESN : 80%	OF aménagé	
RCE_Gu01_n°3	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Réfection de deux ponts pour permettre la continuité écologique	PRE DU PRESBYTERE (A0120)	2026	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF aménagé	
RCE_Gu01_n°4	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Aménagement du pont pour permettre la continuité écologique	Pont sur la D14 (le Noyer ménard)	2026	Mai – octobre	1000	AESN : 80%	OF aménagé	
RCE_Gu01_n°5	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Mise en place d'une passerelle pour remplacer la buse	LE NOYER MENARD (ZB0005)	2026	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Étude et travaux RCE/effacement plan d'eau	LE NOYER MENARD (ZB0004) LE NOYER MENARD (ZB0005)	2026	Toute l'année	50000	AESN : 80%	Etude, étang effacé ou aménagé	Non classé L214-17
RCE_Gu01_n°7	SAINT-EVROULT-DE-MONTFORT	Mise en place d'une passerelle pour remplacer la buse	LE BUISSON (ZB0009)	2026	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu01_n°8	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Mise en place d'une passerelle pour remplacer la buse	LE BUISSON (ZA0018)	2026	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu01_n°9	LE SAP-ANDRE	Mise en place d'une passerelle pour remplacer la buse	LA VERDERIE (ZE0017)	2026	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu01_n°10	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Effacer le seuil	LE NOYER MENARD (ZA0011)	2026	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

			LE NOYER MENARD (ZA0014)						
RCE_Gu01_n°11	LE SAP-ANDRE	Effacer le seuil	TREIZE FIN (ZC0048) TREIZE FIN (ZC0058)	2026	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Gu01_n°12	LE SAP-ANDRE	Étude et travaux RCE Moulin du Sap André	LE MOULIN (ZB0023) LE MOULIN (ZB0024) LE MOULIN (ZB0025) TREIZE FIN (ZC0049)	2026	Toute l'année	150000	AESN : 80%	Etude, ouvrage partiellement ou totalement effacé	
RZH_Gu01_n°1 (ZH_61493_440)	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Effacer le drainage	BRUYERE DES RUAULTS (C0062)	2026	Toute l'année	500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Gu01_n°2 (ZH_61493_276)	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Restauration de mare	LE FRENE (A0242)	2026	Octobre – novembre	1500	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Gu01_n°3 (ZH_61493_281)	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage de peupleraie (0,35 ha)	LE GREE (A0126)	2026	Octobre – mars	2240	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Gu01_n°4 (ZH_61493_274)	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage de peupleraie (0,75 ha)	LE NOYER MENARD (ZB0004)	2026	Octobre – mars	4800	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Gu01_n°5 (ZH_61493_267)	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Abattage de peupleraie (0,39 ha)	PRE DES AUNETTES (ZA0021)	2026	Octobre – mars	2496	AESN : 80%	ha de ZH restaurée	
RZH_Gu01_n°6	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Mise en place d'un moine	PRE DU PRESBYTERE (A0120)	2026	Toute l'année	5000	AESN : 80%	étang aménagé	
RZH_Gu01_n°7	LA TRINITE-DES-LAITIERS	Mise en place d'un moine	LE BUISSON (ZA0020)	2026	Toute l'année	5000	AESN : 80%	étang aménagé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Guiel n°2 – Gu02

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Gu02_n°1	LE SAP-ANDRE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte	LA BOUGERIE (ZB0045)	2021	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°2	LE SAP-ANDRE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition mixte et retrait d'une clôture en travers	LA CHAPELLIERE (ZB0003)	2021	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°3	LE SAP-ANDRE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte, et d'un Embâcle de volume < 1 m3 de composition mixte	LE BOIS AUBERT (ZB0057)	2021	Août – octobre	130	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	LES BILHEUX (E0096)	2021	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Enlever les déchets	LES BILHEUX (E0097)	2021	Toute l'année	0		Déchets supprimés	Par le propriétaire, à sensibiliser
E2_Gu02_n°6	LE SAP-ANDRE	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	LE VAL AU CLAIRE (ZA0008)	2021	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte	LES SABLONNIERES (F0357)	2021	Août – octobre	80	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	PRE DE LA POLINIERE (F0305)	2021	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Gu02_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 de composition mixte et d'un morceau de poteau électrique (<1m3)	PRE DE LA MOTTE (F0288)	2021	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition artificielle	BOUT DU PRE DE LA MOTTE (F0286)	2021	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une clôture en travers du cours d'eau	SOUS LA COUR DU BOIS (AA0072)	2021	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu02_n°12	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère de la végétation sur un atterrissement pour empêcher sa fixation (enjeu inondation)	SOUS LA COUR DU BOIS (AA0072)	2021	Août – octobre	20	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
R1.1_Gu02_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage résineux 0,5 -1m	TAILLIS DE LA POLINIERE (F0318)	2021	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.2_Gu02_n°1	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LE BOIS AUBERT (ZB0021)	2021	Octobre – mars	192,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°2	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LE BOIS AUBERT (ZB0020)	2021	Octobre – mars	270	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°3	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LE BOIS AUBERT (ZB0057)	2021	Octobre – mars	1887,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°4	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LA BOUGERIE (ZB0045)	2021	Octobre – mars	1277,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°5	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LA CHAPELLIERE (ZB0003)	2021	Octobre – mars	220	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°6	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LA CHAPELLIERE (ZB0004)	2021	Octobre – mars	895	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES BILHEUX (E0095)	2021	Octobre – mars	117,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES BILHEUX (E0096)	2021	Octobre – mars	732,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES BILHEUX (E0097)	2021	Octobre – mars	332,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Gu02_n°10	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LA CHAPELLIERE (ZA0009)	2021	Octobre – mars	1097,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DE LA FORGE (F0306)	2021	Octobre – mars	657,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°12	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES SABLONNIERES (F0357)	2021	Octobre – mars	140	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu02_n°13	LE SAP-ANDRE	Restauration légère	LE VAL AU CLAIRE (ZA0008)	2021	Octobre – mars	692,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R2_Gu02_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Clôture	LES BILHEUX (E0096)	2021	Toute l'année	1650	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Clôture	LES BILHEUX (E0097)	2021	Toute l'année	810	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Clôture	BOUT DU PRE DE LA MOTTE (F0286)	2021	Toute l'année	2118	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Clôture	PRE DE LA MOTTE (F0288)	2021	Toute l'année	3198	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Clôture	SOUS LA COUR DU BOIS (AA0072)	2021	Toute l'année	1986	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Clôture	SOUS LA COUR DU BOIS (AA0073)	2021	Toute l'année	132	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°8	LE SAP-ANDRE	Clôture	LA CHAPELLIERE (ZA0009)	2021	Toute l'année	2586	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°9	LE SAP-ANDRE	Clôture	LA CHAPELLIERE (ZB0004)	2021	Toute l'année	2106	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LES BILHEUX (E0096)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LES BILHEUX (E0097)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°12	LE SAP-ANDRE	Abreuvoir	LE VAL AU CLAIRE (ZA0008)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu02_n°13	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	PRE DE LA POLINIERE (F0305)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu02_n°14	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	PRE DE LA FORGE (F0306)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu02_n°15	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	SOUS LA COUR DU BOIS (AA0072)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu02_n°16	LE SAP-ANDRE	Abreuvoir	LA CHAPELLIERE (ZB0004)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu02_n°17	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LES SABLONNIERES (F0357)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu02_n°18	LE SAP-ANDRE	Abreuvoir	LA CHAPELLIERE (ZA0009)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu02_n°19	LA FERTE-EN-OUCHE	Passage à gué	SOUS LA COUR DU BOIS (AA0072)	2021	Toute l'année	200	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Gu02_n°20	LA FERTE-EN-OUCHE	Passage à gué	BOUT DU PRE DE LA MOTTE (F0286)	2021	Toute l'année	1700	AESN : 80%	Passage à gué	
RCE_Gu02_n°1	LE SAP-ANDRE	Effacer un seuil	LE BOIS AUBERT (ZB0020) ,LA BOUGERIE (ZB0045)	2021	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Gu02_n°2	LE SAP-ANDRE LA FERTE-EN-OUCHE	Effacer un seuil	LE VAL AU CLAIRE (ZA0008) PRE DE LA MOTTE (F0288)	2021	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Gu02_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Effacer un seuil	PRE DE LA FORGE (F0306) TAILLIS DE LA POLINIERE (F0316)	2021	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Gu02_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Remplacer le pont sur D653 par un pont cadre (enjeu inondation)	Bourg d'Heugon	2021	Mai – octobre	30000	Voir avec le département	OF remplacé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Guiel n°3 – Gu03

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Gu03_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition mixte	LA COTE HEUGON (AA0068)	2022	Août – mars	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu03_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère de la végétation sur un atterrissement pour empêcher sa fixation	LA COTE HEUGON (AA0068)	2022	Août – mars	20	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu03_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait de trois clôtures en travers du cours d'eau	SOUS LA COTE HEUGON (AA0084)	2022	Août – mars	150	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu03_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume < 1 m3 et de composition mixte et d'un Embâcle de volume 1-2 m3 et de composition mixte	LA COTE DE LA TIVLIERE (F0367)	2022	Août – mars	130	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu03_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait des clôtures en travers du cours d'eau	LA CRIERE DU CHENAY (C0014)	2022	Août – mars	100	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu03_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un poteau en bois dans le cours d'eau	TAILLIS DU MOULIN (C0003)	2022	Août – mars	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Gu03_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Recépage d'une cépée touchée par le phytophtthora (4 brins, 0,5 - 1 m)	PRE DE LA VALLEE (C0009)	2022	Octobre – mars	800	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu03_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'un frêne 0,5 - 1m touché par la chalarose si risque de chute <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	PRE DE LA RIVIERE (C0313)	2022	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu03_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'un résineux 0,5 - 1 m	LE MOULIN DU CHENAY (C0192)	2022	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.1_Gu03_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage de deux résineux 0,5 - 1 m	TAILLIS DU MOULIN (C0003)	2022	Octobre – mars	400	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.2_Gu03_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA COTE HEUGON (AA0068)	2022	Octobre – mars	555	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LE BOURG HEUGON (AA0062)	2022	Octobre – mars	497,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	SOUS LA COTE HEUGON (AA0084)	2022	Octobre – mars	275	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA FOSSE COCHET (F0167)	2022	Octobre – mars	382,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA FOSSE COCHET (F0490)	2022	Octobre – mars	325	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA FOSSE COCHET (F0492)	2022	Octobre – mars	660	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA COTE DE LA TIVLIERE (F0368)	2022	Octobre – mars	370	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DE LA VALLEE (C0009)	2022	Octobre – mars	290	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DE LA RIVIERE (C0313)	2022	Octobre – mars	342,5	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu03_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA CRIERE DU CHENAY (C0014)	2022	Octobre – mars	915	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu03_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LE MOULIN DU CHENAY (C0332)	2022	Toute l'année	2166	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA FOSSE COCHET (F0167)	2022	Toute l'année	936	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA TIVLIERE (F0169)	2022	Toute l'année	1218	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA FOSSE COCHET (F0371)	2022	Toute l'année	1890	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA FOSSE COCHET (F0373)	2022	Toute l'année	300	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA FOSSE COCHET (F0490)	2022	Toute l'année	624	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA FOSSE COCHET (F0492)	2022	Toute l'année	3378	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	PRE BLANCHET (AA0032)	2022	Toute l'année	2106	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	8 RUE DE LA VALLEE HEUGON (AA0043)	2022	Toute l'année	690	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	SOUS LA COTE HEUGON (AA0084)	2022	Toute l'année	3726	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu03_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Pompe à nez	5 RUE DU BIEF (AA0061)	2022	Toute l'année	800	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°12	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE BOURG HEUGON (AA0062)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°13	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	SOUS LA COTE HEUGON (AA0084)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°14	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA COTE HEUGON (AA0068)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°15	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	PRE BLANCHET (AA0032)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°16	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA TIVLIERE (C0329)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°17	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE MOULIN DU CHENAY (C0332)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°18	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA FOSSE COCHET (F0492)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu03_n°19	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA FOSSE COCHET (F0490)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°20	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	8 RUE DE LA VALLEE HEUGON (AA0043)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°21	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA FOSSE COCHET (F0371)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu03_n°22	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LA FOSSE COCHET (F0373)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Gu03_n°23	LA FERTE-EN-OUCHE	Passage à gué	LE BOURG HEUGON (AA0062)	2022	Toute l'année	2000	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Gu03_n°24	LA FERTE-EN-OUCHE	Passage à gué	SOUS LA COTE HEUGON (AA0084)	2022	Toute l'année	2000	AESN : 80%	Passage à gué	
R3_Gu03_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Fascines (prévention de l'érosion face au poteau électrique proche du cours d'eau)	LA TIVLIERE (F0169)	2022	Octobre – février	1000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R3_Gu03_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Reculer localement la clôture (prévention de l'érosion due au piétinement et de la chute de la clôture)	LA FOSSE COCHET (F0492)	2022	Octobre – février	1000	AESN : 80%	ml de berge restaurée	
R6_Gu03_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Bambou 2m ²	LE MOULIN DU CHENAY (C0192) TAILLIS DU MOULIN (C0003)	2022	Mars – octobre	40	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	
RCE_Gu03_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Effacer un seuil	LE BOURG HEUGON (AA0062)	2022	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RCE_Gu03_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'un dispositif offset sur le radier du pont du bourg d'Heugon	Commune	2022	Mai – octobre	1000	AESN : 80%	OF aménagée	
RCE_Gu03_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'un pont cadre pour remplacer la buse	LA TIVLIERE (F0169) LA FOSSE COCHET (F0371)	2022	Mai – octobre	10000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu03_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Étude et travaux RCE Moulin du Chenay	LE MOULIN DU CHENAY (C0192) LE MOULIN DU CHENAY (C0332)	2022	Toute l'année	150000	AESN : 80%	Etude, ouvrage partiellement ou totalement effacé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ **Tronçon Guiel n°4 – Gu04**

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Gu04_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition mixte	PRE DU MOULIN (C0335)	2028	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu04_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Enlever la bâche plastique dans le cours d'eau	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0075)	2028	Août – octobre	0	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu04_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait des clôtures en travers du cours d'eau	LES PERELLES MONNAI (H0621)	2028	Août – octobre	100	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu04_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une clôture en travers et d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition mixte	LA VALLEE MONNAI (H0600)	2028	Août – octobre	250	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu04_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Retrait d'une clôture en travers et d'un Embâcle de volume > 2 m3 et de composition naturelle	LE VIVIER MONNAI (H0522)	2028	Août – octobre	250	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	
E2_Gu04_n°6	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	2 Embâcles mixtes	EURE (27)	2028	Août – octobre	200	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Gu04_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'un frene touché par la chalarose si risque de chute <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	LE MOULIN DU CHENAY (C0193)	2028	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Recépage d'une quinzaine d'aulnes touchés par le phytophthora 0,25 - 0,5 m	LE MOULIN DU CHENAY (C0332)	2028	Octobre – mars	1500	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Recépage d'une quinzaine d'aulnes touchés par le phytophthora 0,25 - 0,5 m	PRE DU MOULIN (C0335)	2028	Octobre – mars	1500	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'un frene touché par la chalarose si risque de chute <i>Selon les opportunités lors des chantiers</i>	LE MOULIN DU CHENAY (C0332)	2028	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Recépage d'un aulne touché par le phytophthora 0,25 - 0,5 m	LE BETOIRE HEUGON (C0059)	2028	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Recépage de trois aulnes touchés par le phytophthora 0,25 - 0,5 m	VALLEE DU GIVEL (C0062), SOUS LES COURS HEUGON (C0348)	2028	Octobre – mars	300	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Recépage d'un aulne touché par le phytophthora 0,15-0,25	LES FUMERAIES (G0017)	2028	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°8	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Recépage d'un aulne touché par le phytophthora 0-25 à 0,5	ZB0009	2028	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	<i>A réaliser par l'IBTN lors du traitement du tronçon Gu05</i>
R1.1_Gu04_n°9	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Recépage d'un aulne touché par le phytophthora 0-25 à 0,5	ZB0059	2028	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°10	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Recépage d'un aulne touché par le phytophthora 0-25 à 0,5	ZB0058	2028	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.1_Gu04_n°11	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Abattage d'un résineux 0,15 – 0,25	ZB0058	2028	Octobre – mars	100	AESN : 80%	Arbres malades abattus	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.1_Gu04_n°12	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Abattage d'un résineux >1	EURE (27)	2028	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres malades abattus	
R1.2_Gu04_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LE MOULIN DU CHENAY (C0193)	2028	Octobre – mars	310	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU MOULIN (C0335)	2028	Octobre – mars	422,5	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LE MOULIN DU CHENAY (C0332)	2028	Octobre – mars	655	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LE BETOIRE HEUGON (C0059)	2028	Octobre – mars	350	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Gu04_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	SOUS LES COURS HEUGON (C0348)	2028	Octobre – mars	1042,5	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	VALLEE DU GIVEL (C0062)	2028	Octobre – mars	592,5	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0072)	2028	Octobre – mars	110	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0073)	2028	Octobre – mars	37,5	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA FONTAINE MONNAI (G0028)	2028	Octobre – mars	337,5	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1.2_Gu04_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LE MOULIN MONNAI (G0021)	2028	Octobre – mars	770	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LES FUMERAIES (G0017)	2028	Octobre – mars	730	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°12	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	LA PERSYLETRIE (G0014)	2028	Octobre – mars	320	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R1.2_Gu04_n°13	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration légère	PRE DU BUISSON (G0015)	2028	Octobre – mars	457,5	AESN : 80% ou AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	ml de ripisylve gérée	
R2_Gu04_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Supprimer les passerelles en ruine pour éviter leur chute dans le cours d'eau	LA VALLEE MONNAI (H0600)	2028	Toute l'année	200	AESN : 80%	OF supprimé	
R2_Gu04_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Supprimer une passerelle en ruine pour éviter sa chute dans le cours d'eau	PRE DU BUISSON (G0015)	2028	Toute l'année	50	AESN : 80%	OF supprimé	
R2_Gu04_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Supprimer une passerelle en ruine pour éviter sa chute dans le cours d'eau	LE MOULIN MONNAI (G0021)	2028	Toute l'année	50	AESN : 80%	OF supprimé	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu04_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Aménagement d'un passage à gué (recharge granulométrique)	PRE DU BUISSON (G0015)	2028	Toute l'année	2000	AESN : 80%	Passage à gué	
R2_Gu04_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	VALLEE DU GIVEL (C0062)	2028	Toute l'année	1476	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°6	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0072)	2028	Toute l'année	264	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°7	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0073)	2028	Toute l'année	132	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°8	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0075)	2028	Toute l'année	648	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°9	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0076)	2028	Toute l'année	402	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°10	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0077)	2028	Toute l'année	786	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°11	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0078)	2028	Toute l'année	222	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°12	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LES BUISSONS HEUGON (C0079)	2028	Toute l'année	2478	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°13	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LE MOULIN DU CHENAY (C0193)	2028	Toute l'année	726	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°14	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	PRE DU MOULIN (C0335)	2028	Toute l'année	1716	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°15	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	SOUS LES COURS HEUGON (C0348)	2028	Toute l'année	1674	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°16	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LE VIVIER MONNAI (H0522)	2028	Toute l'année	1068	AESN : 80%	ml de clôture	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu04_n°17	LA FERTE-EN-OUCHE	Cloture	LES PERELLES MONNAI (H0621)	2028	Toute l'année	8130	AESN : 80%	ml de clôture	
R2_Gu04_n°18	LA FERTE-EN-OUCHE	Deux abreuvoirs	LES PERELLES MONNAI (H0621)	2028	Toute l'année	2600	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu04_n°19	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE VIVIER MONNAI (H0522)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu04_n°20	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LE MOULIN DU CHENAY (C0332)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu04_n°21	LA FERTE-EN-OUCHE	Abreuvoir	LES BUISSONS HEUGON (C0079)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu04_n°22	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Abreuvoir	ZB0010	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	A réaliser par l'IBTN lors du traitement du tronçon Gu05
R2_Gu04_n°23	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Abreuvoir	B0091	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R2_Gu04_n°24	SAINT-LAURENT-DU-TENCEMENT	Abreuvoir	B0092	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80%	Abreuvoirs	
R4_Gu04_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Remise en fond de vallée (400 ml)	VALLEE DU GIVEL (C0062) LA VALLEE DU FOLLIARD (C0072, C0073) LES COTIERES (C0063)	2028	Août – octobre	96000	AESN : 80%	ml remis en fond de vallée	
R6_Gu04_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Bambous 1m ² + 2m ²	LA PERSYLETRIE (G0014)	2028	Mars – octobre	60	AESN : 80%	m ² de foyer d'EEE géré	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Gu04_n°1	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'une passerelle pour remplacer la buse	VALLEE DU GIVEL (C0062), SOUS LES COURS HEUGON (C0348)	2028	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu04_n°2	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'une passerelle pour remplacer la passage busé	LA VALLEE DU FOLLIARD (C0075)	2028	Mai – octobre	1700	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu04_n°3	LA FERTE-EN-OUCHE	Mise en place d'un pont cadre sur la D12 pour remplacer le pont sous-dimensionné		2028	Mai – octobre	30000	AESN : 80%	OF remplacé	
RCE_Gu04_n°4	LA FERTE-EN-OUCHE	Etude et travaux RCE	LE MOULIN MONNAI (G0021)	2028	Toute l'année	150000	AESN : 80%	Etude, ouvrage partiellement ou totalement effacé	
RCE_Gu04_n°5	LA FERTE-EN-OUCHE	Supprimer un seuil constitué de deux poteaux téléphoniques	LES FUMERAIES (G0017)	2028	Mai – octobre	500	AESN : 80%	OH supprimé	
RZH_Gu04_n°1 (ZH_61167_251)	LA FERTE-EN-OUCHE	Abattage d'une peupleraie (2,76 ha)	LE VIVIER MONNAI (H0523) LA VALLEE MONNAI (H0600)	2028	Octobre – mars	17664	AESN : 80%	ha de ZH restauré	
RZH_Gu04_n°2 (ZH_61167_442)	LA FERTE-EN-OUCHE	Restauration d'une mare	LANDE CORNET (H0618)	2028	Octobre – novembre	1500	AESN : 80%	ha de ZH restauré	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon ravin de la Lande Cornet – Lc01

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E2_Ch01_n°1	LA FERTE EN OUCHE	Retrait d'une clôture en travers	VENTE GALAIS (G0032)	2030	Août – octobre	50	AESN : 40% plafonné à 18983 € de travaux par an CD61 : 20%	Embâcle supprimé	Cours d'eau non connecté au réseau superficiel (infiltration de l'eau par bétoires ?) Montée en charge parfois importante pendant les crues hivernales selon témoignages
R2_Br03_n°1	LA FERTE EN OUCHE	Pose de clôture	LA FONTAINE OUEST (ZE0029)	2030	Toute l'année	780	AESN : 80%	ml de clôture	
R1.1_Ch04_n°1	LA FERTE EN OUCHE	Abattage d'un résineux	LE BOURG ST NICOLAS (ZD0056)	2030	Octobre – mars	200	AESN : 80%	Arbres inadaptés abattus	
R1.2_Ch01_n°1	LA FERTE EN OUCHE	Restauration moyenne	PRE DES RUYAUX, LES RUYAUX, LA COTE HEUGON (E0108, E0109, E0112, E0155)	2030	Octobre – mars	1800	AESN : 80%	ml de ripisylve gérée	
R3_Br02_n°1	LA FERTE EN OUCHE	Remplacer protection de berge en tôles métalliques par fascines	LES PERELLES ST NICOLAS (ZD0036)	2030	Octobre – février	4500	AESN : 80%	ml de berge restaurée	

IV.2.2. Partie euroise : *Intercom Bernay Terres de Normandie*



PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°6 – Ch06

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Fossé : entretien de la végétation (40 ml)	ECHANFRAY (ZL0021)	2023	Octobre - Mars	120	IBTN	ml entretenus	
E1_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	2 branches à couper : Ø 0,25 m	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0008)	2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch06_n°3	Notre-Dame-du-Hamel	Abattre l'arbre incliné vers la rivière : Ø < 0,15 m		2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch06_n°4	Notre-Dame-du-Hamel	Abattre l'arbre incliné vers la rivière : Ø 0,15-0,25 m	LE HAMEL (ZN0014)	2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch06_n°5	Notre-Dame-du-Hamel	Retirer tronc reposant sur la digue : Ø 0,5-1 m		2023	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch06_n°6	Notre-Dame-du-Hamel	Abattre l'arbre incliné vers la rivière : Ø 0,25-0,5 m	LE HAMEL (ZN0022)	2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch06_n°7	Notre-Dame-du-Hamel	Retirer la branche dans le lit: Ø 0,15-0,25 m	LA CHAPONNIERE (ZM0002)	2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch06_n°8	Notre-Dame-du-Hamel	Arbre incliné vers le lit, cépée qui risque de tomber entièrement dans le CE à retirer: Ø 0,25-0,5 m	ECHANFRAY (ZL0022)	2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch06_n°9	Notre-Dame-du-Hamel	Arbre mort incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	ECHANFRAY (ZL0023)	2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle avec tronc d'arbre incliné au-dessus du CE : à retirer	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0008)	2023	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle (poteau béton) : à enlever		2023	Août - Octobre	80	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°3	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle : arbre couché en travers du CE env. 80 cm de diamètre : à enlever	ECHANFRAY (ZL0022)	2023	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°4	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle (tronc, branches d'arbres) : à enlever	ECHANFRAY (ZC0077)	2023	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°5	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle (nombreuses branches, tronc et poutre) : à enlever	ECHANFRAY (ZL0027)	2023	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°6	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcles (2 à la suite, branches, troncs) : à enlever		2023	Août - Octobre	200	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°7	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle (branches) : à enlever	LE BOIS PRIOU (ZE0073)	2023	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°8	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcles (tronc et branches) : à enlever		2023	Août - Octobre	200	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°9	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle (poteau béton + clôture) : à enlever		2023	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch06_n°10	Anceins, La Ferté-en-Ouche	Grille en métal et poutre au fond de l'eau à enlever	ORNE	2023	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch06_n°11	Notre-Dame-du-Hamel	Pneu à enlever	LE HAMEL (ZN0022)	2023	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch06_n°12	Notre-Dame-du-Hamel	Taules à enlever	LA MARIGOTIERE (ZN0075)	2023	Août - Octobre	70	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch06_n°13	Notre-Dame-du-Hamel	Taules à enlever	ECHANFRAY (ZL0023)	2023	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch06_n°14	Notre-Dame-du-Hamel	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	ECHANFRAY (ZC0078)	2023	Toute l'année			nb d'opérations déchets	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch06_n°15	Notre-Dame-du-Hamel	Pollution : Canalisation à priori reliée au bras mort de l'autre côté prairie, selon proprio Moulin des Préaux, pollution drainage agricole (ep) -> à étudier	LE BOIS PRIOU (ZE0073)	2023	Toute l'année			Pb de pollution réglé	
E2_Ch06_n°16	Notre-Dame-du-Hamel	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LE BOIS PRIOU (ZE0041)	2023	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
R1_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	2 résineux à abattre (\varnothing 0,5 à 1 m)	LA MARIGOTIERE (ZN0074)	2023	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	Linéaire de 14 résineux sur berge RD à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LE HAMEL (ZN0015)	2023	Octobre - Mars	1120	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch06_n°3	Notre-Dame-du-Hamel	8 résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m) + plantation	LA MARIGOTIERE (ZN0086)	2023	Octobre - Mars	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	640 + 360
R1_Ch06		<p><i>Phytophthora</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2023	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Abreuvoir	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0008)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Avancée creusée dans la parcelle délimitée par un grillage
R2_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	Abreuvoir	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0008)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Clôtures à prévoir
R2_Ch06_n°3	Notre-Dame-du-Hamel	Passage à gué	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0008)	2023	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Voir s'il est possible de combiner passage à gué/abreuvoirs
R2_Ch06_n°4	Notre-Dame-du-Hamel	Passage à gué	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0012)	2023	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Voir s'il est possible de combiner passage à gué/abreuvoirs
R2_Ch06_n°5	Notre-Dame-du-Hamel	Abreuvoir	LE HAMEL (ZN0013)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch06_n°6	Notre-Dame-du-Hamel	Passage à gué	LA CHAPONNIERE (ZM0002)	2023	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Voir s'il est possible de combiner passage à gué/abreuvoirs
R2_Ch06_n°7	Notre-Dame-du-Hamel	Abreuvoir	ECHANFRAY (ZL0022)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch06_n°8	Notre-Dame-du-Hamel	Passerelle avec 7 poteaux en béton à supprimer	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0008)	2023	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch06_n°9	Notre-Dame-du-Hamel	Passerelle avec 1 poteau EDF à supprimer + plaques en métal RG	LE HAMEL (ZN0013)	2023	Toute l'année	100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	A faire avec action précédente
R2_Ch06_n°10	Notre-Dame-du-Hamel	OF en ruines, restes de piliers sur les berges à effacer	ECHANFRAY (ZL0023)	2023	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch06_n°11	Anceins, La Ferté-en-Ouche	Reprise de la clôture endommagée (10 ml ; vaches), la reculer + enlever les taules	ORNE	2023	Toute l'année	100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°12	Anceins, La Ferté-en-Ouche	RD Clôtures en mauvais état à moins de 50 cm du CE : à reprendre (250 ml)	ORNE	2023	Toute l'année	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°13	Anceins, La Ferté-en-Ouche	RD Clôtures en moyen état à moins de 50 cm du CE : à reprendre (230 ml) + en poser RG (230 ml)	ORNE	2023	Toute l'année	2760	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Clôture barbelée abîmant les aulnes
R2_Ch06_n°14	Notre-Dame-du-Hamel	RD + RG reprise des clôtures (vaches) car en moyen état et à 0,5 - 1 m du CE (380 ml x 2)	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0011) LE HAMEL (ZN0013)	2023	Toute l'année	4560	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°15	Notre-Dame-du-Hamel	RG reprise des clôtures (vaches) car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (270 ml)	LE HAMEL (ZN0013)	2023	Toute l'année	1620	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°15	Notre-Dame-du-Hamel	RD + RG reprise des clôtures car en moyen état RD (bon état RG) et à 0,5 - 1 m du CE (270 ml x 2)	LE HAMEL (ZN0014)	2023	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

							80% de subvention)		
R2_Ch06_n°16	Notre-Dame-du-Hamel	Pose de clôtures RD + RG (170 ml x 2)	LE HAMEL (ZN0014) LA MARIGOTIERE (ZN0093)	2023	Toute l'année	2040	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°17	Notre-Dame-du-Hamel	Pose de clôtures RD + reprendre les clôtures RG car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (125 ml x 2)	LE HAMEL (ZN0014, ZN0015)	2023	Toute l'année	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°18	Notre-Dame-du-Hamel	RD + RG reculer les clôtures car à 0,5 - 1 m du CE (450 ml x 2)	LA CHAPONNIERE (ZM0002) LE HAMEL (ZM0005)	2023	Toute l'année	2700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°19	Notre-Dame-du-Hamel	Clôture RD en moyen état : à reprendre (650 ml)	ECHANFRAY (ZL0023) ECHANFRAY (ZL0022)	2023	Toute l'année	2400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°20	Notre-Dame-du-Hamel	Clôture RD à moins de 0,5 m du CE : à reculer (50 ml)	ECHANFRAY (ZC0012)	2023	Toute l'année	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°21	Notre-Dame-du-Hamel	Clôtures RD + RG en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (200 ml x 2)	ECHANFRAY (ZC0077) ECHANFRAY (ZC0012)	2023	Toute l'année	2400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	cf. R4 pour déconcrétionnement
R2_Ch06_n°22	Notre-Dame-du-Hamel	Pose de clôtures RD + RG (150 ml x 2) + retirer clôture en travers du CE	ECHANFRAY (ZL0027, ZC0077)	2023	Toute l'année	1800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch06_n°23	Notre-Dame-du-Hamel	Clôtures RD + RG en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (260 ml x 2)	LE BOIS PRIOU (ZE0073) ECHANFRAY (ZL0027)	2023	Toute l'année	3120	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch06_n°24	Notre-Dame-du-Hamel	Clôtures RD en moyen état et dans le lit du CE : à reprendre (290 ml) + poser clôtures RG (290 ml)	LE BOIS PRIOU (ZE0041)	2023	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Génie végétal pour remplacer bâche sur berge RG (env. 30 ml) : enlèvement des protections inadaptées avec évacuation + ensemencement ou fascine de saule ?	LE MINERAY (ZC0015)	2023	Février - Octobre	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R4_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Déconcrétionnement (380 ml)	SOUS LA BRIARDIERE (ZN0011) LE HAMEL (ZN0013)	2023	Août - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml déconcrétionnés	
avec R2_Ch06_n°21	Notre-Dame-du-Hamel	Déconcrétionnement (260 ml)	ECHANFRAY (ZC0077) ECHANFRAY (ZC0012)	2023	Août - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml déconcrétionnés	
R4_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	Décomaltage + bras parallèle (600 ml)	LE BOIS PRIOU (ZE0041)	2023	Août - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	Pose de clôtures RD + RG nécessaire ?
RCE_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Moulin du Bois Morin/Moulin des Préaux (ROE36526, ROE36527, ROE36528, ROE36519) : étudier comment restaurer la continuité écologique	LES PREAUX (ZH0040)	2023	Mai - Octobre	160 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Moulin patrimonial, le propriétaire veut conserver la retenue d'eau formée par le ROE36526 Etude : 60 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

								Travaux : 100 000
RCE_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	Vannages d'Echanfray (ROE36516, ROE36514) : non prioritaire, à effacer	ECHANFRAY (ZC0012)	2023	Mai - Octobre	6000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés
RCE_Ch06_n°3	Notre-Dame-du-Hamel	Moulin d'Echanfray (ROE36507, ROE36510) : remise en fond de vallée du bief + effacer les OH	ECHANFRAY (ZC0014) LE MINERAY (ZC0015)	2023	Mai - Octobre	223 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés
RCE_Ch06_n°4	Notre-Dame-du-Hamel	Ancien ouvrage (ROE41070) : effacer les restes (fondations et radier)	LA CHAPONNIERE (ZM0002)	2023	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés
RCE_Ch06_n°5	Notre-Dame-du-Hamel	Moulin Marigotière (ROE36505, ROE36501, ROE36502, ROE36498) : Projet RCE à étudier, aménager le ROE36498, effacer les 2 OH non référencés	LA MARIGOTIERE (ZN0080)	2023	Mai - Octobre	160 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés
RCE_Ch06_n°6	Notre-Dame-du-Hamel	Ouvrage non référencé 117 : effacer le seuil	SOUZ LA BRIARDIERE (ZN0008)	2023	Mai - Octobre	7000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

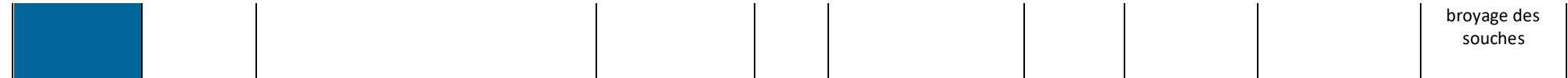
Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

LM_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Digue RG à effacer (env. 200 ml)	LE HAMEL (ZN0014)	2023	Août - Mars	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface lit majeur reconnectée	
LM_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	Merlon RD (200 ml) à effacer: 2-3 m de large et 0,5 m de haut	ECHANFRAY (ZL0023)	2023	Août - Mars	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
LM_Ch06_n°3	Notre-Dame-du-Hamel	Merlon RG (100 ml) à effacer: 2 m de large et 0,8 m de haut	LE MINERAY (ZC0015)	2023	Août - Mars	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	Site soumis aux inondations, voir pour projet global avec RCE + voir pour clôture RD en moyen état et trop proche du CE
EZH_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	ZH_27_27442_21 : Proposer ORE	LE BOIS PRIOU (ZE0073)	2023	Toute l'année			ha contractualisés	
EZH_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	ZH_27_27442_13 : CEN Normandie va contacter les propriétaires fin 2020 pour voir s'ils seraient d'accord pour signer une convention avec le CEN (en 2021) pour que ce dernier face une notice de gestion.	ECHANFRAY (ZL0022)	2023	Toute l'année			ha contractualisés	Belle mégaphorbiaie avec Reine des prés sur la partie basse de la parcelle (0,7 ha)
RZH_Ch06_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	ZH_27_27442_12 : Suppression du remblais avec étalement sur place ou export selon les matériaux	LE HAMEL (ZM0092)	2023	Août - Mars		AESN : 80%	ha restaurés	Zone accessible mais sol peu portant 20 € HT/m3 (volume à estimer)
RZH_Ch06_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	ZH_27_27442_16 : Peupleraie à restaurer (1,54 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	LE MINERAY (ZC0017)	2023	Septembre - Octobre	9 500 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation +

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

broyage des
souches



PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°7 – Ch07

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch07_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Arbre dessouché dans le lit à retirer : Ø 0,25-0,5 m	LES PREAUX (ZH0001)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch07_n°2	Mélicourt	Résineux au-dessus du CE à retirer : Ø 0,5-1 m	LA FERME DE MELICOURT (B0110)	2024	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	Arbre sur îlot, zone peu accessible
E1_Ch07_n°3	Mélicourt	Arbre dans le lit à retirer : Ø 0,15-0,25 m	LA FERME DE MELICOURT (B0106)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch07_n°4	Mélicourt	Retirer l'arbre au-dessus du CE : Ø 0,15-0,25 m	LE VILLAGE (B0036)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch07_n°5	Saint-Pierre-de-Cernières	Tronc dans le lit à retirer : Ø 0,25-0,5 m	PRE BLANCHARD (D0103)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch07_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Embâcle (2 poteaux béton) : à enlever	LES PREAUX (ZH0019)	2024	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch07_n°2	Mélicourt	Embâcles (3 arbres couchés dans le lit) : à enlever	LA FERME DE MELICOURT (B0108)	2024	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch07_n°3	Mélicourt	Embâcles (plusieurs gros peupliers) : à enlever	LA BELLETIERE (B0126)	2024	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch07_n°4	Mélicourt	Embâcle (branches derrière OH) : à enlever	LE VILLAGE (B0094)	2024	Août - Octobre	80	IBTN		
E2_Ch07_n°5	Mélicourt	Embâcle (poteau béton?/seuil) : à enlever		2024	Août - Octobre	50	IBTN		
E2_Ch07_n°6	Mélicourt	Gros embâcle (+ arbre à couper) : à enlever	LE VILLAGE (B0036)	2024	Août - Octobre	240	IBTN		
E2_Ch07_n°7	Saint-Pierre-de-Cernières	Atterrissement ecv (12 ml, > 2 m³ + arbre à retirer) : provoque des surlageurs ; scarification conseillée	PRE BLANCHARD (D0261)	2024	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'atterrissements gérés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch07_n°8	Notre-Dame-du-Hamel	Taule + poteau béton à enlever	LE BOIS PRIOU (ZE0091)	2024	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch07_n°9	Notre-Dame-du-Hamel	3 blocs de pierre à enlever + pieux en bois + blocs de béton	LES PREAUX (ZH0001)	2024	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'opérations déchets	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Ch07_n°10	Mélicourt	Taule à enlever	LA FERME DE MELICOURT (B0097)	2024	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch07_n°11	Mélicourt	Déchets verts à enlever (pour risque inondation) + sensibiliser proprio	LE VILLAGE (B0094)	2024	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch07_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Bambou à arracher	LE BOIS PRIOU (ZE0040)	2024	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch07_n°2	Mélicourt	Séquoia géant à abattre	LA FERME DE MELICOURT (B0117)	2024	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch07_n°3	Mélicourt / Notre-Dame-du-Hamel	2 résineux proches du CE à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LA BELLETIERE (B0118)	2024	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch07_n°4	Mélicourt	4 résineux à abattre (H = env. 5 m ; \varnothing 0,25 à 0,5 m)	LA FERME DE MELICOURT (B0117)	2024	Octobre - Mars	320	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch07		<p><i>Phytophtora</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2024	Octobre - Mars	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch07_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Abreuvoir (double + passage à gué)	LE BOIS PRIOU (ZE0091)	2024	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés
R2_Ch07_n°2	Notre-Dame-du-Hamel	Abreuvoir (pour chevaux)	LA FRANCOISIERE (ZE0010)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs Retirer les pieux en bois
R2_Ch07_n°3	Mélicourt	Abreuvoir (pour moutons)	LA FERME DE MELICOURT (B0106)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs Prévoir clôtures
R2_Ch07_n°4	Mélicourt	Reculer la clôture (clôture chevaux béton...) sur environ 110 ml	LE VILLAGE (B0094)	2024	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch07_n°5	Mélicourt	Passerelle en pierres sans usage à supprimer	LA BELLETIERE (B0118)	2024	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch07_n°6	Notre-Dame-du-Hamel	Clôtures RD + RG en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (570 ml x 2)	LE BOIS PRIOU (ZE0012) LES PREAUX (ZH0001)	2024	Toute l'année	6840	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch07_n°7	Notre-Dame-du-Hamel / Mélicourt	Clôture RD en bon état mais à moins de 0,5 m du CE : à reculer (270 ml)	LES PREAUX (ZH0001)	2024	Toute l'année	1200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch07_n°8	Mélicourt	Clôture RG en moyen état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (80 ml)	LA FERME DE MELICOURT (B0116)	2024	Toute l'année	480	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch07_n°9	Mélicourt	Reprise de la clôture RD car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (350 ml) (+ poser clôtures RG ?)	LA FERME DE MELICOURT (B0106, B0097)	2024	Toute l'année	2100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Quelques surlargeurs
R2_Ch07_n°10	Mélicourt	Clôture RD en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE et clôture RG en moyen état et à 0,5-1 m du CE : à reprendre (300 ml x2)	LE VILLAGE (B0094, B0093)	2024	Toute l'année	3600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	! Bois coupés en bord de CE
R2_Ch07_n°11	Saint-Pierre-de-Cernières	Pose de clôtures RD + RG nécessaire (525 ml x2) ?	PRE BLANCHARD (D0103, D0260, D0102, D0104)	2024	Toute l'année	6300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch07_n°12	Saint-Pierre-de-Cernières	RD clôture en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (250 ml)	PRE BLANCHARD (D0261)	2024	Toute l'année	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

							80% de subvention)		
R2_Ch07_n°13	Notre-Dame-du-Hamel	Passage à gué (engins ; ou passerelle agricole)	LE BOIS PRIOU (ZE0012) LES PREAUX (ZH0001)	2024	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch07_n°14	Mélicourt	Passage à gué	LA BELLETIERE (B0118) LA FERME DE MELICOURT (B0106)	2024	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch07_n°15	Mélicourt	Abreuvoir (vaches)	LA BELLETIERE (B0122)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R3_Ch07_n°1	Notre-Dame-du-Hamel	Consolider la berge au niveau de la terrasse sur pilotis (5 ml) : caissons végétalisés ou enrochements ou gabions	LES PREAUX (ZH0031)	2024	Février - Octobre	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal, ml en génie civil	
RCE_Ch07_n°1	Mélicourt	Moulin du Haras de la Belletière (ROE36549, ROE36548) : à effacer (3 OH)	LA BELLETIERE (B0125)	2024	Mai - Octobre	110 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 40 000 Travaux : 70 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch07_n°2	Mélicourt	Moulin de la Ferme de Mélicourt (ROE36537, ROE36541, ROE36545, ROE36546) : effacer l'ouvrage 108, ROE36545, ROE36546	LA FERME DE MELICOURT (B0242)	2024	Mai - Octobre	140 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 60 000 Travaux : 80 000
RCE_Ch07_n°3	Notre-Dame-du-Hamel	Vannage Plan d'eau du Bois Morin (ROE36531) : abaisser le seuil	LE BOIS PRIOU (ZE0040)	2024	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés	Travaux : 2000
RCE_Ch07_n°4	Mélicourt	Ouvrage non référencé 106 : effacer les restes de fondations sur berges	LA MONTAGNE (B0032)	2024	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
LM_Ch07_n°1	Notre-Dame-du-Hamel / Mélicourt	Merlon en RG (40 ml) à effacer : 2 m de large et 0,8 m de haut	LA FERME DE MELICOURT (B0117)	2024	Août - Mars	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
EZH_Ch07_n°1	Mélicourt	ZH_27_27395_34 : Agir en périphérie sur la parcelle cultivée à l'ouest (env. 27000 m ²) : Natura 2000 (modification des pratiques) ?	Parcelle voisine cultivée : LA BELLETIERE (B0122)	2024	Toute l'année	540	Natura 2000 ?	ha contractualisés	Transformation de la parcelle en prairie de fauche par exemple (Reconversion de labour en prairie : 120 à 280 € HT/ha, soit 540 € env.)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Ch07_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	ZH_27_27590_43 : Enrichement/fermeture du milieu : entretenir la parcelle (débroussaillage, coupe sélective de ligneux ; 0,77 ha)	LA COTE (D0181)	2024	Septembre - Mars	2500	AESN : 80%	ha restaurés	Zone accessible Débroussaillage avec exportation 2 € HT/ml ; abattage sélectif 80 €/u : soit env. 2500 €
--------------	---------------------------	--	-----------------	------	------------------	------	------------	--------------	--

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°8 – Ch08

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch08_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	PRE BLANCHARD (D0263)	2023	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch08_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	Gros embâcle : à enlever	PRE BLANCHARD (ZC0010)	2023	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch08_n°2	Saint-Pierre-de-Cernières	Embâcle (arbre dessouché dans le CE) : à enlever	LA BAROUILLERE (A0147)	2023	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch08_n°3	Saint-Pierre-de-Cernières	Passerelle avec blocs béton + taule à enlever	PRE BLANCHARD (D0262)	2023	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch08_n°4	Saint-Pierre-de-Cernières	Demi bidon en métal à enlever	LA BAROUILLERE (A0245)	2023	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch08		<i>Phytophthora :</i> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2023	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch08_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir	PRE BLANCHARD (D0262)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Prévoir clôtures

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch08_n°2	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir	PRE BLANCHARD (ZC0010)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Prévoir clôtures
R2_Ch08_n°3	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir	BUISSON HOUDIERE (ZC0009)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Prévoir clôtures
R2_Ch08_n°4	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir (+ passage à gué ?)	BUISSON HOUDIERE (ZC0002)	2023	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés	
R2_Ch08_n°5	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir(double + passage à gué)	LA BAROUILLERE (A0245)	2023	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés	Pour vaches + prévoir clôtures
R2_Ch08_n°6	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir(double + passage à gué)	LA BAROUILLERE (A0240)	2023	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés	Pour vaches
R2_Ch08_n°7	Saint-Pierre-de-Cernières	Poser clôtures RD + RG (RD : ovins ; RG : équins) (370 ml x 2)	PRE BLANCHARD (D0098, D0262)	2023	Toute l'année	4440	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Surlargeurs
R2_Ch08_n°8	Saint-Pierre-de-Cernières	Poser clôtures RD (245 ml, moutons)	PRE BLANCHARD (D0262)	2023	Toute l'année	1470	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch08_n°9	Saint-Pierre-de-Cernières	Reprises clôtures RD + RG car en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (450 ml x2)	PRE BLANCHARD (ZC0010, D0263)	2023	Toute l'année	2700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch08_n°10	Saint-Pierre-de-Cernières	Poser clôtures RD + RG (bovins) (720 ml x 2)	BUISSON HOUDIERE (ZC0004) LA COTE (ZC0017) LA COTE (ZC0016)	2023	Toute l'année	8 640	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires
R2_Ch08_n°11	Saint-Pierre-de-Cernières	RD clôture en moyen état et à moins de 0,5 m du CE : à reculer RG poser clôture (450 ml x2)	LA BAROUILLERE (A0183) LA BAROUILLERE (A0245)	2023	Toute l'année	5 400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires
R2_Ch08_n°12	Saint-Pierre-de-Cernières	RD clôture en bon état mais à moins de 0,5 m du CE : à reculer RG clôture en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (485 ml x2) : à reprendre	LA BAROUILLERE (A0147, A0240)	2023	Toute l'année	5 820	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	cf. LM_Ch08_n°1 pour merlon
R2_Ch08_n°13	Saint-Pierre-de-Cernières	Passage à gué	LA COTE (ZC0017) BUISSON HOUDIERE (ZC0003)	2023	Toute l'année	2 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch08_n°14	Saint-Pierre-de-Cernières	Passage à gué (engins ; ou passerelle engins)	Chemin rural n°14 de Saint-Martin à Montreuil	2023	Toute l'année	2 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch08_n°15	Saint-Pierre-de-Cernières	Passage à gué	LA BAROUILLERE (A0147) (A0244)	2023	Toute l'année	2 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch08_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	Consolidée la berge (pré avec âne + cheval) : génie végétal (10 ml)	PRE BLANCHARD (D0098)	2023	Février - Octobre	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch08_n°2	Saint-Pierre-de-Cernières	Consolidée la berge (berge affaissée à deux endroits) : génie végétal (20 ml) ou laisser comme ça	PRE BLANCHARD (D0098) (D0263)	2023	Février - Octobre	1600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch08_n°3	Saint-Pierre-de-Cernières	Consolidée la berge : génie végétal (6 ml)	BUISSON HOUDIERE (ZC0007)	2023	Février - Octobre	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
RCE_Ch08_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	Vannage de Saint-Pierre-de-Cernières (ROE36560) : non prioritaire, à effacer	PRE BLANCHARD (ZC0010)	2023	Mai - Octobre	5000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 5000
RCE_Ch08_n°2	Saint-Pierre-de-Cernières	Vanne associée au siphon de la fontaine Sarcey (ROE36558, ROE36556) : à effacer (à étudier par rapport à la source)	PRE BLANCHARD (D0077)	2023	Mai - Octobre	15 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 7000 Travaux : 8000
RCE_Ch08_n°3	Saint-Pierre-de-Cernières	Ouvrages non référencés 96 et 97 : effacer les fondations sur la berge et la dalle radier de l'OH 96 + effacer les 2 OH 97 (non alimentés en eau)	LA BAROUILLERE (A0183)	2023	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 8000
RCE_Ch08_n°4	Saint-Pierre-de-Cernières	Ouvrages non référencés 98, 99, 100, 101 et 102 : effacer l'OH 98 (fondations sur berge et dalle radier)	BUISSON HOUDIERE (ZC0004)	2023	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

LM_Ch08_n°1 (R2_Ch08_n°12)	Saint-Pierre-de-Cernières	Merlon RG (100 ml) à effacer: 2 m de large et 1 m de haut	LA BAROUILLERE (A0147, A0240)	2023	Août - Mars	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
EZH_Ch08_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	ZH_27_27590_55 : Sur-entretien : Sensibiliser le propriétaire	LA BAROUILLERE (A0147)	2023	Toute l'année			ha entretenus, ha contractualisés	Envoi du guide PPRE
RZH_Ch08_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	ZH_27_27590_51 : Peupleraie à restaurer (0,49 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial ou une prairie	LA BAROUILLERE (A0242)	2023	Septembre - Octobre	3 150 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°9 – Ch09

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (m), nombre...)	Remarques
E2_Ch09_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	Embâcle (branches) : à enlever	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0183)	2025	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch09_n°2	Saint-Agnan-de-Cernières	Embâcle (troncs d'arbres) : à enlever	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0289)	2025	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch09_n°3	Saint-Pierre-de-Cernières	Blocs de pierre à l'aval d'un petit seuil à enlever	LA BAROUILLERE (A0146)	2025	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Ch09_n°4	Saint-Pierre-de-Cernières	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LE VILLAGE (A0368)	2025	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch09_n°5	Saint-Pierre-de-Cernières	Poteau bois avec béton à enlever	LA PLANCHETTE (A0239)	2025	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch09_n°6	Saint-Agnan-de-Cernières	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0289)	2025	Toute l'année			nb d'opérations déchets	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch09		<p><i>Phytophthora :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2025	Octobre - Mars	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch09_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir (double pour vaches, + passage à gué ?)	LA BAROUILLERE (A0144)	2025	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés
R2_Ch09_n°2	Saint-Pierre-de-Cernières	Abreuvoir (double + passage à gué ?)	LA PLANCHETTE (A0135)	2025	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés
R2_Ch09_n°3	Saint-Agnan-de-Cernières	Abreuvoir	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0184)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Ch09_n°4	Saint-Agnan-de-Cernières	Abreuvoir	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0289)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch09_n°5	Saint-Agnan-de-Cernières	Abreuvoir (pour vaches)	LA PLANCHE (A0200)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch09_n°6	Saint-Pierre-de-Cernières	Passerelle dégradée à restaurer (plaques de béton qui tombent)	LA BAROUILLERE (A0146)	2025	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch09_n°7	Saint-Pierre-de-Cernières	OF à supprimer : ancien canal en béton	LA PLANCHETTE (A0131)	2025	Toute l'année	700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch09_n°8	Saint-Agnan-de-Cernières	Passerelle à restaurer	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0183)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch09_n°9	Saint-Pierre-de-Cernières	Clôtures RD + RG en bon état mais à moins de 0,5 m du CE : à reculer (330 ml x2)	LA BAROUILLERE (A0146)	2025	Toute l'année	2 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Surentretien (branches laissées dans le CE)
R2_Ch09_n°10	Saint-Pierre-de-Cernières	Clôtures RD + RG en bon état mais à 0,5-1 m du CE : à reculer (210 ml x2)	LA BAROUILLERE (A0144)	2025	Toute l'année	1 260	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Surentretien (branches laissées dans le CE)
R2_Ch09_n°11	Saint-Pierre-de-Cernières	Clôtures RD en bon état et clôture RG en moyen état mais à moins de 0,5 m du CE : à reculer/reprendre (470 ml x2)	LA PLANCHETTE (A0135) LA PLANCHETTE (A0141), LE VILLAGE (A0277)	2025	Toute l'année	2 820	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires cf. R3_Ch09_n°1
R2_Ch09_n°12	Saint-Pierre-de-Cernières / Saint-Agnan-de-Cernières	Clôtures RG en bon état mais à moins de 0,5 m du CE : à reculer (500 ml) + Pose de clôture RD nécessaire	LA PLANCHETTE (A0218) LES PRES DE SAINT	2025	Toute l'année	3 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		?Parcours de pêche : passages d'hommes nécessaires ?	AGNAN (A0184)				80% de subvention)		
R2_Ch09_n°13	Saint-Pierre-de-Cernières / Saint-Agnan-de-Cernières	Clôtures RG en moyen état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (230 ml)	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0183, A0131)	2025	Toute l'année	1 380	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	cf. R3_Ch09_n°2
R2_Ch09_n°14	Saint-Agnan-de-Cernières	Clôtures RG en moyen état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (900 ml)	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0184) LES PRES DE SAINT AGNAN (ZD0001) LA PLANCHE (A0200)	2025	Toute l'année	5 400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires
R2_Ch09_n°15	Saint-Pierre-de-Cernières	Passage à gué (engins)	LA BAROUILLERE (A0146, A0147)	2025	Toute l'année	2 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R3_Ch09_n°1 (avec R2_Ch09_n°11)	Saint-Pierre-de-Cernières	Restaurer les berges où il y a des matériaux de récupération (sur un linéaire de 470 ml) : enlever les protections inadaptées (taules...), voirs'il est nécessaire de taluter ou d'employer une autre technique de génie végétal	LA PLANCHETTE (A0135) LA PLANCHETTE (A0141), LE VILLAGE (A0277)	2025	Février- Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch09_n°2 (avec R2_Ch09_n°13)	Saint-Pierre-de-Cernières / Saint-Agnan-de-Cernières	Restaurer les berges où il y a des matériaux de récupération (sur un linéaire de 230 ml) : enlever les protections inadaptées, voirs'il est nécessaire d'employer une technique de génie végétal/civil	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0183, A0131)	2025	Février- Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal, ml en génie civil	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch09_n°3	Saint-Pierre-de-Cernières	Blocs béton et restes d'OH en ruine à enlever (>2m³) + restaurer berge (génie végétal ; 30 ml)	LA PLANCHETTE (A0218)	2025	Février - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
RCE_Ch09_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	Vannage de Saint-Agnan-de-Cernières (ROE36577) : pas prioritaire, à effacer	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0289)	2025	Mai - Octobre	15 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Truitomètre du SAEP Travaux : 15 000
RCE_Ch09_n°2	Saint-Agnan-de-Cernières/Saint-Pierre-de-Cernières	Ancienne scierie de Saint-Pierre-de-Cernières (ROE36570, ROE36567, ROE37324) : à effacer	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0182)	2025	Mai - Octobre	160 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 60 000 Travaux : 100 000
RCE_Ch09_n°3	Saint-Pierre-de-Cernières	Moulin de Saint-Pierre-de-Cernières (ROE36563, ROE36562, ROE36564, ROE36566) : suppression des 4 OH ROE + 3 seuils (ouvrages non référencés), remise en fond de vallée du bief	18 RTE DE LA VALLEE (A0249)	2025	Mai - Octobre	350 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 60 000 Travaux : 200 000 + 90 000 (remise en fond de vallée)
LM_Ch09_n°1	Saint-Pierre-de-Cernières	Merlon RG (120 ml) à effacer : 2 m de large et 1,5 m de haut	LA BAROUILLERE (A0146)	2025	Août - Mars	2400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
RZH_Ch09_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	ZH_27_27505_66 : Peupleraie à restaurer (0,34 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	LES PRES DE SAINT AGNAN (ZD0001)	2025	Septembre - Octobre	2100	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°10 et Guiel n°8 – Ch10_Gu08

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch10_Gu08_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	Arbre incliné vers le lit (RG) à couper : Ø 0,15-0,25 m	LA COQUERIE (ZE0002)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	Voir avec Mme PEETERS si réalisé
E1_Ch10_Gu08_n°2	La Trinité-de-Réville	Entretien/restauration globale de la ripisylve (Phytophtora, bcp d'arbres morts dans le secteur...)	GLATIGNY (ZL0030)	2028	Octobre - Mars			ml entretenus	Actions à définir
E1_Ch10_Gu08_n°3	La Trinité-de-Réville	Arbre mort à enlever car risque de tomber dans CE : Ø 0,25-0,5 m	PRES DU MOULIN (ZL0013)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch10_Gu08_n°4	La Trinité-de-Réville	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m		2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch10_Gu08_n°5	La Trinité-de-Réville	2 arbres inclinés vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m		2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch10_Gu08_n°6	La Trinité-de-Réville	Branches dans le lit à couper : Ø < 0,15 m	PRES DU MOULIN (ZL0012)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch10_Gu08_n°7	La Trinité-de-Réville	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0014)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch10_Gu08_n°8	La Trinité-de-Réville	Branches dans le lit à enlever : Ø < 0,15 m	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0012)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch10_Gu08_n°9	La Trinité-de-Réville	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	149 CHE DE LA GARE (ZD0011)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch10_Gu08_n°10	La Trinité-de-Réville	Plusieurs branches dans le lit à retirer : Ø < 0,15 m	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0012)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch10_Gu08_n°1	La Trinité-de-Réville	Retirer les 2 blocs de pierre	PRES DU MOULIN (ZL0015)	2028	Toute l'année			nb d'embâcles gérés	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Ch10_Gu08_n°2	Saint-Agnan-de-Cernières	Embâcle (2 arbres) : à enlever	LA PLANCHE (ZE0014)	2028	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch10_Gu08_n°3	Saint-Agnan-de-Cernières	Embâcle (tronc d'arbre) : à enlever	LA PLANCHE (ZE0005)	2028	Août - Octobre	80	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch10_Gu08_n°4	Saint-Agnan-de-Cernières / La Trinité-de-Réville	Embâcle : à enlever (demande de Mme Peeters)	LA COQUERIE (ZE0003)	2028	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	Courrier envoyé
E2_Ch10_Gu08_n°5	La Trinité-de-Réville	Embâcle (branches) : à enlever (+ entretien global de la ripisylve)	PRES DU MOULIN (ZL0013)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch10_Gu08_n°6	La Trinité-de-Réville	Embâcle (arbre) : à enlever	PRES DE REVILLE (ZL0003)	2028	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch10_Gu08_n°7	La Trinité-de-Réville	Embâcle (amas de branches) : à enlever	PRES DE REVILLE (ZL0007)	2028	Août - Octobre	220	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch10_Gu08_n°8	La Trinité-de-Réville	Embâcle (arbre à tailler)	PRES DE REVILLE (ZL0008)	2028	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	Zone pas facile d'accès
E2_Ch10_Gu08_n°9	La Trinité-de-Réville / Saint-Agnan-de-Cernières	Atterrissage végétalisé (8 ml, > 2 m³) : gestion de la végétation (berge érodée RD)	LA COQUERIE (ZE0002)	2028	Août - Octobre	20	IBTN	nb d'atterrissements gérés	Zone pas facile d'accès (accéder par RD)
E2_Ch10_Gu08_n°10	La Trinité-de-Réville	Atterrissage ecv (6 ml ; > 2m³) : gestion de la végétation + scarification	PRES DE REVILLE (ZL0087)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Ch10_Gu08_n°11	Saint-Agnan-de-Cernières	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LE VAL DE BRAY (A0158)	2028	Toute l'année			nb d'opérations déchets	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch10_Gu08_n°12	Saint-Agnan-de-Cernières	Déchets de tonte + arbre à enlever : sensibiliser riverain	LE VAL DE BRAY (A0149)	2028	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch10_Gu08_n°13	Saint-Agnan-de-Cernières	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LE VAL DE BRAY (A0146)	2028	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch10_Gu08_n°14	La Trinité-de-Réville	Parpaings à enlever	GLATIGNY (ZL0031)	2028	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch10_Gu08_n°15	La Trinité-de-Réville	IPN à enlever	665 RTE DE L'EGLISE (ZL0134)	2028	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch10_Gu08_n°16	La Trinité-de-Réville	Tas de terre à enlever par proprio	PRES DE REVILLE (ZL0002)	2028	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch10_Gu08_n°17	La Trinité-de-Réville	Déchets brûlés : sensibiliser riverain	PRES DE REVILLE (ZL0087)	2028	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch10_Gu08_n°18	La Trinité-de-Réville	Déchets de tontes : sensibiliser riverain	877 RTE DE MONTREUIL (ZL0089)	2028	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
R1_Ch10_Gu08_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	1 résineux à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m)	LA PLANCHE (ZE0005)	2028	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch10_Gu08_n°2	La Trinité-de-Réville	1 résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LE VAL DE BRAY (ZK0057)	2028	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch10_Gu08_n°3	Saint-Agnan-de-Cernières	10 à 20 résineux à abattre (\varnothing 0,5 à 1 m)	LA COQUERIE (ZE0002)	2028	Octobre - Mars	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Zone difficile d'accès

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch10_Gu08_n°4	La Trinité-de-Réville	Résineux à abattre (\varnothing 0,5 à 1 m)	665 RTE DE L'EGLISE (ZL0134)	2028	Octobre - Mars	750	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Plusieurs arbres inadaptés
R1_Ch10_Gu08_n°5	La Trinité-de-Réville	Plusieurs résineux très hauts à côté de la ligne électrique (\varnothing > 1 m)	PRES DU MOULIN (ZL0014)	2028	Octobre - Mars	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch10_Gu08		<i>Phytophtora :</i> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2028	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch10_Gu08_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	Abreuvoir	LA PLANCHE (ZE0006)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch10_Gu08_n°2	Saint-Agnan-de-Cernières	Abreuvoir	LES PRES DE SAINT AGNAN (A0159)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch10_Gu08_n°3	La Trinité-de-Réville	Abreuvoir (pour vaches) + reculer clôtures	LES PRES DU SAUSSE (ZM0031)	2028	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch10_Gu08_n°4	Saint-Agnan-de-Cernières	Passerelle à effacer	LE VAL DE BRAY (A0283)	2028	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°5	La Trinité-de-Réville	Refaire passerelle agricole	GLATIGNY (ZL0029)	2028	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch10_Gu08_n°6	La Trinité-de-Réville	Passerelle à supprimer (embâclée)	PRES DU MOULIN (ZL0012)	2028	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°7	La Trinité-de-Réville	Refaire passerelle agricole	PRES DU MOULIN (ZL0015)	2028	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch10_Gu08_n°8	La Trinité-de-Réville	Passerelle à restaurer ou supprimer	665 RTE DE L'EGLISE (ZL0134)	2028	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°9	La Trinité-de-Réville	OF ? Nettoyer la zone des divers matériaux (blocs en béton, etc.)	PRES DU MOULIN (ZL0013)	2028	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°10	La Trinité-de-Réville	Passage à gué	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0012)	2028	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch10_Gu08_n°11	La Trinité-de-Réville	OF : enlever les poteaux électriques et créer une passerelle agricole	LES PRES DU SAUSSE (ZM0031)	2028	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch10_Gu08_n°12	La Trinité-de-Réville	OF : enlever les poteaux électriques		2028	Toute l'année	600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	Ne créer qu'une passerelle agricole (cf. action précédente) à l'endroit le plus approprié
R2_Ch10_Gu08_n°13	La Trinité-de-Réville	OF : enlever le poteau en béton	LES PRES DU SAUSSE (ZM0027)	2028	Toute l'année	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°14	La Trinité-de-Réville	Passerelle piétonne : réfection	LES PRES DU SAUSSE (ZM0098)	2028	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ??	nb d'OF installés	
R2_Ch10_Gu08_n°15	La Trinité-de-Réville	Passerelle agricole (au-dessus d'un drain)		2028	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch10_Gu08_n°16	La Trinité-de-Réville	Passerelle en ruines : à effacer	PRES DE REVILLE (ZL0002)	2028	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°17	La Trinité-de-Réville	Passage à gué		2028	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch10_Gu08_n°18	La Trinité-de-Réville	Passage à gué	PRES DE REVILLE (ZL0007)	2028	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch10_Gu08_n°19	La Trinité-de-Réville	OF : enlever les poteaux électriques		2028	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°20	La Trinité-de-Réville	Passerelle en ruines : à effacer	GLATIGNY (ZL0028)	2028	Toute l'année	700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch10_Gu08_n°21	Saint-Agnan-de-Cernières	Clôtures RD + RG en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (590 ml x2) : à reprendre	LES PRES DE SAINT AGNAN (ZE0008) LA PLANCHE (ZE0006) LA PLANCHE (ZE0007)	2028	Toute l'année	3 600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires
R2_Ch10_Gu08_n°22	Saint-Agnan-de-Cernières/ La Trinité-de-Réville	Poser clôture RG (+ RD ?) (750 ml)	LA COQUERIE (A0089, A0286) LA COQUERIE (A0134)	2028	Toute l'année	4 500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Restauration de la berge maintenue par des pieux en bois avec planches ?
R2_Ch10_Gu08_n°23	Saint-Agnan-de-Cernières/ La Trinité-de-Réville	Poser clôture RD (+ RG ?) (160 ml)	LE BOIS DES COMMUNES (ZK0076)	2028	Toute l'année	960	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch10_Gu08_n°24	La Trinité-de-Réville	Clôture RD en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (350 ml) (+ poser clôture RG ?)	PRES DU MOULIN (ZL0013)	2028	Toute l'année	2 100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch10_Gu08_n°25	La Trinité-de-Réville	Poser clôture RG (140 ml)	PRES DU MOULIN (ZL0015)	2028	Toute l'année	840	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	CE en mauvais état, berges artificielles (maçonnées) dégradées

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch10_Gu08_n°26	La Trinité-de-Réville	Poser clôture RD (220 ml)		2028	Toute l'année	1 320	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch10_Gu08_n°27	La Trinité-de-Réville	Reprendre clôture RD car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (500 ml)	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0013) PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0012)	2028	Toute l'année	3 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch10_Gu08_n°28	La Trinité-de-Réville	Reprendre clôture RD car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE + pose de clôture RG ? (650 ml (x2))	LES PRES DU SAUSSE (ZM0027, ZM0031) LES PRES DU SAUSSE (ZM0097) LES PRES DU SAUSSE (ZM0098)	2028	Toute l'année	5 850	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch10_Gu08_n°29	La Trinité-de-Réville	Pose de clôtures RD + RG ? (Fossé ; 515 ml)	LES PRES DU SAUSSE (ZM0027, ZM0031)	2028	Toute l'année	5 850	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch10_Gu08_n°1	La Trinité-de-Réville	Réfection du mur en génie civil (maçonnerie ; 10 ml) pour éviter qu'il tombe dans le cours d'eau	665 RTE DE L'EGLISE (ZL0134)	2028	Février - Octobre	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ??	ml en génie civil	Mur à refaire en étant dans le cours d'eau
R3_Ch10_Gu08_n°2	Saint-Agnan-de-Cernières / La Trinité-de-Réville	Restauration de berge (RD essentiellement) en génie végétal (50 ml) : enlever les pieux en bois + grillage, mettre en place des caissons végétalisés (?)	102 CHE DU VAL DE BRAY (ZK0102)	2028	Février - Octobre	20 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	2500 + 17 500

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch10_Gu08_n°3	Saint-Agnan-de-Cernières / La Trinité-de-Réville	Enlever les pieux en bois RD (situés sur un linéaire de 165 ml)	LA COQUERIE (A0127)	2028	Février - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés	
R3_Ch10_Gu08_n°4	La Trinité-de-Réville	Retirer poteaux EDF + restaurer la berge RG en génie végétal (10 ml)	PRES DU MOULIN (ZL0014)	2028	Février - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
RCE_Ch10_Gu08_n°1	La Trinité-de-Réville	Seuils (ROE36632, ROE36626) : supprimer les restes d'OH	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0012)	2028	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 3000
RCE_Ch10_Gu08_n°2	La Trinité-de-Réville	Filature Defougy/Moulin du Pré de la Trinité (ROE36614, ROE36619, ROE36606, ROE37350) : production d'hydroélectricité effective : demander mise en conformité + effacer les restes de l'ouvrage 81 et du ROE37350, et ouvrir ou effacer l'ouvrage 82 (?)	665 RTE DE L'EGLISE (ZL0134) PRES DU MOULIN (ZL0015)	2028	Mai - Octobre	260 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 60 000 Travaux : 200 000 Production d'hydroélectricité occasionnelle : redemander mise en conformité pour faire suite au rapport de contrôle de la DDTM de 2014
RCE_Ch10_Gu08_n°3	Saint-Agnan-de-Cernières	Moulin du Val de bray (ROE36597) : pas prioritaire, effacer les 3 ouvrages	LE VAL DE BRAY (ZK0060)	2028	Mai - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Restauration de berge nécessaire Travaux : 5000
RCE_Ch10_Gu08_n°4	Saint-Agnan-de-Cernières	Baignage (ROE37342) : pas prioritaire, supprimer les restes d'ouvrages (2)	LA PLANCHE (ZE0007)	2028	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 3000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch10_Gu08_n°5	La Trinité-de-Réville	Moulin de la Trinité (ROE83244) : non prioritaire, effacer les ruines	GLATIGNY (ZL0028)	2028	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 3000
RCE_Ch10_Gu08_n°6	La Trinité-de-Réville	Moulin de Réville (ROE83086, ROE83084, ROE41564) : réparer la vanne hors service du ROE83084 si production d'électricité effective	PRES DE REVILLE (ZL0085)	2028	Mai - Octobre				Vérifier que la continuité est assurée dans le second bras de rivière
RCE_Ch10_Gu08_n°7	La Trinité-de-Réville	Moulin à blé dit de Réville (ROE83083) : non prioritaire, effacer les fondations	LES PRES DU SAUSSE (ZM0110)	2028	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 4000
RCE_Ch10_Gu08_n°8	Saint-Agnan-de-Cernières	Ouvrages non référencés 83, 84, 85 et 86 : à effacer	LA COQUERIE (ZE0002)	2028	Mai - Octobre	30 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Zone difficile d'accès Travaux : 30 000
RCE_Ch10_Gu08_n°9	Saint-Agnan-de-Cernières	Ouvrages non référencés 89, 90 et 91 : seuils à effacer	LA PLANCHE (ZE0005)	2028	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 8000
RCE_Ch10_Gu08_n°10	La Trinité-de-Réville	Ouvrages non référencés 118 et 119 : effacer les deux seuils	877 RTE DE MONTREUIL (ZL0089)	2028	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
EZH_Ch10_Gu08_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	ZH_27_27505_77 : Prairie surpâturée par des Shetlands : Voir avec le propriétaire pour réduire la pression de pâturage (Natura 2000 ?)	LA COQUERIE (A0131)	2028	Toute l'année		Natura 2000 ?	ha entretenus, ha contractualisés	
EZH_Ch10_Gu08_n°2	La Trinité-de-Réville	ZH_27_27660_147 : Belle prairie diversifiée(Guiel ; 8,15 ha) : Proposer ORE	LES PRES DU SAUSSE (ZM0098, ZM0110)	2028	Toute l'année			ha contractualisés	Voir quels sont les propriétaires concernés/intéressés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

			PRES DE REVILLE (ZL0002)						
EZH_Ch10_Gu08_n°3	La Trinité-de-Réville	ZH_27_27660_148 : Prairie Natura 2000 retournée pour transformation de la mégaphorbiaie en prairie de fauche : N2000 surveiller	PRES DE REVILLE (ZL0003)	2028	Toute l'année			ha entretenus, ha contractualisés	N2000
RZH_Ch10_Gu08_n°1	Saint-Agnan-de-Cernières	ZH_27_27660_75 : Boisement alluvial enrichié (fermeture du milieu ; 0,61 ha) avec présence de résineux : supprimer les résineux et autres débris présents dans la mare	LA COQUERIE (ZE0002)	2028	Septembre - Mars	3200	AESN : 80%	ha restaurés	Sources et mare dans boisement Sol peu portant et zone peu accessible
RZH_Ch10_Gu08_n°2	La Trinité-de-Réville	ZH_27_27660_76 : Proposer ORE	LE VAL DE BRAY (ZK0060)	2028	Toute l'année				Renouée bistorte + belle mare
RZH_Ch10_Gu08_n°3	Saint-Agnan-de-Cernières	ZH_27_27505_81 : Fonctionnement hydraulique dégradé par l'ancienne voie ferroviaire qui fait office de digue	LA COQUERIE (A0287)	2028	Août - Mars		AESN : 80%	ha restaurés	Zone accessible 20 € HT/m³ (terrassement + évacuation hors site)
RZH_Ch10_Gu08_n°4	La Trinité-de-Réville	ZH_27-27660_152 : Jeune peupleraie (0,56 ha) : à restaurer, puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial ou une prairie	LA COQUERIE (ZL0098)	2028	Septembre - Octobre	2000	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°11 – Ch11

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch11_n°1	La Trinité-de-Réville	2 arbres dans le lit à abattre (1 mort, 1 vivant) : Ø 0,25-0,5 m	149 CHE DE LA GARE (ZD0011)	2025	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°2	La Trinité-de-Réville	Branches mortes dans le lit à retirer: Ø < 0,15 m	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0033)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°3	Broglie	Arbre mort à abattre car risque de tomber dans CE : Ø 0,25-0,5 m	PRES DU MILLET (ZB0120)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°4	Broglie	Branches dans le lit à côté d'un bâtiment à retirer de manière sélective : Ø 0,15-0,25 m	PRES DU MILLET (ZB0034)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°5	Broglie	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	PRES DU MOULIN (ZB0013)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°6	Broglie	Peuplier incliné vers le lit à abattre : Ø 0,5-1 m	PRES DU MOULIN (ZB0022)	2025	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°7	Broglie	Branches/tronc dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m	PRES DU MOULIN (ZB0019)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°8	Broglie	Tronc dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m	LES PRES DE GUENET (AB0077)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°9	Broglie	Arbre incliné vers le lit à tailler : Ø 0,25-0,5 m	LE MOULIN DU PRE (AB0036)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°10	Broglie	Branches dans le lit à enlever:Ø 0,25-0,5 m		2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°11	Broglie	Branches dans le lit à enlever+ élagage : Ø 0,25-0,5 m		2025	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°12	Broglie	Branches dans le lit à enlever+ élagage : Ø 0,25-0,5 m	LE MOULIN DU PRE (AB0037)	2025	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E1_Ch11_n°13	Broglie	Branches dans le lit à enlever : Ø 0,25-0,5 m	LE MOULIN DU PRE (AB0036)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°14	Broglie	Arbre incliné et en partie dans le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	LE MOULIN DU PRE (AB0035)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°15	Broglie	Tronc dans le lit à retirer : Ø 0,25-0,5 m	LE FOURNEAU (E0224)	2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch11_n°16	Broglie	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m		2025	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch11_n°1	La Trinité-de-Réville	Embâcle (branche) : à enlever	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0009)	2025	Août - Octobre	60	IBTN	nb d'embâcles gérés	Chute non franchissable
E2_Ch11_n°2	Broglie	Embâcle (tronc) : à enlever	LE MOULIN DU PRE (AB0036)	2025	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	Zone assez inaccessible
E2_Ch11_n°3	Broglie	Embâcle (branches) : à enlever		2025	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch11_n°4	Broglie	Atterrissage nv (15 ml) : à araser (dégradation de bâti)	PRES SAINT JUST (AB0012)	2025	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Ch11_n°5	La Trinité-de-Réville	Tonneau à enlever	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0035)	2025	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch11_n°6	La Trinité-de-Réville	Déchets verts : sensibiliser proprio (parcelle de pêche)	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0038)	2025	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch11_n°7	Broglie	Déchets plastiques à nettoyer	PRES DU MOULIN (ZB0012)	2025	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch11_n°8	Broglie	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	PRES DU MOULIN (ZB0019)	2025	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch11_n°9	Broglie	Taule à enlever	LE MOULIN DU PRE (AB0030)	2025	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch11_n°1	Broglie	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	PRES DU MOULIN (ZB0020)	2025	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Abattage en 2020 des arbres autour de l'étang : vérifier si résineux toujours présents
R1_Ch11_n°2	Broglie	Nombreux résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	PRES DU MOULIN (ZB0016)	2025	Octobre - Mars	1200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch11_n°3	Broglie	Peupliers et résineux sur îlot à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	PRES SAINT JUST (AB0001)	2025	Octobre - Mars	640	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	A voir dans le cadre du projet RCE
R1_Ch11_n°4	Broglie	Haie de bambou perpendiculaire au CE à arracher + plantation	PRES SAINT JUST (AB0007)	2025	Octobre - Mars	860	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	500 + 360
R1_Ch11		<i>Phytophthora :</i> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2025	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch11_n°1	La Trinité-de-Réville	Abreuvoir (pour vaches)	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0034)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch11_n°2	Broglie	Abreuvoir	LE MOULIN DU PRE (AB0032)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Prévoir clôtures, à reculer pour certaines
R2_Ch11_n°3	Broglie	Abreuvoir	LE MOULIN DU PRE (AB0030)	2025	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Prévoir clôtures
R2_Ch11_n°4	La Trinité-de-Réville / Broglie	Passerelle agricole (actuellement passage en terre)	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0033)	2025	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch11_n°5	La Trinité-de-Réville / Broglie	OF : 1 poteau EDF à enlever + passerelle liée à l'OH à effacer	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0033)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch11_n°6	Broglie	OF : Buse de diamètre env. 20 cm envasée : réfection	LES PRES DE GUENET (AB0072)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch11_n°7	Broglie	Petite passerelle à effacer	PRES SAINT JUST (AB0001)	2025	Toute l'année	100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	A enlever lors des travaux de RCE

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch11_n°8	Broglie	Passerelle à restaurer ou effacer(au-dessus d'un OH)	LE MOULIN DU PRE (AB0036)	2025	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	Moulin du Pré (Alain-Michel BEA)
R2_Ch11_n°9	Broglie	Projet en cours lié à l'itinéraire de randonnées équestres : passage à gué sur le premier bras et réfection de passerelle sur le second bras + grosses pierres instables au-dessus d'un écoulement à modifier	LE MOULIN DU PRE (AB0036)	2025	Toute l'année			Fréquentation/Nombre de chevaux qui passent	
R2_Ch11_n°10	La Trinité-de-Réville / Broglie	Poser clôture RD (415 ml)	PRES DU MILLET (ZB0030)	2025	Toute l'année	2 490	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch11_n°11	Broglie	Poser clôture RG (+ RD ?) : 245 ml	PRES DU MOULIN (ZB0009)	2025	Toute l'année	1 470	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch11_n°12	Broglie	Poser clôture RG : 500 ml	PRES SAINT JUST (AB0010) LE MOULIN DU PRE (AB0021)	2025	Toute l'année	3 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Entretenir la végétation dans le CE, nombreux arbres en travers
R2_Ch11_n°13	Broglie	Poser clôture RD : 400 ml	PRES SAINT JUST (AB0010)	2025	Toute l'année	2 400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch11_n°14	Broglie	Poser clôture RD : 570 ml	LES PRES DE GUENET (AB0077) PRES SAINT JUST (AB0012)	2025	Toute l'année	3 420	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Berge RG érodée, fond plutôt limoneux

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch11_n°15	Broglie	Poser clôture RD : 135 ml	PRES SAINT JUST (AB0015)	2025	Toute l'année	810	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch11_n°16	Broglie	Clôture RG en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (270 ml) : à reprendre	LE MOULIN DU PRE (AB0030)	2025	Toute l'année	1 620	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch11_n°17	Broglie	Clôture RG en mauvais état mais à plus de 2 m du CE (550 ml) : à reprendre	LE MOULIN DU PRE (AB0035, AB0036)	2025	Toute l'année	3 300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch11_n°18	Broglie	Poser clôture RG : 425 ml	LA CABOTIERE (AC0069, AC0070) LE MOULIN DU PRE (AB0030)	2025	Toute l'année	2 550	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch11_n°1	Broglie	Génie végétal (20 ml) : berge affaissée et dégradée : Tressage de saule + épi pour diriger le courant vers la RD	PRES SAINT JUST (AB0006)	2025	Février - Octobre	220	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch11_n°2	La Trinité-de-Réville	Palplanches et pieux en bois RG à enlever + génie végétal/civil (fascine de saule ? ; situé sur un linéaire de 460 ml, env. 50 ml ?)	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0038) SAINT VINCENT (ZB0043)	2025	Février - Octobre	7500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal, ml en génie civil	2500 + 5000
R5_Ch11_n°1	Broglie	Arrachage manuel des pieds de Renouée du Japon (jeune foyer d'une 20aine de m ²), mise en sacs poubelle pour incinération	PRES SAINT-JUST (AB0007)	2025	Mars - Octobre		IBTN	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	Reprise à surveiller les années suivantes

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch11_n°1	Broglie	Moulin de Prey/du Pré (ROE36683, ROE36680, ROE37364) : ouvrir les vannes, demander mise en conformité	LE MOULIN DU PRE (AB0028)	2025	Toute l'année		nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Eco-musée (suppression des OH compliquée) Production d'hydroélectricité (remise en service suite à un arrêt provisoire) : redemander mise en conformité pour faire suite au rapport de contrôle de la DDTM de 2014
RCE_Ch11_n°2	Broglie	Vannage des Prés Saint-Just (ROE36659) : Projet RCE en cours avec FD27	PRES SAINT JUST (AB0096)	2025	Mai - Octobre	107 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés Etude : 7000 Travaux : 100 000
RCE_Ch11_n°3	Broglie	Moulin Latham (ROE105126, ROE36641, ROE36639) : 5 OH à effacer	PRES DU MOULIN (ZB0019)	2025	Mai - Octobre	260 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés Propriétaire à priori non favorable Etude : 60 000 Travaux : 200 000
RCE_Ch11_n°4	Broglie	Ouvrages non référencés 69, 70, 71 et 72 : effacer les OH 69, 70 et 72	LE MOULIN DU PRE (AB0035)	2025	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés Travaux : 8000
RCE_Ch11_n°5	Broglie	Ouvrage non référencé 73 : buse à effacer	PRES SAINT JUST (AB0008)	2025	Mai - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés Travaux : 1000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch11_n°6	Broglie	Ouvrages non référencés 76, 77, 78 (ROE120042), 79 et 80 : à effacer	PRES DU MOULIN (ZB0012; OH 76, 77, 78) PRES DU MILLET (ZB0127; OH 79) PRES DU MILLET (ZB0035; OH 80)	2025	Mai - Octobre	20 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 20 000
EZH_Ch11_n°1	La Trinité-de-Réville	ZH_27_27660_172 : Cariçaie : surveiller l'enrichissement/fermeture du milieu	149 CHE DE LA GARE (ZD0011)	2025	Toute l'année			ha entretenus	Zone peu accessible
RZH_Ch11_n°1	La Trinité-de-Réville	ZH_27_27660_173 : Jeune peupleraie éparse (située au sein d'une cariçaie/mégaphorbiaie) à restaurer (2,41 ha), pour ne pas tendre vers la fermeture de la cariçaie	PRES DE LA FRANCARDIERE (ZD0009)	2025	Septembre - Octobre	6500	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Sol peu portant)
RZH_Ch11_n°2	Broglie	ZH_27_27117_180 : Jeune peupleraie éparse (située au sein d'une mégaphorbiaie) à restaurer (1,04 ha), pour ne pas tendre vers la fermeture du milieu	PRES DU MOULIN (ZB0021)	2025	Septembre - Octobre	3200	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Sol portant et zone accessible)
RZH_Ch11_n°3	Broglie	ZH_27_27117_182 : Moitié prairie/mégaphorbiaie, moitié peupleraie non gérée (cépées) : à restaurer (0,62 ha), pour que l'ensemble soit une prairie/mégaphorbiaie	PRES DU MOULIN (ZB0017)	2025	Septembre - Octobre	2100	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone peu accessible)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Ch11_n°4	Broglie	ZH_27_27117_183 : Mégaphorbiaie avec quelques arbres dont de jeunes peupliers (3,25 ha) : coupe sélective d'arbres dont les peupliers pour éviter la fermeture du milieu + CEN Normandie va contacter les propriétaires fin 2020 pour voir s'ils seraient d'accord pour signer une convention avec le CEN (en 2021) pour que ce dernier face une notice de gestion.	PRES DU MOULIN (ZB0144)	2025	Septembre - Octobre	1600	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone accessible, sol peu portant) Mégaphorbiaie avec Reine des prés
RZH_Ch11_n°5	Broglie	ZH_27_27117_190 : Petit boisement (0,23 ha) avec peupliers et résineux : à abattre partiellement au moins	PRES SAINT JUST (AB0001)	2025	Septembre - Octobre	1500	AESN : 80%	ha restaurés	A réaliser à l'occasion du projet de RCE (Zone accessible)
RZH_Ch11_n°6	Broglie	ZH_27_27117_186 : Jeune peupleraie éparsé (situé au sein d'une mégaphorbiaie) à restaurer (0,72 ha), pour ne pas tendre vers la fermeture du milieu	LES PRES DE GUENET (AB0072)	2025	Septembre - Octobre	3100	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Sol peu portant et zone accessible; belle ZH au Nord)
RZH_Ch11_n°7	Broglie	ZH_27_27117_193 : Jeune peupleraie éparsé à restaurer (3,91 ha), pour ne pas tendre vers la fermeture du milieu	PRES SAINT JUST (AB0008)	2025	Septembre - Octobre	6300	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone accessible)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ **Tronçon Charentonne n°12 – Ch12**

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch12_n°1	Broglie	Communiquer auprès de la commune pour qu'ils retirent les aulnes qui pousse en pied de berge dans les maçonneries RD (centre-ville)		2029	Octobre - Mars		Commune	ml entretenus	
E1_Ch12_n°2	Broglie	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	MOULIN DE FRESNEY (AH0244)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°3	Broglie	Arbre au-dessus du lit à enlever: Ø 0,25-0,50 m	MOULIN DE FRESNEY (AH0124)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°4	Ferrières-Saint-Hilaire	Branches dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	LES NOES (A0348)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°5	Ferrières-Saint-Hilaire	Branches dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	PRES DES NOES (ZI0022)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°6	Ferrières-Saint-Hilaire	Plusieurs arbres inclinés vers le lit à couper : Ø 0,15-0,25 m	LES NOES (A0355)	2029	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°7	Ferrières-Saint-Hilaire	Branche dans le lit à enlever: Ø < 0,15 m	PRES DES NOES (ZI0018)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°8	Ferrières-Saint-Hilaire	Tronc dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m		2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°9	Ferrières-Saint-Hilaire	Branches dans le lit à enlever RD + RG : Ø 0,15-0,25 m	PRES DES NOES (ZI0018, ZI0019)	2029	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch12_n°10	Ferrières-Saint-Hilaire	Branches dans le lit à enlever: Ø < 0,15 m	PRES DES NOES (ZI0016)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch12_n°1	Broglie	Embâcle (tronc) : à enlever	LA CABOTIERE (AC0069)	2029	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch12_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Embâcle (nombreux troncs et branches accumulés RD) : à enlever	PRES DES NOES (ZI0018)	2029	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch12_n°3	Ferrières-Saint-Hilaire	Embâcle (arbre) : à enlever		2029	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch12_n°4	Broglie	Fumier + branches à enlever	LA CABOTIERE (AC0064)	2029	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch12_n°5	Broglie	Dépôt (déchets verts, etc.) Ville de Broglie : sensibiliser	7 RUE DU VERT BUISSON (AH0197)	2029	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch12_n°6	Ferrières-Saint-Hilaire	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LA MOTTE (A0595)	2029	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch12_n°7	Ferrières-Saint-Hilaire	Bloc de béton à enlever	LES NOES (ZI0024)	2029	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch12_n°8	Broglie	Retirer les deux bastaings en bois dans la rivière	LES FORGES (AC0049)	2029	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch12_n°1	Broglie	Thuya (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à abattre	LA CABOTIERE (AC0065)	2029	Octobre - Mars	375	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch12_n°2	Broglie	Une dizaine de résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	1 RTE DE MONTREUIL (AC0043)	2029	Octobre - Mars	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch12_n°3	Broglie	1 résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LE BOURG (AH0069)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch12_n°4	Broglie	Bambou à arracher	MOULIN DE FRESNEY (AH0194)	2029	Octobre - Mars	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	A voir dans le cadre du projet de restauration du Jardin aquatique de Broglie
R1_Ch12_n°5	Ferrières-Saint-Hilaire	Résineux + Laurier à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LA MOTTE (A0595)	2029	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch12_n°6	Ferrières-Saint-Hilaire	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,5 à 1 m)	LES NOES (A0346)	2029	Octobre - Mars	750	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch12_n°7	Ferrières-Saint-Hilaire	Bambou à arracher	LES NOES (A0347)	2029	Octobre - Mars	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch12_n°8	Ferrières-Saint-Hilaire	1 résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LA MOTTE (A0394)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch12_n°9	Broglie	Frêne ayant, à priori, la chalarose, situé à côté de la voie verte (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	LES FORGES (AC0040)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch12		<i>Phytophthora :</i> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2029	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch12_n°1	Broglie	Pose de clôture classique (vaches ; 230 ml)	LES FORGES (AC0040)	2029	Toute l'année	1380	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch12_n°2	Broglie	Pose de clôture classique (vaches ; environ 1000 ml dans le secteur)	LA CABOTIERE (AC0068)	2029	Toute l'année	6000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Pour protéger bars mort et la Charentonne

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch12_n°3	Broglie	Abreuvoir(pour vaches)	LA CABOTIERE (AC0070)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch12_n°4	Ferrières-Saint-Hilaire	Abreuvoir	LES NOES (A0348)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Surlageur du CE
R2_Ch12_n°5	Broglie	OF : poutres métalliques à effacer	LA CABOTIERE (AC0072)	2029	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch12_n°6	Broglie	OF : Réfection	7 RUE DU VERT BUISSON (AH0197)	2029	Toute l'année	600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch12_n°7	Broglie	OF : Réfection	7 RUE DU VERT BUISSON (AH0197)	2029	Toute l'année	600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch12_n°8	Ferrières-Saint-Hilaire	OF : à effacer (de grande taille avec traverses de chemin de fer)	LES NOES (A0345)	2029	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch12_n°9	Ferrières-Saint-Hilaire	OF : à effacer	LES NOES (A0346)	2029	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch12_n°10	Ferrières-Saint-Hilaire	OF : à restaurer (de grande taille)	LA MOTTE (A0595)	2029	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Ou à effacer ?
R2_Ch12_n°11	Ferrières-Saint-Hilaire	OF : réfection en passerelle pour bétail (actuellement en traverses de chemin de fer avec buse)	LES NOES (ZI0024)	2029	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch12_n°12	Broglie	Poser clôtures RG (140 ml ; vaches) (+ RD ?)	LA CABOTIERE (AC0069)	2029	Toute l'année	840	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch12_n°13	Broglie	Clôture RD en moyen état : à reprendre Poser clôture RG (315 ml x2)	LA CABOTIER (AC0064)	2029	Toute l'année	3 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Absence de clôture sauf une partie électrique
R2_Ch12_n°14	Broglie	Poser clôtures RD + RG (370 ml x2)	LES FORGES (AC0052) LES FORGES (AC0050)	2029	Toute l'année	4 440	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch12_n°15	Broglie	Poser clôtures RD + RG (305 ml x2)	LES FORGES (AC0052) LA CABOTIERE (AC0069)	2029	Toute l'année	3 660	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	cf. R3_Ch12_n°1
R2_Ch12_n°16	Broglie	Poser clôture RG (220 ml)	LES FORGES (AC0040, AC0060)	2029	Toute l'année	1 320	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch12_n°17	Ferrières-Saint-Hilaire	Poser clôture RG (830 ml)	LES NOES (A0348)	2029	Toute l'année	4 980	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch12_n°18	Ferrières-Saint-Hilaire	Reprendre clôture RD car en moyen état et à 0,5-1 m du CE (520 ml)	LES NOES (ZI0024)	2029	Toute l'année	3 120	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch12_n°19	Ferrières-Saint-Hilaire	Clôture RD en mauvais état mais à plus de 2 m du CE et friche : supprimer clôture ou réfection ? (320 ml)	LES NOES (A0346, A0347)	2029	Toute l'année	1 920	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch12_n°1 (avec R2_Ch12_n°15)	Broglie	Génie végétal pour consolider la berge RD à la place des poteaux EDF (env. 100 ml) : enlever poteaux béton + fascine de saule ?	LES FORGES (AC0052)	2029	Février - Octobre	15 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	5000 + 10 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch12_n°2	Broglie	Restauration des berges RD + RG (petit ruisseau) : enlever palplanches, grillage, etc., voir s'il est nécessaire de faire du génie végétal + voir pour reprendre ou enlever les clôtures RG en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (170 ml)	MOULIN DE FRESNEY (AH0244) 52 RUE AUGUSTIN FRESNEL (AH0246)	2029	Février - Octobre	8500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch12_n°3	Broglie	Erosion de berge RD (sol à nu, remblais/zone de décharge ?) : à surveiller	LES GRANDS PRES (AD0029)	2029					Site de stockage/décharge de la commune ?
R5_Ch12_n°1	Broglie	Plusieurs stations de Renouée du Japon le long de la voie verte (env. 100 ml) : Fauches répétées plusieurs fois dans l'année (6 à 8 fauches) sur plusieurs années et semis d'espèces locales denses (saules)	1 RUE DU 11 NOVEMBRE (AE0345) Le long de la voie verte	2029	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	Secteur en pente (attention à ne pas propager de frangments en direction de la Charentonne)
R5_Ch12_n°2	Broglie	Foyer de Renouée du Japon (env. 30 m²) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	22 RUE DE LA VICTOIRE (AE0207)	2029	Mars - Octobre	1020		m² gérés ou nb de foyers/espèce	420 € (fauche exportatrice) + 600 € (bâchage, bouturage)
R5_Ch12_n°3	Broglie	Renouée + Buddleia (env. 2 m²) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	A côté du : 4 RUE JEAN FRANCOIS MERIMEE (AE0113)	2029	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	Ruelle communale
R5_Ch12_n°4	Broglie	2 foyers de Renouée (env. 20 m² chacun) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	7 RUE DU VERT BUISSON (AH0197)	2029	Mars - Octobre	1360		m² gérés ou nb de foyers/espèce	Stations pas très accessibles et proches de la rivière 560 € (fauche exportatrice) + 800 € (bâchage, bouturage)
R5_Ch12_n°5	Ferrières-Saint-Hilaire	Foyer de Renouée (env. 20 m²/20 ml) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	LES NOES (A0346)	2029	Mars - Octobre	680		m² gérés ou nb de foyers/espèce	280 € (fauche exportatrice) + 400 € (bâchage, bouturage)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch12_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Ancien vannage les noés (ROE36842) : effacer le mur restant (pas prioritaire)	PRES DES NOES (ZI0019)	2029	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
RCE_Ch12_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Moulin de la Motte (ROE36828, ROE36830, ROE36834) : ouvrir les vannes voire effacer les OH ROE36828, ROE36830. Abaisser le seuil et supprimer les restes de fondations de l'ouvrage non référencé 62.	LA MOTTE (A0595)	2029	Mai - Octobre	260 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 60 000 Travaux : 200 000
RCE_Ch12_n°3	Broglie	Seuil résiduel aval STEP (ROE83299) : effacer les restes de l'OH	LES GRANDS PRES (AD0081)	2029	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
RCE_Ch12_n°4	Broglie	Moulin de Broglie / Filature à coton et moulin à blé à M. Pesnel (ROE36777, ROE36778, ROE36784, ROE83240) : non prioritaire	7 RUE DU VERT BUISSON (AH0197)	2029	Mai - Octobre		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)		Voir si projet avec la commune de Broglie
RCE_Ch12_n°5	Broglie	Moulin de Broglie (ROE105124, ROE36770, ROE36815) : ROE36815 remplacer les planches de la vanne, réfection du déversoir partiellement endommagé. ROE36770 et ROE105124 ouvrir les vannes si possible	LE BOURG (AE0276)	2029	Mai - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)		Travaux : 5000
RCE_Ch12_n°6	Broglie	Moulin du Bocambre (ROE36701, ROE36699) : pas prioritaire, à effacer	LA CABOTIERE (AC0170)	2029	Mai - Octobre	25 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 5000 Travaux : 20 000
RCE_Ch12_n°7	Broglie	Ouvrage non référencé 63 : effacer les fondations (mur RD)	LES GRANDS PRES (AD0082)	2029	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch12_n°8	Broglie	Ouvrage non référencé 64 : OH relié à une mare, mettre une grille s'il y a des poissons (rouges, etc.) dans la mare pour éviter qu'ils aillent dans le CE	1 RTE DE MONTREUIL (AC0043)	2029	Mai - Octobre	500	AESN : 40% CD27 : 20%	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Travaux : 500
RCE_Ch12_n°9	Broglie	Ouvrages non référencés 67 et 68 : effacer les restes des OH	LA CABOTIERE (AC0071)	2029	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Bras où se situe l'OH 67 non alimenté en eau Travaux : 4000
LM_Ch12_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Effacer merlon (40 ml) : gravats/pierres/terre Exporter les matériaux	LA MOTTE (A0595)	2029	Août - Mars	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
EZH_Ch12_n°1	Broglie	ZH_27_27117_199 : Belle aulnaie avec hélophytes en sous bois (0,44 ha) : Proposer ORE	348 RTE DE MONTREUIL (AC0181)	2029	Toute l'année			ha contractualisés	Proprio réticent lors du diagnostic de terrain
RZH_Ch12_n°1	Broglie / Ferrières-Saint-Hilaire	ZH_27_27117_205 : Alignement de peupliers à abattre	LES GRANDS PRES (AD0075)	2029	Septembre - Octobre	2250	AESN : 80%	ha restaurés	Une quinzaine de peupliers (zone accessible)
RZH_Ch12_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	ZH_27_27239_206 : Prairie inondable/caricaie qui s'enrichit (beaucoup d'ortie et de gaillet ; 0,87 ha) : Débroussaillage avec exportation	LES NOES (A0346)	2029	Septembre - Mars	1000	AESN : 80%	ha restaurés	Zone peu accessible

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°13 – Ch13

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Arbre déraciné incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,50 m	LES MARAIS (ZH0018)	2030	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch13_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Amas de branches dans le lit à retirer : Ø < 0,15 m	LES MARAIS (ZH0025)	2030	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch13_n°3	Ferrières-Saint-Hilaire	2 arbres dans le lit à retirer(1 RD, 1 RG) : Ø 0,15-0,25 m	LES PRES FOSSARD (A0226) LES MARAIS (ZH0046)	2030	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch13_n°4	Ferrières-Saint-Hilaire	Branches inclinées vers le lit à élaguer : Ø < 0,15 m	PRE DE LA FORGE (B0012)	2030	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Embâcle (poteau électrique + branches) : à enlever	PRES DES NOES (ZI0016)	2030	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch13_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	19 RUE DE LA GROSSE FORGE (A0795)	2030	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
R1_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	2 (?) résineux à abattre (Ø 0,25 à 0,5 m)	LA COTE MAROTTE (B0565)	2030	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch13_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Bambou à arracher	19 RUE DE LA GROSSE FORGE (A0798)	2030	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch13		<p><i>Phytophtora</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2030	Octobre - Mars	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Abreuvoir (pour vaches)	LES MARAIS (ZH0028)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Ch13_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Abreuvoir (pour vaches)	LES PRES FOSSARD (A0227)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Ch13_n°3	Ferrières-Saint-Hilaire	OF : prévoir la réfection de certaines planches	PRES DES NOES (ZI0040)	2030	Toute l'année			nb d'OF installés
R2_Ch13_n°4	Ferrières-Saint-Hilaire	Passage à gué	LES PRES FOSSARD (A0433)	2030	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés
R2_Ch13_n°5	Ferrières-Saint-Hilaire	OF : à effacer (poteau EDF)	PRES DE LA CHAUSSEE (ZH0035)	2030	Toute l'année	100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés
R2_Ch13_n°6	Ferrières-Saint-Hilaire	Passage à gué	PRES DE LA CHAUSSEE (ZH0035)	2030	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés
R2_Ch13_n°7	Ferrières-Saint-Hilaire	Passerelle avec piliers dans le lit et embâcles : à effacer ou retirer les embâcles	7 IMP DU MOULIN DE VALMONT (A0749)	2030	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch13_n°8	Ferrières-Saint-Hilaire	Passage à gué	LE VILLAGE (A0182)	2030	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch13_n°9	Ferrières-Saint-Hilaire	OF (buse) : à effacer	19 RUE DE LA GROSSE FORGE (A0797)	2030	Toute l'année	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch13_n°10	Ferrières-Saint-Hilaire	OF (pont arche) : réfection (manque des briques au niveau des piliers)	PRE DE LA FORGE (B0012)	2030	Toute l'année	1000	Commune ?	nb d'OF installés	
R2_Ch13_n°11	Ferrières-Saint-Hilaire	Clôture RD en moyen état et à 0,5-1 m du CE (1040 ml) : à reprendre Prévoir passages d'hommes ?	PLAT QUAY DE THENNEY (A0315) LA COTE MAROTTE (B0565) LA COTE MAROTTE (B0433)	2030	Toute l'année	6 240	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires Cf. R4_Ch13_n°1
R2_Ch13_n°12	Ferrières-Saint-Hilaire	Clôture RD en bon état mais à moins de 0,5 m du CE : à reculer Poser clôture RG (520 ml x2)	LES PRES FOSSARD (A0226) PRES DE LA CHAUSSEE (ZH0035) LES PRES FOSSARD (A0433)	2030	Toute l'année	6 240	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch13_n°13	Ferrières-Saint-Hilaire	Poser clôture RG (175 ml ; vaches)	LES PRES FOSSARD (A0226)	2030	Toute l'année	1 050	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch13_n°14	Ferrières-Saint-Hilaire	Clôture RD en mauvais état et à moins de 0,5 m du bras mort (120 ml)	LES MARAIS (ZH0046)	2030	Toute l'année	720	AESN : 80% CD27 : 20%	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

							(plafond de 80% de subvention)		
R2_Ch13_n°15	Ferrières-Saint-Hilaire	Poser clôtures RD et RG du bras mort (120 ml x2)	LES PRES FOSSARD (A0226)	2030	Toute l'année	1 440	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R4_Ch13_n°1 (avec R2_Ch13_n°11)	Ferrières-Saint-Hilaire	Décolmatage (1040 ml)	PLAT QUAY DE THENNEY (A0315) LA COTE MAROTTE (B0565) LA COTE MAROTTE (B0433)	2030	Août - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	
R4_Ch13_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Déconcrétionnement(420 ml)	PRE DE LA FORGE (B0012) LE VILLAGE (A0793)	2030	Août - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml déconcrétionnés	Bien rechercher tous les propriétaires
R4_Ch13_n°3	Ferrières-Saint-Hilaire	Traitement de la surlargeur (15 ml) : génie végétal...	LES PRES DES NOES (ZI0015)	2030	Août - Octobre	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml traitement surlargeurs	
RCE_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Moulin de la Grosse Forge (ROE36895, ROE426, ROE427) : démanteler les ouvrages ROE426 et ROE427	LES PETITS PRES (B0533)	2030	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 8000
RCE_Ch13_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Moulin de la Ferrières / Moulin de Valmont (ROE36880, ROE428, ROE429, ROE37394, ROE36866, ROE36871) : effacer les OH non référencés	7 IMP DU MOULIN DE VALMONT (A0749)	2030	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Propriétaire non favorable Travaux : 4000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch13_n°3	Ferrières-Saint-Hilaire	Vannage irrigation (ROE36860) : non prioritaire, à effacer	PRES DE LA CHAUSSEE (ZH0035)	2030	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 4000
RCE_Ch13_n°4	Ferrières-Saint-Hilaire	Moulin Fossard (ROE36846, ROE36854, ROE36847) : ouvrir les vannes du ROE36847, voire l'effacer	31 RTE DE LA VALLEE (B0436)	2030	Mai - Octobre	90 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 30 000 Travaux : 60 000
RCE_Ch13_n°5	Ferrières-Saint-Hilaire	Ouvrage non référencé 61 : seuil à effacer	PLAT QUAY DE THENNEY (A0315)	2030	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 4000
OA_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Pont voûte à aménager (tirant d'air env. 100 cm et longueur de l'ouvrage 6 m)	LE VILLAGE (A0190)	2030	Mai - Octobre	12 000 €	AESN : 40% CD27 : 20% Reste à charge ?	nb	Aménagement et coût à définir avec le GMN
EZH_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	ZH_27_27239_217 : Zone en partie boisée et en partie potager (mandala permaculture) : surveiller l'activité (vu avec le Département, OK mais maintien d'une partie de la mégaphorbiaie)	LES MARAIS (ZH0030)	2030	Toute l'année			ha entretenus, ha contractualisés	Propriétaire réticent
RZH_Ch13_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	ZH_27_27239_209 : Peupleraie peu humide avec ortie et gaillet : à restaurer en une prairie (0,48 ha)	PRES DES NOES (ZI0040)	2030	Septembre - Octobre	3 150 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches
RZH_Ch13_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	ZH_27_27239_213 : Mégaphorbiaie qui tend à se fermer (0,13 ha) : coupe sélective de ligneux	LES PRES FOSSARD (A0433)	2030	Septembre - Mars	750	AESN : 80%	ha restaurés	Sol peu portant et zone peu accessible

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°14 – Ch14

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch14_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Saule à élaguer : Ø < 0,15 m Bloc de pierre dans CE à retirer	LES PRES DE SAINT QUENTIN (C0155)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E1_Ch14_n°2	Treis-Sants-en-Ouche	Branches dans le lit (Ø 0,15-0,25 m) et troncs inclinés vers le lit à retirer	LE MOULIN DE SAINT QUENTIN (C0098)	2026	Octobre - Mars	250	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch14_n°3	Treis-Sants-en-Ouche	Arbre mort incliné vers le lit (Ø 0,15-0,25 m) à abattre	MOULIN DU FAY (A0062)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch14_n°4	Treis-Sants-en-Ouche	Branches dans le lit (Ø 0,25-0,5 m) à retirer	MOULIN DU FAY (A0074)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch14_n°5	Treis-Sants-en-Ouche	Branches dans le lit (Ø < 0,15 m) à retirer	LES PRES DU ROUTOIR (ZA0021)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch14_n°6	Treis-Sants-en-Ouche	Branches dans le lit (Ø 0,15-0,25 m) à retirer	LE BOIS PALAIS (F0099)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch14_n°7	Treis-Sants-en-Ouche	Branche dans le lit (Ø 0,15-0,25 m) à couper	LE COUDRAY (ZK0008)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch14_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	Plusieurs embâcles (branches) : à enlever	LES PETITS PRES (B0467)	2026	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch14_n°2	Ferrières-Saint-Hilaire	Embâcle (branches) : à enlever	LES PETITS PRES (ZB0024)	2026	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch14_n°3	Ferrières-Saint-Hilaire	Embâcle (tronc) : à enlever	LES COUTURES (C0154)	2026	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch14_n°4	Ferrières-Saint-Hilaire	Embâcle (arbre env. 50 cm de diamètre en travers, souche RG) : à enlever		2026	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch14_n°5	Treis-Sants-en-Ouche	Embâcle (passerelle + tronc) : à enlever	LE MOULIN DE SAINT QUENTIN (C0098)	2026	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch14_n°6	Treis-Sants-en-Ouche	Embâcle (gros tronc de peuplier?) : à enlever lors de la restauration de la peupleraie	LE MOULIN FOURET (A0095)	2026	Août - Octobre	240		nb d'embâcles gérés	Zone peu accessible

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch14_n°7	Treis-Sants-en-Ouche	Embâcle (plusieurs troncs/branches) : à enlever	LE MOULIN FOURET (ZK0010)	2026	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch14_n°8	Treis-Sants-en-Ouche	Atterrissage végétalisé : scarification éventuelle (herbiers émergés en amont du pont)	LE CHATEAU DE SAINT QUENTIN (B0110)	2026	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'atterrissements gérés	Propriétaire ?
E2_Ch14_n°9	Treis-Sants-en-Ouche	Bouteilles de bière laissées par pêcheurs (?) : sensibiliser	LE MOULIN DE SAINT QUENTIN (C0098)	2026	Toute l'année			nb d'opérations déchets	Communiquer auprès de l'AAPPMA de Bernay
E2_Ch14_n°10	Treis-Sants-en-Ouche	Poteaux béton à enlever	MOULIN DU FAY (A0076)	2026	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch14_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Résineux à abattre ($\varnothing > 1$ m)	LES PRES DE SAINT QUENTIN (C0207)	2026	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Branches cassées au sol
R1_Ch14_n°2	Treis-Sants-en-Ouche	3 gros résineux ($\varnothing 0,25$ à $0,5$ m) à abattre + des petits	35 IMP DU BOIS PALAIS (B0193)	2026	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch14_n°3	Treis-Sants-en-Ouche	Plusieurs résineux ($\varnothing 0,25$ à $0,5$ m) à abattre (env. 10)		2026	Octobre - Mars	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch14_n°4	Treis-Sants-en-Ouche	Plusieurs résineux ($\varnothing 0,25$ à $0,5$ m) à abattre		2026	Octobre - Mars	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch14_n°5	Treis-Sants-en-Ouche	Plusieurs résineux ($\varnothing 0,15$ à $0,25$ m) à abattre	MOULIN DU FAY (A0197)	2026	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch14_n°6	Treis-Sants-en-Ouche	Laurier ($\varnothing 0,15$ à $0,25$ m) à abattre	LE COUDRAY (ZK0008)	2026	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

							80% de subvention)		
R1_Ch14_n°7	Treis-Sants-en-Ouche	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)		2026	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Zone difficile d'accès
R1_Ch14_n°8	Treis-Sants-en-Ouche	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LE BOIS PALAIS (F0107)	2026	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Zone difficile d'accès
R1_Ch14_n°9	Treis-Sants-en-Ouche	Boisement de résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LE MOULIN FOURET (A0196)	2026	Octobre - Mars	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Zone difficile d'accès
R1_Ch14		Phytophtora : <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2026	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch14_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Abreuvoir	MOULIN DU FAY (A0062)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch14_n°2	Treis-Sants-en-Ouche	Abreuvoir (pour moutons ?)	40 IMP DU BOIS PALAIS (B0187)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch14_n°3	Treis-Sants-en-Ouche	Abreuvoir	LE COUDRAY (ZK0003)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch14_n°4	Treis-Sants-en-Ouche	Abreuvoir (pour chevaux ?)	LE BOIS PALAIS (F0107)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch14_n°5	Treis-Sants-en-Ouche	OF : retirer buse/tuyau rouge en dessous	LES PRES DE SAINT QUENTIN (C0207)	2026	Toute l'année	100		nb d'OF supprimés	
R2_Ch14_n°6	Treis-Sants-en-Ouche	OF (poteau EDF) : à effacer	MOULIN DU FAY (A0062)	2026				nb d'OF supprimés	
R2_Ch14_n°7	Treis-Sants-en-Ouche	Passage à gué	LE COUDRAY (ZK0001)	2026	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch14_n°8	Treis-Sants-en-Ouche	OF : réfection	LE COUDRAY (ZK0001)	2026	Toute l'année	1000	SAEP ?	nb d'OF installés	
R2_Ch14_n°9	Treis-Sants-en-Ouche	OF : à effacer (petite passerelle embâclée)	LE COUDRAY (ZK0041)	2026	Toute l'année	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch14_n°10	Treis-Sants-en-Ouche	OF : à effacer (embâclé)	LE COUDRAY (ZK0004)	2026	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch14_n°11	Treis-Sants-en-Ouche	5 buses dont 1 pour passerelle pour accéder à la peupleraie : à effacer ?	LE MOULIN FOURET (A0199)	2026	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch14_n°12	Treis-Sants-en-Ouche	Clôture RG en bon état mais à 0,5-1 m du CE : à reculer (450 ml)	MOULIN DU FAY (A0062) LES PRES DU MARAIS (ZA0022)	2026	Toute l'année	1 350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Merlon à effacer ?
R2_Ch14_n°13	Treis-Sants-en-Ouche	Clôture RD en moyen état et à moins de 0,5 m du CE : à reprendre (370 ml)	LE BOIS PALAIS (F0098) LES PRES DU ROUTOIR (A0081)	2026	Toute l'année	2 220	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch14_n°14	Treis-Sants-en-Ouche	Clôture RG en mauvais état et à 0,5-1 m du CE : à reprendre (250 ml) + clôture en travers du CE à enlever	MOULIN DU FAY (A0076)	2026	Toute l'année	1 500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch14_n°15	Treis-Sants-en-Ouche	Clôture RD en moyen état et à 0,5-1 m du CE : à reprendre (330 ml)		2026	Toute l'année	1 980	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch14_n°16	Treis-Sants-en-Ouche	Clôture RD en mauvais état et à 0,5-1 m du CE : à reprendre (750 ml)	LE BOIS PALAIS (F0098) LE BOIS PALAIS (F0107)	2026	Toute l'année	4 500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch14_n°17	Treis-Sants-en-Ouche	Clôture RD en mauvais état et à 0,5-1 m du CE : à reprendre ou à supprimer ? (420 ml)	LE MOULIN FOURET (A0095, A0196, A0094)	2026	Toute l'année	2 520	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bras vaseux, plein de matière organique et avec de nombreux embâcles : voir pour le rendre plus fonctionnel

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch14_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire / Treis-Sants-en-Ouche	Pieux en bois à retirer à l'aval du segment: enlèvement protections inadaptées	LES PRES DE SAINT QUENTIN (C0207)	2026	Février - Octobre	250	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés	
R4_Ch14_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Petit bras artificiel créé (75 ml) : voir avec proprio pour supprimer passerelles, seuil : le restaurer	LE COUDRAY (ZK0041)	2026	Août - Octobre	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs	
RCE_Ch14_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Moulin du Fay (ROE36925, ROE422, ROE423, ROE36939, OH n°53) : effacer tous les ouvrages, abaisser le seuil du ROE422, voire du ROE423	109 RTE DE LA VALLEE (A0191)	2026	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 60 000 Travaux : 150 000
RCE_Ch14_n°2	Treis-Sants-en-Ouche	Moulin à blé dit de Saint Quentin (ROE424, ROE425) : Etude RCE en cours avec FD27.	LE MOULIN DE SAINT QUENTIN (C0095)	2026	Mai - Octobre	130 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Parcours de pêche AAPMMA de Bernay Etude : 60 000 Travaux : 70 000
LM_Ch14_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Effacer merlon : H=1 m, largeur=2 m (merlon irrégulier), 230 ml	MOULIN DU FAY (A0062)	2026	Août - Mars	4600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	A côté de la propriété de M. DEHOULE
RZH_Ch14_n°1	Ferrières-Saint-Hilaire	ZH_27_27239_230 : Ex-peupleraie abattue en 2019 (travail pas très bien fait) : surveiller son évolution (beaucoup d'ortie)	LES PETITS PRES (ZB0007)	2026	Toute l'année			ha restaurés	Zone peu accessible

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Ch14_n°2	Treis-Sants-en-Ouche	ZH_27_27516_243 : Mégaphorbiaie qui s'enrichie (0,98 ha) : débroussaillage avec exportation des orties, ronces	LES PRES DU MARAIS (ZA0023)	2026	Septembre - Mars	1200	AESN : 80%	ha restaurés	Sol portant, zone accessible
RZH_Ch14_n°3	Treis-Sants-en-Ouche	ZH_27_27516_251 : Peupleraie à restaurer (1 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	LE MOULIN FOURET (A0095)	2026	Septembre - Octobre	6 300 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Sol peu portant et zone peu accessible)

❖ **Tronçon Charentonne n°15 – Ch15**

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch15_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	3 peupliers morts à abattre : Ø 0,5-1 m Prévu par FD27	LES DIX ECLUSES (ZK0020)	2026	Octobre - Mars	450	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch15_n°2	Treis-Sants-en-Ouche	Arbre incliné vers le lit à élaguer : Ø < 0,15 m	LES DIX ECLUSES (ZK0024)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch15_n°3	Treis-Sants-en-Ouche	Branches dans le lit à retirer: Ø < 0,15 m	LES DIX ECLUSES (ZK0028)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch15_n°4	Treis-Sants-en-Ouche	Arbre en train de se dessoucher (incliné vers la rive) à abattre : Ø 0,25-0,5 m		2026	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch15_n°5	Bernay	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	BLANCHISSERIE (ZB0141)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch15_n°6	Bernay	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0065)	2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch15_n°7	Bernay	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m		2026	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch15_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Embâcle (branches avec barbelé en travers) : à enlever	LES DIX ECLUSES (ZK0021)	2026	Août - Octobre	80	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch15_n°2	Bernay	Embâcle (pieux en bois et petites branches) : à enlever	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0069)	2026	Août - Octobre	80		nb d'embâcles gérés	Pisciculture de Bernay

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch15_n°3	Bernay	Embâcle (pieux métalliques, grille et branches) : à enlever	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0068)	2026	Août - Octobre	120		nb d'embâcles gérés	Pisciculture de Bernay
E2_Ch15_n°4	Bernay	Embâcle (OH bricolé avec pierres, clôture et taule) : à enlever	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0119)	2026	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Ch15_n°5	Bernay	Atterrissement : à araser (dégradation de bâti)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0070)	2026	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'atterrissements gérés	Pisciculture de Bernay
E2_Ch15_n°6	Treis-Sants-en-Ouche	Déchets verts : sensibiliser riverain	3 RTE DU MOULIN FOURET (A0360)	2026	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch15_n°7	Treis-Sants-en-Ouche	3 tas de branches à retirer + sensibiliser	LES DIX ECLUSES (ZK0021)	2026	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch15_n°8	Treis-Sants-en-Ouche	Déchet dans la rivière à nettoyer	LES DIX ECLUSES (ZK0026)	2026	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch15_n°9	Bernay	Plastique, taules, passerelle avec IPN + IPN dans CE : à retirer	BLANCHISSERIE (ZB0095)	2026	Août - Octobre	250	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch15_n°1	Bernay	Plusieurs thuya en RD à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0119)	2026	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch15_n°2	Bernay	Ifs en RD à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m)							

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch15		<p><i>Phytophtora :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2026	Octobre - Mars	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch15_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Pose de clôture classique RD + RG (vaches ; 400 ml)	LES DIX ECLUSES (ZK0022, ZK0021)	2026	Toute l'année		ml clôtures	Fait par FD27 dans le cadre de la restauration du parcours de pêche du Moulin Fouret Abreuvoirs également prévus
R2_Ch15_n°2	Treis-Sants-en-Ouche	Abreuvoir (pour vaches)	LES DIX ECLUSES (ZK0028)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs Prévoir clôtures (cf. ci-dessous)
R2_Ch15_n°3	Treis-Sants-en-Ouche/Bernay	Pose de clôture classique (vaches ; 350 ml)	LES DIX ECLUSES (ZK0028)	2026	Toute l'année	2100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures
R2_Ch15_n°4	Bernay	Pose de clôture classique (vaches ; 130 ml) et/ou à reculer	BLANCHISSERIE (ZB0092)	2026	Toute l'année	780	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures
R2_Ch15_n°5	Bernay	Abreuvoir (pour vaches ?)	BLANCHISSERIE (ZB0092)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs Recharge en granulats partielle

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch15_n°6	Bernay	Abreuvoir RG à refaire (abreuvoir double pour poneys)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0060)	2026	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Poneys du Golf de la Charentonne
R2_Ch15_n°7	Treis-Sants-en-Ouche	Passage à gué	LES DIX ECLUSES (ZK0043)	2026	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch15_n°8	Bernay	OF : réfection	BLANCHISSERIE (ZB0139)	2026	Toute l'année	200	?	nb d'OF installés	Site de la Pisciculture de Bernay
R2_Ch15_n°9	Bernay	OF (3 IPN) : à effacer	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0068)	2026	Toute l'année	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	Site de la Pisciculture de Bernay
R2_Ch15_n°10	Bernay	Passerelle pour engins agricoles (actuellement en traverses de chemin de fer)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB00685)	2026	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Site de la Pisciculture de Bernay
R2_Ch15_n°11	Bernay	OF : à effacer (en ruines)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0083)	2026	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch15_n°12	Bernay	OF : à effacer	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0037)	2026	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch15_n°13	Treis-Sants-en-Ouche	Poser clôture RG (870 ml) : prévu par la FD27	LES DIX ECLUSES (ZK0021) LES DIX ECLUSES (ZK0020)	2026	Toute l'année		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch15_n°14	Treis-Sants-en-Ouche	Clôture RG en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (615 ml) : à	LES DIX ECLUSES (ZK0028, ZB0130)	2026	Toute l'année	3 690	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		reprendre Prévoir passage(s) d'hommes	LES DIX ECLUSES (ZK0043)				80% de subvention)		
R3_Ch15_n°1	Bernay	Enlever protections de berge RG inadaptées (taules, palettes...) sur un linéaire de 200 ml (+ déchets à retirer) : bras non géré, embâclé	BLANCHISSERIE (ZB0139)	2026	Février- Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés	
R3_Ch15_n°2	Bernay	Berge affaissée (2 ml, 1-2 m³ de protections artificielles à enlever (parpaings)) : restaurer la berge car bassins de la pisciculture (maçonnerie)	LE MOULIN NEUF (A0036)	2026	Février- Octobre	500	Pisciculture de Bernay	ml en génie civil	
R4_Ch15_n°1	Bernay	Décolmatage (500 ml)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0038) 4 RTE DE SAINT QUENTIN (ZB0035) 59 RUE BERNARD GOMBERT (AN0278)	2026	Août - Octobre	3500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m²/ml décolmatés	Site assez difficile d'accès Bien informer tous les propriétaires
R4_Ch15_n°2	Bernay	Décolmatage (600 ml ; + recharge en granulats ?)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0120)	2026	Août - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m²/ml décolmatés, m²/ml recharge granulo	
R4_Ch15_n°3	Bernay	Décolmatage (140 ml)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0118)	2026	Août - Octobre	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m²/ml décolmatés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R5_Ch15_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	Renouée du Japon (env. 30 m ²) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	3 RTE DU MOULIN FOURET (A0360)	2026	Mars - Octobre	1020		m ² gérés ou nb de foyers/espèce	Restaurant Moulin Fouret 420 € (fauche exportatrice) + 600 € (bâchage, bouturage)
R5_Ch15_n°2	Bernay	Renouée du Japon (env. 3 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	RLE DU BAIGNOIR (AN0084)	2026	Mars - Octobre		IBTN	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	
RCE_Ch15_n°1	Bernay	Seuil de la Pisciculture de Bernay (ROE37011) : non prioritaire mais ouvrages 39 à restaurer, 38 et 38 bis à effacer	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0070)	2026	Mai - Octobre	20 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés	Travaux : 20 000
RCE_Ch15_n°2	Bernay	Moulin Neuf (Pisciculture de Bernay ; ROE37009, ROE419) : réfection des OH à prévoir	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0070)	2026	Mai - Octobre		AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)		Site en activité.
RCE_Ch15_n°3	Treis-Sants-en-Ouche	Vannage des dix écluses (ROE420) : effacer les ruines	LES DIX ECLUSES (ZK0026)	2026	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 8000
RCE_Ch15_n°4	Treis-Sants-en-Ouche	Moulin Fouret (ROE36966, ROE36963, ROE421, ROE83328) : OH à effacer si possible (y compris les petits seuils non référencés)	2 RTE DU MOULIN FOURET (A0361)	2026	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Restaurant où les ouvrages servent d'agrément Etude : 60 000 Travaux : 150 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch15_n°5	Bernay	Ouvrages non référencés 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 : Effacer tous les OH excepté le 29 et pour l'OH 36 abaisser le seuil (conserver les maçonneries), évacuer les gravats, cabanon et bidons à côté de l'OH 32	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0104; OH n°29 et 30) 4 RTE DE SAINT QUENTIN (ZB0035; OH n°31 à 35) VALLEE DE LA COUTURE (ZB0060; OH n°36 et 37)	2026	Mai - Octobre	100 000	AESN : 80% (40% pour l'aménagement d'OH) CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Différents propriétaires, zones pas très accessibles Travaux : 100 000
RCE_Ch15_n°6	Treis-Sants-en-Ouche	Ouvrage non référencé 42 (ROE120040) : radier béton à effacer	LES DIX ECLUSES (ZK0022)	2026	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
LM_Ch15_n°1	Bernay	Effacer merlon (fait avec remblais ; 135 ml)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0083, ZB0038) (ZB0039, ZB0119)	2026	Août - Mars	2700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	Terrain moyennement accessible
LM_Ch15_n°2	Bernay	Effacer merlon (190 ml)	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0108) VALLEE DE LA COUTURE (ZB0038)	2026	Août - Mars	3800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	Terrain moyennement accessible
EZH_Ch15_n°1	Bernay	ZH_27_27056_296 + ZH_27_27056_295 : Mosaïque prairie/green de golf et mégaphorbiaie : Proposer ORE	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0120)	2026	Toute l'année			ha contractualisés	ENS : Le CPIE 1001 légumes va faire un diagnostic faune/flore en 2021 dans le cadre des ENS pour qu'un plan de gestion soit mis en place. Ainsi des actions pourraient être

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

									financées par le Département.
EZH_Ch15_n°2	Bernay	ZH_27_27056_256 + ZH_27_27516_257 : CEN Normandie va contacter les propriétaires fin 2020 pour voir s'ils seraient d'accord pour signer une convention avec le CEN (en 2021) pour que ce dernier face une notice de gestion.	BLANCHISSERIE (ZB0096, ZB0095, ZB0138, ZB0140, ZB0139 et ZB0141)	2026	Toute l'année		ha contractualisés	Mégaphobiaie très sympa avec ripisylve	
RZH_Ch15_n°1	Treis-Sants-en-Ouche	ZH_27_27516_258 : Boisement humide avec peupleraie au centre : à restaurer (3,38 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	LES DIX ECLUSES (ZK0024)	2026	Septembre - Octobre	6 300 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Sol peu portant et zone moyennement accessible)
RZH_Ch15_n°2	Bernay	ZH_27_27056_297 : Boisement alluvial dégradé par un merlon RD à effacer (env. 130 ml fait avec remblais), beaucoup d'orties et thuyas à supprimer, bâtis abandonnés à démolir, gravats à retirer	4 RTE DE SAINT QUENTIN (ZB0035) VALLEE DE LA COUTURE (ZB0038)	2026	Août - Mars : pour l'effacement de merlon Toute l'année : pour nettoyer les gravats Été (en dehors de la période d'hibernation) : pour la démolition des bâtis Octobre - Mars : pour l'abattage des thuyas	4100	AESN : 80%	ha restaurés	Bien contacter tous les propriétaires concernés. Zone peu accessible et sol peu portant 2600 (merlon) + 1000 pour thuyas et orties + x ? Pour bâtis + 500 (gravats)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°16 et Cosnier – Ch16_Co

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch16_Co	Bernay	Faucardage du Cosnier + tronçon(s) de la Charentonne si nécessaire (2/3 de la végétation retirés) : pour limiter le risque d'inondation Ramassage des herbiers avec exportation	Bernay	Tous les ans	Août - Mi-septembre	6 000	IBTN	Linéaire faucardé (ml) / Baisse du niveau d'eau (m)	2 agents du chantier d'insertion + 1 agent de la brigade verte + 1 agent de la Ville de Bernay (mise à disposition gratuite)
E1_Ch16_Co_n°1	Bernay	Arbre incliné vers le lit à élaguer: Ø 0,25-0,5 m	RUE GENERAL DE GAULLE (AP0007)	2021	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch16_Co_n°2	Bernay	Arbre incliné vers le lit à élaguer: Ø 0,15-0,25 m	26 RUE LEPREVOST DE BEAUMONT (AW0054)	2021	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch16_Co_n°1	Bernay	Embâcle (petite branche) : à enlever	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0113)	2021	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch16_Co_n°2	Bernay	Embâcle (saule env. 50 cm de diamètre) : déjà enlever ?	RUE DU PONT DE L ETANG (AR0325)	2021	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch16_Co_n°3	Bernay	Embâcle (arbre + branches + clôture) : à enlever	LE CLOS CORBIN (AL0261)	2021	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch16_Co_n°4	Bernay	Déchets verts (thuyas) : sensibiliser riverain	RUE BERNARD GOMBERT (AN0261)	2021	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°5	Bernay	Poteaux béton dans CE à enlever	9008 BD DUBUS (AO0290)	2021	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°6	Bernay	Blocs de béton dans CE à enlever		2021	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°7	Bernay	Blocs de béton dans CE à enlever		2021	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch16_Co_n°8	Bernay	Pneu + taule dans CE à enlever	9001 PL DUPONT DE L EURE (AX0110)	2021	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°9	Bernay	Bloc béton à enlever	BD DUBUS (AX0118)	2021	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°10	Bernay	Blocs béton + pierres à enlever	7 RUE DU ONZE NOVEMBRE (AW0426)	2021	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Ch16_Co_n°11	Bernay	Pollution eaux usées : prévenir service assainissement	1 RUE DU ONZE NOVEMBRE (AW0216)	2021	Toute l'année			Mise en conformité	
E2_Ch16_Co_n°12	Bernay	Blocs de béton + briques dans CE à enlever	13 RUE DU ONZE NOVEMBRE (AW0224)	2021	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°13	Bernay	Fossé avec rejets EP + pollution venant de la route (rejet direct dans le Cosnier) : prévenir DDTM	1 RUE DU VAL MONARD (AL0351)	2021	Toute l'année				
E2_Ch16_Co_n°14	Bernay	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	33 RUE D ORBEC (AH0033)	2021	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°15	Bernay	Déchets de tonte : sensibiliser riverain (?)	RUE MICHEL DUROY (AW0157)	2021	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch16_Co_n°16	Bernay	Pollution EU (forte odeur de lessive) : prévenir service assainissement	2 RUE LEPREVOST DE BEAUMONT (AW0029)	2021	Toute l'année			Mise en conformité	
E2_Ch16_Co_n°17	Bernay	Pollution EU : info transmise par la Ville, pompe de relevage recevant les EU de l'hôpital, régulièrement bouchée par divers déchets (lingettes, aliments...), de ce fait les EU se déversent dans le Cosnier un peu plus loin en aval (au niveau d'un lavoir). Service assainissement : Pb classé prioritaire, travaux de réhabilitation prévus avec 2 pompes	RUE DE LISIEUX (AR0324)	2021	Toute l'année			Absence de rejets d'EU	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch16_Co_n°1	Bernay	Laurier, résineux et Herbe de la pampa à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m)	59 RUE BERNARD GOMBERT (AN0278)	2021	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°2	Bernay	Buddléia à arracher	5 RUE BERNARD GOMBERT (AO0321)	2021	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	EVEE
R1_Ch16_Co_n°3	Bernay	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	20 RUE JACQUES DAVIEL (AX0008)	2021	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°4	Bernay	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	9001 RUE JACQUES DAVIEL (AX0012)	2021	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°5	Bernay	Buddléia à arracher	BD DUBUS (AX0118)	2021	Octobre - Mars	50	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°6	Bernay	Bambou à arracher	43 BD DUBUS (AO0239)	2021	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°7	Bernay	Bambou à arracher	BD DUBUS (AO0033)	2021	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°8	Bernay	Résineux à abattre (\varnothing 0,5 à 1 m)	30 RUE DE LA CHARENTONNE (AO0017)	2021	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch16_Co_n°9	Bernay	Thuya + laurier à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)		2021	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°10	Bernay	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	RUE MICHEL DUROY (AW0157)	2021	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°11	Bernay	Buddléia à arracher		2021	Octobre - Mars	50	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°12	Bernay	Laurier à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	33 BD DE NORMANDIE (AW0114)	2021	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°13	Bernay	Résineux à abattre RD et RG (\varnothing 0,25 à 0,5 m) + couper lierre obstruant CE	9005 RUE DE LA RISLE (AW0112) 4 RUE LEPREVOST DE BEAUMONT (AW0030)	2021	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°14	Bernay	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	26 RUE LEPREVOST DE BEAUMONT (AW0054)	2021	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°15	Bernay	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m) + Herbe de la pampa	LE CLOS CORBIN (AL0261)	2021	Octobre - Mars	650	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch16_Co_n°16	Bernay	Laurier à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m)	13 RUE D ORBEC (AH0013)	2021	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°17	Bernay	Laurier à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m) (+ peupliers ?)	5 RUE DU DOCTEUR LAILLER (AH0175)	2021	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°18	Bernay	Thuya à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	RUE ALPHONSE ASSEGOND (AI0489)	2021	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°19	Bernay	2 résineux RG (\varnothing 0,5 à 1 m) + Renouée RD et RG (2 m ²) à abattre	RUE GUILLAUME DE LA TREMBLAYE (AI0368)	2021	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°20	Bernay	2 résineux RD à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m) + Renouée et Buddléia (env. 15 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération (si possible)	9 RUE GABRIEL VALLEE (AR0171)	2021	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	Brigade verte pour EVEE
R1_Ch16_Co_n°21	Bernay	Bambou à arracher	4 RLE DU CAGNARD (AS0307)	2021	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°22	Bernay	Buddléia à arracher (2 ml)	55 RUE THIERS (AS0165)	2021	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch16_Co_n°23	Bernay	Jardiland : sensibiliser sur les espèces inadaptées en bord de CE	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0144)	2021	Toute l'année			nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch16_Co		<p><i>Phytophtora</i> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora- Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2021	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch16_Co_n°1	Bernay	Abreuvoir (pour chevaux)	LE CLOS CORBIN (AL0029)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Cosnier envasé
R2_Ch16_Co_n°2	Bernay	Abreuvoir (pour chevaux)	LE VAL MONARD (AL0038)	2021	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch16_Co_n°3	Bernay	OF : réfection	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0108)	2021	Toute l'année	300	?	nb d'OF installés	
R2_Ch16_Co_n°4	Bernay	OF : à effacer	14 RUE JACQUES DAVIEL (AX0013)	2021	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch16_Co_n°5	Bernay	OF (passerelle) : réfection	3 BD GEORGES MILVILLE (AW0447)	2021	Toute l'année	500	COMMUNE DE BERNAY	nb d'OF installés	
R2_Ch16_Co_n°6	Bernay	OF (condamné) : à effacer	RUE GUILLAUME DE LA TREMBLAYE (AI0368)	2021	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de	nb d'OF supprimés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

							80% de subvention)		
R2_Ch16_Co_n°7	Bernay	OF (demi-buse infranchissable) : réfection	HOSPICE DE BERNAY (AI0330)	2021	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch16_Co_n°8	Bernay	OF : Pont demi-buses (partiellement franchissable) : réfection	LA PLANQUETTE (AH0115)	2021	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ??	nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch16_Co_n°9	Bernay	OF : à effacer	13 RUE D ORBEC (AH0013)	2021	Toute l'année	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch16_Co_n°10	Bernay	OF : réfection (actuellement en traverses de chemin de fer)	LE VAL MONARD (AL0374)	2021	Toute l'année	500	Proprio ?	nb d'OF installés	
R2_Ch16_Co_n°11	Bernay	OF (non franchissable) : abaisser le seuil (présence de blocs de pierres réduisant la largeur du CE et créant une chute ; retenue en aval pour laver les chevaux)	LE CLOS CORBIN (AL0261)	2021	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	Continuité piscicole et sédimentaire	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
R3_Ch16_Co_n°1	Bernay	Génie civil (70 ml) : Blocs de béton, "murs" et taules en train de tomber dans le cours d'eau : à retirer puis voir pour mettre un enrochement si nécessaire	RUE BERNARD GOMBERT (AO0196)	2021	Février - Octobre	10 500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie civil	Enrochement ou autre technique 3500 (retrait protections inadaptées) + 7000 (enrochement)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch16_Co_n°2	Bernay	Génie végétal RD + RG deux bras différents (55 ml) : Taules et matériaux de récup avec piquets en métal utilisés pour maintenir les berges : à retirer + tressage de saule (?)	BOSC LE COMTE (AX0002) (AX0003)	2021	Février-Octobre	5500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Tressage ou rien, ou autre technique 2200 (retrait protections inadaptées) + 3300
R3_Ch16_Co_n°3	Bernay	Génie végétal (25 ml) : Matériaux de récup à retirer + Tressage ou Fascine de saule si nécessaire	RUE DE PICARDIE (AW0443)	2021	Février-Octobre	3500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	1000 (retrait protections inadaptées) + 2500
R3_Ch16_Co_n°4	Bernay	Génie végétal (30 ml) : Plaques de béton tombant dans l'eau à retirer + caissons végétalisés ?	8 RUE GABRIEL DUMOULIN (AW0544)	2021	Février-Octobre	10 200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Demande du proprio 1200 (retrait protections inadaptées) + 9000
R3_Ch16_Co_n°5	Bernay	Génie civil : maçonnerie (au niveau d'un OF)	9027 RUE LEPREVOST DE BEAUMONT (AW0042)	2021	Février-Octobre	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie civil	Autre propriétaire ?
R3_Ch16_Co_n°6	Bernay	Restauration de berge RG essentiellement (sur un linéaire de 335 ml) : Génie végétal (+ clôtures RG en moyen état et à moins de 0,5 m du CE : voir pour les suppr ?)	RUE BERNARD GOMBERT (AN0266) 61 RUE BERNARD GOMBERT (AN0280)	2021	Février-Octobre	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Nombreux propriétaires, voir ceux qui sont concernés
R3_Ch16_Co_n°7	Bernay	Restauration de berges (sur un linéaire de 460 ml) : à réaliser avec le projet RCE - M. GERRIET	RUE BERNARD GOMBERT (AO0322)	2021	Février-Octobre	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés	Voir quels sont les propriétaires concernés
R3_Ch16_Co_n°8	Bernay	Restauration de berges en génie végétal (175 ml) : enlever les protections inadaptées (avec évacuation) + tressage de saule ?	BOSC LE COMTE (AX0002) 9001 PL DUPONT DE L'EURE (AX0110)	2021	Février-Octobre	20 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Tronçon difficile d'accès ; Voir quels sont les propriétaires concernés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch16_Co_n°9	Bernay	Restaurer les berges consolidées avec des matériaux de récup' (sur un linéaire de 935 ml) : enlever les protections inadaptées + génie végétal ?	Dans le centre-ville de Bernay	2021	Février-Octobre	40 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Voir quels sont les propriétaires concernés : faire un diagnostic approfondi
R3_Ch16_Co_n°10	Bernay	Restaurer les berges (sur un linéaire de 500 ml) : enlever les protections inadaptées + génie végétal ?	Dans le centre-ville de Bernay	2021	Février-Octobre	30 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Voir quels sont les propriétaires concernés : faire un diagnostic approfondi
R3_Ch16_Co_n°11	Bernay	Ravet (110 ml) : restauration de berges en génie végétal, si possible élargir la section surtout à l'aval à la confluence avec la Charentonne	23 RUE LOBROT (AT0141) 38 bis RUE DU GENERAL LECLERC (AT0240)	2021	Février-Octobre	25 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Voir quels sont les propriétaires concernés
R3_Ch16_Co_n°12	Bernay	Restaurer les berges du Cosnier (sur un linéaire de 350 ml) : enlever les protections inadaptées + génie végétal ? (réfection des lavoirs -> Ville)	Dans le centre-ville de Bernay	2021	Février-Octobre	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Voir quels sont les propriétaires concernés : faire un diagnostic approfondi
R3_Ch16_Co_n°13	Bernay	Restauration de berge en génie civil sous l'appentis (6 ml) : maçonnerie	28 RUE DU CHANOINE PORREE (AS0197)	2021	Février-Octobre	5 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie civil	Voir avec proprio pour supprimer ou refaire l'appenti
R3_Ch16_Co_n°14	Bernay	Réfection ou suppression du lavoir (3 ml)	5 RUE DE GEOLE (AR0213)	2021	Février-Octobre	5 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés	
R3_Ch16_Co_n°15	Bernay	Ravine dans la berge RD à combler/consolider	LE VAL MONARD (AL0367) LE VAL MONARD (AL0119)	2021	Février-Octobre	20 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	En lien avec l'ouvrage de gestion des EP (ouvrage non référencé 154)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch16_Co_n°16	Bernay	Retirer les plaques béton qui s'effondrent dans la rivière en berge RG (7 ml ; > 2m³) + maçonner ou restaurer l'ensemble du site	LE VAL MONARD (AL0263)	2021	Février - Octobre	1 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie civil	
R4_Ch16_Co_n°1	Bernay	Curage/décolmatage (440 ml) (+ voir si les pieux en bois RG sont en bon état)	RUE GUILLAUME DE LA TREMBLAYE (AI0343)	2021	Février - Octobre	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m²/ml décolmatés	Voir quels sont les propriétaires concernés RD
R5_Ch16_Co_n°1	Bernay	Buddleia (env. 10 individus/3 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0164)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	
R5_Ch16_Co_n°2	Bernay	Renouée (env. 20 m²) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0113)	2021	Mars - Octobre	680		m² gérés ou nb de foyers/espèce	Centre Auto Roady Bernay / Intermarché Hyper 280 € (fauche exportatrice) + 400 € (bâchage, bouturage)
R5_Ch16_Co_n°3	Bernay	Renouée (env. 5 m²/4 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	30 RUE DE LA CHARENTONNE (AO0017)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	
R5_Ch16_Co_n°4	Bernay	Renouée (env. 12 m²/10 ml) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	1 BD DE NORMANDIE (AW0314)	2021	Mars - Octobre	408		m² gérés ou nb de foyers/espèce	168 € (fauche exportatrice) + 240 € (bâchage, bouturage)
R5_Ch16_Co_n°5	Bernay	Renouée (env. 100 m²/50 ml) : Fauches répétées plusieurs fois dans l'année (6 à 8 fauches) sur plusieurs années et semis d'espèces locales denses (saules)	RUE DE PICARDIE (AW0586)	2021	Mars - Octobre	11 200		m² gérés ou nb de foyers/espèce	RD et un peu RG A réaliser durant plusieurs années, coût important : mieux vaut ne rien faire. 1400 €/1 fauche (fauche exportatrice) + 300 € (semis)
R5_Ch16_Co_n°6	Bernay	Renouée (env. 15 m²/15 ml) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	26 RUE LEPREVOST DE BEAUMONT (AW0054)	2021	Mars - Octobre	510		m² gérés ou nb de foyers/espèce	210 € (fauche exportatrice) + 300 € (bâchage, bouturage)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R5_Ch16_Co_n°7	Bernay	Sumac de Virginie (1 individu/2 ml) : Coupe et dessouchage. Eliminer les déchets par incinération ou les laisser sécher hors de toute zone inondable.	25 RUE LOBROT (AW0160)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	Port de gants imperméables impératif pour éviter tout contact avec la sève. Maintenir une veille pour prévenir d'éventuelles repousses.
R5_Ch16_Co_n°8	Bernay	Renouée (env. 20 ml) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	6 RUE LOBROT (AT0192)	2021	Mars - Octobre			m² gérés ou nb de foyers/espèce	Secteur risqué car en bordure de cours d'eau, risque de propagation élevé. Si trop risqué/compliqué, mieux vaut ne pas intervenir.
R5_Ch16_Co_n°9	Bernay	Renouée (env. 5 m²) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	9008 RUE MUTEL DE BOUCHEVILLE (AW0188)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	
R5_Ch16_Co_n°10	Bernay	Renouée (env. 3 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	9001 RUE MUTEL DE BOUCHEVILLE (AW0628)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	Voir sur place si ce n'est pas trop compliqué/risqué et chronophage
R5_Ch16_Co_n°11	Bernay	Buddleia (env. 1 individu/2ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	RUE DU CHANOINE POREE (AS0181)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	
R5_Ch16_Co_n°12	Bernay	Renouée (env. 5 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération (si possible)	28 RUE DU CHANOINE POREE (AS0197)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	Voir sur place si ce n'est pas trop compliqué/risqué et chronophage
R5_Ch16_Co_n°13	Bernay	Renouée + Buddleia (env. 15 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération (si possible)	9 RUE GABRIEL VALLEE (AR0171)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	Voir sur place si ce n'est pas trop compliqué/risqué et chronophage + 2 résineux RD
R5_Ch16_Co_n°14	Bernay	Renouée (env. 40 ml) : Fauches répétées plusieurs fois dans l'année (6 à 8 fauches) sur plusieurs années et semis d'espèces locales denses (saules)	9027 AV JEAN DE LA VARENDE (AI0101)	2021	Mars - Octobre			m² gérés ou nb de foyers/espèce	
R5_Ch16_Co_n°15	Bernay	Renouée (env. 20 ml) : Fauche unique suivie d'un bâchage et bouturage de saules	45 RUE ALPHONSE ASSEGOND (AI0511)	2021	Mars - Octobre	680		m² gérés ou nb de foyers/espèce	280 € (fauche exportatrice) + 400 € (bâchage, bouturage)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R5_Ch16_Co_n°16	Bernay	Renouée RD + RG (sur passerelle; env. 2 m ²) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	RUE GUILLAUME DE LA TREMBLAYE (AI0368)	2021	Mars - Octobre		IBTN	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	
R5_Ch16_Co_n°17	Bernay	Renouée (env. 80 m ² /25 ml) : Fauches répétées plusieurs fois dans l'année (6 à 8 fauches) sur plusieurs années et semis d'espèces locales denses (saules)	LE VAL MONARD (AL0352)	2021	Mars - Octobre	8960		m ² gérés ou nb de foyers/espèce	Ou pâturage par des chèvres 1120 € /1 fauche exportatrice
RCE_Ch16_Co_n°1	Bernay	Moulin de la Croix Coquet (ROE82930, ROE410, ROE82929) : Action sur ouvrage ROE410 ? Contacter les propriétaires	32 RUE GABRIEL DUMOULIN (AW0460)	2021	Mai - Octobre		AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	
RCE_Ch16_Co_n°2	Bernay	Vannage ancienne usine rue Lobrot (ROE411) : Ouvrage franchissable vannes ouvertes. Etudier l'effacement de l'ensemble de l'ouvrage avec comblement du bras usinier (derrière le déversoir).	21 RUE DU ONZE NOVEMBRE (AW0235)	2021	Mai - Octobre	100 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 30 000 Travaux : 70 000
RCE_Ch16_Co_n°3	Bernay	Moulin de la Médiathèque (ROE412, ROE413, ROE414) : Etudier la RCE dans le bras droit de la Charentonne, ce qui implique de rendre franchissable l'ouvrage ROE414. ROE413 : Crédit d'une passe à poissons pour le rendre franchissable à étudier. ROE412 : Etudier la possibilité de le rendre franchissable (échancrure...). Voir pour réduire la largeur du bras usinier (lit emboîté).	2 RUE DE LA CHARENTONNE (AO0001 ; ROE412) VILLE SUD (AO0034 ; ROE413) 12 RUE JACQUES DAVIEL (AX0097 ; ROE414)	2021	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Gestion des OH par la Ville de Bernay Etude : 60 000 Travaux : 150 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch16_Co_n°4	Bernay	Vannages Arianex (M. GERRIET ; ROE415, ROE416) : Projet RCE en cours avec FD27	RUE BERNARD GOMBERT (AO0322)	2021	Mai - Octobre	260 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, ml de CE renaturés	Gestion et entretien des OH par la Ville de Bernay Etude : 60 000 Travaux : 200 000
RCE_Ch16_Co_n°5	Bernay	Seuil de la Couture (ROE37034) : Etudier la RCE en créant une échancrure dans le seuil, voire en l'effaçant dans sa totalité si possible, tout en maintenant une alimentation en eau dans les deux bras de la Charentonne.	VALLEE DE LA COUTURE (ZB0125)	2021	Mai - Octobre	30 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 10 000 Travaux : 20 000
RCE_Ch16_Co_n°6	Bernay	Moulin de la Couture / Ile au Moulin (ROE37024, ROE417, ROE418) : Travaux programmés par la FD27	59 RUE BERNARD GOMBERT (AN0278)	2021	Mai - Octobre	70 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 70 000
RCE_Ch16_Co_n°7	Bernay	Usine de M. Salle, ruisseau Fontaines Ste Croix (ROE73723) : effacer le seuil souterrain	9001 PLSAINTE CROIX (AS0439)	2021	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Visite/Exploration de la partie souterraine du Cosnier à prévoir Travaux : 3000
RCE_Ch16_Co_n°8	Bernay	Ancien moulin Place Haslemere (ROE37066) : réfection des grilles	3 RUE THOMAS LINDET (AS0122)	2021	Mai - Octobre	5000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)		Travaux : 5000
RCE_Ch16_Co_n°9	Bernay	Seuil rue du Pont de l'étang (ROE37070) : abaisser le seuil + reprofilage en long du lit Un curage des sédiments à	RUE DE LISIEUX (AR0324)	2021	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH	Travaux : 2000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		I'amont sera peut-être à prévoir avant d'effacer le seuil.					80% (voire 90%) de subvention)	partiellement effacés	
RCE_Ch16_Co_n°10	Bernay	Ouvrages non référencés - Pisciculture de Bernay - Cosnier : effacer les 3 OH	LE VAL MONARD (AL0263)	2021	Mai - Octobre	15 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, ml de CE renaturés	A voir avec la suppression des bassins de la pisciculture Etude : 5000 Travaux : 10 000
RCE_Ch16_Co_n°11	Bernay	Ouvrages non référencés - Maréchalerie Halbout : effacer les restes de l'ouvrage 158, voir avec les proprios pour l'ouvrage 159	LE CLOS CORBIN (AL0261)	2021	Mai - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 5000
AF_Ch16_Co_n°1	Bernay	Mise en vente par la DGFIP : achat par l'IBTN afin de réduire le risque inondation dans Bernay (vocation à retenir les eaux pluviales, les eaux du Cosnier lors de gros épisodes pluvieux)	LE BOIS DU COURS (AL0292)	2021 ?	Toute l'année	12 000	IBTN	m²/ha	Pour l'entretien de la prairie, la maréchalerie/haras Halbout (propriété voisine) se propose d'y faire pâtrer ses chevaux (06.61.92.37.50 halboutmarechalerie@orange.fr). 12000 € (pour 17 206 m²)
RZH_Ch16_Co_n°1	Bernay	ZH_27_27056_130 : Bassins de la pisciculture de Bernay (Cosnier) à l'abandon (0,15 ha) : à restaurer (démolition bassins, terrassement, restauration prairie), remise en état de la prairie	LE VAL MONARD (AL0263)	2021	Août - Mars	20 000	AESN : 80%	ha restaurés	Zone accessible Action à coupler avec action de RCE / restauration hydromorphologique du Cosnier 100 € HT/m³ ? 10 000 pour le site ?
RZH_Ch16_Co_n°2	Bernay	ZH_27_27056_298 : Présence de peupliers et résineux (2 ha) : à abattre	26 RUE LEPREVOST DE BEAUMONT (AW0054) PRES DE BOUCHEVILLE (AW0316)	2021	Septembre - Octobre	12000	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches Zone peu accessible et sol moyennement portant

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°17 – Ch17

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch17_n°1	Menneval	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	LA FONTAINE DU GORD (AH0022)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch17_n°2	Menneval	Bout de tronc d'arbre dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m		2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch17_n°3	Bernay/Menneval	Branche dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m	LA GRANDE PRAIRIE (B0283)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch17_n°4	Menneval	Branche dans le lit à enlever: Ø < 0,15 m	LA GRANDE PRAIRIE (B0633)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch17_n°5	Menneval	Branche dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	CHATEAU DE MENNEVAL (B0412)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch17_n°6	Berny	Branche dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m	LE PUITS DES BUTTES (AZ0023)	2029	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch17_n°1	Bernay	Embâcle (arbre) : à enlever	RUE DE MENNEVAL (AW0085)	2029	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch17_n°2	Menneval	Embâcle (arbre) : à enlever	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch17_n°3	Bernay	Embâcle (arbre en travers du bras passant sous la voie ferrée) : à enlever	PRES DE CARENTONNE (AZ0024)	2029	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch17_n°4	Menneval	Atterrissage ecv(4 ml) : gestion de la végétation/scarification (érosion)	16 RTE DE BEAUMONT (AH0063)	2029	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Ch17_n°5	Menneval	Déchets verts et autres (ardoises...) à nettoyer: sensibiliser riverain	LA VALLEE (AH0041)	2029	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch17_n°6	Menneval	Tas de branches : sensibiliser riverain	LE PONT DU GORD (AH0030)	2029	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch17_n°7	Bernay	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LE BAS BOUFFEY (BK0013)	2029	Toute l'année			nb d'opérations déchets	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch17_n°8	Menneval	Déchets verts : sensibiliser riverain	MANOIR DE BOUFFEY (BK0016)	2029	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch17_n°9	Bernay	Déchet dans CE à enlever	LE PONT DU GORD (AH0027)	2029	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch17_n°10	Menneval	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	LE PONT DU GORD (AH0025)	2029	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch17_n°11	Menneval	Décharge sauvage (électroménager, etc.) : à nettoyer	CHATEAU DE MENNEVAL (B0273)	2029	Août - Octobre	200	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch17_n°1	Menneval	Bambou à arracher	LA VALLEE (AH0041)	2029	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°2	Menneval	2 résineux plats à abattre	16 RTE DE BEAUMONT (AH0063)	2029	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°3	Menneval	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	18 RTE DE BEAUMONT (AH0014)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°4	Menneval	Rhus à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m)	LA FONTAINE DU GORD (AH0017)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°5	Menneval	Bambou à arracher		2029	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°6	Menneval	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LE VILLAGE DE MENNEVAL (AE0074)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch17_n°7	Menneval	Quinzaine de résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m) + bambou + laurier + autre espèce ornementale (RD et RG)	LE PONT DU GORD (AH0025)	2029	Octobre - Mars	1550	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	1200 + 350
R1_Ch17_n°8	Menneval	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	MANOIR DE BOUFFEY (BK0014)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°9	Menneval	Résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)		2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°10	Menneval	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	MANOIR DE BOUFFEY (BK0016)	2029	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°11	Menneval	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	LE PONT DU GORD (AH0033)	2029	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°12	Menneval	Plusieurs résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m) RD et RG + plusieurs lauriers	LE PONT DU GORD (AH0025)	2029	Octobre - Mars	560	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°13	Menneval	Thuya à abattre (\varnothing 0,15 à 0,25 m)		2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°14	Menneval	3 (?) résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m) + laurier et autres espèces		2029	Octobre - Mars	480	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch17_n°15	Menneval	2 résineux à abattre (\varnothing 0,25 à 0,5 m)	28 RTE DE BEAUMONT (AE0067)	2029	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°16	Menneval	Buddleia (1 individu) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	CHATEAU DE MENNEVAL (B0412)	2029	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17_n°17	Menneval	1 peuplier (blanc) (\varnothing > 1 m) à abattre ?	CHATEAU DE MENNEVAL (B0636)	2029	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch17		<i>Phytophthora :</i> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2029	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch17_n°1	Menneval	Abreuvoir (pour vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch17_n°2	Menneval	Pose de clôture classique (vaches ; 680 ml)	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année	4080	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch17_n°3	Menneval	Abreuvoir (pour vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch17_n°4	Bernay / Menneval	OF : réfection	LE BAS BOUFFEY (BK0013)	2029	Toute l'année	400	Proprio ?	nb d'OF installés	
R2_Ch17_n°5	Menneval	OF (passerelle piétonne) : réfection	LE PONT DU GORD (AH0030)	2029	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch17_n°6	Menneval	OF (longue passerelle avec IPN, traverses...) : à effacer	18 RTE DE BEAUMONT (AH0014)	2029	Toute l'année	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch17_n°7	Menneval	OF : abaisser le petit seuil situé dessous	14 RTE DE BEAUMONT (AH0062)	2029	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch17_n°8	Menneval	OF : réfection (ou effacer ?)	LA VALLEE (AH0039)	2029	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch17_n°9	Menneval	OF (en béton) : réfection	CHATEAU DE MENNEVAL (B0634)	2029	Toute l'année	1000	Proprio	nb d'OF installés	Il n'y a pas d'eau en dessous
R2_Ch17_n°10	Menneval	OF (petite passerelle en palettes pour pêcheurs) : réfection	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ? AAPMMA ?	nb d'OF installés	
R2_Ch17_n°11	Menneval	OF : Réfection ? Retirer fil avec embâcle	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année			nb d'OF installés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch17_n°12	Menneval	OF : Réfection (ou suppression)	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ? AAPPMA ?	nb d'OF installés	Faire passerelle agricole ?
R2_Ch17_n°13	Menneval	Passerelle agricole : passerelle actuelle avec 2 buses qui font barrage à la circulation de l'eau + sédiments entre l'amont et l'aval	LA FILATURE (C0071)	2029	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ? AAPPMA ?	nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch17_n°14	Menneval	Pose de clôtures autour d'un fossé (175 ml x2 ; vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année	2 100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch17_n°15	Menneval	Pose de clôtures RD + RG (500 ml x2 ; vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (B0277, B0280)	2029	Toute l'année	6 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Voir pour effacer merlon en RG ?
R2_Ch17_n°16	Menneval	Pose de clôtures RD + RG (350 ml x2 ; vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (B0277, B0280)	2029	Toute l'année	4 200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch17_n°17	Menneval	Pose de clôtures RD + RG (430 ml x2 ; vaches)	CHATEAU DE MENNEVAL (B0276, B0274)	2029	Toute l'année	5 160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch17_n°18	Menneval	Pose de clôture RG (295 ml)	LA FILATURE (C0071, C0070, B0636)	2029	Toute l'année	1 770	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch17_n°19	Bernay/Menneval	Pose de clôture RD (170 ml) + retrait clôture en travers du CE	PRES DE CARENTONNE (AZ0029) PRES DE CARENTONNE (ZB0027)	2029	Toute l'année	1 020	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch17_n°1	Bernay	Génie végétal (50 ml) : Restauration berges RD + RG car palplanches : Fascine de saule (ou caissons végétalisés, voire enrochements)	LA VALLEE (AH0039) 3 BD GEORGES MILVILLE (AW0447)	2029	Février - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch17_n°2	Menneval	Génie végétal (20 ml) : Restauration de berge car ardoises, débris divers, gravats menaçant de tomber dans le cours d'eau : Fascine de saule	LA VALLEE (AH0040)	2029	Février - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Ou autre technique pour stabiliser la berge
R3_Ch17_n°3	Menneval	Génie végétal (50 ml) : Berge abrupte presque dépourvue de végétation : Fascine de saule	20 RTE DE BEAUMONT (AH0018)	2029	Février - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch17_n°4	Bernay/Menneval	Restauration de berges en génie végétal (env. 100 ml) (à coupler avec suppr. OH)	LE BAS BOUFFEY (BK0013, BK0012)	2029	Février - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R3_Ch17_n°5	Menneval	Génie végétal : enlever protections inadaptées + génie végétal 2 secteurs (ilot Filature Defoug + berge RG plus en aval)	LA VALLEE (AH0041) 20 RTE DE BEAUMONT (AH0018)	2029	Février - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch17_n°6	Menneval	Traitement des surlargeurs (15 ml + abrevoir?)	LA GRANDE PRAIRIE (B0282)	2029	Février - Octobre	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R5_Ch17_n°1	Bernay/Menneval	Buddleia (1 individu) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	D133 (Les Restaurants du Cœur de Bernay : Boulevard Georges Milville)	2029	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	
R5_Ch17_n°2	Menneval	Buddleia (1 individu) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	LA FONTAINE DU GORD (AH0017)	2029	Mars - Octobre		IBTN	m² gérés ou nb de foyers/espèce	Gros pied
RCE_Ch17_n°1	Menneval	Moulin du Château de Menneval (ROE37091, ROE37090, ROE404) : effacement partiel des OH (recréer une passerelle pour les pêcheurs au niveau du ROE37091/ROE404)	LA GRANDE PRAIRIE (B0277)	2029	Mai - Octobre	80 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 10 000 Travaux : 70 000
RCE_Ch17_n°2	Menneval	Moulin du Mont du Gord (ROE37089, ROE407) : Effacer le déversoir (ROE407)	4 CHE NOIR (AE0072)	2029	Mai - Octobre	35 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 5000 Travaux : 30 000
RCE_Ch17_n°3	Menneval	Moulin du Mont du Gord (bis) (ROE74229) : à effacer	2 CHE NOIR (AE0073)	2029	Mai - Octobre	30 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Voir si l'OH est franchissable vannes levées Etude : 10 000 Travaux : 20 000
RCE_Ch17_n°4	Bernay/Menneval	Moulin du Bas Bouffey (ROE406, ROE37085, ROE37086) : Si production d'hydroélectricité, aménager les ouvrages, sinon les effacer.	LE BAS BOUFFEY (BK0013)	2029	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 60 000 Travaux : 150 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch17_n°5	Menneval	Filature Defoug (ROE408, ROE409, ROE37082) : à démanteler/effacer	LA VALLEE (AH0041)	2029	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 60 000 Travaux : 150 000
RCE_Ch17_n°6	Bernay	Ouvrages non référencés 25, 26 et 27 : effacer les OH 25 et 26	PRES DE CARENTONNE (AZ0039) LA GRANDE PRAIRIE (B0280; OH n°27)	2029	Mai - Octobre	6000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Débris en béton à l'amont de l'OH 26 à retirer Travaux : 6000
RCE_Ch17_n°7	Menneval	Ouvrage non référencé 28 : seuil avec matériaux de récupération et remblais sur les berges à effacer	2 CHE NOIR (AE0073)	2029	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
OA_Ch17_n°1	Bernay/Menneval	Pont cadre à aménager à l'aide d'une banquette ou berge artificielle	D133 (Les Restaurants du Cœur de Bernay : Boulevard Georges Milville)	2029	Mai - Octobre	12 000 €	AESN : 40% CD27 : 20% Reste à charge ?	nb	Aménagement et coût à définir avec le GMN
LM_Ch17_n°1	Menneval	Effacer merlon (140 ml) : voir pour l'étalement sur place selon matériaux	LA VALLEE (AH0039)	2029	Août - Mars	2800	AESN : 80% CD27 : 20%	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
LM_Ch17_n°2	Menneval	Effacer merlon (90 ml) : voir pour l'étalement sur place selon matériaux	MANOIR DE BOUFFEY (BK0014)	2029	Août - Mars	1800	AESN : 80% CD27 : 20%	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
LM_Ch17_n°3	Menneval	Effacer merlon (60 ml) : merlon au niveau du parking, opération non urgente voire inutile	LE PONT DU GORD (AH0033)	2029	Août - Mars	1200	AESN : 80% CD27 : 20%	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	Usine SEVESO
EZH_Ch17_n°1	Menneval	ZH_27_27398_261 : Prairies pâturées par des vaches du Château de Menneval : Proposer ORE	LA GRANDE PRAIRIE (B0280)	2029	Toute l'année			ha contractualisés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

EZH_Ch17_n°2	Menneval	ZH_27_27398_299 + ZH_27_27397_300 : CEN Normandie va contacter les propriétaires fin 2020 pour voir s'ils seraient d'accord pour signer une convention avec le CEN (en 2021) pour que ce dernier face une notice de gestion.	LE PONT DU GORD (AH0037, AH0031)	2029	Toute l'année			ha contractualisés	Belle mégaphobiaie
--------------	----------	--	-------------------------------------	------	---------------	--	--	--------------------	--------------------

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°18 – Ch18

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch18_n°1	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	PRES DE CARENTONNE (AZ0040)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°2	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	PRES DE CARENTONNE (AZ0039)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°3	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	PRES DE CARENTONNE (AZ0039, AZ0038)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°4	Bernay	Branches dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m		2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°5	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m		2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°6	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m		2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°7	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m + embâcle et déchet	CARENTONNE (BC0002)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°8	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	CARENTONNE (BC0011)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°9	Bernay	Arbre mort en travers du lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	CARENTONNE (BC0010)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°10	Bernay	Deux arbres dans le lit à enlever: Ø < 0,15 m		2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°11	Bernay	Tronc en travers du CE à enlever: Ø 0,25-0,5 m	CARENTONNE (BC0104)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°12	Bernay	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	CARENTONNE (BC0103)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°13	Bernay	Branches dans le lit à élaguer: Ø 0,25-0,5 m	PRES DE SAINT CLAIR (BC0031)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch18_n°14	Bernay	Branche dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	MOULIN DE GRANCHAIN (BC0055)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch18_n°1	Menneval / Bernay	Embâcle (accumulation de branches et bouteilles derrière OH) : à enlever	LA FILATURE (C0064)	2027	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch18_n°2	Menneval	Embâcle (briques/bout de muret) : à enlever	LA FILATURE (C0079)	2027	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch18_n°3	Bernay	Embâcle (tronc + branches + déchets accumulés)	CARENTONNE (BC0104)	2027	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch18_n°4	Bernay	Embâcle (branches) : à enlever	CARENTONNE (BC0103)	2027	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch18_n°5	Bernay	Atterrissage végétalisé (îlot de 10 ml environ) : voir si il agrave le risque inondation	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047)	2027	Août - Octobre		IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Ch18_n°6	Menneval	Branches résineux berge RD : sensibiliser riverain	LA FILATURE (C0064)	2027	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch18_n°7	Bernay	Déchet dans CE à retirer	PRES DE CARENTONNE (AZ0039)	2027	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch18_n°8	Bernay	Déchet dans CE à retirer	PRES DE CARENTONNE (AZ0033)	2027	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch18_n°9	Bernay	Déchets verts : sensibiliser riverain	2901 RUE DE CARENTONNE (A0109)	2027	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch18_n°10	Bernay	Briques dans CE à retirer	CARENTONNE (BC0011)	2027	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch18_n°11	Bernay	Poteaux béton, gros bloc béton et briques : à enlever	CARENTONNE (BC0112)	2027	Août - Octobre	250	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch18_n°12	Bernay	Grille dans CE à enlever	PRES DE SAINT CLAIR (BC0043)	2027	Août - Octobre	60	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch18_n°13	Bernay	Déchets verts : sensibiliser riverain	4005 RUE DE CARENTONNE (BC0088)	2027	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
R1_Ch18_n°1	Menneval	2 résineux (Ø 0,5 à 1 m) à abattre	L ECOUCHERIE (C0024)	2027	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch18_n°2	Bernay	Résineux (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	2901 RUE DE CARENTONNE (A0109)	2027	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°3	Bernay	Peuplier (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	CARENTONNE (BC0028)	2027	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°4	Bernay	5 m ² de bambou à arracher	3705 RUE DE CARENTONNE (BC0085)	2027	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°5	Bernay	Thuya (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à abattre	PRES DE SAINT CLAIR (BC0046)	2027	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°6	Bernay	3 grands peupliers (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	PRES DE SAINT CLAIR (BC0045)	2027	Octobre - Mars	450	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°7	Bernay	Quelques peupliers (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	4113 RUE DE CARENTONNE (BC0071)	2027	Octobre - Mars	750	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°8	Bernay	Laurier (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à abattre	MOULIN DE GRANCHAIN (BC0063)	2027	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°9	Bernay	Bambou à arracher		2027	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch18_n°10	Bernay	Plusieurs peupliers (\varnothing 0,5 à 1 m) et résineux à abattre	MOULIN DE GRANCHAIN (BC0062)	2027	Octobre - Mars	750	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°11	Bernay	Résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	PRES DE SAINT CLAIR (BC0090)	2027	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°12	Bernay	Résineux (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	MOULIN DE GRANCHAIN (BC0055)	2027	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°13	Bernay	Plusieurs résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	MOULIN DE GRANCHAIN (BC0055)	2027	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°14	Bernay	Pin (\varnothing > 1 m) à abattre	MOULIN DE GRANCHAIN (BC0058)	2027	Octobre - Mars	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°15	Fontaine-l'Abbé	Résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0095)	2027	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch18_n°16	Fontaine-l'Abbé	Plantation de ripisylve (env. 400 ml) : alterner RD et RG (+ voir pour clôtures chevaux RD + RG, soit 390 ml x2)	LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0104)	2027	Octobre - Mars	4800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml de ripisylve plantés	
R1_Ch18_n°17	Bernay	Plantation de ripisylve (162 ml) : alterner RD et RG	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047, BC0048)	2027	Octobre - Mars	1944	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml de ripisylve plantés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch18		<p><i>Phytophthora :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2027	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch18_n°1	Bernay	Pose de clôture classique (305 ml; vaches)	PRES DE CARENTONNE (AZ0033) (AZ0045)	2027	Toute l'année	1830	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Site accessible
R2_Ch18_n°2	Bernay	Abreuvoir double ? (pour vaches)	CARENTONNE (BC0002)	2027	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch18_n°3	Bernay	Abreuvoir double + passage à gué (pour vaches)	CARENTONNE (BC0010)	2027	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés	Terrain décaissé RD et RG
R2_Ch18_n°4	Bernay	Reculer la clôture (pour éviter que les vaches boivent dans le bras mort)	4113 RUE DE CARENTONNE (BC0071)	2027	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°5	Bernay	Abreuvoir (pour vaches)	LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0107)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch18_n°6	Bernay	Pose de clôture classique (450 ml; vaches)	LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0106)	2027	Toute l'année	2700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°7	Bernay	Passerelle agricole	PRES DE CARENTONNE (AZ0033)	2027	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ? AAPPMA ?	nb d'OF installés	
R2_Ch18_n°8	Bernay	OF : réfection Briques tombant dans CE + déchets OH rétrécissant le CE + radier	CARENTONNE (BC0003)	2027	Toute l'année	2 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ? AAPPMA ?	nb d'OF installés	
R2_Ch18_n°9	Bernay / Menneval	OF Passerelle tombée dans CE : à effacer	L ECOUCHERIE (C0084)	2027	Toute l'année	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch18_n°10	Bernay / Menneval	Gros pont en béton à effacer	L ECOUCHERIE (C0024)	2027	Toute l'année	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch18_n°11	Bernay / Menneval	Passerelle à effacer (voir 2 passerelles)	L ECOUCHERIE (C0024)	2027	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	Friche industrielle à effacer
R2_Ch18_n°12	Bernay / Menneval	OF : à effacer (en ruines)	L ECOUCHERIE (C0011)	2027	Toute l'année	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch18_n°13	Bernay	Passage à gué	CARENTONNE (BC0011)	2027	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch18_n°14	Bernay	OF : à effacer (poteaux en métal)	CARENTONNE (BC0011)	2027	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch18_n°15	Bernay	Passerelle agricole (réfection)	3705 RUE DE CARENTONNE (BC0085)	2027	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch18_n°16	Bernay	OF fait avec divers matériaux (dont métal qui se dégrade) : à effacer	PRES DE SAINT CLAIR (BC0046)	2027	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch18_n°17	Bernay	OF : à effacer + retirer la grille si elle ne sert plus	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047)	2027	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch18_n°18	Bernay	OF : 2 poteaux électriques à effacer	4113 RUE DE CARENTONNE (BC0071)	2027	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch18_n°19	Bernay	Passerelle agricole (réfection)	4113 RUE DE CARENTONNE (BC0071)	2027	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch18_n°20	Bernay	Petite passerelle en bois menaçant de tomber : à effacer	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047)	2027	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch18_n°21	Bernay	OF et protections de berges à effacer	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047)	2027	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch18_n°22	Bernay	OF : abaisser le seuil	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047)	2027	Toute l'année	300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	Peu d'eau, à sec sous la passerelle Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch18_n°23	Bernay	Pose de clôtures RD + RG (390 ml x2)	CARENTONNE (BC0010, BC0011)	2027	Toute l'année	4680	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°24	Bernay	Pose de clôtures RD + RG (250 ml x2)	CARENTONNE (BC0011)	2027	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°25	Bernay	Pose de clôture RD (150 ml)	4113 RUE DE CARENTONNE (BC0071)	2027	Toute l'année	900	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°26	Bernay	Pose de clôture RG (350 ml) CE large, voir pour faire des resserrements par endroits ?	PRES DE SAINT CLAIR (BC0045)	2027	Toute l'année	2100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°27	Bernay	Pose de clôture RG (340 ml) Retirer pieux en bois (inutiles) RD	PRES DE SAINT CLAIR (BC0043, BC0051)	2027	Toute l'année	2040	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°28	Bernay	Pose de clôture RD + reculer clôture RG car à 0,5-1 du CE mais en bon état (285 ml x2)	4113 RUE DE CARENTONNE (BC0071, BC0043, BC0051)	2027	Toute l'année	2565	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch18_n°29	Bernay	Reculer clôture RG car à 0,5-1 m du CE mais en bon état (250 ml)	PRES DE SAINT CLAIR (BC0089) PRES DE SAINT CLAIR (BC0090)	2027	Toute l'année	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch18_n°30	Fontaine-l'Abbé	Reculer clôture RG car à 0,5-1 m du CE mais en bon état (500 ml)	LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0107) LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0106)	2027	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch18_n°1	Bernay/Menneval	Restauration de berge: enlever les palplanches (sur un linéaire de 490 ml) et voir si génie végétal ou civil nécessaire	CARENTONNE (BC0005) L ECOUCHERIE (C0025)	2027	Février - Octobre	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal, ml en génie civil	Secteur difficile d'accès
R3_Ch18_n°2	Bernay	Restauration de berge (140 ml, RD ?) : voir pour enlever cailloux retenus par grillage et faire génie végétal ? Voir pour envoyer plus de débit dans ce bras	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047)	2027	Février - Octobre	5600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R4_Ch18_n°1	Bernay	Décolmatage d'une partie du linéaire ?(parmi 1000 ml)	PRES DE CARENTONNE (AZ0037) CARENTONNE (BC0117)	2027	Août - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	Bien rechercher tous les propriétaires
R4_Ch18_n°2	Bernay	Décolmatage (380 ml)	CARENTONNE (BC0026, BC0112, BC0025)	2027	Août - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R4_Ch18_n°3	Fontaine-l'Abbé	Restauration hydromorphologique du "fossé" allant vers l'étang de pêche (à sec, 215 ml) : terrassement ? Restes d'ouvrages et de maçonneries à effacer	LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0022) LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0107)	2027	Août - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m^2/ml décolmatés, m^2/ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m^2/ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs	
RCE_Ch18_n°1	Bernay	Moulin GrandChain (ROE400, ROE37109, ROE37107) : Ouvrages non prioritaires à démanteler	4267 RUE DE CARENTONNE (BC0056)	2027	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 8000
RCE_Ch18_n°2	Bernay	Moulin de Carentonne (ROE401, ROE37101, ROE37099) : Restes d'ouvrages à démanteler	3857 RUE DE CARENTONNE (BC0047)	2027	Mai - Octobre	12 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 12 000
RCE_Ch18_n°3	Bernay	Ouvrage de baignage de Bernay (ROE37104) : Ouvrage non prioritaire mais facile à effacer	2921 RUE DE CARENTONNE (A0142)	2027	Mai - Octobre	1000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 1000
RCE_Ch18_n°4	Bernay / Menneval	Moulin de l'Ecoucherie (ROE37096, ROE37095, ROE402) : OH à effacer	L ECOUCHERIE (C0024)	2027	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Friche industrielle, site abandonné, difficilement accessible Etude : 60 000 Travaux : 150 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch18_n°5	Bernay/Menneval	Moulin de la Filature (ROE37092, ROE403) : à effacer	LA FILATURE (C0064)	2027	Mai - Octobre	105 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 30 000 Travaux : 75 000
RCE_Ch18_n°6	Bernay	Ouvrages non référencés 15, 16 (ROE120035), 17 (ROE120036), 18 (ROE120037) et 20 : abaisser les seuils des OH 16 et 17, effacer l'OH 20	PRES DE SAINT CLAIR (BC0043) CARENTONNE (BC0103; OH n°20)	2027	Mai - Octobre	20 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 20 000
RCE_Ch18_n°7	Bernay	Ouvrages non référencés 21, 22, 23 et 24 : effacer l'ensemble des restes d'OH en ruines	CARENTONNE (BC0002) CARENTONNE (BC0026; OH n°21)	2027	Mai - Octobre	20 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Ouvrage 24 : grille et blocs de pierre menaçant de tomber en RG Travaux : 20 000
EZH_Ch18_n°1	Bernay	ZH_27_27056_268 : Belle prairie humide (3,84 ha) : Proposer ORE	PRES DE SAINT CLAIR (BC0045, BC0103)	2027	Toute l'année			ha contractualisés	
RZH_Ch18_n°1	Bernay / Menneval	ZH_27_27056_275 : En partie peupleraie, en partie boisement alluvial (6,64 ha) : Abattre les peupliers, fauche/débroussaillage avec exportation des orties et ronciers (pour empêcher une trop importante fermeture du milieu)	CARENTONNE (BC0008) L ECOUCHERIE (C0025)	2027	Septembre - Octobre	13 800 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches Zone peu accessible et sol peu portant Bien contacter tous les propriétaires concernés. 12600 (peupliers) +1200 (débroussaillage avec exportation)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Ch18_n°2	Bernay	ZH_27_27056_267 : En partie peupleraie, en partie boisement alluvial (1,41 ha) : Abattre les peupliers et supprimer les 5 gros tas de bois sur berge RD (faire quelques caches faunistiques dans le boisement à distance du cours d'eau)	CARENTONNE (BC0025, BC0112, BC0104)	2027	Septembre - Octobre	6 000 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches Zone accessible et sol peu portant 5000 (peupliers) + 1000 (évacuation/mobilisation tas de bois)
RZH_Ch18_n°3	Bernay	ZH_27_27056_274 : Débroussaillage avec exportation des orties et ronciers + abattage sélectif pour rouvrir le milieu (5,58 ha)	CARENTONNE (BC0028, BC0030, C0011)	2027	Septembre - Mars	3200	AESN : 80%	ha restaurés	Milieu non géré Zone peu accessible Opération à réaliser sur plusieurs années 1200 (/an pour débroussaillage avec exportation) + 2000 (abattage sélectif)
RZH_Ch18_n°4	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_271 : Mégaphorbiaie (1,91 ha) : abattre les jeunes peupliers, débroussaillage avec exportation orties	LES GRANDS PRES DE CAMFLEU (H0022)	2027	Septembre - Mars	2500	AESN : 80%	ha restaurés	Zone accessible Nombreux propriétaires 1500 (peupliers) + 1000 (débroussaillage avec exportation)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°19 – Ch19

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	LA GRANDE PRAIRIE (A0117)	2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Arbre mort (2 troncs) couché dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	MOULIN SAINT VICTOR (D0162)	2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Branches dans le lit à couper : Ø 0,25-0,5 m	LA GRANDE PRAIRIE (A0091)	2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	Arbre dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m		2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	Branches dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0380)	2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch19_n°6	Fontaine-l'Abbé	Arbre incliné vers le lit à couper (dans un bâtiment): Ø 0,25-0,5 m	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0243)	2022	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	Difficilement accessible
E1_Ch19_n°7	Fontaine-l'Abbé	Branche dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0400)	2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Embâcle (tronc) : à enlever	MOULIN SAINT VICTOR (D0147)	2022	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Embâcle (saule dans le lit) : à enlever	LA GRANDE PRAIRIE (A0013)	2022	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Embâcle (clôture en travers du CE) : à enlever	LA GRANDE PRAIRIE (A0084)	2022	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	Déchets de tonte : sensibiliser riverain + briques à enlever	FAUSSE ACRE (D0119)	2022	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	Déchet dans CE à enlever	MOULIN SAINT VICTOR (D0146)	2022	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch19_n°6	Fontaine-l'Abbé	Taule et béton à enlever		2022	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch19_n°7	Fontaine-l'Abbé	Déchets de tonte : sensibiliser riverain	MOULIN SAINT VICTOR (D0162)	2022	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Ch19_n°8	Fontaine-l'Abbé	Déchets plastiques, etc. : à enlever	L EGLISE (A0065)	2022	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch19_n°9	Fontaine-l'Abbé	Pilier en briques dans CE : à retirer	LE CHATEAU DE COURCELLES (F0083)	2022	Août - Octobre	250	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	600 IMP DE LA SERINIERE (H0156)	2022	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Buddléia à arracher	MOULIN SAINT VICTOR (D0143)	2022	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Buddléia à arracher	MOULIN SAINT VICTOR (D0179)	2022	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	Plusieurs résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	MOULIN SAINT VICTOR (D0162)	2022	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	Nombreux résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre		2022	Octobre - Mars	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°6	Fontaine-l'Abbé	Plusieurs Pterocarya (?) (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre ?	LA GRANDE PRAIRIE (A0123)	2022	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch19_n°7	Fontaine-l'Abbé	Plusieurs peupliers et autres plantations allochtones (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre ?		2022	Octobre - Mars	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°8	Fontaine-l'Abbé	20 m ² de bambou à arracher	L EGLISE (A0064)	2022	Octobre - Mars	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°9	Fontaine-l'Abbé	2 résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	L EGLISE (A0131)	2022	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°10	Fontaine-l'Abbé	Résineux (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre		2022	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°11	Fontaine-l'Abbé	Thuya (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à abattre	864 RTE DE SERQUIGNY (G0176)	2022	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°12	Fontaine-l'Abbé	Haie de résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0115)	2022	Octobre - Mars	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°13	Fontaine-l'Abbé	1 résineux RD + 1 résineux RG (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0109) COURCELLES OU GROSSES FORG (G0108)	2022	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°14	Fontaine-l'Abbé	Haie de thuya (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à abattre	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0108)	2022	Octobre - Mars	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°15	Fontaine-l'Abbé	Haie d'env. 10 pieds de résineux (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	5036 RTE DE SERQUIGNY (G0401)	2022	Octobre - Mars	1500	AESN : 80% CD27 : 20%	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

							(plafond de 80% de subvention)		
R1_Ch19_n°16	Fontaine-l'Abbé	Plusieurs résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0186)	2022	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19_n°17	Serquigny/Fontaine-l'Abbé	Plusieurs résineux et lauriers (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à abattre	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0221)	2022	Octobre - Mars	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch19		<i>Phytophthora :</i> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2022	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Pose clôture classique (300 ml ; vaches) : une partie des 300 ml correspond à des clôtures à repositionner/remettre droites	LA SERINIERE (H0171, H0057...)	2022	Toute l'année	1800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Site accessible (captage d'eau potable)
R2_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Abreuvoir (pour chevaux)	588 RTE DE BERNAY (F0117)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Abreuvoir (pour vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (A0121)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	Abreuvoir (pour vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (A0091)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20%	nb abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

							(plafond de 80% de subvention)	
R2_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	Reculer les clôtures (ou abreuvoir pour vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (A0009)	2022	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures
R2_Ch19_n°6	Fontaine-l'Abbé	Passage à gué (vaches)	LES PETITS PRES (H0134)	2022	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés
R2_Ch19_n°7	Fontaine-l'Abbé	Passage à gué (vaches)	LES PETITS PRES (H0134)	2022	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés
R2_Ch19_n°8	Fontaine-l'Abbé	Passerelle agricole (réfection car remblais infranchissable)	LA SERINIERE (H0079)	2022	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés
R2_Ch19_n°9	Fontaine-l'Abbé	Passerelle agricole	LA SERINIERE (H0170)	2022	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés
R2_Ch19_n°10	Fontaine-l'Abbé	Passerelle agricole (pont/remblais avec buse)	LA SERINIERE (H0169)	2022	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés
R2_Ch19_n°11	Fontaine-l'Abbé	OF : à effacer (2 traverses de chemin de fer)	FAUSSE ACRE (D0228)	2022	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés
R2_Ch19_n°12	Fontaine-l'Abbé	Passerelle pour bétail (vaches)	VILLAGE DE L EGLISE (D0009)	2022	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch19_n°13	Fontaine-l'Abbé	3 buses à effacer	FAUSSE ACRE (D0228)	2022	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	Passerelles à la place des buses ?
R2_Ch19_n°14	Fontaine-l'Abbé	Batardeau à ouvrir, voire construire une nouvelle passerelle ?	MOULIN SAINT VICTOR (D0162)	2022	Toute l'année			nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch19_n°15	Fontaine-l'Abbé	OF : à effacer	MOULIN SAINT VICTOR (D0162)	2022	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°16	Fontaine-l'Abbé	OF : à effacer (menace de s'effondrer)	MOULIN SAINT VICTOR (D0137)	2022	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°17	Fontaine-l'Abbé	OF : à effacer (en ruines)	MOULIN SAINT VICTOR (D0140)	2022	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°18	Fontaine-l'Abbé	Passage à gué	LE CHATEAU DE COURCELLES (F0083)	2022	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch19_n°19	Fontaine-l'Abbé	Passerelle en ruines à effacer	LA GRANDE PRAIRIE (A0123)	2022	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°20	Fontaine-l'Abbé	Passerelle à effacer	LA GRANDE PRAIRIE (A0123)	2022	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°21	Fontaine-l'Abbé	Grande passerelle en ruines à effacer	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0380)	2022	Toute l'année	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch19_n°22	Fontaine-l'Abbé	Passerelle agricole (actuellement passerelle avec buse)	LA GRANDE PRAIRIE (A0091)	2022	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch19_n°23	Fontaine-l'Abbé	Passerelle : abaisser le seuil et supprimer le pilier central	LA GRANDE PRAIRIE (A0010)	2022	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°24	Fontaine-l'Abbé	Passage à gué (vaches)		2022	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch19_n°25	Fontaine-l'Abbé	Passage à gué (vaches)	LA GRANDE PRAIRIE (A0025)	2022	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch19_n°26	Fontaine-l'Abbé	OF : à effacer	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0243)	2022	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°27	Fontaine-l'Abbé	Passerelle en ruines à effacer	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0400)	2022	Toute l'année	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch19_n°28	Fontaine-l'Abbé	Pose de clôture RD + reprise clôture RG car en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (320 ml x2 ; vaches)	LA SERINIERE (H0167, H0080, H0171, H0057...)	2022	Toute l'année	3840	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch19_n°29	Fontaine-l'Abbé	Pose de clôtures RD et RG (2000 ml ; vaches et chevaux)	FAUSSE ACRE (D0228) VILLAGE DE L EGLISE (D0009)	2022	Toute l'année	12 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch19_n°30	Fontaine-l'Abbé	Pose de clôtures RD et RG (880 ml x2)	LA GRANDE PRAIRIE (A0091) LE CHATEAU DE COURCELLES (F0083)	2022	Toute l'année	10 560	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch19_n°31	Fontaine-l'Abbé	Pose de clôture RD et reprise clôture RG car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (915 ml x2)	LA GRANDE PRAIRIE (A0013, A0006) LA GRANDE PRAIRIE (A0091)	2022	Toute l'année	10 980	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch19_n°32	Fontaine-l'Abbé	Pose de clôture RG (215 ml)	LA GRANDE PRAIRIE (A0130)	2022	Toute l'année	1 290	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch19_n°33	Fontaine-l'Abbé	Pose de clôture RD (190 ml)	LA GRANDE PRAIRIE (A0123)	2022	Toute l'année	1 140	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch19_n°34	Fontaine-l'Abbé	Pose de clôtures RD et RG (270 ml x2)	LA GRANDE PRAIRIE (A0091)	2022	Toute l'année	3 240	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch19_n°35	Fontaine-l'Abbé	Reprise clôtures RD et RG car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (900 ml x2) Reculer les clôtures quand il y en a et en poser quand il n'y en a pas	LA GRANDE PRAIRIE (A0024) LA GRANDE PRAIRIE (A0026) LA GRANDE PRAIRIE (A0010)	2022	Toute l'année	10 800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Génie végétal (30 ml) : Berge abrupte : Fascine de saule	LES PETITS PRES (H0050)	2022	Février-Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Ou autre technique pour stabiliser la berge
R3_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Génie végétal (200 ml) : Berges abruptes RD + RG et beaucoup de matériaux entreposés le long	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0117, G0115)	2022	Février-Octobre	12 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Ou autre technique pour stabiliser la berge

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		du cours d'eau : Tressage, mixte de plusieurs techniques						
R3_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Démolir les restes du mur en briques (ancien OH), exporter les matériaux et retaluter la berge (10 ml)	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0400)	2022	Février-Octobre	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés Site accessible
R3_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	Restauration de berge RG (110 ml) : briques et "remblais" à retirer : Talutage (terrassement + évacuation)	LA GRANDE PRAIRIE (A0123)	2022	Février-Octobre	825	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés Site pâtré par des chevaux ?
R3_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	Retirer les pieux en bois (sur un linéaire de 140 ml)	LA GRANDE PRAIRIE (A0091) COURCELLES OU GROSSES FORG (G0359)	2022	Février-Octobre	2 500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés
R4_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Déconcrétionnement (1150 ml)	LES PETITS PRES (H0050) LA SERINIERE (H0057) LA SERINIERE (H0170, H0154)	2022	Août - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml déconcrétionnés Bien rechercher tous les propriétaires
R4_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Décolmatage (925 ml) : pb car étangs connectés au CE et l'enrichissent en MO	LA SERINIERE (H0170, D0118) (D0196, D0121)	2022	Août - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés Site pêché et chassé ?
R4_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Décolmatage (435 ml) Rendre les bras plus dynamiques	MOULIN SAINT VICTOR (D0162, D0136)	2022	Août - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés Site difficilement praticable

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R4_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	Décolmatage (160 ml) : bras en mauvais état, vaseux, pas dynamique Présence de plaques béton en amont RD Grillages en travers, pas entretenu	MOULIN SAINT VICTOR (D0162) 427 RUE DE LA CHARENTONNE (D0264) 373 RUE DE LA CHARENTONNE (D0263)	2022	Août - Octobre	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	
R4_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	Déconcrétionnement / Décolmatage (570 ml)	MOULIN SAINT VICTOR (D0137, D0138)	2022	Août - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés	Secteur difficile d'accès
R4_Ch19_n°6	Fontaine-l'Abbé	Déconcrétionnement (720 ml)	MOULIN SAINT VICTOR (D0136, D0139, D0147)	2022	Août - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml déconcrétionnés	Secteur difficile d'accès
R4_Ch19_n°7	Fontaine-l'Abbé	Décolmatage (450 ml)	MOULIN SAINT VICTOR (D0146, D0180)	2022	Août - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	Secteur difficile d'accès
R4_Ch19_n°8	Fontaine-l'Abbé	Restauration hydromorphologique (300 ml) : reméandrage	L EGLISE (A0131, A0064)	2022	Août - Octobre	70 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml reméandrage	
R4_Ch19_n°9	Fontaine-l'Abbé	Restaurer (effacer) le canal béton à l'aval du bras (env. 20 ml)	183 RUE DE LA GRANDE PRAIRIE (A0132)	2022	Août - Octobre	4 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R4_Ch19_n°10	Fontaine-l'Abbé	Petit bras avec obstacles à restaurer (50 ml)	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0117)	2022	Août - Octobre	4 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs	
RCE_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Moulin de Courcelles (ROE37172, ROE37175, ROE394) : Complexe d'OH à effacer	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0117) (G0243)	2022	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Site complexe Etude : 60 000 Travaux : 150 000 M. LESCAT souhaitait la remise en service de la centrale hydroélectrique en 2014
RCE_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Ouvrage de baignage Courcelles (ROE37159) : Ouvrage franchissable	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0380)	2022	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Travaux : 2000
RCE_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Ouvrages de baignage de Fontaine-l'Abbé (ROE395, ROE37154, ROE103586) : à effacer	LA GRANDE PRAIRIE (A0091)	2022	Mai - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 5000
RCE_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	Moulin à blé dit de Plasnes ou Moulin de Saint-Victor (ROE397, ROE398, ROE37146) : à effacer	MOULIN SAINT VICTOR (D0179)	2022	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention) nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Proprio : Usine Sacherie de la Charentonne ou Comtesse de Poniatowski Etude : 60 000 Travaux : 150 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	Moulin St Rémi - Moulin de Camfleur (ROE399, ROE37124, ROE37127) : Effacer l'ouvrage ROE399 infranchissable	105 RUE DU PONT ST REMY (H0164)	2022	Mai - Octobre	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 5000 Travaux : 5000
RCE_Ch19_n°6	Fontaine-l'Abbé	Ouvrage non référencé 3 (ROE120032) : Seuil en pierres à effacer (étudier l'impact sur la passerelle, voir pour l'effacer ou la déplacer si nécessaire)	LA GRANDE PRAIRIE (A0024)	2022	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre Travaux : 3000
RCE_Ch19_n°7	Fontaine-l'Abbé	Ouvrages non référencés 4, 5, 6 et 7 (Château de Fontaine-l'Abbé) : effacer les ouvrages ou à défaut ouvrir les 3 vannes (remise en service envisagée pour alimenter une pompe à chaleur)	L EGLISE (A0064)	2022	Mai - Octobre	160 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Site complexe avec de multiples bras et bassins (attention aux poissons présents dans les bassins, source jaillissant dans la grande pièce d'eau) Etude : 60 000 Travaux : 100 000
RCE_Ch19_n°8	Fontaine-l'Abbé	Ouvrages non référencés 10, 11 et 12 (ROE120034) : à effacer	FAUSSE ACRE (D0119; OH n°10) 64 IMP DE LA SERINIERE (H0155; OH n°11) LA SERINIERE (H0057, OH n°12)	2022	Mai - Octobre	25 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 25 000
OA_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Deux buses de petit diamètre qui passent sous la voie ferrée (tirant d'air 15 cm, tirant d'eau 25cm) : engrillagement et buse sèche ?	LA GRANDE PRAIRIE (A0036)	2022	Mai - Octobre	12 000 €	AESN : 40% CD27 : 20% Reste à charge ?	nb	Aménagement et coût à définir avec le GMN ; Ouvrage sur réseau hydraulique secondaire amenant au château de Fontaine-l'Abbé

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

LM_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	Effacer merlon (170 ml) : Digue en briques	MOULIN SAINT VICTOR (D0138)	2022	Août - Mars	3400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	Pas de risque en cas de suppression du merlon, ça devrait reconnecter le boisement alluvial
LM_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	Effacer merlon (95 ml) : Hauteur = 1 m, Largeur = 2 m	FAUSSE ACRE (D0196)	2022	Août - Mars	1900	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
LM_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	Effacer le merlon (digue en briques) RD (env. 150 ml) avec exportation des briques	MOULIN SAINT VICTOR (D0138)	2022	Août- Mars	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	Site peu accessible
EZH_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_279 : Belles prairies humides diversifiées (19,59 ha) : Proposer ORE	LE CHATEAU DE COURCELLES (F0083, A0091, A0013)	2022	Toute l'année			ha contractualisés	Prairies pâturées par des bovins
EZH_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_277 : Interculture avec légumineuse (2,42 ha) : Natura 2000 (modification des pratiques) ?	LA GRANDE PRAIRIE (A0130)	2022	Toute l'année	625	Natura 2000 ?	ha entretenus, ha contractualisés	Sol portant et zone accessible
RZH_Ch19_n°1	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_287 : Site de chasse (avifaune; + pêche ?) avec zones cultivées (maïs...) : reconversion des labours en prairie (5,76 ha)	LA SERINIERE (H0170, H0169) FAUSSE ACRE (D0118)	2022	Avril - Juin et Septembre	1250	AESN : 80%	ha restaurés	Zone accessible
RZH_Ch19_n°2	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_289 : Mixte friche/aulnaie (6,65 ha) : Empêcher la fermeture du milieu avec débroussaillage- exportation des orties	LA SERINIERE (H0170)	2022	Avril - Juin et Septembre	2500	AESN : 80%	ha restaurés	Zone accessible, sol peu portant

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Ch19_n°3	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_285 : Peupleraie à restaurer (0,6 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	VILLAGE DE L EGLISE (D0009)	2022	Septembre - Octobre	3 780 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone peu accessible)
RZH_Ch19_n°4	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_284 : Parc du château de Fontaine-l'Abbé (2,84 ha) : abattre les peupliers	L EGLISE (A0066, A0064)	2022	Septembre - Octobre	5 000 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone accessible)
RZH_Ch19_n°5	Fontaine-l'Abbé	ZH_27_27251_305 : Entrepôt de matériel (s'assurer qu'il n'y a aucun risque en cas d'inondation (taules emportées par les eaux, produits chimiques...)) ; abattre les résineux	COURCELLES OU GROSSES FORG (G0400, G0110) LA GRANDE PRAIRIE (A0093)	2022	Septembre - Octobre	2 000 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches Zone accessible et sol portant

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°20 – Ch20

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch20_n°1	Serquigny	"Douve" du château de Serquigny pleine de lentilles d'eau : faire de l'écrémage	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0067)	2027	Toute l'année			ml entretenus	
E1_Ch20_n°2	Serquigny	Branches dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	4 AV PIERRE SEMARD (AI0374)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°3	Serquigny	Arbre mort à abattre : Ø 0,5-1 m	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0059)	2027	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°4	Serquigny	Arbre mort à abattre : Ø 0,15-0,25 m	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0072)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°5	Serquigny	Arbre dans le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0077)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°6	Serquigny	Branche dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m	LE BOURG AUX OUES (AI0199)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°7	Serquigny	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	LE BOURG AUX OUES (AI0195)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°8	Serquigny	Arbre dans le lit à enlever: Ø 0,15-0,25 m	PRAIRIE DE SERQUIGNY (AI0354)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°9	Serquigny	Cépée d'aulne dessouchée à abattre (inclinée vers la rive) : Ø 0,15-0,25 m	LES PRES DE CARSIX (AD0069)	2027	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch20_n°10	Serquigny	Branche dans le lit à enlever: Ø 0,25-0,5 m	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0103)	2027	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch20_n°1	Serquigny	Embâcle (branches) : à enlever	LA VALLEE DE LA FORGE (AM0515)	2027	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Ch20_n°2	Serquigny	Plusieurs petits embâcles : à enlever	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0071)	2027	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Ch20_n°3	Serquigny	Embâcle (tronc + béton) : à enlever	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0102)	2027	Août - Octobre	200	IBTN	nb d'embâcles générés	
E2_Ch20_n°4	Serquigny	Embâcle (bloc béton) : à enlever		2027	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles générés	
E2_Ch20_n°5	Serquigny	Remblais recouvert d'orties : à enlever par proprio	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0046)	2027	Août - Octobre			nb d'opérations déchets	
E2_Ch20_n°6	Serquigny	Taule dans CE à enlever	4 AV PIERRE SEMARD (AI0374)	2027	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch20_n°7	Serquigny	Petites plaques en métal dans CE à enlever	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0173)	2027	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch20_n°1	Serquigny	Bambou + Laurier (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à supprimer	COURCELLES (AM0028)	2027	Octobre - Mars	380	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°2	Serquigny	1 résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0035)	2027	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°3	Serquigny	1 résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0052)	2027	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°4	Serquigny	Bambou à arracher	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0059)	2027	Octobre - Mars	200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°5	Serquigny	Résineux + env. 5 peupliers (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0077)	2027	Octobre - Mars	900	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°6	Serquigny	Pin (\varnothing 0,5 à 1 m) à abattre	4 AV PIERRE SEMARD (AI0374)	2027	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Ch20_n°7	Serquigny	Buddléia (gros massif) à arracher	9050 PL ETIENNE TOUZEAU (AH0056)	2027	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°8	Serquigny	Buddléia à arracher	PRAIRIE DE SERQUIGNY (AI0219)	2027	Octobre - Mars	50	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°9	Serquigny	Buddléia à arracher	LE BOURG AUX OUES (AI0195)	2027	Octobre - Mars	50	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20_n°10	Serquigny	Plusieurs peupliers (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre ?	SERQUIGNY (AH0038)	2027	Octobre - Mars	320	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch20		<i>Phytophtora</i> : - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2027	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Ch20_n°1	Serquigny	Pose de clôture classique RD + RG (1250 ml ; vaches) (présence de clôture barbelée en aval RD)	SERQUIGNY (AH0040, AH0038) LES PRES DE CARSIX (AE0003, AE0004) PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0107)	2027	Toute l'année	7500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires concernés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

			PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0110)						
R2_Ch20_n°2	Serquigny	Abreuvoir (pour vaches)	LES PRES DE CARSIX (AE0004)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Prévoir clôtures ?
R2_Ch20_n°3	Serquigny	Abreuvoir (pour vaches)	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0110)	2027	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Ch20_n°4	Serquigny	Passerelle en ruines à effacer	COURCELLES (AM0021)	2027	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch20_n°5	Serquigny	Passerelle en ruines à effacer	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0035)	2027	Toute l'année	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch20_n°6	Serquigny	Passage à gué		2027	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch20_n°7	Serquigny	OF (avec palettes) : à effacer	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0052)	2027	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch20_n°8	Serquigny	Passerelle agricole (réfection)	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0050)	2027	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Continuité piscicole et sédimentaire
R2_Ch20_n°9	Serquigny	Passerelle bétail	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0077)	2027	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch20_n°10	Serquigny	Effacer la passerelle actuelle faite avec des matériaux de récupération et construire une passerelle pour bétail (moutons)	4 AV PIERRE SEMARD (AI0374)	2027	Toute l'année	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch20_n°11	Serquigny	Passerelle en ruines à effacer	4 RUE MAX CARPENTIER (AH0437)	2027	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch20_n°12	Serquigny	Passerelle à effacer ou restaurer	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0146)	2027	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch20_n°13	Serquigny	Passerelle en ruines à effacer	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0145)	2027	Toute l'année	700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch20_n°14	Serquigny	Passage à gué	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0107)	2027	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch20_n°15	Serquigny	Passerelle à effacer	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0102)	2027	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Ch20_n°16	Serquigny	Passerelle bétail ? Réfection ?		2027	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch20_n°17	Serquigny	Pose de clôture RD (530 ml)	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0037, AM0033)	2027	Toute l'année	3180	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch20_n°18	Serquigny	Pose de clôtures RD + RG (200 ml x2)	LA GRANDE PRAIRIE (A0025) LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0037, AM0033)	2027	Toute l'année	2400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bras mort avec "mare" à l'amont

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch20_n°19	Serquigny	Pose de clôture RD (450 ml)	LES TERRIERS (AM0090, AM0084, AM0097)	2027	Toute l'année	2700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch20_n°20	Serquigny	Reprise des clôtures car en moyen état et à 0,5-1 m du CE RG, voir RD si nécessaire ou les supprimer (240 ml x2)	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0080) LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0520)	2027	Toute l'année	2160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch20_n°21	Serquigny	Pose de clôture RG (1000 ml)	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0110) PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0107) SERQUIGNY (AH0040, AH0038)	2027	Toute l'année	6000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch20_n°22	Serquigny	Pose de clôtures RD + RG (290 ml x2) (+ retirer déchets)	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0102, AD0103) LES PRES DE CARSIX (AD0069)	2027	Toute l'année	3480	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Ch20_n°1	Serquigny	Génie végétal (330 ml) : Restauration berge RG côté jardins potagers, actuellement taules et matériaux divers : Tressage de saule	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0082)	2027	Février - Octobre	19 800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Voir avec l'association des jardins potagers (AMICALE DES JARDINS DES BIENS COMMUNAUX DE SERQUIGNY) et la commune
R3_Ch20_n°2	Serquigny	Enlever les protections de berges inadaptées (taules...) : génie végétal ou civil ? (sur un linéaire de 426 ml ; RG)	A voir	2027	Février - Octobre	6 500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal, ml en génie civil	1500 + 5000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch20_n°3	Serquigny	Enlever les protections de berges inadaptées (taules...) + évacuation (10 ml)	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0107)	2027	Février - Octobre	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml restaurés	
R3_Ch20_n°4	Serquigny	Consolider la berge (actuellement bouts de bois mis pour combler la berge, retenus par clôture) (8 ml) : génie végétal	LES PRES DE CARSIX (AD0074)	2027	Février - Octobre	1 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	
R4_Ch20_n°1	Serquigny	Décolmatage (830 ml)	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0050, AM0051, AM0052)	2027	Août - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	
R4_Ch20_n°2	Serquigny	Décolmatage (470 ml)	PRAIRIE DE SERQUIGNY (AI0354, AI0356, AI0021)	2027	Août - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	
R5_Ch20_n°1	Serquigny	Renouée (env. 10 individus/3 m ² /2 ml) : Arrachage manuel, mise en sacs poubelle pour incinération	38 RUE MAX CARPENTIER (AH0063)	2027	Mars - Octobre		IBTN	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	
RCE_Ch20_n°1	Serquigny	Moulin du pré de Carsix (ROE373, ROE94812, Ouvrage n°1) : 3 OH à effacer	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0103)	2027	Mai - Octobre	30 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 10 000 Travaux : 20 000
RCE_Ch20_n°2	Serquigny	Moulin du château de Serquigny (ROE37221, ROE37227, ROE37228) : Projet RCE en cours avec FD27 et OH de l'ADAPT	62 RUE MAX CARPENTIER (AH0397)	2027	Mai - Octobre		AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	OH traités avec l'étude et les travaux des OH de l'ADAPT
RCE_Ch20_n°3	Serquigny	Ouvrages bras du château de Serquigny : RCE	2 RUE MAX CARPENTIER (AM0063)	2027	Mai - Octobre	20 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH	Château de Serquigny Etude : 10 000 Travaux : 10 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

								équipés, ml de CE renaturés	
RCE_Ch20_n°4	Serquigny	Seuil en pierres (ROE37195) : en lien avec le projet de RCE de l'ADAPT : conserver l'ouvrage en l'état		2027	Mai - Octobre		AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	OH traité avec l'étude et les travaux des OH de l'ADAPT
RCE_Ch20_n°5	Serquigny	ADAPT : Projet RCE avec FD27 (Nouveau propriétaire : Rémi RAMBAUD, souhaite restaurer les vannages + envisage de mettre une turbine)	COURCELLES (AM0364)	2027	Mai - Octobre	168 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Projet de vente du site de l'ADAPT Etude : 18 000 Travaux : 150 000
OA_Ch20_n°1	Serquigny	Pont à 3 voûtes (longueur 6 m) : banquette en béton ou berge artificielle	PRAIRIE DE SERQUIGNY (AI0354)	2027	Mai - Octobre	12 000 €	AESN : 40% CD27 : 20% Reste à charge ?	nb	Aménagement et coût à définir avec le GMN
LM_Ch20_n°1	Serquigny	Effacer merlon (230 ml) : Hauteur = 1 m, Largeur = 3 m	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0077)	2027	Août - Mars	4600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	Château de Serquigny
EZH_Ch20_n°1	Serquigny	ZH_27_27622_237 : Prairies fauchées autour du Château de Serquigny : Proposer ORE	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0155, AM0071, AM0077, AM0047)	2027	Toute l'année			ha contractualisés	
RZH_Ch20_n°1	Serquigny	ZH_27_27622_242 (4,72 ha), ZH_27_27251_309 (5,49 ha), ZH_27_27622_238 (3,66 ha) : Parcelles cultivées : Natura 2000 (modification des pratiques) ?	LES PRAIRIES DU GRAND CHAT (AM0050, AM0052) LA VALLEE DE LA FORGE (AM0515)	2027	Toute l'année		Natura 2000 ?	ha restaurés	Transformation des 3 parcelles en prairies de fauche par exemple

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RZH_Ch20_n°2	Serquigny	ZH_27_27622_223 : Peupleraie à restaurer (1,37 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	PRAIRIE DE SERQUIGNY (AI0021)	2027	Septembre - Octobre	8 400 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone accessible)
--------------	-----------	--	-------------------------------	------	---------------------	---------	------------	--------------	--

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Charentonne n°21 – Ch21

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Ch21_n°1	Serquigny	Branche dans le lit à enlever : Ø 0,25-0,5 m	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0095)	2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Ch21_n°2	Serquigny	Branches dans le lit à enlever : Ø 0,25-0,5 m		2022	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Ch21_n°1	Serquigny	Divers déchets plastiques dans CE à enlever	LE PETIT NASSANDRES (AC0085)	2022	Août - Octobre	80	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Ch21_n°2	Serquigny	Pneu à retirer (+ prévoir restauration de berge)	LE PETIT NASSANDRES (AC0083)	2022	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Ch21_n°1	Serquigny	Plusieurs résineux (Ø 0,5 à 1 m) à abattre	LE PETIT NASSANDRES (AC0310)	2022	Octobre - Mars	1200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Ch21		<p><i>Phytophtora :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2022	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Ch21_n°1	Serquigny	Abreuvoir double + passage à gué (pour vaches)	LES PRES DE BAVIERE (AD0053)	2022	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés	
R2_Ch21_n°2	Serquigny	Abreuvoir + clôture à reculer et arbre à retirer	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0096)	2022	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures, nb abreuvoirs	
R2_Ch21_n°3	Serquigny	Passerelle agricole ?	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0102)	2022	Toute l'année	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Ch21_n°4	Serquigny	Passerelle piétonne embâclée, en cours de réfection	LES PRES DE BAVIERE (AD0053)	2022	Toute l'année			nb d'OF installés	
R2_Ch21_n°5	Serquigny	Pose de clôtures RD + RG (350 ml x2)	PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0102) PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0096)	2022	Toute l'année	4200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Ch21_n°6	Serquigny	Pose de clôture RD + reprise clôture RG car en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (1000 ml x2) Passages d'hommes ? Enlever les pieux en bois qu'ils restent par endroits	LES PRES DE BAVIERE (AD0053) PRAIRIE DE MAREBOUTON (AD0095, AD0096) LES PRES DE BAVIERE (AD0048)	2022	Toute l'année	12 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	Bien rechercher tous les propriétaires
R2_Ch21_n°7	Serquigny	Pose de clôture RD et/ou reculer clôtures + reprise lorsqu'elles sont en mauvais état (80 ml)	LES PRES DE CARSIX (AD0094)	2022	Toute l'année	480	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Ch21_n°1	Serquigny	En lien avec E2_Ch21_n°2 : restaurer berge (40 ml) : retrait protection de berge inadaptée + caissons végétalisés ?	LE PETIT NASSANDRES (AC0083)	2022	Février - Octobre	13 600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	1600 (retrait protection) + 12 000
R3_Ch21_n°2	Serquigny	Restauration de berge (20 ml) : Mur de berge en béton effondré RD, murs maçonnés pour canal usinier Voir pour génie civil (voire génie végétal si possible), retirer les blocs de béton effondrés	LES PRES DE BAVIERE (AD0047)	2022	Février - Octobre	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie civil	
RCE_Ch21_n°1	Serquigny	Usine Peters Surgical (ROE37256, ROE371) : Complexe d'ouvrages à rendre au minimum franchissable, voire l'effacer en totalité	2 RUE DU PETIT NASSANDRES (AC0158)	2022	Mai - Octobre	175 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Propriétaire non favorable Etude : 25 000 Travaux : 150 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Guiel n°5 – Gu05

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Gu05_n°1	Saint-Laurent-du-Tencement	Nombreux arbres en travers du lit à abattre de manière sélective : Ø 0,25-0,5 m	LE MOULIN DE SAINT-LAURENT (ZB0012)	2024	Octobre - Mars	300	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°2	Saint-Laurent-du-Tencement	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	LE BOIS PICHOT (E0054)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°3	Saint-Laurent-du-Tencement/Verneusses	Branches dans le lit à couper : Ø < 0,15 m	LES GRANDES PIECES (A0155)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°4	Saint-Laurent-du-Tencement	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	LES GRANDES PIECES (ZA0057)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°5	Saint-Laurent-du-Tencement/Verneusses	Branches en travers + 2 troncs le long du CE : Ø 0,15-0,25 m		2024	Octobre - Mars	300	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°6	Saint-Laurent-du-Tencement/Verneusses	2 arbres en travers du CE à couper : Ø 0,15-0,25 m	LES GRANDES PIECES (ZA0061)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°7	Saint-Laurent-du-Tencement/Verneusses	2 arbres au-dessus du CE à élaguer : Ø 0,25-0,5 m	LES GRANDES PIECES (ZA0062)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°8	Saint-Laurent-du-Tencement/Verneusses	Branches dans le lit à couper : Ø 0,15-0,25 m	LE PONT THOREL (ZA0007)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°9	Saint-Laurent-du-Tencement/Verneusses	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m		2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°10	Saint-Laurent-du-Tencement/Verneusses	2 arbres inclinés vers le lit à abattre : Ø 0,25-0,5 m	LE PONT THOREL (ZA0113)	2024	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E1_Gu05_n°11	Saint-Denis-d'Augerons / Verneusses	Arbre mort penchant au-dessus du CE à abattre : Ø 0,25-0,5 m	266 RTE DE MONTREUIL (F0339)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°12	Saint-Denis-d'Augerons / Verneusses	1 branche et 1 tronc dans CE + 1 branche penchant au-dessus du CE à enlever: Ø < 0,15 m	LE GUIEL (A0060)	2024	Octobre - Mars	200	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°13	Saint-Denis-d'Augerons / Verneusses	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m		2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°14	Saint-Denis-d'Augerons	Elaguer les branches de l'arbre mort qui se trouvent dans le lit		2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°15	Saint-Denis-d'Augerons / Verneusses	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	LES PERELLES (F0036)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu05_n°16	Saint-Denis-d'Augerons / Verneusses	Branches dans le lit à élaguer: Ø < 0,15 m	LE LONG PRE (A0288)	2024	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Gu05_n°1	Saint-Laurent-du-Tencement	Embâcle (branches) : à enlever	LE MOULIN DE SAINT-LAURENT (ZB0012)	2024	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°2	Saint-Laurent-du-Tencement	Plusieurs embâcles (+ 2 arbres à couper) : à enlever		2024	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°3	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	Embâcle (tronc) : à enlever	LES GRANDES PIECES (A0155)	2024	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°4	Saint-Laurent-du-Tencement	Embâcle (branches) : à enlever	LES GRANDES PIECES (A0156)	2024	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°5	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	Embâcle (tronc) : à enlever	LE PONT THOREL (ZA0117)	2024	Août - Octobre	80	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°6	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (arbre) : à enlever	LE GUIEL (A0060)	2024	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°7	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Embâle (branches; en aval OH embâclé) : à enlever		2024	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'embâcles gérés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Gu05_n°8	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (tronc ; seuil avec tronc en aval) : à enlever		2024	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°9	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (branches prises dans clôture) : à enlever	LE GUIEL (A0077)	2024	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°10	Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (branches) : à enlever	LE GUIEL (A0060)	2024	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu05_n°11	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Atterrissage nv (< 1m³) : à enlever (vis-à-vis du risque inondation)	VERNEUSES (F0134)	2024	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Gu05_n°12	Saint-Laurent-du-Tencement	Bidon en métal à enlever	LE PONT THOREL (ZA0117)	2024	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Gu05_n°13	Verneusses	Restes d'un ancien aménagement : poutres, parpaings béton, grillage, briques : à enlever	VERNEUSES (F0136)	2024	Août - Octobre	250	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Gu05_n°14	Saint-Laurent-du-Tencement/Saint-Denis-d'Augerons	Suspicion de pollution : boue/eau orange (drain forestier) : prévenir DDTM	LE PONT THOREL (ZA0113)	2024	Toute l'année				
E2_Gu05_n°15	Saint-Denis-d'Augerons	Bâche à enlever	LE GUIEL (A0060)	2024	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Gu05_n°1	Saint-Laurent-du-Tencement	Plusieurs résineux (Ø 0,15 à 0,25 m) à abattre	LE MOULIN DE SAINT-LAURENT (B0099)	2024	Octobre - Mars	400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Gu05_n°2	Saint-Laurent-du-Tencement	Env. 20 résineux (Ø 0,15 à 0,25 m) à abattre	LES GRANDES PIECES (ZA0056)	2024	Octobre - Mars	1600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Gu05		<p><i>Phytophthora :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents <p>(voire planter de nouvelles espèces)</p> <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2024	Octobre - Mars	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Gu05_n°1	Saint-Laurent-du-Tencement	Abreuvoir	LE BOIS PICHOT (E0055)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Gu05_n°2	Verneusses/Saint-Laurent-du-Tencement	Abreuvoir	LE PONT THOREL (ZA0007)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Gu05_n°3	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir double (pour vaches) ?	LA BLARRE (A0003)	2024	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Gu05_n°4	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir (pour chevaux)	VERNEUSSES (F0134)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Gu05_n°5	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir	LE GUIEL (A0060)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu05_n°6	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Reculer clôture	VERNEUSES (F0122)	2024	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu05_n°7	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir (pour vaches)	LE GUIEL (A0077)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	Abreuvoir double ?
R2_Gu05_n°8	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir (pour vaches) + retirer les plaques de béton situées sur la même parcelle et servant probablement de descente pour abreuvoir	LE LONG PRE (A0079)	2024	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Gu05_n°9	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Ancien abreuvoir désormais clôturé : retirer les piquets et barbelés dans la CE	LES PERELLES (F0036)	2024	Toute l'année			nb abreuvoirs	A faire en même temps que les abreuvoirs dans le même secteur
R2_Gu05_n°10	Saint-Laurent-du-Tencement	Passerelle en ruines effondrée à effacer + créer passage à gué pour engins agricoles	LE BOIS PICHOT (E0054)	2024	Toute l'année	2400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	400 + 2000
R2_Gu05_n°11	Verneusses	Passerelle en ruines à effacer		2024	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu05_n°12	Saint-Denis-d'Augerons	Petite passerelle bois à effacer + Passage à gué ?	LE GUIEL (A0060)	2024	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu05_n°13	Saint-Laurent-du-Tencement	Reprise clôture RG (voir suppression) car en moyen état et dans le lit (290 ml)	LE BOIS PICHOT (E0055)	2024	Toute l'année	1 740	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu05_n°14	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	Reprise clôture RD car en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (600 ml) Poser clôture RG ?	LE PONT THOREL (ZA0007, ZA0117) LE BOIS PICHOT (E0051)	2024	Toute l'année	3 600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu05_n°15	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Pose de clôture RG (800 ml <u>ou moins</u>)	VERNEUSES (F0304) VERNEUSES (F0134)	2024	Toute l'année	4 800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu05_n°16	Saint-Denis-d'Augerons	Reprise clôture RD car en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (85 ml)	LE GUIEL (A0077)	2024	Toute l'année	510	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu05_n°17	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Reculer clôtures RD + RG car à moins de 0,5 m du CE (500 ml x2) + changer clôture RG car en mauvais état	LE GUIEL (A0077) LES PERELLES (F0047, F0046) LE GUIEL (A0060)	2024	Toute l'année	6 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu05_n°18	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Clôture RD en bon état mais à 0,5-1 m du CE : à reculer Clôture RG en mauvais état et à moins de 0,5 m du CE (250 ml x2) : à reprendre	LES PERELLES (F0036, F0046) LE LONG PRE (A0078)	2024	Toute l'année	3 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu05_n°19	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Consolider le passage à gué (descente pour remplir tonne à eau)	VERNEUSES (F0304)	2024	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R3_Gu05_n°1	Saint-Laurent-du-Tencement	Ancien lavoir dont le plancher commence à pourrir dans l'eau : à supprimer	LE MOULIN DE SAINT-LAURENT (ZB0059)	2024	Février-Octobre	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ?	ml restaurés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Gu05_n°1	Saint-Denis-d'Augerons	Ancien moulin de la ferme du Long Pré (ROE83068, ROE41403) : à effacer	LE LONG PRE (A0089)	2024	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 60 000 Travaux : 150 000
RCE_Gu05_n°2	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	La fosse aux loups (ROE87327, ROE87328) : effacer les ouvrages (effacer 4 OH non référencés, voire les 5)	LE GUIEL (A0060)	2024	Mai - Octobre	100 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 30 000 Travaux : 70 000
RCE_Gu05_n°3	Verneusses / Saint-Denis-d'Augerons	Ancien moulin du gué (ROE41389) : à effacer	LA BLARRE (A0003)	2024	Mai - Octobre	6000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 6000
RCE_Gu05_n°4	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	Pont Thorel (ROE41330) : à effacer	LE PONT THOREL (ZA0117)	2024	Mai - Octobre	6000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Ouvrage très encombré Travaux : 6000
RCE_Gu05_n°5	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	Ancien vannage de baignage bois Pichot aval (ROE83069) : 2 ouvrages à effacer	LE BOIS PICHOT (E0051) LES GRANDES PIECES (ZA0061)	2024	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 8000
RCE_Gu05_n°6	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	Ancien vannage de baignage amont bois Pichot (ROE41382) : à effacer	LES GRANDES PIECES (ZA0057)	2024	Mai - Octobre	30 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 30 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Gu05_n°7	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	Vannage de la Lonnière (ROE41322) : à effacer (2 OH)	LES GRANDES PIECES (A0156)	2024	Mai - Octobre	180 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 30 000 Travaux : 150 000
RCE_Gu05_n°8	Saint-Laurent-du-Tencement	Ancien moulin laverie de Verneusses (ROE83071) : à effacer + abaisser le seuil de l'OH 152	LE MOULIN DE SAINT-LAURENT (ZB0012)	2024	Mai - Octobre	110 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 30 000 Travaux : 80 000
RCE_Gu05_n°9	Verneusses/Saint-Denis-d'Augerons	Ouvrage non référencé 140 : petite vanne latérale à effacer	LES PERELLES (F0036)	2024	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
RCE_Gu05_n°10	Verneusses/Saint-Denis-d'Augerons	Ouvrages non référencés 147 et 148 : seuils à effacer	VERNEUSSES (F0304)	2024	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 3000
EZH_Gu05_n°1	Saint-Laurent-du-Tencement	ZH_27_27556_90 : Belle carrière (3,77 ha) : Proposer ORE + voir avec CEN pour PdG 2015-2019	LES GRANDES PIECES (ZA0057, ZA0058, ZA0059, ZA0060, ZA0061)	2024	Toute l'année			ha contractualisés	Zone chassée
RZH_Gu05_n°1	Verneusses / Saint-Laurent-du-Tencement	ZH_27_27556_93 : Peupleraie à restaurer (0,73 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	LE PONT THOREL (ZA0113, ZA0115, F0136)	2024	Septembre - Octobre	4 410 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone accessible et sol peu portant)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Guiel n°6 – Gu06

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Gu06_n°1	Saint-Denis-d'Augerons	Elaguer les jeunes aulnes (30 ml)	METAIRIE (B0023)	2028	Octobre - Mars	300		ml entretenus	Parcelle accessible
E1_Gu06_n°2	Montreuil-l'Argillé	Arbre mort tombé dans le CE à enlever : Ø 0,25-0,5 m	LA PRAIRIE (B0361)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu06_n°3	Montreuil-l'Argillé	Branche de résineux dans le lit à enlever : Ø 0,15-0,25 m (+ boisement avec résineux RD)	LES BOIS D AUGERONS (B0223)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu06_n°4	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Branche dans le CE à enlever : Ø 0,15-0,25 m	LE VILLAGE (B0048)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu06_n°5	Saint-Denis-d'Augerons	2 branches en travers du lit à enlever : Ø < 0,15 m	LE VILLAGE (B0048)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu06_n°6	Saint-Denis-d'Augerons	Plusieurs arbres en partie dans le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m		2028	Octobre - Mars	150	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu06_n°7	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0248)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu06_n°8	Saint-Denis-d'Augerons	Arbre dans le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	LE VILLAGE (B0048)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E1_Gu06_n°9	Montreuil-l'Argillé	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø < 0,15 m	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0149)	2028	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	
E2_Gu06_n°1	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (tronc) : à enlever	LA PRAIRIE (B0216)	2028	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°2	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (arbre retenu par clôture) : à enlever	LA PRAIRIE (B0308)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°3	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (arbre) : à enlever	METAIRIE (B0023)	2028	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°4	Montreuil-l'Argillé	Plusieurs embâcles + jeunes arbres poussant dans CE : à enlever	LA PRAIRIE (B0210)	2028	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Gu06_n°5	Montreuil-l'Argillé	Embâcle (branche) : à enlever	LA PRAIRIE (B0308)	2028	Août - Octobre	80	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°6	Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (canalisation + bloc pierre + branches) : à enlever	LE VILLAGE (B0048)	2028	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Gu06_n°7	Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (branches et blocs de pierre constituant un ancien seuil) : à enlever		2028	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Gu06_n°8	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (plusieurs branches de résineux) : à enlever	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0248)	2028	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°9	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (arbre) : à enlever	LE VILLAGE (B0160)	2028	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°10	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (amas de branches) : à enlever	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0244)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°11	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle/ancienne passerelle avec poutres : à effacer	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0155)	2028	Août - Octobre	240	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°12	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (branche) + poteau avec fil : à enlever	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0154)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°13	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (branches) : à enlever	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0152)	2028	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°14	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcles (gros chantier, 7 arbres à évacuer)	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0149)	2028	Août - Octobre	300	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°15	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Embâcle (5 arbres) : à enlever		2028	Août - Octobre	280	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu06_n°16	Montreuil-l'Argillé	Embâcle (servant de seuil) : à enlever	LA BLARDIERE (ZH0013)	2028	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

E2_Gu06_n°17	Saint-Denis-d'Augerons	Atterrissage (4 ml; > 2m³) : à enlever + blocs de pierre et déchet	LE VILLAGE (B0048)	2028	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'atterrissements gérés	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
E2_Gu06_n°18	Saint-Denis-d'Augerons	1 îlot + 1 atterrissement nv à retirer + un petit seuil à abaisser		2028	Août - Octobre	200	IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Gu06_n°19	Saint-Denis-d'Augerons	Pneu dans fossé à enlever	METAIRIE (B0023)	2028	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Gu06_n°20	Montreuil-l'Argillé	Ancienne canalisation béton (6 ml) à enlever	LA PRAIRIE (B0308)	2028	Août - Octobre	150	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Gu06_n°21	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Quelques déchets à ramasser	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0249)	2028	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Gu06_n°22	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Blocs béton (2 ml) à enlever	LES PRES CLOS (B0092)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Gu06_n°23	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Pierres/briques + fumier pour combler berge ? : à enlever	LES PRES CLOS (B0096)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
E2_Gu06_n°24	Montreuil-l'Argillé	Blocs béton à enlever	LA BLARDIERE (ZH0014)	2028	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Gu06_n°1	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre et arbres penchant vers le lit (?)	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0248)	2028	Octobre - Mars	150	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Gu06_n°2	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Résineux RD + RG (\varnothing 0,15 à 0,25 m) à abattre (+ replantation ?)	LES PRES CLOS (B0086) LES PRAIRIES D AUGERONS (A0151)	2028	Octobre - Mars	480	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Gu06_n°3	Montreuil-l'Argillé	Env. 10 résineux (\varnothing 0,25 à 0,5 m) à abattre	LA BLARDIERE (ZH0016)	2028	Octobre - Mars	800	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Gu06		<p><i>Phytophtora</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophtora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) <p>Selon les opportunités lors des chantiers</p>		2028	Octobre - Mars	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Gu06_n°1	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir double (?)	METAIRIE (B0023)	2028	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Gu06_n°2	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir (pour chevaux)	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0248)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs Prévoir clôtures ?
R2_Gu06_n°3	Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir double + passage à gué (pour chevaux)	LE VILLAGE (B0048)	2028	Toute l'année	2500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés
R2_Gu06_n°4	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Abreuvoir	LE VILLAGE (B0051)	2028	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs
R2_Gu06_n°5	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Passerelle en ruines : à effacer	METAIRIE (B0282)	2028	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu06_n°6	Montreuil-l'Argillé	Ancienne passerelle en ruines faisant office de retenue d'eau et embâclée : à effacer	LA PRAIRIE (B0210)	2028	Toute l'année	450	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu06_n°7	Saint-Denis-d'Augerons	Passerelle en ruines : à effacer (briques, bois, métal)	LE VILLAGE (B0048)	2028	Toute l'année	700	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu06_n°8	Saint-Denis-d'Augerons	Passerelle en ruines : à effacer	LE VILLAGE (B0160)	2028	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu06_n°9	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Passage à gué avec poteaux béton dans CE et rambarde créant des embâcles : à effacer		2028	Toute l'année	500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu06_n°10	Montreuil-l'Argillé	Passerelle avec taule/palplanche dans le CE : à effacer (+ effacer passerelle ?)	LA BLARDIERE (ZH0014)	2028	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu06_n°11	Montreuil-l'Argillé	Pose de clôture RG (160 ml)	LA PRAIRIE (B0362)	2028	Toute l'année	960	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu06_n°12	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Pose de clôture RD et reprise clôture RG car en moyen état et à 0,5-1 du CE (305 ml x2)	LA PRAIRIE (B0308, B0210) METAIRIE (B0023, B0285)	2028	Toute l'année	3 660	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu06_n°13	Saint-Denis-d'Augerons	Pose de clôtures RD + RG du bras mort (100 ml x2)	METAIRIE (B0023)	2028	Toute l'année	1 200	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu06_n°14	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Pose de clôture RD et reprise clôture RG car en moyen état et à 0,5-1 du CE (410 ml x2)	LE VILLAGE (B0048) LES PRAIRIES D AUGERONS (A0249)	2028	Toute l'année	4 920	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures
R2_Gu06_n°15	Saint-Denis-d'Augerons	Pose de clôtures RD et RG (430 ml x2)	LE VILLAGE (B0048)	2028	Toute l'année	5 160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures
R2_Gu06_n°16	Montreuil-l'Argillé	Reprise clôture RD car en moyen état et à moins de 0,5 du CE (660 ml)	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0163, A0242, A0153)	2028	Toute l'année	3 960	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures
R2_Gu06_n°17	Montreuil-l'Argillé / Saint-Denis-d'Augerons	Pose de clôtures RD et RG (200 ml x2)	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0244) LE VILLAGE (B0160)	2028	Toute l'année	2 400	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures
R3_Gu06_n°1	Montreuil-l'Argillé	Enlever les pieux en bois RD (20 ml)	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0148)	2028	Février - Octobre	250	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention) ?	ml restaurés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Gu06_n°1	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Alimentation pisciculture (ROE41461, ROE41460) : à effacer (3 OH) sauf si reprise de l'activité de la pisciculture	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0148)	2028	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 60 000 Travaux : 150 000
RCE_Gu06_n°2	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Vannages pour le baignage des prairies (ROE41456) : effacer les 3 OH (deux vannages et seuils avec troncs)	LE VILLAGE (B0048)	2028	Mai - Octobre	160 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 60 000 Travaux : 100 000
RCE_Gu06_n°3	Saint-Denis-d'Augerons	Moulin à papier dit de St Denis (ROE41440, ROE41448) : à effacer/démanteler(ou à minima ouvrir)	LE VILLAGE (B0049)	2028	Mai - Octobre	210 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 60 000 Travaux : 150 000
RCE_Gu06_n°4	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Ancien moulin La Forestière (ROE41414, ROE41430) : abaisser le seuil du ROE41414, effacer le ROE41430	METAIRIE (B0282)	2028	Mai - Octobre	130 000	AESN : 80% (40% pour l'aménagement du ROE41414) voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 30 000 Travaux : 100 000
RCE_Gu06_n°5	Verneusses/Saint-Denis-d'Augerons	Baignage des prairies (ROE41408) : effacer les 3 ouvrages	LES BOIS DE LONG PRE (B0001)	2028	Mai - Octobre	20 000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 20 000
RCE_Gu06_n°6	Montreuil-l'Argillé/Saint-Denis-d'Augerons	Ouvrages non référencés 131 et 132 : à effacer	LES PRES CLOS (B0093)	2028	Mai - Octobre	5000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 5000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Gu06_n°7	Montreuil-l'Argillé	Ouvrage non référencé 137 : vannage associé à un lavoir, voir pour ouvrir la vanne	LA PRAIRIE (B0208)	2028					
LM_Gu06_n°1	Montreuil-l'Argillé	Effacer le merlon RD : 700 ml, largeur = 2 m, H = 1 m	LES PRAIRIES D AUGERONS (A0148, ZH0013)	2028	Août - Mars	14 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée	
RZH_Gu06_n°1	Montreuil-l'Argillé	ZH_27_27414_109 : Prairie pâturée par des poneys avec beaucoup d'ortie et gaillet(0,3 ha) : fauche partielle avec exportation des orties et gaillet	LA PRAIRIE (B0209)	2028	Septembre - Mars	400	AESN : 80%	ha restaurés	Sol peu portant, zone accessible Le pâturage permet de lutter contre l'enrichissement
RZH_Gu06_n°2	Montreuil-l'Argillé	ZH_27_27414_124 : Peupleraie à restaurer (0,29 ha), puis permettre une évolution spontanée de la végétation vers un boisement alluvial	LA BLARDIERE (ZH0014)	2028	Septembre - Octobre	2 100 €	AESN : 80%	ha restaurés	Coût pour abattage + exportation + broyage des souches (Zone accessible et sol peu portant)

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

❖ Tronçon Guiel n°7 – Gu07

Code action	Commune	Action	Adresse	Année	Période d'intervention	Coût € HT	Financements	Indicateur(s) (surface, linéaire (ml), nombre...)	Remarques
E1_Gu07_n°1	Montreuil-l'Argillé	Arbre incliné vers le lit à abattre : Ø 0,15-0,25 m	2 RUE DES CANADIENS (AC0088)	2030	Octobre - Mars	100	IBTN	nb d'arbres traités	A traiter en même temps que le projet RCE de M. WATTRELOT
E2_Gu07_n°1	Montreuil-l'Argillé	Embâcle (branches à enlever prises dans une clôture)	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0093)	2030	Août - Octobre	120	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu07_n°2	Montreuil-l'Argillé	Embâcle (branche avec clôture de part et d'autre) : à enlever	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0066)	2030	Août - Octobre	100	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu07_n°3	Montreuil-l'Argillé	Embâcle (piquet clôture) : à enlever	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0064)	2030	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu07_n°4	Montreuil-l'Argillé	Embâcle (arbre à couper)		2030	Août - Octobre	180	IBTN	nb d'embâcles gérés	
E2_Gu07_n°5	Montreuil-l'Argillé	2 atterrissages à scarifier (5 ml ; car berge RG érodée) + nettoyage déchets	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0005)	2030	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Gu07_n°6	Montreuil-l'Argillé	3 atterrissages à la suite : retirer les branches (<1m³)	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0009)	2030	Août - Octobre	80	IBTN	nb d'atterrissements gérés	
E2_Gu07_n°7	Montreuil-l'Argillé	Déchets verts : sensibiliser riverain	L USINE (AB0045)	2030	Toute l'année			nb d'opérations déchets	
E2_Gu07_n°8	Montreuil-l'Argillé	Déchets à enlever	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0001)	2030	Août - Octobre	50	IBTN	nb d'opérations déchets	
R1_Gu07_n°1	Montreuil-l'Argillé	Résineux (Ø 0,25 à 0,5 m) à abattre	2 RUE DES CANADIENS (AC0088)	2030	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Gu07_n°2	Montreuil-l'Argillé	2 résineux (Ø 0,15 à 0,25 m) à abattre	LE BOURG (AC0250)	2030	Octobre - Mars	160	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R1_Gu07_n°3	Montreuil-l'Argillé	Laurier à abattre	LE BOURG (AC0121)	2030	Octobre - Mars	100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Gu07_n°4	Montreuil-l'Argillé	Thuya (Ø 0,25 à 0,5 m) à abattre	L USINE (AB0101)	2030	Octobre - Mars	80	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées	
R1_Gu07		<i>Phytophthora :</i> - Recépage de la totalité des tiges (même celles qui semblent saines) des cépées touchées par le phytophthora - Recépage préventif dans les zones à peuplement quasi-monospécifique d'aulnes, en dégageant les semis naturels d'autres espèces quand ils sont présents (voire planter de nouvelles espèces) Selon les opportunités lors des chantiers		2030	Octobre - Mars		AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	BV Charentonne 10 €/ml
R2_Gu07_n°1	Montreuil-l'Argillé	Abreuvoir (pour chevaux, ânes)	L USINE (AB0057)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Gu07_n°2	Montreuil-l'Argillé	Abreuvoir (pour chevaux, ânes)	L USINE (AB0106)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	
R2_Gu07_n°3	Montreuil-l'Argillé	Abreuvoir (pour vaches)	L USINE (AB0116)	2030	Toute l'année	1300	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu07_n°4	Montreuil-l'Argillé / La Trinité-de-Réville	Abreuvoir double + passage à gué + retirer les restes de muret RG	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0063)	2030	Toute l'année	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés	Prévoir clôtures ?
R2_Gu07_n°5	La Trinité-de-Réville	Abreuvoir double + passage à gué (pour vaches) + reculer clôtures	LE PETIT REVILLE (ZM0033)	2030	Toute l'année	3500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb abreuvoirs, nb d'OF installés, ml clôtures	
R2_Gu07_n°6	Montreuil-l'Argillé	Passerelle à restaurer ou supprimer	LE BOURG (AC0374)	2030	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Gu07_n°7	Montreuil-l'Argillé	Passerelle à restaurer	5 RUE DU MOULIN (AC0312)	2030	Toute l'année	500	Proprios ?	nb d'OF installés	Chute d'eau au même niveau
R2_Gu07_n°8	Montreuil-l'Argillé	Passerelle en ruines : à effacer	LE BOURG (AC0121)	2030	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu07_n°9	Montreuil-l'Argillé	Passerelle en ruines : à effacer OH détruit, reste blocs de béton RD et RG	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0065)	2030	Toute l'année	600	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	
R2_Gu07_n°10	Montreuil-l'Argillé	Passage à gué	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0065)	2030	Toute l'année	2000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	Surlargeur
R2_Gu07_n°11	La Trinité-de-Réville	OF : 6 poteaux électriques à enlever + combler partiellement le drain agricole pour permettre le passage d'engins (ou créer une passerelle agricole)	LE PETIT REVILLE (ZM0039)	2030	Toute l'année	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF installés	
R2_Gu07_n°12	La Trinité-de-Réville	OF : 2 poteaux électriques à effacer	LE PETIT REVILLE (ZM0033)	2030	Toute l'année	350	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OF supprimés	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2_Gu07_n°13	Montreuil-l'Argillé	Reprise clôture RG car en moyen état et à 0,5-1 m du CE (850 ml)	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0093) PRES DE LA VANNELIERE (ZD0066)	2030	Toute l'année	5 100	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu07_n°14	La Trinité-de-Réville	Reculer clôture RD (195 ml ; vaches)	LE PETIT REVILLE (ZM0033)	2030	Toute l'année	1 170	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R2_Gu07_n°15	Montreuil-l'Argillé / La Trinité-de-Réville	Poser clôture RD + reprise clôture RG car en moyen état et à moins de 0,5 m du CE (575 ml x2)	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0063, ZD0064) LE PETIT REVILLE (ZM0036, ZM0033) LE PETIT REVILLE (ZM0034)	2030	Toute l'année	6 900	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml clôtures	
R3_Gu07_n°1	Montreuil-l'Argillé	Génie végétal (15 ml) : remplacer les pierres, blocs de béton et poutres/lisses en bois par des caissons végétalisés ou une autre technique de génie végétal pour consolider la berge	18 RUE DE L EGLISE (AB0041)	2030	Février - Octobre	3750	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre
R3_Gu07_n°2	Montreuil-l'Argillé	Génie végétal ou civil (sur un linéaire de 340 ml, plutôt RG) : remplacer les taules et pieux en bois par des caissons végétalisés ou une autre technique de génie végétal pour consolider la berge	LA BLARDIERE (ZH0019)	2030	Février - Octobre	10 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal, ml en génie civil	Voir exactement quels sont les propriétaires concernés

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R3_Gu07_n°3	Montreuil-l'Argillé	Restauration d'une partie de la berge RG consolidée avec des matériaux de récup': enlèvement avec évacuation des protections inadaptées + génie végétal (env. 50 ml)	18 RUE DE L EGLISE (AB0041) ou L USINE (AB0071)	2030	Février - Octobre	12 500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	ml en génie végétal	Voir exactement quel est le propriétaire concerné 2500 + 10 000
R4_Gu07_n°1	Montreuil-l'Argillé	Décolmatage (535 ml)	LE BOURG (AC0079) LE BOURG (AC0081) LA BLARDIERE (ZH0013)	2030	Août - Octobre	1500	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	Bien rechercher tous les propriétaires
R4_Gu07_n°2	Montreuil-l'Argillé	Décolmatage (420 ml) : petit bras envasé	L USINE (AB0045) L USINE (AB0116)	2030	Août - Octobre	1000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	m ² /ml décolmatés	
RCE_Gu07_n°1	La Trinité-de-Réville	Ancien vannage de dérivation (ROE41595) : abaisser le seuil/effacer l'OH	LE PETIT REVILLE (ZM0034)	2030	Mai - Octobre	2000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 2000
RCE_Gu07_n°2	Montreuil-l'Argillé	Baignage - Le bois Belloir (ROE41589) : à effacer	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0064)	2030	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 4000
RCE_Gu07_n°3	Montreuil-l'Argillé	Baignage (ROE41585) : à démanteler	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0066)	2030	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 4000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Gu07_n°4	Montreuil-l'Argillé	Seuil résiduel - Station de jaugeage (ROE83073) : abaisser le seuil	PRES DE LA VANNE LIERE (ZD0093)	2030	Mai - Octobre	7000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 7000
RCE_Gu07_n°5	Montreuil-l'Argillé	Baignage (ROE83072) : non prioritaire, deux vannages à démanteler	L USINE (AB0044)	2030	Mai - Octobre	8000	AESN : 80% voire 90% CD27 : 20% (plafond de 80% (voire 90%) de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 8000
RCE_Gu07_n°6	Montreuil-l'Argillé	Moulin aux Capucines (ROE41539, ROE70288) : Projet RCE en cours avec FD27 - bras de contournement + restaurer berge (mur effondré en 06/2018)	10 RUE DE L EGLISE (AB0104)	2030	Mai - Octobre	250 000	AESN : 40% CD27 : 20%	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Etude : 25 000 Travaux : 200 000
RCE_Gu07_n°7	Montreuil-l'Argillé	Ancienne papeterie (ROE41531) : effacer les 2 vannes (ou à minima les ouvrir)	LE BOURG (AC0124)	2030	Mai - Octobre	130 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Etude : 30 000 Travaux : 100 000
RCE_Gu07_n°8	Montreuil-l'Argillé	Ancienne papeterie bis (ROE41471) : effacer vannage (ou à minima l'ouvrir) + effacer petit seuil en pierres	LE BOURG (AC0121)	2030	Mai - Octobre	110 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Voir si blocs de pierre ne peuvent pas être placés sous un pont pour site de marquage pour la Loutre Etude : 30 000 Travaux : 80 000
RCE_Gu07_n°9	Montreuil-l'Argillé	Ancienne usine Payen (ROE41465, ROE41467) : Projet d'échancrure dans le radier béton en cours avec FD27	3 RUE DU MOULIN (AC0075)	2030	Mai - Octobre	107 000	AESN : 40% CD27 : 20%	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés	Etude : 7000 Travaux : 100 000

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE_Gu07_n°10	Montreuil-l'Argillé	Pisciculture de Montreuil-l'Argillé (ROE41464, ROE83067) : à priori à restaurer (ou effacer ?)	LE BOURG (AC0079)	2030	Mai - Octobre	260 000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	Reprise de l'activité par M. LANOISELEE (société AMP "guiel.orbiquet") depuis 2019 ? Etude : 60 000 Travaux : 200 000
RCE_Gu07_n°11	La Trinité-de-Réville	Ouvrage non référencé 120 : vannage latéral à effacer	LE PETIT REVILLE (ZM0033)	2030	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 3000
RCE_Gu07_n°12	Montreuil-l'Argillé	Ouvrages non référencés 121 et 122 : à effacer	PRES DE LA VANNELIERE (ZD0065; OH n°121) PRES DE LA VANNELIERE (ZD0005; OH n°122)	2030	Mai - Octobre	4000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Travaux : 4000
RCE_Gu07_n°13	Montreuil-l'Argillé	Ouvrages non référencés 123, 124, 125 et 126 : à effacer	L USINE (AB0045)	2030	Mai - Octobre	3000	AESN : 80% CD27 : 20% (plafond de 80% de subvention)	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés	Aménager deux passerelles agricoles si nécessaire Travaux : 3000
RCE_Gu07_n°14	Montreuil-l'Argillé	Ouvrages non référencés 128 et 129 : Voir si les vannes sont manoeuvrables et si elles présentent un réel intérêt	LE BOURG (AC0254)	2030	Toute l'année				

V. SUIVI DES ACTIONS

Afin de suivre la réalisation des actions définies dans le programme mais aussi noter toute autre action qui sera réalisée et qui n'était pas planifiée dans le programme (exemple : apparition d'une brèche dans une berge qui fera l'objet de travaux de restauration), un tableau de suivi sera complété tout au long de la mise en œuvre du programme d'actions. Ce tableau permettra de suivre l'état d'avancement du PPRE et d'indiquer les éventuels contretemps ou autres informations pouvant expliquer le report ou l'annulation d'une action (conditions météorologiques défavorables, retards administratifs, action réalisée par le propriétaire sans intervention du maître d'ouvrage, etc.).

Tableau 4 : Synthèse des indicateurs de réalisation pour les 15 types d'actions sur le territoire ornais.

Code action	Intitulé action	Réalisation projetée (totale)
E1	Entretien de ripisylve	0
E2	Gestion des embâcles, des atterrissements et des déchets flottants et non flottants	90 embâcles gérés, 2 atterrissements gérés, 8 opérations déchets
R1.1	Restauration de ripisylve (gestion des espèces inadaptées et des maladies, plantation de ripisylve)	52 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 50 opérations de gestion d'arbres malades, 2465 ml de ripisylve plantés
R1.2	Restauration de ripisylve (gestion des ripisylves denses et/ou sénescentes et/ou monospécifiques présentant une seule classe d'âge)	71129 ml gérés
R2	Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement	42168 ml clôtures, 138 abreuvoirs, 10 OF supprimés, 53 OF installés
R3	Restauration de berges	770 ml en génie végétal, 11 autres opérations de restauration de berge
R4	Restauration d'habitats, restauration hydromorphologique	292,5 m3/ 630 ml recharge granulo, 170 ml reméandrage, 400 ml remis en fond de vallée, 100 ml remis à ciel ouvert
R5	Gestion des EVEE	321 m ² gérés
R6	Gestion des EAEE	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte
RCE	Restauration de la Continuité Ecologique	26 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, 35 OF remplacés, 8 OF aménagés, 28 études, ml de CE renaturés
OA	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre	4
LM	Reconnexion lit mineur/lit majeur	300 ml merlon effacés, surface lit majeur reconnectée
AF	Acquisitions foncières	0 m ²
EZH	Entretien de zones humides	ha entretenus, ha contractualisés - nb de contractualisations
RZH	Restauration de zones humides	65,15 ha restaurés, nb mares restaurées

Tableau 5 : Synthèse des indicateurs de réalisation pour les 14 types d'actions sur le territoire eurois.

Code action	Intitulé action	Réalisation projetée (totale)
E1	Entretien de ripisylve	1270 ml entretenus, 143 arbres traités
E2	Gestion des embâcles, des atterrissements et des déchets flottants et non flottants	93 embâcles gérés, 17 atterrissements gérés, 98 opérations déchets
R1	Restauration de ripisylve (gestion des espèces inadaptées et des maladies, plantation de ripisylve)	129 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 1 opération de gestion d'arbres malades, 622 ml de ripisylve plantés
R2	Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement	75 545 ml clôtures, 67 abreuvoirs, 5 passages d'hommes, 75 OF supprimés, 89 OF installés
R3	Restauration de berges	4330 ml en génie végétal, 125 ml en génie civil, 1183 ml restaurés
R4	Restauration d'habitats, restauration hydromorphologique	8995 ml décolmatisés, 2930 ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, 565 ml reméandrage, 15 ml traitement surlargeurs
R5	Gestion des EVEE	366 m ² + 213 ml gérés ou nb de foyers/espèce
R6	Gestion des EAEE	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte
RCE	Restauration de la Continuité Ecologique	191 OH totalement effacés, 25 OH partiellement effacés, 16 OH équipés, 365 ml de CE renaturés
OA	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre	4
LM	Reconnexion lit mineur/lit majeur	2990 ml merlon effacés, 2 ouvrages latéraux effacés, surface lit majeur reconnectée
AF	Acquisitions foncières	17 206 m ²
EZH	Entretien de zones humides	0,5 ha entretenus, 106,31 ha contractualisés
RZH	Restauration de zones humides	79,93 ha restaurés, nb mares restaurées

Les indicateurs de réalisation détaillés pour chacune des années du programme d'actions se trouvent en annexes (annexe 1 pour le territoire ornais et annexe 2 pour le territoire eurois).

Par ailleurs, afin d'évaluer les bénéfices des actions réalisées sur les milieux aquatiques et humides et pouvoir faire les réajustements nécessaires, un suivi de terrain et un suivi photographique (avant, pendant et après travaux) seront effectués par les maîtres d'ouvrages.

Par ailleurs, d'autres suivis sont réalisés à court, moyen et long termes par les acteurs de référence dans le domaine de l'eau et permettront ainsi d'évaluer les effets des actions qui seront mises en œuvre (exemple : inventaires piscicoles, taux d'étagement, mesures des débits et hauteurs d'eau, mesures des paramètres physico-chimiques, recensement des frayères, évaluation de l'état des masses d'eau par l'Agence de l'Eau, etc.).

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Codes et intitulés des fiches actions.	8
Tableau 2: Coûts, subventions attendues et financements du SMBRC déclinés par type d'actions pour la partie ornaise.	13
Tableau 3 : Coûts, subventions attendues et financements de l'IBTN déclinés par type d'actions pour la partie euroise.	14
Tableau 4 : Synthèse des indicateurs de réalisation pour les 15 types d'actions sur le territoire ornais.	301
Tableau 5 : Synthèse des indicateurs de réalisation pour les 14 types d'actions sur le territoire eurois.	302

SIGLES ET ABREVIATIONS

AESN : Agence de l'Eau Seine Normandie

Atterrissage ecv : en cours de végétalisation

Atterrissage nv : non végétalisé

Atterrissage v : végétalisé

CD27 : Conseil Départemental de l'Eure

CD61 : Conseil Départemental de l'Orne

CE : Cours d'eau

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

DCE : Directive Cadre européenne sur l'Eau

Ø : diamètre

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

EAEE : Espèce Animale Exotique Envahissante

EEE : Espèce Exotique Envahissante

env. : environ

EP : Eaux Pluviales

EU : Eaux Usées

EVEE : Espèce Végétale Exotique Envahissante

IBTN : Intercom Bernay Terres de Normandie

kml : kilomètre linéaire

ml : mètre linéaire

nb : nombre

OF : Ouvrage de franchissement

OH : Ouvrage hydraulique

PPRE : Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien

RCE : Restauration de la Continuité Ecologique

RD : Rive droite

RG : Rive gauche

ROE : Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement

SMBRC : Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne

ZH : Zone Humide

ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs de réalisation détaillés pour chacune des dix années du programme d'actions sur le territoire ornais.

Code action	Intitulé	Année	Réalisation projetée	Réalisation effectuée	Taux de réalisation du PPRE (%)	Coût € HT
E1	Entretien de ripisylve	2021	0			
		2022	0			
		2024	0			
		2024	0			
		2025	0			
		2026	0			
		2027	0			
		2028	0			
		2029	0			
		2030	0			
E2	Gestion des embâcles, des atterrissements et des déchets flottants et non flottants	2021	10 embâcles gérés, 1 atterrissement géré, 1 opération déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2022	7 embâcles gérés, 1 atterrissement géré, opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2024	14 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, 1 opération déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2024	4 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2025	8 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2026	14 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, 5 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2027	4 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2028	7 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, 1 opérations déchet	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2029	16 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2030	6 embâcles gérés, d'atterrissements gérés, opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
R1.1	Restauration de ripisylve (gestion des espèces inadaptées et des maladies, plantation de ripisylve)	2021	1 opération de gestion d'espèces inadaptées, d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2022	12 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 2 opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2024	5 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 6 opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2024	2 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 3 opérations de gestion d'arbres malades, 510 ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2025	6 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 4 opérations de gestion d'arbres malades, 300 ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2026	16 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 2 opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2027	opérations de gestion d'espèces inadaptées, 10 opérations de gestion d'arbres malades, 400 ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2028	1 opération de gestion d'espèces inadaptées, 12 opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2029	3 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 3 opérations de gestion d'arbres malades, 1155 ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2030	2 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 7 opérations de gestion d'arbres malades, 100 ml de ripisylve plantée	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
R1.2	Restauration de ripisylve (gestion des ripisylves denses et/ou sénescentes et/ou monospécifiques présentant une seule classe d'âge)	2021	3405 ml gérés	ml gérés		
		2022	1845 ml gérés	ml gérés		
		2024	7928 ml gérés	ml gérés		
		2024	6273 ml gérés	ml gérés		
		2025	10084 ml gérés	ml gérés		
		2026	2798 ml gérés	ml gérés		
		2027	6556 ml gérés	ml gérés		
		2028	6134 ml gérés	ml gérés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2029	13350 ml gérés	ml gérés		
		2030	13051 ml gérés	ml gérés		
R2	Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement	2021	2434 ml clôtures, 6 abreuvoirs, OF supprimés, 2 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2022	2839 ml clôtures, 11 abreuvoirs, OF supprimés, 3 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2024	4520 ml clôtures, 19 abreuvoirs, 1 OF supprimé, 12 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2024	10180 ml clôtures, 33 abreuvoirs, 3 OF supprimés, 9 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2025	6200 ml clôtures, 22 abreuvoirs, 1 OF supprimé, 5 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2026	2823 ml clôtures, 9 abreuvoirs, OF supprimés, 3 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2027	2165 ml clôtures, 10 abreuvoirs, OF supprimés, 8 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2028	6607 ml clôtures, 17 abreuvoirs, 3 OF supprimés, 3 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2029	1705 ml clôtures, 8 abreuvoirs, OF supprimés, 5 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2030	2695 ml clôtures, 3 abreuvoirs, 1 OF supprimé, 3 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
R3	Restauration de berges	2021	ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2022	20 ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2024	105 ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2024	295 ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2025	ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2026	148 ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2027	174 ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2028	ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2029	45 ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2030	20 ml en génie végétal, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
R4	Restauration d'habitats, restauration hydromorphologique	2021	m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
		2022	m ² /ml recharge granulo, 170 ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
		2024	70 m ³ recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

	2024	m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		
	2025	37,5 m ³ recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		
	2026	m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		
	2027	180 m ³ recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		
	2028	m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, 400 ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		
	2029	m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		
	2030	5 m ³ recharge granulo, ml reméandrage, ml remis en fond de vallée, 100 ml remis à ciel ouvert	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R5	Gestion des EVEE	2021	m ² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2022	157 m² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2024	10 m² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2024	25 m² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2025	m ² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2026	2 m² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2027	4 m² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2028	53 m² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2029	70 m² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2030	m ² gérés	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
R6	Gestion des EAEE	2021	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2022	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2024	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2024	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2025	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2026	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2027	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2028	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2029	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2030	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

RCE	Restauration de la Continuité Ecologique	2021	3 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, 1 OF remplacé, OF aménagé, étude, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2022	1 OH totalement effacé, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, 12 OF remplacés, 1 OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 6 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2024	4 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, 2 OF remplacés, 1 OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 3 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2024	6 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, OF remplacés, OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 5 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2025	2 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, OF remplacés, 1 OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 2 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2026	2 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, 4 OF remplacés, 4 OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 2 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2027	4 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, OF remplacés, OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 3 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

OA	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre	2028	2 OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, 11 OF remplacés, OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 3 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2029	1 OH totalement effacé, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, 5 OF remplacés, 1 OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 2 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
		2030	1 OH totalement effacé, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, OF remplacés, OF aménagé, étude, ml de CE renaturés, 2 études	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, nb d'OF remplacés, nb d'OF aménagés, nb d'études, ml de CE renaturés		
OA	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre	2021				
		2022				
		2024				
		2024	1			
		2025				
		2026				
		2027	2			
		2028				
		2029				
LM	Reconnexion lit mineur/lit majeur	2021	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2022	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

	Acquisitions foncières	2024	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2024	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2025	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2026	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2027	300 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2028	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2029	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2030	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
AF	Acquisitions foncières	2021	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2022	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2024	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2024	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2025	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2026	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2027	0 m ² /ha	m ² /ha		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2028	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2029	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2030	0 m ² /ha	m ² /ha		
EZH	Entretien de zones humides	2021	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2022	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2024	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2024	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2025	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2026	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2027	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2028	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2029	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
		2030	ha gérés, ha contractualisés	ha gérés, ha contractualisés		
RZH	Restauration de zones humides	2021	ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2022	2 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2024	0,9 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2024	3 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2025	16,4 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2026	3,5 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2027	5,3 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2028	14,7 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2029	2,7 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2030	16,7 ha restaurés	ha restaurés, nb mares restaurées		

Annexe 2 : Indicateurs de réalisation détaillés pour chacune des dix années du programme d'actions sur le territoire eurois.

Code action	Intitulé	Année	Réalisation projetée	Réalisation effectuée	Taux de réalisation du PPRE (%)	Coût € HT
E1	Entretien de ripisylve	2021	1000 ml entretenus, 2 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2022	ml entretenus, 10 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2023	40 ml entretenus, 9 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2024	ml entretenus, 26 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2025	ml entretenus, 17 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2026	ml entretenus, 16 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2027	ml entretenus, 24 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2028	230 ml entretenus, 18 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2029	ml entretenus, 15 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
		2030	ml entretenus, 6 arbres traités	ml entretenus, nb d'arbres traités		
E2	Gestion des embâcles, des atterrissements et des déchets flottants et non flottants	2021	3 embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, 10 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2022	3 embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, 8 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2023	12 embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, 8 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2024	16 embâcles gérés, 2 atterrissements gérés, 8 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2025	5 embâcles gérés, 1 atterrissage géré, 9 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2026	11 embâcles gérés, 2 atterrissages gérés, 7 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2027	9 embâcles gérés, 1 atterrissage géré, 14 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2028	23 embâcles gérés, 5 atterrissages gérés, 17 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2029	6 embâcles gérés, 1 atterrissage géré, 12 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
		2030	5 embâcles gérés, 5 atterrissage géré, 5 opérations déchets	nb d'embâcles gérés, nb d'atterrissements gérés, nb d'opérations déchets		
R1	Restauration de ripisylve (gestion des espèces inadaptées et des maladies, plantation de ripisylve)	2021	23 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2022	18 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2023	3 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, 30 ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2024	6 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2025	4 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, 30 ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2026	11 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2027	25 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, 562 ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2028	8 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2029	25 opérations de gestion d'espèces inadaptées, 1 opération de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		
		2030	6 opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés	nb d'opérations de gestion d'espèces inadaptées, nb d'opérations de gestion d'arbres malades, ml de ripisylve plantés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R2	Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et passages d'hommes, installation/suppression d'ouvrages de franchissement	2021	ml clôtures, 2 abreuvoirs, nb passages d'hommes, 3 OF supprimés, 6 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2022	12 055 ml clôtures, 6 abreuvoirs, nb passages d'hommes, 11 OF supprimés, 14 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2023	11 475 ml clôtures, 10 abreuvoirs, 5 passages d'hommes, 3 OF supprimés, 8 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2024	7225 ml clôtures, 11 abreuvoirs, nb passages d'hommes, 4 OF supprimés, 6 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2025	7160 ml clôtures, 8 abreuvoirs, nb passages d'hommes, 3 OF supprimés, 6 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2026	4935 ml clôtures, 7 abreuvoirs, 5 passages d'hommes, 8 OF supprimés, 5 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2027	9765 ml clôtures, 5 abreuvoirs, passages d'hommes, 18 OF supprimés, 12 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2028	8825 ml clôtures, 7 abreuvoirs, passages d'hommes, 14 OF supprimés, 9 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
		2029	9295 ml clôtures, 4 abreuvoirs, passages d'hommes, 5 OF supprimés, 12 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2030	7425 ml clôtures, 7 abreuvoirs, passages d'hommes, 6 OF supprimés, 11 OF installés	ml clôtures, nb abreuvoirs, nb passages d'hommes, nb d'OF supprimés, nb d'OF installés		
R3	Restauration de berges	2021	1215 ml en génie végétal, 93 ml en génie civil, 3 ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2022	270 ml en génie végétal, 20 ml en génie civil, 280 ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2023	66 ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2024	5 ml en génie végétal, ml en génie civil, 5 ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2025	800 ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2026	ml en génie végétal, 2 ml en génie civil, 210 ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2027	904 ml en génie végétal, ml en génie civil, 500 ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2028	60 ml en génie végétal, 10 ml en génie civil, 185 ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2029	605 ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
		2030	405 ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés	ml en génie végétal, ml en génie civil, ml restaurés		
R4	Restauration d'habitats, restauration hydromorphologique	2021	440 ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlargeurs		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

	2022	2540 ml décolmatés, 1870 ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, 350 ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
	2023	600 ml décolmatés, 640 ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
	2024	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
	2025	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
	2026	1240 ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
	2027	2100 ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, 215 ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2028	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
		2029	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
		2030	1995 ml décolmatés, 420 ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, 15 ml traitement surlageurs	m ² /ml décolmatés, m ² /ml déconcrétionnés, nb d'habitats créés, m ² /ml recharge granulo, ml reméandrage, ml traitement surlageurs		
R5	Gestion des EVEE	2021	239 m ² + 110 ml gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2022	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2023	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2024	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2025	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2026	30 m ² + 3 ml gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2027	3 m ² gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2028	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2029	94 m ² + 100 ml gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		
		2030	m ² gérés ou nb de foyers/espèce	m ² gérés ou nb de foyers/espèce		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

R6	Gestion des EAEE	2021	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2022	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2023	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2024	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2025	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2026	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2027	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2028	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2029	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
		2030	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte	nb actions de sensibilisation, nb actions de lutte		
RCE	Restauration de la Continuité Ecologique	2021	9 OH totalement effacés, 2 OH partiellement effacés, 2 OH équipés, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2022	18 OH totalement effacés, 1 OH partiellement effacé, 1 OH équipé, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2023	14 OH totalement effacés, 1 OH partiellement effacé, 1 OH équipé, 150 ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2024	24 OH totalement effacés, 4 OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2025	25 OH totalement effacés, 1 OH partiellement effacé, 1 OH équipé, 215 ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2026	20 OH totalement effacés, 2 OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2027	21 OH totalement effacés, 2 OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2028	31 OH totalement effacés, 1 OH partiellement effacé, 3 OH équipés, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2029	15 OH totalement effacés, 5 OH partiellement effacé, 4 OH équipés, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
		2030	14 OH totalement effacés, 6 OH partiellement effacé, 4 OH équipés, ml de CE renaturés	nb d'OH totalement effacés, nb d'OH partiellement effacés, nb d'OH équipés, ml de CE renaturés		
	Aménagement d'ouvrage d'art pour le passage de la Loutre	2021	0			
		2022	1			
		2023	0			
		2024	0			
		2025	0			
		2026	0			
		2027	1			

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2028	0		
		2029	1		
		2030	1		
LM	Reconnexion lit mineur/lit majeur	2021	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	
		2022	415 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	
		2023	600 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	
		2024	40 ml merlon effacés, 1 ouvrage latéral effacé, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	
		2025	120 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	
		2026	555 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	
		2027	230 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2028	700 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2029	330 ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
		2030	ml merlon effacés, 1 ouvrage latéral effacé, surface m ² /ha lit majeur reconnectée	ml merlon effacés, nb d'ouvrages latéraux effacés, surface m ² /ha lit majeur reconnectée		
AF	Acquisitions foncières	2021	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2022	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2023	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2024	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2025	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2026	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2027	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2028	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2029	0 m ² /ha	m ² /ha		
		2030	0 m ² /ha	m ² /ha		
EZH	Entretien de zones humides	2021	ha entretenus, ha contractualisés	ha entretenus, ha contractualisés		
		2022	ha entretenus, 22,01 ha contractualisés - 2 contractualisations	ha entretenus, ha contractualisés		
		2023	ha entretenus, 0,9 ha contractualisés - 2 contractualisations	ha entretenus, ha contractualisés		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

		2024	ha entretenus, 6,47 ha contractualisés - 2 contractualisations	ha entretenus, ha contractualisés		
		2025	0,5 ha entretenus, ha contractualisés	ha entretenus, ha contractualisés		
		2026	ha entretenus, 18,6 ha contractualisés - 2 contractualisations	ha entretenus, ha contractualisés		
		2027	ha entretenus, 17,94 ha contractualisés - 2 contractualisations	ha entretenus, ha contractualisés		
		2028	ha entretenus, 10,45 ha contractualisés - 2 contractualisations	ha entretenus, ha contractualisés		
		2029	ha entretenus, 29,94 ha contractualisés - 3 contractualisations	ha entretenus, ha contractualisés		
		2030	ha entretenus, ha contractualisés	ha entretenus, ha contractualisés		
RZH	Restauration de zones humides	2021	2,15 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2022	15,85 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2023	2,23 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2024	1,5 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
		2025	12,52 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		

PHASE 2 – TOME 1 : PROGRAMME D'ACTIONS DES COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES DE FONDS DE VALLÉES

Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne & Intercom Bernay Terres de Normandie

	2026	11,56 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
	2027	30,78 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
	2028	1,76 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
	2029	0,97 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		
	2030	0,61 ha restaurés, nb mares restaurées	ha restaurés, nb mares restaurées		